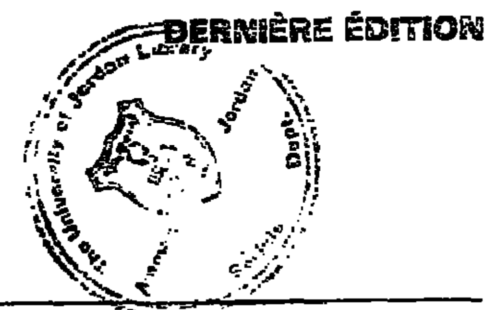
Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13355 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 6 JANVIER 1988

Verdict anachronique à Kaboul

Il est douteux que la condamnation à dix ans de prison du journaliste français Alain Guillo par un tribunal de Kaboul soit plus « dissuasive » que le verdict — dix-huit ans de détention — infligé au mois d'octobre 1984 à Jacques Abouchar, lui aussi accusé d'« espionnage ». Le droit d'informer, qui est ici en cause, comporte à l'occasion le devoir de courir des risques — en Afghanistan comme dans d'autres pays, — et il est certain que d'autres restent prêts à les prendre.

Il est rafraîchissant à cet égard de voir le PCF, comme il l'avait fait pour Jacques Abouchar, affirmer haut et fort lui aussi, par la voix de M. Lajoinie, que « les journalistes doivent avoir la liberté de faire leur travail ». Est-ce l'annonce qu'un dénouement identique à celui qui avait permis le retour en France de notre confrère d'Antenne 2 est déjà envisagé à Moscou, où se prennent, comme on sait, les véritables décisions ?

Le jugement prononcé contre Alain Guillo, quelles que soient ses suites, est en tout cas anachronique à plus d'un titre. Il survient, d'abord, alors que la presse et la télévision soviétiques elles-mêmes lèvent depuis plusieurs mois le voile sur les réalités d'un conflit de plus en plus mal supporté en URSS.

Le temps n'est plus où la guerre en Afghanistan était présentée à Moscou comme une simple affaire de maintien de l'ordre où les soldats soviétiques ne faisaient qu'assister les forces afghanes pour réduire quelques poignées de « bandits ». Les récentes images de la bataille de Khost, entre autres, en disaient beaucoup plus long. Fera-t-on grief à un journaliste occidental de ne pas avoir respecté un secret qui n'en est plus un pour personne ?

Cette volonté de censure a, en outre, quelque chose de surréaliste au moment où le chef de la diplomatie soviétique, M. Chevardnadze, débarque à Kaboul avec l'intention déclarée de progresser vers une solution du conflit afghan qui comportera, inévitablement, de nouvelles concessions de la part de M. Najibullah. Moscou a, en effet, fait savoir qu'il entendait bien que la prochaine session, en février à Genève, des pourparlers indirects sur l'Afghanistan soit la dernière.

La présence simultanée au Pakistan du sous-secrétaire d'Etat américain, M. Armacost, incite à penser que les Etats-Unis sont prêts, eux aussi, à contribuer à un règlement. Celui-ci ne peut être, avant tout, que politique, la question essentielle étant de savoir quel genre de pouvoir pourra s'installer à Kaboul, ne fût-ce que pour un temps, quand les troupes soviétiques commenceront à se retirer.

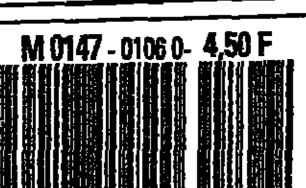
Si tel est aujourd'hui le véritable enjeu en Afghanistan, on voit mal l'importance des secrets militaires qu'Alain Guillo aurait commis le crime de vouloir découvrir.

(Lire nos informations page 3.)

La visite de Mme Thatcher en Afrique noire

Lire page 4





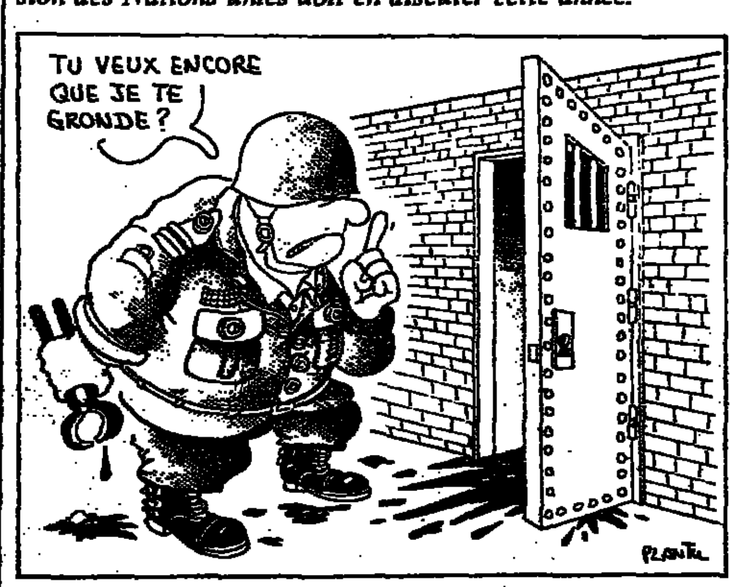
M 0147 - 0106 0- 4,50 F

3790147004500 01060

Emprisonnements, tortures, exécutions

Amnesty International dénonce les violences contre des enfants

La violence des Etats n'épargne pas les enfants. Un rapport d'Amnesty International, publié le mardi 5 janvier, souligne que des milliers d'entre eux dans le monde sont victimes d'emprisonnement politique, de torture, de condamnation à mort, voire d'assassinat pur et simple. De nombreux pays sont cités par l'organisation humanitaire, qui publie chaque année un rapport plus général sur les détenus politiques. Avec divers autres organismes, Amnesty réclame une convention internationale pour garantir « les droits de l'enfant ». Une commission des Nations unies doit en discuter cette année.



Lire page 13 l'article de Robert Solé.

Interventions massives des banques centrales

La reprise du dollar entraîne celle des marchés boursiers

Par leur ampleur — près de 2 milliards de dollars durant la seule journée du lundi 4 janvier — les interventions concertées des banques centrales ont impressionné les marchés. Le dollar a poursuivi, le mardi 5 janvier, sa remontée de la veille (124 yens à Tokyo), entraînant dans ce mouvement de hausse les places boursières (+ 2,92 % en fin de matinée à Paris). L'indice Dow Jones avait repassé à Wall Street la barre des 2000. Ce premier test de la détermination des sept principales puissances industrielles à concrétiser leur accord sur la nécessité d'enrayer la baisse du dollar a été passé avec succès.

Les banques centrales ont marqué un point contre la baisse du dollar. Après avoir soigneusement attendu la reprise d'un volume normal d'opérations sur les marchés, au lendemain des fêtes de fin d'année, les instituts d'émission sont massivement intervenus le lundi 4 janvier. Entre le Japon, les Etats-Unis et l'Europe, près de 2 milliards de dollars ont été rachetés pour soutenir le billet vert. A New-York, le dollar reprenait des couleurs et Wall Street gagnait 4 %, l'indice Dow Jones repassant la barre des 2000. Une action concertée, confirmée le mardi 5 janvier par de nouvelles interventions de la banque centrale japonaise qui a permis à la devise américaine de remonter à 124,07 yens à Tokyo après avoir clôturé la veille à un nouveau plancher historique de 121,65 yens.

La Bourse nippone, entraînée par ce mouvement, annulait pratiquement ses pertes de la veille et gagnait 330,44 points. L'Europe confirmait la tendance : le dollar s'échangeait dans la matinée à 124,80 yens, 1,6040 DM et 5,42 FF. Comme toujours en pareil cas, le recul de la devise allemande bénéficiait au franc français, qui se raffermissait vis-à-vis du mark à 3,3790 F.

Reste à savoir si ce premier test, passé avec succès par les principales puissances industrielles, suffira à inverser durablement la tendance sur le dollar. Sur ce point, la prudence l'emporte, dans les salles de change comme chez les principaux signataires de la déclaration du groupe des Sept du 23 décembre, selon laquelle le dollar ne doit plus baisser.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 26.)

Les accusations d'un ministre britannique

Le chef adjoint du Foreign Office a dénoncé sur place la situation dans les camps de réfugiés palestiniens à Gaza.

PAGE 5

Emprunt d'Etat

12 milliards de francs en janvier.

PAGE 30

Le théâtre et l'histoire en URSS

Quand Trotski met Staline en accusation.

PAGE 4

Transatlantiques pharmaceutiques

OPA d'Hoffmann-La Roche sur la société américaine Sterling.

PAGE 27

Le sommaire complet se trouve en page 30

Seule république marxiste du monde arabe

Le Yémen du Sud en équilibre fragile...

Il y aura bientôt deux ans, au Yémen du Sud, un coup d'Etat sanglant renversait le président Ali Nasser Mohamed. Epilogue de ces affrontements sans merci, qui firent plus de quatre mille morts : trente-quatre anciens dirigeants, dont le chef d'Etat déchu, ont été condamnés à mort la semaine dernière. Cinq d'entre eux furent aussitôt exécutés. A l'approche de ce funeste anniversaire, les équilibres politiques entre les divers clans et au sein de l'armée restent très fragiles.

ADEN
de notre envoyé spécial

Près de deux ans après les sanglants événements du 13 janvier 1986 qui faillirent ébranler les fondements de l'unique république marxiste du monde arabe, tout ou presque semble être rentré dans l'ordre à Aden. Le quartier résidentiel de Khormakssar, qui fut l'un des principaux théâtres des affrontements a pansé ses plaies. Seuls, quelques rares édifices pas encore restaurés témoignent de la violence des combats.

A Tawahi, sur les hauteurs dominant le port, les ravages causés par la guerre civile sont plus apparents. Certains des bâtiments endommagés ont d'ailleurs été transformés en autant de « musées de la révolution », qui perpétuent la mémoire des quatre « *dirigeants historiques* » (Abdel Fattah Ismail, Ali Antar, Saleh Mousleh Kassem et Ali Chayeh), dont l'assassinat mit le feu aux poudres.

Ces quatre « *héros de la révolution* » furent enterrés en grande pompe au cimetière des Martyrs. Leurs portraits recouvrent les murs de la capitale et de toutes les villes et bourgades du pays.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 6.)

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

Le gène de la différenciation sexuelle

Au terme d'une compétition scientifique acharnée, une équipe américaine vient d'isoler sur le chromosome Y le gène qui détermine le sexe de l'espèce humaine. Ce fragment d'ADN est retrouvé chez l'ensemble des mammifères où il remplit la même fonction. Obtenue grâce aux techniques de génie génétique, cette découverte fondamentale constitue une étape essentielle dans la compréhension des mécanismes de la différenciation cellulaire et de l'évolution. Son application au domaine vétérinaire pourrait avoir d'importantes conséquences.

- Hypothèses sur une sixième force.
- Les plantes et leurs défenses.
- Les utilisations des rafles de maïs.

Pages 15 à 17

André Delvaux adapte le roman de Marguerite Yourcenar au cinéma

« L'Œuvre au noir » en gros plan

Le tournage vient de s'achever près de Gand. Marguerite Yourcenar ne verra pas le film que son livre a fait naître. Mais elle en avait approuvé le scénario et avait donné son accord « sans réticences sinon sans angoisse » *à André Delvaux.*

Le château était austère. Et le froid sévère. Il y a quelques semaines, André Delvaux tournait près de Gand les dernières scènes de *l'Œuvre au noir*. Sans y croire tout à fait, comme on conjure le sort que l'on craint contraire. Il disait qu'il attendait la venue imminente de Marguerite Yourcenar, qu'elle avait promis sa visite, différé plusieurs fois son voyage, certes, mais qu'il espérait encore...

Voilà. La dame de Petite Plaisance ne verra donc jamais le film que son livre aura fait naître. Mais on peut dire sans mentir qu'elle a sincèrement adhéré au travail déjà accompli et que l'aventure est jusqu'ici marquée par une dignité et une grâce assez inhabituelles.

Il y a six ans, lorsque le producteur Philippe Dussart lui propose d'adapter *l'Œuvre au noir*, André Delvaux y voit « *un défi total* » et retrouve « *cette sorte d'exaltation* » éprouvée à la lecture de la nouvelle de Julien Gracq qui allait devenir *Rendez-vous à Bray*.

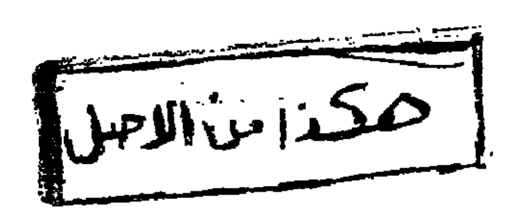
Ce n'est pas le tout d'être estampillé « représentant officiel en grands textes ». « *Que faire*, dit Delvaux, *lorsqu'on a l'impression d'être confronté à un classique ? Car pour moi il n'y a pas de différence essentielle entre Racine, Choderlos de Laclos et Yourcenar. Afin d'apprivoiser ce grand roman, de plonger sans m'y noyer dans la Flandre de l'Inquisition, je décidai d'adresser une très longue missive à Marguerite Yourcenar. Je lui disais que je ne souhaitais pas prendre* l'Œuvre au noir *comme tremplin à mon imaginaire, ni utiliser le retour de Zénon au pays natal, Bruges, comme un réservoir de décors. Que le trajet que je voulais reconstituer était intérieur et initiatique et non géographique ou historique, que mes guides cinématographiques seraient plutôt Dreyer et Murnau que les réalisateurs hollywoodiens, et mes inspirateurs graphiques, Dürer et Cranach... Que je ne voyais pas l'itinéraire de Zénon, médecin alchimiste et esprit libre, comme celui d'un anticlérical radical du début du siècle, mais comme un contestataire d'aujourd'hui, un dissident. Je lui demandais son accord « sans réticences sinon sans angoisse ». Je terminais en lui précisant que j'avais l'âge de Zénon...* »

Marguerite Yourcenar répondra vite. Une lettre chaleureuse. « *En vous lisant*, écrit-elle à Delvaux, *je me suis dit, ce qui pour moi devient rare, émoussée comme je le suis quant aux contacts humains, voilà quelqu'un que j'aurais plaisir à connaître...* »

DANIÈLE HEYMANN.

(Lire la suite page 9.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

Procréation et théologie

Eglise frileuse

par JACQUES LANSAC (*)

QUE *des médecins se voient* interdire de pratiquer une *technique médicale* maintenant bien classique, comme la fécondation *in vitro* pour motif religieux, à Paris, en cette fin du vingtième siècle : on croit rêver !

Que l'Eglise soit contre l'avortement, on le comprend bien, au *nom* de la *défense* de l'être à venir sans défense dans le sein de la *mère*. Mais pour la fécondation *in vitro* qui permet à un couple stérile à partir de l'ovule et du spermatozoïde, d'avoir un enfant, on ne comprend plus.

Une fois de plus, l'Eglise, par peur frileuse du progrès scientifique, bannit l'homme de sciences. Sans revenir sur l'affaire de Galilée, qu'on se souvienne de l'interdiction, sous peine du bûcher, de la dissection des cadavres. L'œuvre de Dieu ne pouvait être étudiée par l'anatomiste ! Qui aujourd'hui ne reconnaît le courage de ces hommes qui ont permis l'avancement de la médecine jusqu'au don d'organe, le plus beau geste de charité ?

Qu'on se souvienne encore de la condamnation des vaccinations mises au point par Pasteur : quel blasphème d'introduire de l'animal dans l'homme ! Pasteur, bon catholique, disait qu'il était obligé de laisser sa foi avec son chapeau à l'entrée de son laboratoire ! Qui condamnerait aujourd'hui les vaccins que tout soignant animé par la foi porte aux peuples en voie de développement ?

Sur la contraception, l'Eglise se trompe encore de discours et oppose le thermomètre catholique apostolique et romain, seul moral, à la pilule impie. Le chrétien n'est-il pas appelé à la liberté, et quel plus beau témoignage d'espérance que de procréer consciemment plutôt que d'accueillir un enfant surprise ? N'y a-t-il pas plus de valeur dans un acte procréateur conscient que dans le coït instinctif du pithécantrope ? Oui, mais, vous dira-t-on à Rome (ou à l'archevêché de Paris), il ne faut pas séparer l'acte sexuel de la procréation.

Certes, mais oublie-t-on qu'une femme n'ovule au plus que 12 fois sur 365 jours dans l'année ? Le risque de fécondation à chaque cycle est situé entre 10 et 20 %, ce qui fait que la majorité des rapports sont le plus naturellement du monde inféconds. Ne soyez pas tristes dit l'Ecriture. Pourquoi le sexe le serait-il en terre chrétienne ?

⁂

Plutôt que la pilule, dénoncez, messieurs les prêtres célibataires, l'égoïsme de l'Occident, qui au plus fort de sa richesse hésite à faire des enfants que seuls ou presque les pauvres émigrés acceptent d'avoir. Plutôt que *la* pilule, dénoncez la peur de l'avenir de chrétiens sans espérance qui ont pour seul horizon la rentabilité, l'argent, *le* chien, *le* chat, la voiture...

Pour la procréation médicalement assistée, vous vous trompez *encore. La dissociation de l'acte* sexuel et de la procréation est ici l'inverse de celle de la contraception, et les couples préféreraient bien une conception naturelle. Jean-Paul Ier n'avait-il pas raison lorsqu'il adressait des félicitations aux parents de la petite Louise Brown, premier bébé conçu en éprouvette en indiquant que ses parents avaient peut-être plus de mérite devant Dieu que les autres qui avaient conçu plus simplement ?

Messieurs les clercs, vous avez peur de ces bouleversements dans les méthodes de la reproduction pour l'espèce. Allons, en 1986, il est né en France 750 000 enfants après application par les couples de la méthode mise au point par notre père Adam. 1 000 seulement sont nés après fécondation *in vitro* et 28 après congélation.

La procréation médicalement assistée est et restera un mode de reproduction bien marginal pour des raisons de simplicité, d'agrément, sans parler du prix. Et c'est là que vous pourriez vous élever pour vous exprimer sur les problèmes éthiques que posent les réalisations d'une médecine de riches (pas seulement en matière de reproduction), alors qu'à deux heures d'avion de chez nous, on meurt encore de tuberculose, de poliomyélite, de malnutrition.

⁂

Demain, on modifiera le zygote, c'est sûr, et je ne vois pas où serait le mal si cela permet à des couples d'avoir des enfants normaux, alors que, aujourd'hui, ils sont contraints à la stérilité, à engendrer des enfants porteurs de maladies graves ou encore à l'avortement.

Pourquoi avoir peur de la science ? C'est l'esprit dans lequel les choses sont faites qui est important. Le médecin n'invente pas les problèmes : il constate la douleur de son frère et essaie d'y porter remède. La stérilité en est une comme toute autre. Pourquoi sublimer le sexe par rapport à l'appareil cardio-vasculaire ou digestif ?

Il y a des médecins, des scientifiques chrétiens – dont je suis – qui partagent la même espérance que vous et sont tristes de penser que l'Eglise une fois de plus se trompe et, devant ces problèmes de technique de *procréation*, prend peur et énonce mal l'espérance du message *évangélique.*

Le Christ a ressucité Lazare, *guéri l'aveugle, la femme hydropique*, il ne leur a pas fait un *sermon sur le sens à donner à leur* souffrance. Suivez cet exemple et *acceptez que les médecins fassent* aussi, avec leurs moyens, des « *miracles* ».

(*) Professeur de gynécologie obstétrique, reproduction humaine (CHU de Tours).

La crise financière et les Etats débordés

par FRANÇOIS RACHLINE (*)

POUR interpréter la situation économique actuelle, on peut s'appuyer sur un exemple frappant dans le domaine monétaire.

Il y a vingt ans, les marchés de capitaux obéissaient aux Etats : expression de la souveraineté étatique, les taux de changes étaient garantis officiellement, ou, ce qui revient au même, les gouvernements contrôlaient les prix des monnaies. Face aux réserves officielles *de changes (principalement l'or et les devises)* des dix *Etats les plus développés*, les avoirs privés ne pouvaient guère imposer leur loi. Le rapport était de 5 contre 1. Avec de telles réserves, les Etats pouvaient intervenir sur les marchés pour réguler le cours des changes. Les marchés enregistraient les décisions des autorités avec une relative docilité.

Il y a dix ans, les forces des marchés contrecarraient déjà rudement les pesanteurs étatiques. Maintenir des taux de *changes fixes se révélait impossible* – ce qui conduisit certains à croire qu'ils en avaient décidé volontairement l'abandon ! Les détentions privées de capitaux atteignaient 700 milliards de dollars, tandis que les réserves officielles cumulées représentaient, en comptant l'or, 200 milliards de dollars. *De 5 à 1, le rapport était* passé à 1 contre 3 environ, en faveur des marchés. *Les taux de* changes flottants s'imposaient.

Aujourd'hui, le rapport est de *1 contre 10 (or exclu, puisqu'il est* démonétisé). Ce sont plus de 2400 milliards de dollars (1) que détiennent les banques ou les entreprises qui les déplacent au gré des opportunités. Les Etats sont débordés.

Même si ces chiffres n'expliquent pas tout, ils témoignent de la *profonde évolution qui marque* ces vingt dernières années. Non seulement les marchés n'obéissent plus aux Etats, mais ils les contraignent de plus en plus à modifier leur politique.

Le retournement est complet. Certes, le mouvement est à l'œuvre depuis longtemps, mais la forme spectaculaire de la crise récente l'a rendu clairement visible.

Identité et déclin

Deux réflexions naissent de ce constat. La première conduit à penser que les politiques économiques ne sont plus perçues par les agents privés comme le cadre à l'intérieur duquel ceux-ci exercent *leur activité, mais comme un* élément, parmi d'autres, de leur environnement. La transnationalisation des firmes et la mondialisation financière permettent aux entreprises et aux banques de se jouer des mesures gouvernementales en jouant des différentiels que les Etats font immanquablement *naître : différentiels* d'intérêts et d'inflation bien sûr, mais aussi différentiels de réglementations.

De là cette inquiétude après chaque *décision étatique*, américaine, allemande ou japonaise : le marché *entérinera-t-il les mesures* arrêtées ? Sous entendu : s'il ne les accepte pas, il faudra en prendre d'autres pour obtenir son consentement.

La deuxième réflexion invite à s'interroger sur les perspectives qui *s'ouvrent aujourd'hui. Il est* dans la nature des Etats de vouloir connaître les flux qui les traversent (idées, individus, marchandises, capitaux, informations, etc.) et de les maîtriser autant que possible. Or de nos jours, les Etats ne parviennent plus à contenir (au double sens d'endiguement *et de contrôle*) les *flux* économiques, à commencer par les flux monétaires.

Pour restaurer une autorité qui se délite, il leur faudrait entraver les *mouvements de capitaux*, casser l'activité, élever de nouvelles frontières, briser l'économie triomphante. Autrement dit, reconquérir leur souveraineté à la faveur d'une crise économique majeure. *Rien ne permet* de penser que cette solution sera écartée. Ici et là, des voix ne s'élèvent-elles pas pour réclamer moins de fluidité sur les marchés de capitaux ?

Réactifs, les Etats luttent actuellement pour la survie de leur *identité. Dans la bataille* qui les oppose aux forces incontrôlables des marchés, ils cherchent des solutions désespérément : concertations interétatiques ou dictats isolés. Même si les unes comme les autres ne leur apportent *que des déceptions*, ils ont parfaitement compris qu'il y va de leur *existence en tant que* principes organisateurs et régulateurs de la vie économique et sociale.

L'avenir dira bientôt s'il leur faut une crise économique d'une ampleur insoupçonnée pour retrouver leur maîtrise, ou si nous assistons à un épisode supplémentaire de leur déclin.

(*) Economiste.

(1) Estimation de la BRI à la fin 1986.

Au Courrier du Monde

FORMULE

Diplômes du Maroc

Bien que parfaitement conscient des difficultés que connaît le *royaume du Maroc dans le domaine* des droits de l'homme, j'ai été profondément *choqué par la lettre de* M. Yves Daram, de Bayonne, *publiée* par le courrier *du Monde* du 2 décembre 1987 (...).

Il est inadmissible de prétendre qu'on ne puisse devenir avocat « *parce que trop pauvre pour « acheter » sa licence en droit* ». La formule de votre lecteur ne peut même pas être acceptée dans un sens figuré, si l'on tient compte de l'effort remarquable, et d'une importance exceptionnelle pour un pays en développement, accompli par les pouvoirs publics pour assurer la scolarisation d'une jeunesse particulièrement nombreuse et permettre, grâce à un système de bourses généralisées, l'accès des catégories sociales défavorisées à l'enseignement supérieur.

De même, affirmer que l'avenir de la jeunesse est dans la prostitution en vue de s'acheter un « *vrai-faux passeport* » pour quitter le pays relève de l'affabulation et de la désinformation.

DENYS SIMON,
professeur à l'université Robert-Schuman de Strasbourg.

CLUB

La « Corpo » des années 50

Un fonctionnaire qui nous demande de préserver son anonymat nous écrit :

Dans un article du *Monde* du 17 décembre sur M. Le Pen, la Corpo de droit de Paris, dans les années 50, est présentée comme « *un club de drague et de beuverie* ».

Je suis entré au comité de la Corpo en 1949 et j'y ai appartenu quatre *ans, tout* en *travaillant* pour vivre et nourrir les miens, et tout en poursuivant *mes études. J'y ai animé* la commission syndicale. Je me suis *occupé de cours polycopiés, du logement* des étudiants, de restaurants universitaires, de bourses *et* d'aide sociale, d'organisation des études, sans parler des *sujets* nationaux *et* internationaux traités dans les conseils et congrès de l'UNEF, dont la Corpo était membre.

Certes, je n'oserais assurer que tous mes camarades de la Corpo vécussent alors comme des moines. Il y avait à la Corpo un ping-pong, un bar et un piano, et le groupe catholique (centre Saint-Yves), d'orientation progressiste et qui ne possédait pas de tels accessoires, en tirait argument pour nous faire une réputation affreuse. *Elle* nous flattait et nous poursuit encore.

En réalité, j'ai vu à la Corpo, comme dans les autres associations membres de *l'UNEF* d'alors, beaucoup de temps sacrifié au service des étudiants – *en* liaison avec les dévoués fonctionnaires du CROUS *comme MM. Persson, Sananès et* Pollak, pour ne parler que des disparus – *et je me sens le devoir d'en* porter témoignage avant que la légende recouvre *définitivement les* faits.

J.-P. D.

MISÈRE

Les moyens de la BN

A propos de l'article résumant le rapport Beck, publié dans *le Monde* daté 6-7 décembre, je souhaite apporter les précisions suivantes :

M. Beck propose de détacher le centre de prêt de la Bibliothèque nationale, c'est vrai. Mais il est faux d'ajouter « *comme en Angleterre* ». En effet, l'équivalent du centre de prêt, le British Library Document Supply Center est un département de la British Library, bien que situé en plein Yorkshire, à trois heures de train de Londres.

A titre de comparaison, cet organisme *effectue trois millions de prêts* par an avec sept cents personnes. Avec *vingt-cinq personnes, le centre* de prêt effectue 30 000 prêts, ce qui *montre bien que la francophonie* est moins bien défendue que l'anglophonie.

L'insuffisance reconnue par M. Beck est une insuffisance de moyens, pas de rentabilité. Avec six personnes en *moins, le* centre de prêt traite deux fois plus de demandes *qu'il* y a cinq ans. Comment être « au point » avec seulement vingt-cinq personnes, réparties en 3 locaux différents, et alors que *les locaux en partie livrés en 1975* ne sont pas encore terminés, et que les *magazins ne sont pas chauffés* !

Le rapport Beck émet des critiques vigoureuses et souvent justifiées contre la Bibliothèque nationale (...), mais comme de nombreux articles de presse, il se trompe de cible et ne pousse pas assez la comparaison. Accuser les conservateurs, *parler de corporatisme et de sclérose* est facile, mais il faut dire que les *moyens en personnel et en crédits* des bibliothèques étrangères auxquelles on compare la *BN sont trois* à quatre fois supérieurs aux siens (trois fois pour la British Library). La bibliothèque municipale de Milwaukee a le même budget que la BN ! (...)

Tant que les *gouvernements et* les utilisateurs, c'est-à-dire les professeurs, chercheurs, étudiants, n'auront pas compris le rôle primordial de la documentation dans la recherche, donc des bibliothèques, et qu'ils ne les soutiendront pas, comme les universités américaines soutiennent les leurs, la France restera un pays sous-développé dans ce domaine.

MARC CHAUVEINC
(Conservateur en chef, centre de prêt de la Bibliothèque nationale)

Bonheurs

Ne supposez pas le pire

par ALBERT MEMMI

SI vous avez chaud, ne dites pas aussitôt que vous avez de la fièvre, ouvrez la fenêtre ou diminuez le chauffage.

Si vous avez vraiment de la fièvre, *ne diagnostiquez pas aussitôt* une tuberculose ; ce n'est probablement *qu'une petite grippe*, un simple rhume qui disparaîtra de *lui-même au bout de quelques* jours, le plus souvent sans aide médicamenteuse. Il existe *dans le* milieu médical une boutade au sujet de la grippe : « *On en guérit* en huit jours avec un traitement, en une semaine sans traitement. »

Bien entendu, faites appel à votre médecin si vous en avez vraiment besoin ou envie, mais rappelez-vous que le corps humain, comme tout ce qui vit, se défend de lui-même : pourquoi d'abord ne pas lui faire confiance ? La médecine est une aide complémentaire, pour hâter la guérison, pour pallier la douleur, pour prévenir des complications, mais elle suppose elle-*même cette donnée naturelle* : sauf en quelques rares occasions, *la guérison est dans l'ordre des* choses, non l'aggravation et la mort.

A priori, ne supposons pas la catastrophe, pour notre santé comme pour le reste ; c'est notre imagination qui nous y pousse, notre inquiétude. Lorsque je rentre de voyage, je suis régulièrement saisi par la crainte qu'il ne soit arrivé quelque malheur aux miens. Cela me prend en général dans la dernière demi-heure, dans l'avion ou le train du retour. C'est *raisonnablement absurde* ; s'il s'était passé quelque chose *d'important, j'en aurais été averti* bien avant.

L'imagination est capable du pire, mais aussi du meilleur : éduquons-la à l'optimisme.

En tout cas, n'en rajoutons pas ; ne gonflons pas de notre *anxiété des désagréments passagers*, des difficultés le plus souvent *sans conséquence*.

L'ironie serait là encore une bonne prévention ; dans *le Malade imaginaire*, Molière, qui était réellement malade, se moquait des médecins mais surtout de lui-même.

Mauvais exemple, direz-vous : cela ne l'a pas empêché de mourir. Oui, mais en attendant, cela l'a aidé à vivre.

Si le pire arrive ? Eh bien ! nous aurons au moins fait l'économie de nos alarmes.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont *invités* à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

Etranger

AFGHANISTAN : accusé d'« activités subversives » et d'« espionnage »

Alain Guillo a été condamné à dix ans de prison par un tribunal spécial révolutionnaire

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

L'ambassade de France à Kaboul a entrepris des démarches visant à obtenir l'expulsion d'Afghanistan d'Alain Guillo, le journaliste français condamné lundi 4 janvier à dix ans de détention par un tribunal spécial révolutionnaire pour *« activités subversives et espionnage pour le compte de puissances occidentales »*.

Le dialogue avec les autorités afghanes n'est pas interrompu, souligne-t-on de source diplomatique, et la décision du tribunal de prononcer une sentence de dix ans, plus clémente que la peine de dix-huit ans à laquelle avait été condamné Jacques Abouchar en 1984, peut être interprétée comme un signe encourageant pour de futurs développements. La condamnation n'est pas susceptible d'appel, mais Alain Guillo peut formuler un recours en grâce auprès du président afghan, M. Najibullah, ce à quoi, semble-t-il, les représentants français à Kaboul se sont immédiatement employés.

Le chargé d'affaires à Kaboul, M. Christian Lambert, qui n'avait été autorisé à rencontrer l'accusé qu'une seule fois, le 22 décembre, a été informé lundi vers midi (heure locale) par les autorités afghanes que le procès s'ouvrirait à 14 heures, et que l'ambassade serait autorisée a y envoyer un observateur. Un conseiller, M. Raymond Petit, s'est rendu en compagnie d'un interprète au service du protocole, d'où un « guide » les a conduits au tribunal révolutionnaire. Mais ce n'est qu'à 18 h 40 qu'ils ont été introduits dans la salle d'audience, de même que sept ou huit journalistes soviétiques et de pays socialistes, pour l'énoncé du verdict. A l'issue du procès, M. Petit a pu s'entretenir quelques instants avec Alain Guillo, qui lui a paru *« en bonne forme et vigoureux »*.

Une place forte

Le journaliste, d'après les diplomates, a eu l'occasion de s'exprimer longuement au cours du procès. La *télévision soviétique a d'ailleurs dif*fusé un reportage sur le procès dans son principal journal du soir, où l'on a vu Alain Guillo, très calme, en pull-over clair, prenant la parole dans le box des accusés, sans que l'on puisse entendre ce qu'il disait. Le correspondant soviétique a également pris soin d'interroger *« un éminent juriste afghan »*, qui a assuré que le procès s'était déroulé *« conformément au droit international »*.

Un avocat et un interprète afghans avaient été commis d'office pour assister l'accusé. L'arsenal d'*« espion »* d'Alain Guillo a également été présenté à la télévision : selon l'accusation, on avait saisi sur *lui lors de son arrestation le 12 sep*tembre, près de la frontière soviétique dans le nord de l'Afghanistan, vingt-six cartes topographiques, un carnet de notes avec des informa*tions détaillées d'ordre militaire*, des photographies et des vidéo-cassettes, dont le contenu était d'*« intérêt militaire »*. Le guide et l'interprète d'Alain Guillo, qui ont déposé contre lui, ont tous deux été condamnés à seize ans de détention pour trahison.

Pendant que le tribunal spécial révolutionnaire se réunissait, Kaboul prenait les allures d'une place-forte avec déploiement de chars et d'hélicoptères pour accueillir à 15 heures le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, dont la visite a été entourée d'une grande discrétion dans la presse soviétique. Son arrivée a été précédée d'une demi-heure par une forte explosion qui a provoqué une colonne de fumée au-dessus de Kaboul, selon un diplomate occidental.

S. K.

Le Quai d'Orsay exprime « surprise » et « réprobation »

Le Quai d'Orsay a manifesté sa *« surprise »* et sa *« réprobation »*, lundi soir 4 janvier, après l'annonce par Moscou et Kaboul de la condamnation à dix ans de prison du photographe Alain Guillo par un tribunal révolutionnaire spécial afghan. Dans un communiqué, le ministère des affaires étrangères déclare que *« les autorités françaises ne peuvent que marquer leur surprise et leur réprobation devant les conditions dans lesquelles M. Guillo a été accusé d'espionnage et condamné, sans que l'avocat qui devait le défendre ait été autorisé à se rendre à Kaboul. Elles demandent aux autorités soviétiques d'user de leur influence pour que ce journaliste soit libéré dans les meilleurs délais »*. L'ambassadeur d'URSS devait être reçu mardi matin au Quai d'Orsay par M. Raimond, qui devait lui faire part de ce communiqué.

M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, a déclaré pour sa part que *« l'épreuve morale subie jusqu'à ce jour par un journaliste qui n'a fait que son métier est inadmissible, sa prolongation ne pourrait être acceptée longtemps »*. M. Malhuret, qui *« espère vivement que, comme dans le cas du docteur Philippe Augoyard, le verdict rendu soit suivi d'une expulsion rapide de notre compatriote et de son retour en France »*, a ajouté que *« le contraire porterait une pièce supplémentaire au dossier qui tend à montrer jour après jour les limites de la « glasnost ». Depuis le précédent de l'affaire Abouchar, la politique d'intimidation engagée par le gouvernement afghan contre les journalistes se poursuit »*.

Interrogé sur TF1, M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle, a souhaité que M. Guillo *« bénéficie des mêmes dispositions favorables que Jacques Abouchard (...). Les journalistes doivent avoir la liberté de faire leur travail. Ils prennent des risques, c'est évident, sur un champ de bataille, mais ils doivent avoir la liberté de faire leur travail »*.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a qualifié sur la Cinq la condamnation de M. Guillo de *« tout à fait scandaleuse »* et a estimé que c'était à l'URSS *« de témoigner qu'elle peut bouger dans cette affaire »*.

Procès « simulacre »

L'avocat du photographe français, Mᵉ Yves Jouffa, a déclaré qu'*« on a voulu faire un exemple »* et déploré que les autorités afghanes se soient *« arrangées pour que je ne puisse pas y aller »*. La compagne de M. Guillo, Mme Jeanne Lesieur, a indiqué que, selon les informations dont elle disposait, celui-ci *« avait commencé le 18 décembre dernier une grève de la faim »*. Elle a qualifié le procès de *« simulacre »*.

Agé de quarante-cinq ans, reporter-photographe et cameraman depuis vingt ans, M. Guillo travaillait principalement pour l'agence Sygma et s'était déjà rendu à plusieurs reprises en Afghanistan pour de longs séjours. Il est le quatrième Français a avoir été condamné par les tribunaux de Kaboul depuis le début du conflit. En 1984, M. Jacques Abouchar, qui effectuait un reportage pour Antenne 2, avait été condamné à dix-huit ans de prison pour *« entrée illégale en Afghanistan avec un groupe armé »*; il avait été gracié au bout de quelques jours. L'année précédente, le docteur Philippe Augoyard avait été condamné à huit ans de détention pour avoir *« collaboré avec des éléments contre-révolutionnaires »* et après avoir été contraint de faire des *« aveux »* au cours d'un procès télévisé ; six jours plus tard, il était libéré. En 1981, le photographe Jean-Claude Sylve, condamné à cinq ans de prison, avait été libéré après neuf mois de détention. Un journaliste italien, M. Fausto Biloslavo, est actuellement détenu dans une prison afghane.

M. Guillo avait été capturé par les forces de Kaboul après avoir été « donné » par un commandant local de la résistance, Rasool Palawan, passé du côté gouvernemental. Le sort des Occidentaux qui opèrent en Afghanistan, que ce soient des journalistes, des médecins ou des membres d'organisations humanitaires, apparaît actuellement de plus en plus périlleux. En 1987, plusieurs journalistes ont été tués, des médecins détenus ou dépouillés du chargement qu'ils transportaient. Fin 1986, Thierry Niquet, qui travaillait pour une organisation humanitaire française, avait disparu au nord de l'Afghanistan. Des informations récentes ont révélé qu'il avait été tué par un chef local du mouvement extrémiste musulman Hezbi Islami. C'est également ce parti qui a été accusé par l'épouse d'un cameraman travaillant pour la BBC, Andy Skrzypkowiak, d'avoir tué son mari. Recherchés par les services spéciaux soviéto-afghans, qui offrent des primes importantes pour leur capture, les Occidentaux qui opèrent dans le pays risquent en même temps d'être victimes du fanatisme religieux ou de l'appât du gain de certains groupes afghans.

INDE : la succession de Ramachandran au Tamil-Nadu

La veuve et l'orpheline

NEW-DELHI
de notre correspondant

Les spectateurs (ils sont près de 55 millions au Tamil-Nadu), ne perçoivent pas toujours les coups de théâtre successifs de la pièce qui se joue devant eux. Tout avait commencé comme une tragédie grecque. Lorsque M. M.G. Ramachandran, dit « MGR », cette légende vivante au charisme si dévastateur (une douzaine de suicides après sa mort), disparaît, le 24 décembre (*le Monde* daté 27-28 décembre), sa veuve, Mme Janaki, bien *« naturellement »*, se présente, pour récupérer *« l'héritage »* : un titre — ministre en chef du Tamil-Nadu — et un pouvoir politique considérable.

Mais, derrière la veuve, apparaît très vite « l'orpheline », Mlle Jayalalitha, secrétaire à la propagande du puissant parti au pouvoir, l'AIADMK (All India Anna Dravida Munnetra Kazhagam) qui fut longtemps, à l'écran, la jeune héroïne de nombreux films aux côtés de « MGR », alors acteur de renom, avant d'être peu à peu formée à la politique par le « maître ».

Mlle Jayalalitha a beaucoup appris dans les rôles de doublure. Elle a patiemment pris le contrôle du parti, en même temps peut-être qu'elle s'est imprégnée de l'esprit de son mentor.

Mme Janaki n'a jamais tenu la tête d'affiche : actrice dans les années 50, elle renonça à sa carrière pour épouser l'homme qu'elle avait aimé au cinéma.

Trahisons, coups bas et argent

Commence alors un procédé cinématographique bien connu : en premier plan, les acteurs pleurent le grand disparu. En même temps, dans la coulisse, une autre pellicule s'imprime, celle d'un film de série « B », à grand renfort de trahisons, de coups bas, de faux enlèvements et surtout d'argent : chaque clan (celui de Mme Janaki, celui de Mlle Jayalalitha) est lancé dans une course de vitesse pour rallier sous sa bannière le plus grand nombre de parlementaires et de cadres de l'AIADMK. Lutte sévère car, bien sûr, la veuve éplorée est chaperonnée par un grand carnassier : M. R.M. Veerappan, l'homme fort du groupe parlementaire de l'AIADMK.

Mlle Jayalalitha, de son côté, est fort épaulée par M. Nedunchezhiyan, qui devient ministre en chef par intérim. Pendant huit jours, chaque camp va s'arracher les lambeaux de la dépouille spirituelle de « MGR ». Et puis le verdict tombe : la faction Janaki — Veerappan affirme disposer du soutien de 97 (sur 131) parlementaires de l'AIADMK contre 70 pour Jayalalitha. L'arithmétique étant quelque peu malmenée, on refait les comptes, et Mlle Jayalalitha n'a plus que 34 parlementaires. Le gouverneur du Tamil-Nadu décide alors, de façon précipitée, de désigner le vainqueur. Mme Janaki est pressentie pour former le nouveau gouvernement. Le 7 janvier, *elle prêtera serment*. Entre-temps, Mlle Jayalalitha s'est autoproclamée secrétaire générale de l'AIADMK.

Rien n'est vraiment réglé : le gouverneur, qui a quelques scrupules, a fixé une condition. Dans un délai de trois semaines, Mme Janaki doit faire la preuve, par un vote, qu'elle dispose de la majorité au sein de l'Assemblée locale, qui compte 222 sièges. Il lui faut donc débaucher quinze parlementaires. Tous les moyens, on s'en doute, seront employés. Pour le moment, le Congrès I (Indira) se cantonne dans un rôle d'observateur, sachant qu'avec soixante-quatre parlementaires il peut, le moment venu, faire pencher la balance.

Le nouvel épisode qui s'ouvre sera délicat à interpréter. Forte du soutien d'une fraction probablement majoritaire de cadres du parti, Mlle Jayalalitha n'a pas l'intention de lâcher prise, au risque de jouer la politique du pire. Si l'AIADMK ne parvient pas à s'entendre, une menace se profile : l'instauration de l'administration directe par New-Delhi.

LAURENT ZECCHINI

A TRAVERS LE MONDE

Chine

Vingt-trois exécutions à la suite de procès populaires

Dix-sept personnes accusées de meurtre, vols et viols ont été exécutées le 25 décembre, immédiatement après avoir été condamnées à mort lors d'un procès populaire public, a annoncé lundi 4 janvier la radio de Shenyang, en Mandchourie. Au cours d'autres procès publics au Hubei, au centre du pays, six autres *« criminels »* ont été exécutés d'une balle dans la tête ; selon un journal local, *« ces procès publics attaquent tous les crimes, font de la propagande pour le système légal et éduquent les masses »*.

D'autre part, à Pékin, l'ambassade du Mexique est intervenue auprès des autorités chinoises pour exiger une enquête et obtenir le châtiment de ceux qui ont grièvement blessé un étudiant mexicain dans la nuit du 30 au 31 décembre (*le Monde* du 5 janvier). Ce dernier, M. Francisco Reyes, a eu la colonne vertébrale brisée.

Il a raconté comment il avait été pris à partie au cours d'une soirée dans un hôtel par un jeune Chinois *« maîtrisant parfaitement les techniques de combat »*, qui l'a traité d'*« espion »* et l'a accusé *« d'aller avec des femmes chinoises »*. Le personnel de l'hôtel l'a empêché de s'enfuir, et il a été jeté du haut du toit par plusieurs personnes. Conduit au commissariat de police, il a été *« traité comme un ivrogne et un criminel »*, avant d'être conduit dans un hôpital, où, dit-il, *« ils m'ont traité comme un pestiféré »*. M. Reyes se trouvait à Pékin pour organiser une exposition de peintres chinois au Mexique. La police de Pékin a démenti ces mauvais traitements, affirmant que M. Reyes était tombé du toit après avoir bu. — *(UPI, AP, AFP, Reuter.)*

Suède

Reprise des négociations avec l'URSS sur la Baltique

La Suède et l'URSS ont entamé, le mardi 5 janvier, à Moscou de nouveaux pourparlers sur la délimitation des eaux territoriales et des zones économiques en mer Baltique. Ces discussions ont lieu à la demande des autorités soviétiques.

La zone maritime, dite « zone blanche », située entre l'île suédoise de Gotland et les côtes baltes soviétiques fait l'objet de contestations de la part des deux pays depuis dix-huit ans. Elle couvre une superficie de quelque 13 500 kilomètres carrés.

Les précédentes rencontres n'ont donné aucun résultat. La Suède entend faire reconnaître que ses eaux territoriales s'étendent depuis la côte orientale de l'île de Gotland tandis que pour les Soviétiques, seul le littoral continental suédois doit être pris en compte.

Selon le quotidien conservateur de Stockholm, *Svenska Dagbladet*, le gouvernement scandinave serait prêt à faire une concession en échange de la reconnaissance par l'URSS de la souveraineté suédoise sur la zone.

Le différend sur la « zone blanche » devrait être au centre des entretiens prévus la semaine prochaine à Stockholm entre les responsables politiques suédois et le premier ministre soviétique, M. Nikolai Ryjkov. — *(AFP.)*

Yougoslavie

Nombre record de grèves en 1987

La Yougoslavie a connue en 1987 le plus grand nombre de grèves de son histoire : 1 570, selon des statistiques syndicales, soit près de deux fois plus qu'en 1986. Elles ont touché 350 000 travailleurs.

La grève, qui a désormais pris *place dans le vocabulaire politique* aux dépens du pudique euphémisme d'« arrêt de travail », est définitivement entrée dans les mœurs sociales yougoslaves.

Lassés par de multiples plans d'austérité qui n'ont pas réussi à juguler une inflation de l'ordre de 200 %, les Yougoslaves avaient répondu en mars dernier aux décrets gouvernementaux proclamant le blocage des salaires par une vague de grèves qui devait annoncer une année chaude sur le plan social.

C'est la Croatie (ouest du pays), l'une des républiques les plus industrialisées du pays, qui a connu le plus grand nombre de débrayages (411), touchant 69 580 salariés, suivie par la Serbie (351 grèves), la Bosnie-Herzégovine (227 grèves) et la Slovénie (222 grèves). — *(AFP.)*

Europe

URSS : le théâtre et les « pages blanches » de l'histoire

Quand Trotski met Staline en accusation

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

« Plus loin, plus loin, plus loin... » (Dalché, dalché, dalché.) C'est le titre et le mot de la fin de la nouvelle pièce du dramaturge soviétique Mikhaïl Chatrov, dont les œuvres historiques sont très en vogue à Moscou. Celle-ci, dans le droit fil des « pages blanches » de l'histoire qu'il faut désormais remplir, met en scène à la fois Lénine, Staline, Trotski, Kerenski, Boukharine, Kamenev, Ordjonikidze, Dzerjinski et d'autres... Publiée dans le numéro de janvier de la revue *Znamia*, elle a pour sous-titre « Version d'auteur des événements qui se sont produits le 24 octobre 1917 et beaucoup plus tard ».

Lorsque le rideau se lève, les *personnages se présentent :*

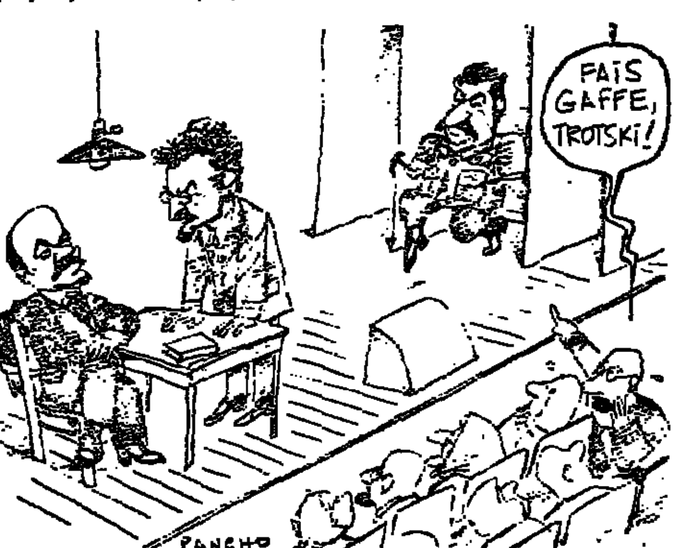
Trotski, Lev Davidovitch Bronstein. Pseudonyme du parti : Trotski. Fils, sans doute, du seul grand propriétaire foncier juif de Russie (...), j'ai adhéré au mouvement révolutionnaire en 1896, à *dix-sept ans. J'ai* participé au deuxième congrès du parti. J'ai *rejoint les mencheviks, ce qui m'a* valu quinze ans de polémique avec Lénine. En 1905, j'étais l'un des dirigeants de la première révolution russe. (...) Arrêté, jugé, condamné à l'exil à perpétuité en Sibérie, je me suis évadé et j'ai *émigré*. En 1917, *après février, je* suis rentré. J'ai pensé que je pourrais apprendre quelque chose de la révolution, mais il s'est trouvé qu'on manquait de professeurs, et ce fut finalement à moi d'enseigner la révolution. En août, *j'ai rejoint* le parti bolchevik. Au sixième congrès, j'ai été élu membre *du comité central.* (...) Après octobre, commissaire du peuple aux affaires étrangères (...), de profondes divergences m'ont opposé à Lénine sur des questions essentielles, théoriques et politiques, qu'il a baptisées mon *« non-bolchevisme »*. Des *divergences* plus profondes avec Staline et le parti devaient aboutir *à mon* expulsion du pays : ça aussi c'est vrai. Mon activité à l'étranger en vue de la création de la Quatrième Internationale contre la Troisième, ce n'est pas de l'invention. Tout cela a existé. Je suis un soldat de *la révolution mondiale et je me* présente sans défaillir devant le *tribunal des descendants.*

Seulement, ce qui n'a pas existé et ne le pourra jamais, ce que je rejette avec mépris, ce sont les services secrets. Je n'ai eu aucun contact avec les services secrets sauf, pardon, un seul et *unique... (un silence)*. Le 20 août 1940, chez moi, dans mon bureau, j'ai été mortellement blessé d'un coup de piolet par un dénommé Jackson sous l'identité duquel agissait l'Espagnol Ramon Mercader. Le diabolique *sentiment de vengeance triomphait.*

Staline : Le châtiment n'est pas une vengeance, le châtiment est toujours juste. Nous, les bolcheviks, nous nous sommes tou*jours placés dans cette catégorie* morale. En ce qui concerne notre camarade espagnol Ramon Mercader, son rôle était simple et clair : il a exécuté la sentence du tribunal prolétarien.

Trotski : Vous m'avez tué sans même vous soucier des apparences d'un jugement, Staline !

***Staline** : On ne va pas* s'embarrasser de considérations *formalistes, d'arguments de la* morale bourgeoise, lorsque l'on a *affaire* à une bande d'espions et d'assassins sans idéal qui ont depuis longtemps cessé d'être un courant politique dans la classe ouvrière. *(Se tournant vers la salle) :* Je ne me présente pas. Personne, ici, n'a oublié les étapes de ma carrière. L'étape principale, c'est que j'ai gagné la *guerre, une guerre comme* l'histoire de l'humanité n'en avait jamais connue. J'ai sauvegardé l'héritage léniniste, j'ai construit le socialisme. Je vous demande de partir de ce postulat.



« Cette idolâtrie que vous avez orchestrée »

Beaucoup plus avant dans la pièce, Staline et Lénine engagent un grand débat sur la démocratie et l'unité au sein du parti. Lénine se montre très critique à l'égard de Staline.

Staline ; *Mais vous minimisez* mon rôle dans la lutte des année 20 ?

Lénine : Non. Lorsque vous avez mené une lutte énergique pour l'héritage d'octobre, nous étions avec vous. Mais lorsque l'absence flagrante de principe s'est cachée sous un amalgame de *marxisme, ce ne sont pas seulement* les vivants qui ont eu honte. *Par exemple, cette idolâtrie que vous avez orchestrée...*

Staline : Je vois à quoi vous faites allusion. J'ai supporté tout ce battage, tous ces alléluias, car *je savais quelle joie naïve* cela apportait à notre peuple. Mais vous-même, vous n'avez pas à vous plaindre, votre nom a toujours été aimé et honoré, vos portraits sont restés accrochés, on vous a adoré...

***Lénine** : Il n'est pas de meil*leur moyen pour tuer un homme politique que d'en faire une icône. Et, à propos d'amour, le conservateur du Kremlin, Vedenine, a *découvert, en faisant* l'inventaire, des tas de livres cachés sous des *chiffons poussiéreux sous l'escalier*. C'étaient les livres de ma bibliothèque. Sur votre ordre on a transformé mon appartement en bureaux et on s'est débarrassé *des livres sous l'escalier.*

Staline : Vous vouliez en faire quoi, un musée ?

Lénine : En faire don à une bibliothèque eût été plus juste que *sous l'escalier...*

A la fin de la pièce tous les personnages sortent un à un pour laisser Lénine seul. Mais Staline ne sort pas. Lénine attend. La *pause se prolonge. Staline ne sort* pas, Lénine attend. Et lorsque la situation devient tout à fait insupportable, Staline ne tient plus et rompt le silence.

***Staline** : Je voudrais vous par*ler, m'expliquer.

Lénine *(durement)* : Nous n'avons rien à nous dire *(se tournant vers la salle)*. Il faut aller plus *loin, plus loin, plus loin.*

Ils se tiennent ainsi éloignés l'un de l'autre. On voudrait beaucoup que Staline sorte... mais il reste sur scène....

SYLVIE KAUFFMANN.

BELGIQUE : la crise politique

M. Willy Claes, socialiste flamand, est chargé de « négocier » la formation d'une coalition de gouvernement

BRUXELLES
de notre correspondant

M. Guy Spitaels, le président du Parti socialiste belge, chargé par le roi Baudouin d'une mission d'information en vue de former un nouveau gouvernement, a présenté, lundi 4 janvier, ses conclusions au souverain. Celui-ci a alors nommé un « négociateur », le socialiste flamand Willy Claes, pour tenter de dénouer l'écheveau politique complexe créé par le résultat serré des élections du 13 décembre. Pour sa part, M. Spitaels, dont le parti avait été le principal vainqueur du scrutin, préconise une alliance entre les socialistes et les sociaux-chrétiens. « *Cette solution*, a-t-il déclaré, *tient compte du sens du scrutin et serait à même d'assurer la majorité dans les deux régions du pays.* » En effet, si les socialistes sont majoritaires en Wallonie, les sociaux-chrétiens restent, malgré leur défaite aux dernières élections, le parti le plus puissant en Flandre. Même s'il ne l'a pas dit ouvertement, M. Spitaels semble estimer que le poste de premier ministre pourrait de nouveau revenir aux sociaux-chrétiens flamands (CVP), le parti de M. Wilfried Martens, premier ministre démissionnaire.

En fait, beaucoup dépend encore de l'attitude que vont adopter les responsables du CVP. Traumatisé par sa défaite du 13 décembre, ce parti paraît profondément divisé. Si certains préconisent une alliance avec les socialistes, d'autres pencheraient soit pour une reconduction de la coalition actuelle de centre droit avec les libéraux – qui ne disposerait alors que d'une très courte majorité, – soit une « tripartite » entre socialistes, sociaux-chrétiens et libéraux. Cette dernière solution semble, de l'avis unanime, difficilement viable, car elle pourrait déboucher... sur de nouvelles élections.

Certains responsables du CVP considèrent aussi qu'une cure d'opposition ne serait pas forcément une mauvaise chose pour leur parti, qui a été au pouvoir en Belgique pratiquement sans interruption depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Si la mission d'information de M. Spitaels a permis d'éclaircir très légèrement la situation, celle-ci, on le voit, demeure complexe. D'où la décision du roi de désigner un « négociateur », prélude à la nomination d'un « formateur », lui-même premier ministre potentiel. Ce négociateur, M. Willy Claes, âgé de quarante-neuf ans, apparaît comme un des responsables les plus modérés du Parti socialiste flamand. Ancien ministre de l'éducation nationale et des affaires économiques, il s'est déjà acquitté plusieurs fois dans le passé de cette tâche.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Le « lundi perdu » des fonctionnaires...

BRUXELLES
de notre correspondant

Peu traumatisés, c'est le moins que l'on puisse dire, par la crise politique que traverse leur pays, les fonctionnaires belges ont fêté, le 4 janvier, leur *« lundi perdu »* avec autant de ferveur et de passion que d'habitude. La tradition remonte, paraît-il, au *Moyen Age, époque où les artisans* avaient le droit de travailler *« pour eux »* le premier lundi de l'année. Officiellement pourtant, la journée n'est pas considérée comme fériée.

Vers 11 heures du matin, les « employés », comme on les appelle ici, arrivent au bureau *pour recevoir les vœux de leurs* supérieurs. On boit l'apéritif et, grand seigneur, le directeur général prononce la formule rituelle : *« ... Maintenant, allez boire un verre à notre santé ! »* Aussitôt dit, aussitôt fait. Des milliers de fonctionnaires s'égaient alors dans les rues de la capitale et, par grappes entières, se précipitent dans les *cafés et restaurants. En début* d'après-midi s'ouvre dans la *grande salle de la Madeleine* le bal annuel, sans doute un des moins chers du genre puisque le droit d'entrée, après être resté longtemps à 50 francs belges (environ 8 francs français) ne dépasse pas maintenant 80 francs belges.

L'après-midi se prolongera au *son du paso-doble et du tango* jusqu'à 22 heures, mais les fonctionnaires les plus zélés continueront jusque tard dans la nuit de célébrer dans une union rare entre francophones et néerlandophones leur dévouement au service public. *« C'est le seul jour de l'année où je baisse le levier de ma pompe à bière à 15 heures pour ne le relever qu'à 3 heures du matin »*, commente un patron de bistrot, qui avoue avoir tout juste le temps de changer les fûts.

Mais les plus anciens estiment que les temps ont bien changé et que les *« petits nouveaux »* se sont singulièrement assagis. *« Avant,* raconte l'un d'entre eux, *nous arrivions à 8 heures du matin au bureau et nous buvions... l'apéritif jusqu'à midi. Nous étions déjà complètement « satt ». Je ne vous dis pas dans quel état nous nous trouvions au petit matin... »* Même remarque de Guy Lion, ancien manager des tournées de Jacques Brel, et organisateur du bal : *« Il y a quelques années, j'étais obligé d'appeler plusieurs fois dans la journée des ambulanciers afin d'évacuer les personnes tombées en coma éthylique. »*

Autre souvenir : vers 17 heures, les cabines téléphoniques étaient prises d'assaut par les employés désirant prévenir leurs femmes qu'ils étaient... surchargés de travail et devaient rester plus longtemps au bureau.

« Avant, conclut tristement un *employé du ministère des* finances, *les tournées étaient si nombreuses qu'on ne parvenait même pas à finir nos verres. »* Raison de cette diminution de la consommation : *« Le ballon, monsieur, ce satané ballon dans lequel ils nous obligent à souffler ! »* Et puis, aussi, la crise *économique, évidemment.* Chassez la politique...

J.-A. F.

Nouvelle législation sur les soins psychiatriques

Un nouveau « statut sur les soins psychiatriques », prévoyant des garanties légales de recours en cas d'internement forcé, a été adopté par *le présidium du Soviet suprême* de l'URSS, a annoncé lundi 4 janvier l'agence soviétique Tass, sans préciser la date à laquelle cette décision a été prise. Cette annonce fait suite à une série d'articles parus ces derniers mois dans la presse soviétique pour dénoncer les abus dans les internements en psychiatrie, qui avaient valu à l'URSS d'être exclue du Congrès mondial des psychiatres, qu'elle cherche aujourd'hui à réintégrer.

Ce nouveau statut devrait mettre un terme à l'existence des « hôpitaux psychiatriques spéciaux », sous tutelle du ministère de l'intérieur, où étaient souvent emprisonnées des personnes condamnées pour des raisons politiques. L'agence soviétique ne fait pas explicitement état de ces « hôpitaux spéciaux », mais souligne que le nouveau statut prévoit *« le traitement obligatoire des malades mentaux ayant commis des actes criminels dans des hôpitaux psychiatriques dépendant des services de santé »*.

Tass indique aussi qu' *« une législation sera élaborée »* pour définir les conditions du premier examen psychiatrique et les hospitalisations d'urgence. L'agence ajoute que *« les malades, leur famille ou leur représentant légal pourront porter plainte contre la décision prise par un chef psychiatre ou une commission »*. – *(AFP)*.

TCHÉCOSLOVAQUIE

« Rude Pravo » refute toute comparaison entre les réformes de 1968 et la « perestroïka »

VIENNE
de notre correspondante

Dans un éditorial destiné à marquer le vingtième anniversaire de la session du comité central du Parti *communiste tchécoslovaque* du 5 janvier 1968, qui avait vu l'avènement d'Alexandre Dubcek et qui est considérée comme le point de départ du « printemps de Prague », l'organe du PCT, *Rude Pravo*, a qualifié, lundi 4 janvier, de *« mensonge outrageux, honteux et peu convaincant »* toute comparaison entre les objectifs des réformistes de 1968 et ceux de la « perestroïka ».

Rude Pravo rappelle la thèse officielle selon laquelle les réformes adoptées lors de la session de janvier avaient été utilisées par *« les forces de droite »*, afin de *« trahir les bases du socialisme dans le pays »*. Estimant que la Tchécoslovaquie se trouvait en été 1968 *« au bord de la contre-révolution »*, l'organe du PCT a de nouveau justifié l'intervention soviétique qui a mis fin au « printemps de Prague », et pour couper court à toute spéculation sur une éventuelle réhabilitation des dirigeants de cette époque, *Rude Pravo* ajoute que *« la tentative de tous ceux dont les plans politiques ont échoué en 1968 de profiter de la reconstruction en vue de préparer leur retour politique et d'obtenir leur réhabilitation n'est que l'expression d'une conception grossièrement déformée de la reconstruction et une tentative de poursuivre une politique qui a échoué il y a vingt ans »*.

Evoquant le *« programme de changement »* adopté par le dernier plénum du comité central en décembre 1987, *Rude Pravo* précise que *« l'essence des changements qui seront réalisés sous la direction du Parti communiste consiste dans une réforme économique, des changements fondamentaux dans le système de gestion, l'approfondissement de la démocratie socialiste, la transition d'une gestion dominée par des considérations d'ordre administratif vers une gestion dominée par des considérations d'ordre économique et l'élimination des vieilles pratiques et stéréotypes dans la pensée et l'action »*.

W. B.

Afrique

Le premier ministre britannique en visite au Kenya et au Nigéria

Les retrouvailles africaines de Mme Thatcher

Mme Thatcher est arrivée, le lundi 4 janvier, à Nairobi, première étape d'une tournée de cinq jours au Kenya et au Nigéria. Sa précédente visite en Afrique remonte à 1979, année de son accession au pouvoir : elle avait participé en Zambie au sommet du Commonwealth qui devait conduire, l'année suivante, à l'indépendance du Zimbabwe, ancienne Rhodésie.

Peut-être parce qu'elle a moins de raisons de se soucier des anciennes colonies qui utilisent sa langue, la Grande-Bretagne n'a pas une politique africaine comparable à celle de la France. Les sommets du Commonwealth réunissent des Etats de tous les continents ; des réunions du type du sommet franco-africain, qui a lieu tous les ans depuis 1973, n'ont pas d'équivalent britannique. De même n'existe-t-il pas à Londres de « cellules africaines » comparables à celles de l'Elysée et de Matignon, et les voyages officiels entre le conti*nent noir et les bords de la Tamise* n'ont-ils pas le caractère incessant des échanges de bons procédés entre francophones.

Le *Times* de Londres citait lundi *un porte-parole du président nigé*rian Babangida : *« Mme Thatcher a mis huit ans pour revenir en Afrique. Combien de voyages par an y effectuent le président et le premier ministre français ? »* Tout en étant prompts, comme les francophones, à dénoncer le néocolonialisme, les Africains anglophones sont parfois dépités de constater que l'intérêt de l'ancienne puissance tutélaire se porte davantage sur l'Asie, notamment l'Inde.

Il était prévisible que le tapis rouge soit d'abord déployé à Nairobi. Comme l'Inde, le Kenya reste cher au cœur des Britanniques. Le pays des safaris demeure une destination prisée par les altesses royales, et il est considéré comme un des rares partenaires encore présenta*bles sur le plan démocratique*. Pendant la première décennie des indépendances, l'Afrique anglophone passait pour plus respectueuse des valeurs et des traditions empruntées au colonisateur. Cela est moins vrai aujourd'hui. Une série de putschs a mis à bas les régimes civils et, globalement, sur le plan de la misère et des folies sanguinaires, l'Afrique francophone n'est pas pire que l'anglophone, l'histoire récente de l'Ouganda en témoigne.

Les sanctions contre Pretoria

Le Kenya lui-même perd peu à peu son ancien vernis démocratique. Le pouvoir support, de plus en plus mal les critiques des correspondants de presse britanniques au sujet des atteintes aux droits de l'homme. Le jour de l'arrivée de Mme Thatcher, le quotidien du parti unique publiait en première page une diatribe d'un ministre contre la BBC, accusée de chercher à créer une *« inimitié »* entre le Kenya et l'Ouganda.

La *tentative d'enlèvement* d'un opposant réfugié à Londres, l'ancien *ministre Umaru Dikko*, avait passablement envenimé les relations entre la Grande-Bretagne et le Nigéria en juillet 1984. Au 10 Downing Street, on souligne que cette affaire *« appartient au passé »*. Pas plus au Nigéria qu'au Kenya, la « dame de fer » ne veut embarrasser ses hôtes dans ce domaine. D'une façon générale, les autorités britanniques laissent à la presse la responsabilité des commentaires sur les atteintes au droit de l'homme. En mars 1987, à l'occasion d'une visite du président Arap Moi à Londres, la Foreign Office avait jugé *« plutôt bon »* le bilan du régime kényan, objet à *l'époque des critiques* d'Amnesty International.

En revanche, Mme Thatcher ne paraît pas disposée à faire de concessions aux bons usages diplomatiques sur la question des sanctions contre l'Afrique du Sud, réclamées par le Kenya et, sur un ton encore plus pressant, par le Nigéria. Elle avait clairement indiqué son opposition à de telles sanctions lors du dernier sommet du Commonwealth. Dans une interview donnée à la presse britannique à l'occasion de son voyage, elle a dénié à des hommes *« installés dans des hôtels de luxe »* le droit de *« décider combien de gens mourront de faim en Afrique du Sud »* en réclamant des mesures propres à paralyser l'économie de ce pays.

L'existence de l'Apartheid dans *un pays qui demeure la « bonne Afrique »* aux yeux de nombre de ses citoyens constitue un problème délicat pour la Grande-Bretagne. *Elle est encore plus concernée par ce* dossier que la France, et c'est une *des raisons pour lesquelles elle a* adopté un profil relativement bas *sur le continent noir.*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Amériques

ETATS-UNIS : le financement des candidatures

L'attribution des fonds publics marque le véritable début de la campagne électorale

WASHINGTON
de notre correspondant

Cette fois, c'est parti pour de bon : après une interminable « précampagne » qui a occupé presque *toute l'année 1987*, la vraie course à l'investiture pour l'élection présidentielle est lancée, avec, pour douze des treize candidats, quelques liasses de dollars en guise de *starting blocks*.

Lundi 4 janvier, en effet, l'argent public, qui doit aider les postulants à financer leur campagne, est arrivé, et tous les candidats, à l'exception du pasteur noir Jesse Jackson qui n'a pas encore accompli les formalités requises, ont commencé à recevoir des fonds fédéraux.

Depuis 1976 — en fait depuis les efforts de *« moralisation »* de l'après-Watergate, — le financement des campagnes électorales est assez strictement réglementé, mais, en échange, les candidats reçoivent une aide qui varie selon leur propre poids financier, ou, plus exactement, selon le nombre de *« petites »* contributions (moins de 250 dollars) *qu'ils ont déjà recueillies*, par leurs propres efforts, auprès du public.

L'idée est d'aider les candidats *sérieux, déjà connus dans* de nombreux Etats (il faut avoir réuni, dans au moins vingt Etats, au minimum 5 000 dollars par Etat à partir de petits dons émanant de personnes privées). Mais logiquement, ce sont à la fois les mieux placés et les plus *« riches » qui reçoivent le plus*.

Ainsi, le vice-président George Bush, chez les républicains, va-t-il recevoir 4,8 millions de dollars, tandis que l'ex-secrétaire d'Etat Alexander Haig n'a droit pour l'instant qu'à 100 000 dollars.

Chez les démocrates, c'est le gouverneur du Massachusetts, M. Michael Dukakis, qui l'emporte haut la main, grâce notamment aux contributions apportées par la communauté grecque américaine : il touchera, dans un *premier temps*, 2,5 millions de dollars.

Ballon d'oxygène

Pour certains, ces sommes seront les bienvenues pour arrondir un trésor de guerre toujours insuffisant, tant les campagnes sont devenues dispendieuses. Pour d'autres, endettés jusqu'au cou, ou confinés aux sous-sols des sondages, c'est, au mieux, un ballon d'oxygène, au pis, le moyen de limiter les dégâts et d'apurer quelques dettes avant de fermer boutique. Mais il y a aussi une troisième catégorie — représentée, à vrai dire, par un seul candidat, le *« télévangéliste »* républicain, M. Pat Robertson, qui s'est longtemps interrogé sur l'opportunité d'accepter les fonds fédéraux, avant de finir par se faire une douce violence et de recevoir 4,5 millions de dollars.

M. Robertson a, en effet, déjà collecté tant d'argent auprès de ses partisans qu'il aurait pu choisir de s'en satisfaire, et d'utiliser cet argent comme il le jugerait bon — notamment en « mettant le paquet » sur les Etats où se tiendront les premières primaires, à la mi-février.

En revanche un candidat qui reçoit de l'argent public doit se soumettre à des règles assez contraignantes : ne pas concentrer toutes ses dépenses sur un ou deux Etats, et surtout rendre compte, *publiquement*, de l'utilisation de tous les fonds, publics et privés, dont il dispose. Après avoir satisfait aux conditions initiales, il reçoit alors autant d'argent de la commission électorale que ce qu'il a collecté en contributions de 250 dollars ou moins.

Les dons privés peuvent dépasser cette somme, mais seulement jusqu'à un plafond de 1 000 dollars par citoyen américain, dûment identifié, pour les primaires, et autant pour l'élection proprement dite. Il y a parfois des tricheries (en 1980, tous les cuisiniers chinois et le personnel d'un *grand restaurant de* New-York étaient censés avoir versé des contributions à la campagne de Jimmy Carter), mais les contrôles sont en principe stricts, et les candidats doivent toujours être en mesure de rendre des comptes. Ce qui n'est pas seulement un problème d'honnêteté, mais d'organisation et de bonne gestion des *« petits chèques »*, qui doivent être soigneusement vérifiés, *éventuellement* photocopiés pour qu'un double puisse être transmis à la commission des élections.

Mais tout cela demande du temps. Pour certains, hautement organisés comme MM. Bush ou Dukakis, l'affaire est réglée comme du papier à musique. Mais d'autres, comme le pasteur Jackson — en retard dans ses formalités — ou *Gary Hart, le candidat qui n'en était* plus un mais l'est redevenu, s'en tirent moins facilement. Ainsi, M. Hart, qui serait en principe en position de demander 1 million de dollars, *(le Monde* des 27 et 28 décembre) n'a pu jusqu'à présent *recevoir que dix fois moins*. La commission des élections à d'autre part décidé que cet argent ne pourrait être utilisé pour payer les dettes accumulées par l'ex-sénateur du Colorado pendant sa campagne de 1984. Ce qui est une excellente nouvelle *pour un homme qui s'intéresse* beaucoup plus à son avenir qu'à son passé, mais a mis en rage des créanciers aux idées plus étroites.

JAN KRAUZE.

Proche-Orient

ISRAËL : l'agitation dans les territoires occupés

Jérusalem s'inquiète de la dégradation de ses relations avec Le Caire

Les pays arabes ont demandé lundi 4 janvier une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies à la suite de l'ordre de bannissement lancé par les autorités israéliennes à l'encontre de neuf Palestiniens des territoires occupés. D'autre part, la réunion du comité Al Qods (Jérusalem) de l'Organisation de la conférence islamique, qui devait s'ouvrir lundi soir à Ifrane, au Maroc, et être essentiellement consacrée à la situation dans les territoires occupés, a été reportée ; le roi Hassan II, qui en est le président, étant souffrant.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les autorités s'y attendaient : l'agitation a repris lundi 4 janvier en Cisjordanie, au lendemain de la mort d'une Palestinienne, dans le village de Ram, au nord de Jérusalem. Les jeunes de la localité ont affronté l'armée à coups de pierres, après avoir dressé des barrages de pneus enflammés sur les routes alentour. Ailleurs, dans les villes jumelles de Ramallah, et El-Bireh, comme dans la partie arabe de Jérusalem, de nombreux commerçants observaient une grève de protestation. Enfin, le couvre-feu a été maintenu dans plusieurs camps de réfugiés. Ces divers mouvements n'ont cependant pas pris d'ampleur, et l'armée a annoncé un allégement de ses effectifs dans les territoires occupés, cependant qu'une cinquantaine de jeunes Palestiniens étaient à nouveau libérés dans la journée de lundi.

Au-delà de cette agitation sporadique, le gouvernement paraissait préoccupé par la dégradation accélérée des relations israélo-égyptiennes. Pour nombre d'observateurs à Jérusalem, il ne fait pes de doute que les événements dans les territoires ont fourni des arguments inespérés aux opposants égyptiens au président Moubarak et à tous ceux qui, en Egypte, combattent l'accord de paix *israélo-égyptien*. L'éditorialiste du quotidien *Al Hamishmar* (gauche démocratique) rappelait le lien établi à Camp David et trop souvent oublié entre la question palestinienne et les relations israélo-égyptiennes : *« La partie des accords qui lie expressément la paix avec l'Egypte à la résolution de la question palestinienne n'était pas simplement formelle. Les récents incidents prouvent que les deux ne peuvent être dissociées. »*

A en croire un entretien accordé à la presse du *Golfe* par M. Osama Al Baz, conseiller du président Moubarak, l'Egypte, au cours de ces dernières semaines, aurait refusé de recevoir un émissaire israélien pour discuter de la situation dans les territoires. M. Al Baz a toutefois souligné que son pays n'entendait pas rompre ses relations avec Israël ni même réduire le niveau de sa représentation diplomatique. Et ce, a-t-il *dit, afin de maintenir une « liaison »* avec Israël ainsi qu'un *« moyen de pression pour dissuader ce pays de poursuivre la politique qu'il mène dans les territoires occupés »*.

M. Shamir et les expulsions

Il reste que les mesures de bannissement décidées par Israël à l'encontre de neuf Palestiniens et vivement critiquées en Egypte, n'ont pas amélioré le climat entre les deux pays. Alors que M. Moubarak avait demandé à Jérusalem de renoncer à ces sanctions, le premier ministre, M. Shamir, s'est efforcé, lundi, de les justifier. Les neuf personnes visées *« ont presque toutes déjà passé plusieurs années en prison et, une fois libérées, ont continué à inciter à des actions violentes »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Les expulsions sont la seule méthode efficace que nous puissions utiliser. »*

Les avocats des neuf prévenus ont annoncé, mardi, que tous allaient interjeté appel de la décision prise à leur encontre. Une commission militaire devrait ainsi se prononcer dans les jours à venir sur les arrêtés de bannissement. Si elle les confirme, les avocats ont indiqué qu'ils saisiraient alors la Cour suprême. Celle-ci ne se prononce pas sur le fond ; elle ne juge que la légalité de la procédure, mais prend en général plusieurs mois avant de rendre son jugement.

Le premier ministre a encore estimé que la récente vague de violences dans les territoires *« n'avait pas créé une situation nouvelle »*. Il a observé : *« Les Arabes* [de Cisjordanie et de Gaza] *ne veulent pas vivre sous l'administration israélienne, et de son côté, Israël ne peut pas vivre à l'intérieur des frontières de 1967 ; nous devons donc trouver une solution pour vivre ensemble. »* Pour M. Shamir, cette solution passe par la relance des négociations sur l'autonomie dans les territoires *occupés, et il a renouvelé son opposition* à tout projet de réunir une conférence internationale ; ce serait, a-t-il dit, *« un suicide pour Israël »*.

ALAIN FRACHON.

Un ministre britannique en visite à Gaza

« Les conditions d'existence ici sont un affront aux valeurs de la civilisation »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Ce n'est pas dans les habitudes du Foreign Office, où l'on pratique plus volontiers l'euphémisme, mais, cette fois, M. David Mellor, ministre adjoint *au Foreign Office, avait laissé à* Londres toute *réserve* diplomatique. En visite, lundi 4 janvier, à Gaza, il a confié à une escouade de journalistes britanniques l'accompagnant dans les camps de réfugiés qu'il avait été *« particulièrement ému »* par ce qu'il avait vu. *« Les conditions d'existence ici*, a-t-il notamment déclaré à la BBC, *sont un affront aux valeurs de la civilisation. Il est atterrant qu'à quelques kilomètres plus haut, sur la côte* (en Israël), *ce soit la prospérité alors que règne ici une misère qui vaut bien tout ce qu'on peut trouver dans le monde. »*

Sur le même ton, M. Mellor, qui doit en principe être reçu dans les jours à venir par les autorités israéliennes, a ajouté : *« Il faut faire quelque chose. Le gouvernement israélien ne peut échapper à ses responsabilités à l'égard de cette population. Compte tenu des conditions d'existence dans ces camps, il est honteux que l'argent* [des impôts] *puisse quitter ce territoire pour aller dans les caisses israéliennes alors que rien n'est investi ici. »* M. Mellor fait allusion au fait — souligné par le sociologue israélien Meron Benvenisti — qu'Israël retirerait plus en impôts des territoires qu'il n'y consacrerait d'investissements publics.

Dans le camp de réfugiés de Jabaliya, dans le nord de Gaza, le ministre britannique s'en est publiqement pris à un officier israélien qui voulait arrêter un *garçon de quatorze ans* soupçonné d'avoir lancé des pierres : *« Colonel, je n'ai pas vu que des pierres étaient lancées, vous devriez en tenir compte ; ce n'est pas bien, pas bien du tout. »*

Commentaire mardi du *Jerusalem Post : « Le prochain ministre israélien qui se rend en visite officielle à Londres devra d'abord faire une tournée en Irlande du Nord (...), et là, devant la télévision israélienne, rencontrer un père catholique dont le fils vient juste d'être arrêté, puis s'adresser alors à un officier des Forces spéciales britanniques et lui dire à son tour : « Ce n'est pas bien, » pas bien du tout. »*

Al. Fr.

Invité par la commission locale des droits de l'homme

M. Fabius se rend au Chili

M. Laurent Fabius, ancien premier ministre socialiste, se rendra au *Chili, du mercredi 6* au *samedi* 9 janvier, à l'invitation de la commission chilienne des droits de l'homme et des avocats des prisonniers politiques chiliens, pour un *« voyage de témoignage et d'information »*, selon sa propre définition.

M. Fabius, qui, dans le passé, avait manifesté son souci de la défense des droits de l'homme, en *particulier vis-à-vis de l'Afrique* du Sud, souhaite apporter un *« soutien moral fort »* aux défenseurs des droits de l'homme au Chili.

Le député socialiste de Seine-Maritime, qui rencontrera des personnalités ecclésiastiques et de l'opposition, envisage aussi d'apporter son aide, ainsi que celle du PS français, à la gauche chilienne, dans le *cadre de la préparation* du prochain plébiscite. Ayant déclaré sa volonté de lutter contre la *« banalisation »* de la *« dictature ordinaire »*, l'ancien premier ministre n'a pas demandé à rencontrer des personnalités du pouvoir.

Les hasards du calendrier préélectoral font que M. Pierre Juquin, candidat communiste rénovateur à *l'élection présidentielle française* de 1988, devait se trouver au Chili en même temps que M. Fabius — avec qui une rencontre était prévue — dans le cadre d'un voyage qui doit l'emmener par la suite au Nicaragua.

Mais les autorités de Santiago ont refusé un visa à M. Juquin ainsi qu'à Mme Kaissa Titous, jeune femme « beur » qui fait partie de son état-major de campagne et qui devait l'accompagner.

L'ambassade du Chili à Paris affirme ne pas connaître les raisons de ce refus.

Diplomatie

La fin de l'Assemblée générale de l'ONU

Le ton a changé, la crise financière persiste...

NEW-YORK
de notre correspondant

Après trois mois de réunions souvents longues et fastidieuses, la quarante-deuxième Assemblée générale a clos la première partie de ses assises lors des derniers jours de l'année, après avoir adopté près de deux cents résolutions. Ces résolutions reprennent, pour la plupart, des thèmes déjà débattus depuis plusieurs années, voire des décennies, n'introduisant que de rares nouveautés et confirmant que, malgré plusieurs récentes tentatives de redonner vie à une institution riche en idées mais pauvre en moyens d'action, les Nations unies demeurent un endroit où les gouvernements préfèrent s'écouter, à défaut de s'entendre. Présidés par M. Peter Florin (RDA) — qui s'exprimait en russe et donnait du *« camarade »* à tous les orateurs plus ou moins proches de la famille marxiste, — les travaux n'ont pas contredit ceux qui estiment impossible une réforme véritable du *« plus grand Parlement du monde »*.

La contribution américaine

L'année 1987 aura sans doute marqué un recul des espoirs en tous genres, à commencer par celui d'une meilleure entente Nord-Sud, consacrée pourtant dans un enthousiasme débordant par les deux Assmblées antérieures. L'Assemblée a adopté le budter biennal, malgré l'opposition d'Israël et l'abstention des Etats-Unis, de l'Australie et du Japon, renvoyant aux calendes grecques le principe du consensus, célébré pourtant il n'y a pas si longtemps encore comme une percée diplomatique sans équivalent. D'un montant de 1,77 milliard de dollars, le budget prévoit, pour les deux années à venir, une activité à *tel point* similaire à celle qui avait provoqué les critiques occidentales que seul l'œil très exercé d'un expert pourrait y déceler un quelconque signe de changement.

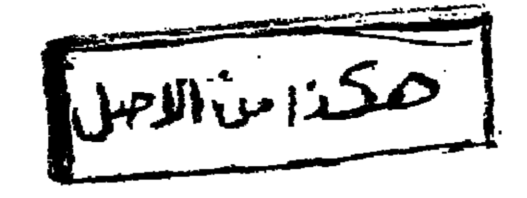
Certes, le tiers-monde, notamment l'Afrique noire, continue de croire que les positions dominantes du monde industrialisé doivent être sans cesse contenues par une approche politique de l'ensemble des actes qui constituent la vie quotidienne d'une organisation internationale. Néanmoins, *les Etats-Unis, dont* les menaces auraient pu être salutaires, ont manqué le virage nécessaire au moment où le tiers-monde esquissait le sien : ne sachant pas comment finir la guerre, le Congrès américain n'a pas compris qu'au changement de ton des ténors d'Afrique et d'Asie, il convenait de répondre en rétablissant la contribution budgétaire *dans son montant légal*. Pour la deuxième année consécutive, et malgré l'opposition du département d'Etat, le Congrès n'accorde à l'ONU qu'une partie des sommes dues, et Washington reste redevable d'environ 300 millions de dollars. *« Si la contribution américaine n'est pas réglée rapidement, les caisses de l'ONU seront vides à la fin du mois d'août 1988 »*, annonce le secrétaire général. Pourtant, dans un geste sans précédent, soucieuse de donner corps au soutien théorique accordé par M. Gorbatchev au *« Parlement des peuples »*, l'Union soviétique a réglé, rubis sur l'ongle, plus de 200 millions de dollars d'arriérés accumulés depuis 1945. Rien n'y fit.

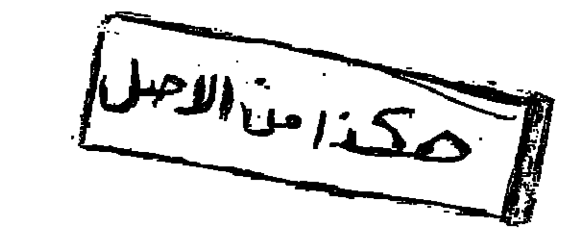
Si l'humeur du Congrès n'a pas évolué, l'Union soviétique a dû, pour sa part, avaler des couleuvre de *taille respectable*. Violemment critiqué et condamné pour sa présence militaire en Afghanistan et pour son appui au régime provietnamien au Cambodge, Moscou a même dû replier son grand « plan pour la paix et la sécurité internationale ». *Suprême désaveu : la résolution sur* la sécurité a été torpillée non pas tant par l'Occident que par le tiers-monde, dont soixante-trois représentants ont préféré l'abstention.

Si le tiers-monde continue, pour des *raisons numériques, de déterminer* l'atmosphère politique de l'Assemblée générale, le ton a changé. La modération verbale a été de rigueur : point d'attaques débridées contre *« l'impérialisme américano-sioniste »*, ou le *« néo-colonialisme »*. La lutte des classes semble, ici aussi, démodée. Pour prouver sa nouvelle indépendance idéologique, l'Assemblée générale désamorce l'un des rares barils de poudre que les « durs » avaient discrètement débarqués sur les rives de *l'East River : la proposition* d'une conférence mondiale sur le terrorisme a été progressivement hachée en menus morceaux. Proposé par la Syrie avec le soutien de la Libye et, dans une moindre mesure, de l'Iran, le projet avait pour but de faire *reconnaître par la communauté* internationale l'existence d'un *« terrorisme légitime »*, celui *« des peuples et minorités opprimés »*. Combattue par l'Occident, la résolution est morte grâce, également, aux efforts du camp soviétique pour ne pas être *entraîné sur un terrain* particulièrement glissant.

Un autre exemple de cette évolu*tion a été donné à l'occasion du vote* sur la présence française en Nouvelle-Calédonie. Un débat sur la décolonisation signifiait, habituellement, un échec garanti pour la puissance dominante. Or statuant au lendemain du référendum organisé *par le gouvernement français*, l'Assemblée, en refusant de condamner la consultation, a infligé un désaveu aux indépendantistes canaques et à leurs principaux soutiens, essentiellement l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

CHARLES LESCAUT.





Proche-Orient

Le conflit du Golfe

La tournée régionale du secrétaire américain à la défense

Le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, est arrivé lundi 4 janvier au Koweït, première étape d'une tournée de près d'une semaine *dans le Golfe*, au cours de laquelle il doit également se rendre en Arabie saoudite, à Bahreïn et à Oman. L'examen de *« toutes les formules susceptibles d'assurer la liberté de navigation »* sera au centre de ses entretiens, indique-t-on *de sources officielles* dans la région, où l'on souligne que les navires de commerce non escortés, traitant avec les pays arabes du Golfe, sont plus que jamais la cible des attaques iraniennes en dépit de la présence *massive de la flotte américaine.*

On s'est toutefois refusé, de mêmes sources, à préciser si l'éventualité d'un renforcement de la *flotte américaine ou de l'extension* de sa protection à des bâtiments non américains sera examinée lors des entretiens de M. Carlucci, notamment avec l'émir Jaber du Koweït et le roi Fahd d'Arabie saoudite. *« Toutes les options seront examinées »*, s'est borné à déclarer à ce sujet un haut responsable de la région, en s'abstenant de commenter la tendance qui commence à se dessiner dans le Golfe en faveur d'une force navale dépendant des Nations unies.

A New-York, le représentant britannique à l'ONU, Sir Crispin Tickell, qui assume en janvier la présidence du Conseil de sécurité, a entamé lundi une série de consultations bilatérales pour envisager *de nouvelles initiatives dans le* conflit Iran-Irak. A la veille de Noël, les membres du Conseil avaient réitéré leur appel à la paix à l'Iran et à l'Irak et manifesté leur détermination à recourir, si *nécessaire, « à de nouvelles mesures »* pour mettre un terme au conflit. C'était là une allusion indirecte à la mise en œuvre éventuelle d'un embargo sur les livraisons d'armes à l'Iran au cas où les dirigeants de Téhéran continueraient à maintenir leur intransigeance.

Un « réseau clandestin » démantelé à Bahreïn

*Par ailleurs, les services de sécu*rité bahreinis ont récemment démantelé un *« réseau clandestin »* – de trois personnes de nationalité bahreinie qui se préparait à commettre *« des actes de sabotage »* contre des installations économiques et des services publics, a annoncé lundi un porte-parole du ministère bahreini de l'intérieur. Les inculpés ont fait des aveux complets devant le juge d'instruction, et tous les documents relatifs à cette affaire ont été saisis, a-t-on *ajouté de même source.*

Aucune précision n'a été donnée sur la date et les circonstances de ces arrestations, ni sur l'identité des *personnes arrêtées.* L'un des trois accusés a avoué avoir reçu un entraînement *« dans un camp d'entraînement militaire à l'étranger »*, alors que les deux autres ont reconnu lui avoir apporté leur aide, a ajouté le porte-parole, qui a *précisé que* les trois accusés passeront bientôt en jugement. – *(AFP.)*

RFA : le procès d'Abbas Ali Hamadei

Les ravisseurs de M. Rudolf Cordes menacent Bonn de représailles

A la veille de l'ouverture, mardi 5 janvier, à Düsseldorf, du procès d'Abbas Ali Hamadei, accusé de complicité dans l'enlèvement de deux ressortissants ouest-allemands à Beyrouth et de détention d'explosifs, les ravisseurs du dernier des deux otages allemands, M. Rudolf Cordes, ont publié, lundi 4 janvier, un communiqué *liant* le sort de l'inculpé à celui de M. Cordes. « *Ils* [le *gouvernement ouest-allemand*] *doivent nécessairement faire attention à ce qu'ils font. Ce sont eux qui devront en assumer les conséquences, car nous avons atteint des limites que nous ne dépasserons pas quels que soient les pressions, les intermédiaires et les intérêts* », affirme ce communiqué, publié à Beyrouth. Le premier des deux otages, M. Alfred Schmidt, avait été relâché contre rançon après que Bonn eut renoncé à faire extrader aux Etats-Unis le frère d'Abbas Ali, Mohammed Hamadei, détenu à Francfort depuis janvier 1987, après avoir été arrêté en possession d'explosifs.

BONN
de notre correspondant

Le cas est unique dans les annales de la justice occidentale : mardi s'est ouvert devant la cour criminelle du tribunal de Düsseldorf le procès *d'un homme* accusé de *prise* d'otage, alors que l'un d'entre eux, l'ingénieur ouest-allemand Rudolf Cordes, est toujours détenu au Liban par ses ravisseurs, des extrémistes chiites. Abbas Ali Hamadei, vingt-neuf ans, possesseur de la double *nationalité* libanaise et ouest-allemande, avait été arrêté le 20 janvier 1987 à l'aéroport de Francfort, alors qu'il regagnait son lieu de résidence habituel, à Merzig, en Sarre, venant de Beyrouth. Quelques jours avant, le 13 janvier, son frère Moham med avait été interpellé au même endroit, lui aussi en provenance du Liban. Il transportait douze litres d'explosif liquide dans ses bagages.

Le parquet fédéral est aujourd'hui persuadé qu'Abbas Ali *Hamadei a participé*, avec un autre de ses frères vivant à Beyrouth, Abdel Hadi Hamadei, à l'enlèvement, le 17 janvier 1987, du directeur de la filiale libanaise de Hoechst, Alfred Schmidt, et le 21 janvier, à celui de Rudolf Cordes, travaillant au Liban pour le compte de la société Siemens. Alfred Schmidt a été libéré par ses ravisseurs le 7 septembre dernier. La presse ouest-allemande avait évoqué l'hypothèse d'une forte rançon versée par la firme Hoechst à l'occasion de cette libération.

Quelques jours après *les enlèvements*, le gouvernement ouest-allemand recevait une lettre accompagnée des photos des otages menaçant d'exécuter ces derniers si Mohammed Hamadei était extradé vers les Etats-Unis. La justice américaine le soupçonne, en effet, d'avoir participé, le 14 juin 1986, au détournement sur Beyrouth d'un avion de la TWA au cours duquel un militaire américain avait été assassiné. *Mohammed* Hamadei est toujours détenu à Francfort, dans l'attente de son procès.

La plus grande discrétion

Tout au long de cette affaire, le gouvernement de Bonn a agi avec la plus grande discrétion. L'embargo le plus strict a été maintenu sur les informations relatives aux négociations concernant les otages. L'opposition social-démocrate a été tenue au courant de l'évolution de la situation dans le cadre des réunions du « cabinet de crise », comme cela *s'était* passé au plus fort de la vague terroriste de la Fraction armée rouge en 1977. Dans le même temps, la diplomatie ouest-allemande multipliait les gestes de bonne volonté envers *Téhéran, ce qui n'a pas été* sans créer quelques malentendus entre Paris et Bonn. Le gouvernement français n'avait pas apprécié le « tapis rouge » déroulé au mois de juillet 1987 en l'honneur du ministre iranien des affaires étrangères, M. Velayati, *au moment même où* Paris rompait ses relations diplomatiques avec Téhéran à la suite du refus de Wahid Gordji de se présenter devant le juge d'instruction français.

Le procès d'Abbas Ali Hamadei est prévu pour *durer jusqu'à la mi*-février. L'audition de soixante-neuf témoins et de quatre experts a été jugée nécessaire à l'établissement de la vérité. Des précautions policières exceptionnelles ont *été* prises pour protéger le tribunal.

LUC ROSENZWEIG.

Le Parti socialiste et l'expulsion des réfugiés politiques iraniens

M. Georges Sarre, secrétaire national du PS, a rendu visite, lundi, aux grévistes de la faim iraniens qui protestent contre l'expulsion de réfugiés politiques. Les grévistes, proches parents des quatorze Iraniens et des trois nationalistes kurdes originaires de Turquie expulsés de France vers le Gabon, début décembre, observent une grève de la faim depuis vingt-huit jours devant le siège du Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies, à Neuilly. Depuis le début de leur mouvement, plusieurs d'entre eux ont reçu des soins médicaux à la suite de malaises.

« En expulsant des réfugiés iraniens à qui la France avait accordé l'asile politique, le gouvernement a violé une règle fondamentale de la République et a commis une faute contre l'honneur », a déclaré M. Sarre, qui était accompagné d'une délégation d'élus socialistes de Paris. *« Tout homme persécuté pour son action en faveur de la liberté trouve asile sur le territoire de la République, au terme de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. En contrevenant à cet engagement de la France, le gouvernement et le ministre de l'intérieur ont trahi la parole donnée pour satisfaire un marchandage. Le cynisme a ses limites. Le droit d'asile n'est pas à la discrétion d'un ministre. Il engage le pays. Il ne saurait être bafoué pour satisfaire la victoire de l'imam Khomeiny »*, a ajouté M. Sarre, demandant au gouvernement de *« rapporter ces mesures iniques qui ternissent l'image et la réputation de la France dans le monde ».*

Seule République marxiste du monde arabe

Le Yémen du Sud en équilibre fragile...

(Suite de la première page.)

Ce qui fait dire à certains que le culte de la personnalité *tant honni* qui avait entouré l'ancien président Ali Nasser a été remplacé par le *« culte des morts »* qui *« frappe de paralysie la politique du nouveau régime »*.

En réalité derrière les portraits des quatre *« chers disparus »* se dissimule une direction collective groupant les différentes tendances de la coalition hétéroclite, laquelle s'était *constituée au cours* de la lutte contre le pouvoir personnel du président déchu. Infirmant les prévisions les plus pessimistes, le nouveau régime a su mettre une sourdine à ses dissensions internes. Ainsi fut évité un grave conflit de pouvoir supplémentaire qui aurait fait voler en éclats une république fragilisée.

Le mérite en revient en grande partie au nouveau secrétaire général du parti, Salem Ali El Beidh. Bien que dépourvu de charisme, ce dernier a su, grâce à ses qualités de médiateur, neutraliser les rivalités personnelles et concilier les divergences idéologiques entre les *« pragmatistes »*, qui ont une *« vision réaliste des choses »*, et les *« doctrinaires »* qui souhaitent imprimer au régime une orientation franchement *axée sur* les thèses du socialisme scientifique prônée par le parti.

Le compromis entre « modérés » et « radicaux »

Ce dernier est le grand vainqueur *de l'affrontement de janvier 1986.* Il demeure la plus haute autorité du pays, celle dont *« la voix ne peut être recouverte par nulle autre voix »*, ainsi que le proclament les *innombrables inscriptions qui* ont fleuri à travers tout le pays. La conférence générale du parti, qui s'est tenue en juin 1987, a en quelque sorte institutionnalisé le nouveau *consensus fondé sur un esprit* de compromis mutuel. Bien que contestés, les *« modérés »* emmenés par le président Haydar El Attas n'ont pas été attaqués de front par les *« radicaux »* et ont, *grosso modo*, conservé leurs postes au sein du bureau politique dont la composition n'a pratiquement pas été modifiée.

Il n'empêche que, lentement mais sûrement, les *« fatahistes »* – les héritiers d'Abdel Fattah Ismail, l'idéologue du parti et sa grande figure charismatique – ont marqué des points dans la lutte pour le pouvoir qui se poursuit quand même à fleuret moucheté. D'ores et déjà, ils contrôlent la plupart des postes-clés du parti, de l'armée et des *différentes institutions* de l'Etat.

La prédominance des « fatahistes »

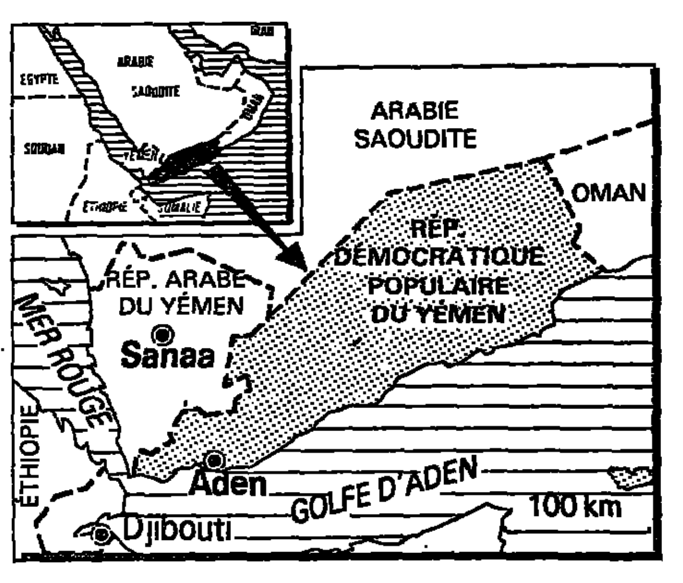
Ils préparent la relève de la *« vieille garde »* compromise dans les combats de janvier 1986. Les vingt-cinq nouveaux suppléants, promus au comité central du parti par la conférence de juin dernier, sont pour la plupart de jeunes cadres appartenant de près ou de loin à la mouvance *« fatahiste »*.

La prédominance des *« fatahistes »* à la tête du parti explique le durcissement idéologique qui s'est manifesté lors de la conférence avec l'adoption d'un document *« analysant et critiquant l'expérience révolutionnaire au Yémen du Sud »*. Loin de constituer une autocritique, ce texte n'est qu'une tentative maladroite de réécrire l'histoire du mouvement révolutionnaire en justifiant *a posteriori* les thèses des *« idéologues »*.

Il passe totalement sous *silence* les erreurs commises par Abdel Fattah Ismail, qui lui avaient valu en 1980 cinq années d'exil à Moscou. Il rejette l'entière responsabilité des échecs du parti sur les *« opportunistes de gauche et de droite »*, en l'occurrence Salmine, cette autre grande figure de la révolution, exécuté en juillet 1978 à la suite d'une *sombre conspiration* contre l'Etat dont il était le chef, et l'ancien président Ali Nasser réfugié au Yémen du Nord depuis janvier 1986.

La dégradation de la situation économique

La pureté doctrinale est ainsi maintenue même si elle n'est pas toujours mise en application face aux nécessités de la gestion quotidienne des affaires de l'Etat qui, quant à elle, demeure *« pragmatique »*. Exemple : la politique d'ouverture de M. Ali Nasser vers les pays arabes modérés et vers l'Occident n'a pas été remise en question, mais simplement *« recentrée »*. D'où un certain resserrement des rapports avec les pays de l'Est, partenaires privilégiés d'Aden.



Les absents ont toujours tort et l'ancien chef de l'Etat ne fait plus peur.

Le calme le plus total dans lequel se sont déroulées en novembre les cérémonies du vingtième anniversaire de l'indépendance et l'absence de dispositif policier apparent dans les rues de la capitale montrent que les autorités contrôlent parfaitement la sécurité.

Il serait faux cependant prématuré de considérer l'ancien *« homme fort »* du régime comme fini. M. Ali Nasser dispose en effet d'appuis non négligeables dans certains pays arabes, notamment au Yémen du Nord où il maintient des milices armées, et également en Syrie, en Libye et en Algérie, où il est reçu avec tous les honneurs dus à un chef d'Etat.

Homme politique habile et énergique, il n'a pas abandonné son rêve de rentrer à Aden où il jouit toujours d'un certain coefficient de sympathie qu'entretient la lente dégradation de la situation économique du pays. Tout récemment encore des tracts distribués dans certaines régions affirmaient : *« Ali Nasser était peut-être un traître, mais au moins, sous son règne, nous mangions à notre faim. »* Certes, le Yémen du Sud ne souffre pas de la famine, mais les mesures d'austérité visant à redresser une situation économique gravement compromise par la guerre civile ont porté atteinte au niveau de vie de la population. La mendicité et la délinquance, deux phénomènes qui, il y a quelques *années, étaient* totalement absents de la société sud-yéménite, ont refait de timides apparitions.

Une opposition inorganisée

La dégradation des moyens d'existence alimente en outre une sourde opposition au régime, qui demeure cependant inorganisée. Elle se manifeste surtout au sein de l'appareil administratif, resté le même que sous le régime précédent, malgré des épurations successives qui n'ont touché que certains fonctionnaires haut placés. Elle s'exprime par le boycottage systématique des directives gouvernementales, pratiquement ignorées, voire contrées. La résistance passive au régime se retrouve également dans le secteur privé. Elle explique *en partie la pénurie de certains* produits de consommation courante subventionnés par l'Etat qui sont détournés vers le Yémen du Nord où ils font l'objet d'un trafic lucratif.

Pour tenter de désamorcer ce qui ressemble à un début d'opposition au nouveau régime, les dirigeants d'Aden se sont attelés à la tâche délicate de parvenir à la réconciliation nationale. En raison des divergences *entre « modérés » et « doctrinaires »*, cette politique est cependant *restée* limitée, les premiers souhaitant faire table rase du passé, tandis que les seconds aimeraient bien sanctionner pour l'exemple les seuls responsables, selon eux, des sévices commis pendant la guerre civile.

Ouvertes le 2 décembre 1986, presque un an après les affrontements sanglants d'Aden, les séances de la Cour suprême chargée de juger les partisans d'Ali Nasser furent, dans un premier temps, intégralement *diffusées par la télévision.* Mais dès le début des dépositions des témoins et les embarrassantes plaidoiries des avocats qui, au Yémen du Sud, font partie de l'unique corporation professionnelle ayant gardé une certaine indépendance à l'égard des autorités, le huis-clos a été imposé. D'où un net *sentiment de malaise dans l'opinion* publique.

Les sentences relativement sévères prononcées le 12 décembre marquent la victoire des thèses des « fatahistes ». L'un des chefs de file des « doctrinaires », M. Mohamed Said Abdallah, qui occupe l'important poste de secrétaire du comité central, nous a déclaré à ce propos que le but recherché par les procès était surtout *« éducatif »* et que les autorités souhaitaient *« expliquer au peuple pourquoi et comment s'étaient déroulés les regrettables événements de janvier 1986 »*.

Cette explication ne semble pas satisfaire les « modérés », notamment le président Haydar el Attas, qui aurait fait savoir qu'il ne contresignerait pas d'éventuelles condamnations à mort, et le ministre des *affaires étrangères* Abdel Aziz el Dhali, qui, à plusieurs reprises, a préconisé la clémence, en affirmant qu'il fallait renoncer une fois pour toutes à l'*« esprit de revanche »*. Cette prise de position lui a coûté en octobre son poste au bureau politique du parti.

Le retour des réfugiés

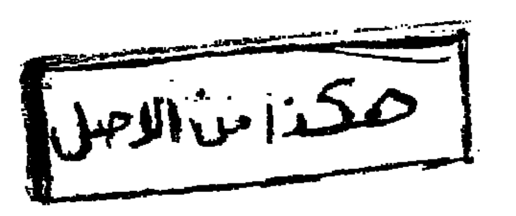
La décision du Conseil suprême du peuple (sorte de Parlement), qui *a ratifié onze des sentences de mort*, n'a pas été chose facile. D'éventuelles mesures de clémence auraient cependant l'avantage de convaincre la grande majorité des quelque trente mille personnes réfugiées au Yémen du Nord d'accepter l'offre d'amnistie – décrétée en mars 1986 puis reconduite jusqu'au 31 décembre 1987. Cette offre promet l'impunité à tous ceux qui accepteraient de retourner au pays et la restitution de tous les avantages économiques et sociaux dont ils bénéficiaient avant les événements, sauf toutefois leur garantir le droit de *récupérer leurs fonctions politiques* antérieures.

Las de vivre dans des camps de regroupement au nord de la frontière, les *réfugiés dans leur majorité* semblent prêts à accepter ces propositions, mais ils ne sont pas apparemment libres de leurs décisions, les miliciens d'Ali Nasser, qui ne sont pas concernés par les propositions d'amnistie, exerçant sur eux un contrôle *sévère. De même*, les Yéménites du Nord ne paraissent guère pressés de renoncer à ce qu'ils tiennent pour une carte précieuse dans les difficiles négociations qu'ils mènent avec le Sud.

Il n'empêche qu'une mesure de grâce – souhaitée par les Soviétiques – qui éviterait ou gèlerait les *peines de mort entérinées* par la Cour suprême faciliterait la réconciliation nationale. Le nouveau régime consoliderait ainsi ses assises en prouvant qu'il est suffisamment solide et sûr de lui pour se payer le luxe d'être généreux.

JEAN GUEYRAS.




هكذا من الاصل

Politique

Les cérémonies de vœux à l'Elysée

MM. Chirac et Mitterrand font l'éloge de la cohabitation

L'échange de vœux de Nouvel An entre le premier ministre et le président de la République, en présence du gouvernement, le lundi 4 janvier à l'Elysée, a montré que rien n'est changé dans le style des relations institutionnelles entre les partenaires de la cohabitation. Les quatre mois à venir avant l'élection présidentielle sont abordés par MM. Jacques Chirac et François Mitterrand de la même façon qu'ils ont terminé l'année 1987. Les échéances internationales, surtout européennes, *imposent cohérence et harmonie entre* les principaux responsables de l'Etat.

Le premier ministre a esquissé un court bilan de la cohabitation, en en rappelant la justification – la Constitution et le résultat des élections législatives de mars 1986 – et en décernant un satisfecit au chef de l'Etat autant qu'à *lui-même*. M. Chirac veut tirer bénéfice d'avoir assumé le risque et les inconvénients de cette période *« assez inhabituelle »*. Loin de se détourner de ces *vingt mois de coexistence*, il *entend*, au *contraire*, en revendiquer le mérite et profiter autant que *possible du statut de « sortant » qu'ils lui imposent*.

M. Mitterrand ne pouvait qu'approuver l'éloge de la cohabitation et des cohabitants qu'il venait d'entendre de la bouche de M. Chirac. Il fait, lui aussi, le pari que la sagesse, qui a prévalu après les turbulences des affaires, sera de rigueur plus encore dans les semaines à venir, alors que le premier ministre est guetté par un Raymond Barre prêt a exploiter le moindre incident institutionnel.

Le président est demeuré sur la réserve qui lui sied et qui le sert, en se gardant de tous les pièges *protocolaires et verbaux qui, aux oreilles attentives*, eussent annoncé le candidat. Ainsi a-t-il entretenu les corps constitués, reçus après le gouvernement, des difficultés qui *« les »* attendent au cours de l'année, sans s'inclure parmi ceux que ce programme concerne. M. Mitterrand était, lundi, le président d'un septennat en cours et s'est interdit de sortir de ce rôle.

P. J.

Le président de la République souhaite une justice « non partisane, égale pour tous, indépendante »

M. Jacques Chirac a présenté à M. François Mitterrand, le lundi 4 janvier, au palais de l'Elysée, les vœux du gouvernement pour la nouvelle année. *Dans une atmosphère* marquée, selon divers assistants, par la sérénité, la dignité et l'absence de crispation, le premier ministre a évoqué la *« période assez inhabituelle »* vécue depuis mars 1986 et qu'avaient imposée *« l'esprit des institutions et la volonté du peuple »*.

Observant que *« chacun, à sa place, a fait ce qu'il devait faire »*, M. Chirac a émis le souhait que les mois à venir et l'échéance de l'élection présidentielle soient abordés *« avec la même sérénité »*. Il a souligné que, dans les années qui viennent, *« il faut que la France gagne en Europe et porte son message dans le monde »*.

Le président de la République a approuvé les paroles du premier ministre, en soulignant que *« le sens de l'Etat et la volonté de servir la France »* doivent commander l'attitude des responsables dans l'avenir comme dans le passé. *« Il n'y a pas de raison pour que cela change et il ne faut pas cela change »*, a observé M. Mitterrand.

Le chef de l'Etat, après avoir relevé que la bonne année se souhaite *« à la famille, aux amis, et puis à ceux que l'on rencontre... »* a serré la main des membres du gouvernement.

En réponse aux vœux présentés par M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, au nom des corps constitués – vœux dans lesquels l'ancien secrétaire général du gouvernement a souhaité plus de *« clarté »*, de *« transparence »* et de *« fermeté »* dans l'exercice du droit – M. François Mitterrand a mis l'accent sur la *« neutralité républicaine »* de l'appareil d'Etat à l'approche de l'élection présidentielle. *« En 1988*, a dit le chef de l'Etat, *les Français auront à élire un président de la République au terme normal du mandat précédent et, comme il est de règle dans une véritable démocratie, il faudra que les opinions s'expriment en conscience, librement, hors de toute contrainte et de toute pression, sans dommage pour l'unité nationale. »*

Mettant l'accent sur les principes constitutifs, *« fragiles »*, de la République, dont *« trop de peuples [...] sont aujourd'hui privés »*, M. Mitterrand a souligné que *« nos libertés ont besoin de paix civile et de paix sociale »*. Il a engagé à *« éviter tout rejet »*, soit des *« défavorisés »*, soit de quiconque en fonction de *« son origine, sa nationalité, sa croyance, ses opinions, sa culture ou son ethnie »*. Il a souhaité une justice *« non partisane, égale pour tous, indépendante »*, qui doit subir une *« simplification nécessaire »*.

« D'ici à quelques mois, a insisté le président de la République, *les Français vont donc s'exprimer, et le rôle de l'administration, de la justice et de nos grands services publics ne sera pas de peser sur le choix de nos concitoyens »*, mais *« au contraire de créer et de maintenir l'environnement indispensable à l'expression de leur détermination »*.

Après avoir évoqué *« l'exercice de la liberté »* et *« la sécurité des personnes et des biens »*, le chef de l'Etat a déclaré, à l'adresse des corps constitués : *« Je sais que la République peut compter sur vous. En 1988, et au-delà, les tâches sont immenses, celles qui vous attendent. »* Il a enfin espéré *« que 1988 soit une grande année pour la liberté, l'unité et la grandeur de la France »*.

L'erreur du protocole

M. Gholam Reza Haddadi, chargé d'affaires iranien à Paris, a été invité par erreur, le lundi 4 janvier à l'Elysée, pour la cérémonie des vœux du corps diplomatique. Après que des sources autorisées à l'Elysée eurent imputé cette erreur au ministère des affaires étrangères, le quai d'Orsay a précisé ce mardi que *« les invitations à cette réception ont été effectuées par la présidence, sous sa seule et unique responsabilité, à partir des listes conservées sur un ordinateur installé à l'Elysée »*. Le ministère des affaires étrangères a ajouté qu'il procède aux invitations dont *il a la charge à partir de ses listes* propres régulièrement tenues à jour, et que dans ce cadre le chargé d'affaires iranien n'a plus été invité au quai d'Orsay depuis la rupture des relations diplomatiques avec Téhéran.

Le chef du protocole de l'Elysée a affecté à M. Haddadi une place discrète, derrière la délégation du Pakistan, d'où le chargé d'affaires iranien a entendu M. Mitterrand dénoncer les preneurs d'otages et les Etats complices. *« Il n'est pas concevable*, a déclaré M. Mitterrand, *que la société internationale accepte, quels que soient les partenaires en cause, ceux qui recourent à des méthodes qui sont celles de la barbarie. On doit désigner comme indignes de prendre part à la vie internationale ceux qui se livrent à de tels actes ou qui les protègent. »* Le chef de l'Etat a évoqué le sort des otages, *« ces personnes arrachées, on ne sait pourquoi, sinon comme monnaie d'échange – contre quoi, contre qui ? – à leur famille, leurs amis, leur pays, à la vie tout simplement. »*

La préparation de l'élection présidentielle

« Nous ne gouvernerons que si nous pouvons rassembler une majorité de progrès »

affirme M. Lionel Jospin

Invité, le lundi 4 janvier, de l'émission « La preuve par 5 » sur la 5, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a appelé les socialistes à être *« solidaires »* et à *« avoir la maîtrise de leurs nerfs et du temps, pour comprendre que ce n'est pas encore maintenant »* que le PS peut désigner son candidat pour 1988. M. Jospin a réaffirmé que M. François Mitterrand serait le meilleur candidat et que, sinon, M. Michel Rocard a *« de l'avance »* dans les sondages *d'opinion*.

Le premier secrétaire du PS a souligné que *« le problème de* [sa] *succession n'est en rien posé »*. Pour lui, *« le cornac des éléphants tient bon la barre »*. Il a ajouté, quant à son propre avenir : *« Qui vous dit qu'on ne peut combiner des fonctions de parti et des fonctions gouvernementales ? »* M. Jospin a remarqué, à propos de la préparation de 1988, que *« certains dirigeants sont parfois plus impatients que les militants »*.

A propos de l'après-88, le premier secrétaire du PS a déclaré que son parti a *« l'intention d'être une force de progrès qui ne passera aucun accord, aucune alliance, qui ne fera aucune compromission avec la droite »* au lendemain de l'élection présidentielle. Quant à une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale, en cas de victoire de la gauche, M. Jospin a affirmé : *« Je pense que nous pourrons dissoudre, mais c'est une affaire d'opportunité. » « Laissons*, a-t-il ajouté, *l'arme de la dissolution au président et que le PS, lui, soit clair sur ce qui le regarde, les alliances. »* M. Jospin a souligné : *« Nous ne gouvernerons que si nous pouvons rassembler une majorité de progrès à l'Assemblée nationale, sinon, nous ne gouvernerons pas. »*

M. Jospin a encore affirmé qu'il n'a *« pas le moindre doute »* sur le fait que l'électorat communiste votera au second tour de l'élection présidentielle pour le candidat de gauche. A propos des *« affaires »*, le premier secrétaire du PS a précisé que son parti a décidé de *« contre-attaquer »* quand il s'est rendu compte qu'il était face à *« une opération politique »* dirigée contre le PS. Les socialistes ont l'intention de *« crever l'abcès »* afin que *« les choses soient derrière nous »*. M. Jospin a précisé qu'il ne demande pas la démission de M. Albin Chalandon, pour l'affaire Chaumet, mais qu'il demande seulement que, sans être *« désavoué »*, M. Chalandon *« change de poste au gouvernement »*. Quant à M. Jean-François Dubos, ancien conseiller de M. Charles Hernu, mis en cause dans l'affaire Luchaire, M. Jospin précise qu'il est son *« ami »* et *« un homme intègre »*.

Soulignant enfin la nécessité d'un effort financier pour la recherche, l'éducation et la formation, M. Jospin a jugé que celui consacré à la défense est *« suffisant »*.

A usage interne

COMME n'importe quel dirigeant politique en période préélectorale, M. Lionel Jospin se préoccupait, le lundi 4 janvier sur la 5, de convaincre les téléspectateurs du bien-fondé du programme que défendra le candidat de son parti. Mais le premier secrétaire du PS était au moins aussi soucieux de délivrer un message à usage interne, après les remous qui ont suivi le vote des budgets régionaux d'Ile-de-France et de Champagne-Ardenne.

« Solidaires ». Ce n'est sans doute pas un hasard si ce mot a été pratiquement le premier que M. Jospin ait prononcé à l'antenne. A l'occasion de sa mise en minorité pendant le *bureau exécutif du 16 décembre* et après les échanges parfois peu amènes qui ont suivi le vote du budget Champagne-Ardenne grâce à la neutralité bienveillante des socialistes, M. Jospin n'avait pas caché en privé, quelques inquiétudes sur l'unité future du PS. D'où son rappel à la « base » du parti qui, *remarque-t-il*, est parfois plus raisonnable que les dirigeants. Au reste, l'actuel premier secrétaire a toujours été plus populaire parmi les militants qu'au *sommet du PS. Dans le même esprit*, M. Jospin a réaffirmé que sa succession n'est pas ouverte. Il tente ainsi de dissiper l'impression tenace d'une lassitude de sa part qu'avaient créée, *ces derniers mois, certaines de ses* déclaration publiques ou semi-publiques.

Gagner sans gouverner

Troisième élément du message transmis par M. Jospin : la réaffirmation de l'ancrage à gauche du PS. *Comme cela avait été le cas avant* les élections de mars 1986, M. Jospin s'emploie à couper court au *« soupçon », à son encontre, de « dérive droitière »*. Il entend ainsi empêcher divers positionnements qu'il juge *« tactiques »* à l'intérieur du PS. Sont surtout visés MM. *Jean-Pierre Chevènement et Jean Poperen*. M. Jospin apporte toutefois un élément d'information qui dépasse les débats internes du PS. En refusant toute *« compromission »* avec la *droite, en souhaitant* – sans vouloir l'imposer au président – une dissolution de l'Assemblée en cas de victoire de la gauche en 1988, en précisant que le PS n'ira au gouvernement *que s'il dispose d'une « majorité de progrès à l'Assemblée »*, M. Jospin semble faire sien un schéma déjà défini par M. Pierre Mauroy (*le Monde* du 25 décembre). Selon ce *schéma, si le président nouvellement* élu peut dissoudre avec des chances de succès, il doit le faire. Sinon – et comme il semble exclu de dégager une *« majorité de progrès »* dans *l'actuelle Assemblée* – la cohabitation continuerait avec un premier ministre choisi dans les rangs de l'actuelle majorité. Ainsi MM. Jospin et Mauroy préféreraient-ils, si le *choix se pose en ces termes*, gagner sans gouverner plutôt que de risquer l'avenir du PS dans des combinaisons nouvelles, sinon inédites.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La réunion du comité central du PCF

M. André Lajoinie ouvre la seconde phase de sa campagne

***Le** nouveau comité central du PCF, élu au vingt-sixième congrès en décembre dernier, devait se réunir le mercredi 6 janvier. Cette première session de l'année 1988, ouverte par un rapport de M. Pierre Blotin, membre du bureau politique, est consacrée à *« la campagne du parti pour l'élection présidentielle »*.**

Pour la première fois depuis les élections européennes de 1984, le « parlement » comuniste se réunit sans contestataires déclarés en son sein. Exit MM. Marcel Rigout et Claude Poperen, démissionnaires en janvier 1987, pour refus d'acceptation du terme *« liquidateur »*, choisi par M. Georges Marchais pour qualifier les *« rénovateurs »*. Exit MM. Pierre Juquin et Claude Llabres, démissionnaires pour cause d'élection présidentielle : le premier est candidat, le second coordonne sur le plan national les activités des *communistes hors du parti*. Tous deux ont été exclus du PCF. Exit M. Félix Damiette, non-réélu au comité central *« pour des raisons politiques »*. Après trois années de tangage, le parti de M. Marchais se retrouve en ordre de bataille à moins de quatre mois de l'échéance présidentielle.

Une inquiétude nommée Juquin

Au siège du parti, place du Colonel Fabien, on indique en substance, que pour réussir, la candidature de M. André Lajoinie doit impliquer dans la campagne *« les six cent mille adhérents du parti »* pour en faire autant de candidats du PCF. *Plus modeste, par nature*, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, a remarqué, le lundi 4 janvier à France-Inter, que les assemblées d'adhérents en janvier vont réunir *« peut-être deux cent mille communistes, ce qui est énorme »*.

Quel que soit le chiffre, gonflé ou non, de communistes qui vont faire la campagne officiel du PCF, les dirigeants du parti semblent compter sur deux facteurs : le décollage de la candidature Lajoinie et l'effritement, voire la disparition de la candidature Juquin. *Il faut remarquer* que l'entourage des deux candidats parle de passage à la deuxième phase de la campagne.

A défaut d'être propulsé aux avants-postes, M. Lajoinie bénéficie dans les derniers sondages, d'un léger mieux (de 5 % à 6 % des intentions de vote) qui répond directement ou non – à un affaiblissement de M. *Juquin (de 2 % à 3 %)*. Encore faut-il se garder d'interprétation hâtives sur des scores qui, dans l'un et l'autre cas, *sont marginaux*.

Doté d'un programme valable *« au-delà »* de l'échéance présidentielle, M. Lajoinie va se présenter *résolument comme un candidat* d'opposition, dont le but est de donner plus de poids aux propostions du PCF. Alors que M. Marchais rappelle volontiers qu'il avait réuni sur son nom quelque 4,5 millions de voix en 1981 (15,34 % des suffrages exprimés), les dirigeants du parti *placent leurs espoirs dans un score* au moins équivalent à celui des législatives de 1986 (9,78 % des voix) *pour l'élection présidentielle* d'avril prochain. Un tel résultat serait certainement une belle réussite pour M. Lajoinie mais un échec serait, pour longtemps, dommageable, tant pour *lui-même* que pour le PCF tout entier.

Présenté à l'origine comme *« le candidat anti-Le Pen »*, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale est le défenseur du triptyque *« justice, liberté, paix.* Justice sociale, liberté syndicale et désarmement constitueront donc les trois axes essentiels de la campagne du PCF. En toile de fond, les dirigeants communistes n'auront de cesse de *dénoncer* la candidature Juquin comme une opération socialiste ayant pour but d'*« affaiblir le candidat communiste »*. Ils promettent d'en apportgter les preuves *« entre les deux tours »* de l'élection présidentielle tout en se contentant, à l'heure actuelle, de demander à M. Juquin de rendre public la liste des élus qui le soutiennent. Cette démarche révèle une certaine inquiétude de la part d'une formation politique qui dit pourtant ne pas craindre cette candidature hors parti.

OLIVIER BIFFAUD.

M. Balladur presse M. Chirac d'engager le combat contre le chef de l'Etat

En étant le premier invité de « L'heure de vérité », le mercredi 6 janvier, M. Edouard Balladur donnera, en fait, le signal de départ de la campagne électorale... du candidat qu'il soutient.

Le ministre d'Etat estime inutile et hypocrite de laisser traîner encore les choses trop longtemps. Ainsi qu'il l'a affirmé à plusieurs reprises, M. Balladur souhaitait que la campagne électorale n'interfère pas avec *la dernière session parlementaire* de 1987, celle au cours de laquelle le budget a été débattu et voté.

Ce cap est désormais franchi. Il estime donc que la fiction n'a plus de raison d'être indéfiniment maintenue d'un premier ministre exclusivement occupé à gouverner. M. Balladur souhaite non seulement que *M. Chirac fasse ouvertement* acte de candidature mais qu'il révèle publiquement sa décision sans trop tarder, c'est-à-dire à la *fin du mois* de janvier. Il restera alors à peine trois mois avant le premier tour du scrutin du 24 avril ce qui, à ses yeux, n'est pas un délai excessif pour *mener une campagne intensive*. Au même moment, M. Chirac annoncera formellement qu'il abandonne la présidence du RPR, *ce qui lui évitera* d'apparaître comme le candidat d'un parti et d'un seul. Dejà l'état-major de campagne de M. Chirac a choisi son siège parisien en louant *des locaux 8, rue du Général-Foy*, dans le huitième arrondissement, près de l'église Saint-Augustin... et du ministère de l'intérieur, *et non* loin de l'Elysée.

M. Balladur estime que cette déclaration de *candidature aura* pour effet de clarifier les conditions de la compétition. M. Chirac ne sera plus enfermé dans sa stricte tâche de gestionnaire de l'action gouvernementale alors que *ses concurrents ne* subissent pas d'entrave comparable. *C'est le cas* pour M. Raymond Barre qui n'a aucune responsabilité dans l'action et qui ne peut donc prêter le flanc à des décisions *d'ordre gouvernemental* qui – inévitablement – mécontentent *toujours* une fraction de l'opinion. Le député du Rhône utilise d'ailleurs pleinement cette faculté de remontrance *voire* de critique.

Mais c'est aussi le cas, selon M. Balladur, pour M. François Mitterrand, le ministre d'Etat est, en *effet, particulièrement sévère* pour juger le comportement du président de la République. Si la cohabitation, qu'il a le premier conceptualisée dans un article du *Monde* du 16 septembre 1983, n'a pas correspondu dans la réalité à l'idée *qu'il s'en faisait* c'est, selon M. Balladur, que M. Mitterrand l'a dénaturée. Que le président de la République après les conseils des ministres – ou même pendant – fasse publiquement connaître ses désaccords, qu'il multiplie dans ses discours les attaques insidieuses, *les critiques allusives*, les reproches implicites, qu'il tienne en privé des propos désobligeants *sur le premier ministre* – que rapporte la presse – tout cela ne pouvait donner de la « coexistence » une image sereine et efficace.

D'autant plus, devrait assurer le ministre d'Etat, que depuis mars 1986, M. Chirac n'a jamais tenu en public, pas plus *qu'en privé*, la moindre parole qui aurait été désagréable pour M. Mitterrand. En trouvant, par l'annonce de sa candidature, sa liberté de ton et son droit *normal de critique publique*, M. Chirac devrait donc donner à la campagne le caractère d'un débat plus clair et plus *franc*. *Il ne serait* pas normal, selon M. Balladur, que la cohabitation aboutisse à la neutralisation d'un des deux *partenaires* lorsque arrive le moment tant attendu de la compétition, c'est-à-dire de la confrontation entre deux choix politiques.

Car, selon le ministre d'Etat, il s'agira bien *de cela lors du scrutin* du 24 avril. L'élection d'un président de la République – affirme-t-il – n'est pas un acte mineur de la vie politique nationale, même s'il est de *l'intérêt* de certains candidats de le banaliser. Et pour M. Balladur le candidat socialiste – que ce soit M. Mitterrand ou un *autre – « sera toujours un candidat socialiste »* c'est-à-dire qu'il proposera une politique opposée à celle pratiquée par l'actuelle majorité depuis 1986. Tout en *affirmant qu'il ne voit pas* quel est le programme des socialistes *« hormis le retour à celui de 1981 que les Français ont rejeté en 1986 »*, M. Balladur devrait enfin exposer les *raisons « précises et nombreuses »* qu'il a de convier les Français à voter pour M. Chirac, auprès de qui il jouera un rôle éminent pendant cette campagne présidentielle qu'il *piaffe* de voir *commencer*.

ANDRÉ PASSERON.

CINÉMA

« L'Œuvre au noir » en gros plan

(Suite de la première page.)

La rencontre sera assez longtemps différée, Delvaux devant réaliser *Benvenuta* (d'après *la Confession anonyme*, de Suzanne Lilar) avant *l'Œuvre au noir*. Et lorsqu'elle aura lieu, à Bruxelles, devant une orangeade, elle sera brève, tout ou presque ayant été déjà dit, et la conversation s'étant poursuivie au travers d'une correspondance légère. *« Elle m'envoyait des petits mots, des cartes postales glanées dans des musées, un buste en terra-cotta notamment, sa façon de voir Zénon. »* Et de fait, Gian Maria Volonte, qui finalement l'incarne, a le même visage creusé et serein, il se dégage de lui la même noblesse ardente...

Aujourd'hui, au château de Laarne, on tourne une scène intime : Zénon et son geôlier dans la cour exiguë de la prison. La feuille de service est un poème, ce qui est rare pour une feuille de service. Séquences : 96 : Zénon et Gilles se promènent ; 104 : Zénon et Gilles se promènent encore ; 99 : on parle des anges qui vont être brûlés ; 122 : Zénon et Gilles se promènent toujours. Il neige...

Il va neiger, en effet. Une soufflerie fait voltiger de faux flocons plus vrais que nature qui fondent docilement en touchant le sol. André Delvaux pris au lasso d'une longue écharpe rouge saute de joie comme un gamin comblé, se jette dans les bras de Gian Maria Volonte et crie : *« C'est Noël, c'est Noël ! »*

Des visages et des âmes

Rassurante spontanéité chez un homme qui n'hésite pas à glisser au détour d'une phrase anodine : *« Comme dit Sophocle, l'ingéniosité des hommes est infinie. »* Et d'enchaîner aussitôt sur une anecdote illustrative. *« Au-dessus de cette cour recouverte pour l'instant d'un vélum doit se découper le ciel de Bruges, que j'ai déjà filmé et qui « raccordera ». Au bord de ce puits de lumière, je voulais que se penchent, immobiles, une dizaine de pigeons. Impossible ? Pas du tout, il suffisait de se procurer des pigeons de douze jours exactement. A cet âge-là, ces oiseaux paraissent adultes mais n'ont pas encore la faculté de voler...*

Toujours plus près pour aller plus loin, telle est la devise de ce lutin jovial qui dissimule son exigence sous une affabilité trompeuse. Et pousse jusqu'à l'ascèse son goût pour l'approche au plus serré des visages et des âmes. Au cinéma, cela s'appelle le gros plan... Ainsi durant le tournage de *Benvenuta*, Delvaux se lance dans la recherche éperdue de l'église baroque la plus baroque de Naples. Il la trouve. Engage des négociations ardues (et sonnantes) avec l'évêque, l'archiprêtre, le curé, les congrégations, la police, la municipalité, la Mafia. Lorsque enfin les autorisations sont accordées, Delvaux investit l'église. Mais n'éclaire chichement la nef grandiose que sur 3 mètres au plus. Juste la place d'y inscrire un visage...

Aucun obstacle décidément ne peut s'opposer à la volonté orgueilleuse et modeste d'André Delvaux. Habité par la passion d'enseigner, il poursuit depuis vingt-cinq ans, parallèlement à sa mission de « transmetteur », une œuvre solitaire et solidaire, qui va de *l'Homme au crâne rasé* à *Un soir un train*, d'un essai sur Woody Allen à une étude sur le *Don Juan* de Mozart (1). Il crée, entouré d'une « famille » de techniciens et de comédiens (Marie-Christine Barrault, Jean Bouise, Anna Karina, Mathieu Carrière l'ont une nouvelle fois rejoint). Il bâtit à son rythme un univers de signes et de sortilèges où la musique est un langage. Etudiant, déjà, aux séances de l'Ecran du Séminaire des arts, le plus grand ciné-club bruxellois, n'improvisait-il pas au piano l'accompagnement des grands films muets ?...

Mais la seule religion de cet agnostique est sa belgitude ; il l'affirme, et l'assume : *« Je peux avoir la tentation de regarder de l'autre côté de la haie, mais je ne me sens libre que dans mon petit jardin, dans mon petit pays. »*

L'Œuvre au noir sera donc une coproduction franco-belge (les deux communautés, flamande et wallonne, participent pour la première fois à parts égales au financement d'un film), et coûtera environ 18 millions de francs. *« Dix fois moins que* le Nom de la rose », précise Delvaux, qui fait remarquer que, travaillant depuis plusieurs années sur le livre de Marguerite Yourcenar, il a plutôt devancé que suivi la vague médiévaliste touchant le cinéma. Il admet cependant que le succès de Jean-Jacques Annaud l'a aidé à rassembler des fonds, et que *« ce bateau-là l'a porté »*.

Le noir et le blanc

Son bateau à lui touche bientôt au port, et accostera peut-être en mai, à Cannes. Rien en tout cas n'aura été laissé au hasard pour atteindre, comme dit Zénon, *« la première phase de* l'Œuvre au noir... *Le noir plus noir que le noir même... »* Chimie débouchant sur l'alchimie, efforts obstinés pour accorder les éléments aux sentiments, le film, en couleurs évidemment, jouera surtout sur les nuances du noir et du blanc, et, parallèlement, sur une palette restreinte de beiges, d'ocres, de bruns. Plus Zénon avancera vers son inéluctable choix, plus la gamme chromatique se réduira, et la pellicule sera même traitée légèrement au développement afin d'accentuer le choix des tonalités.

C'est étrange. Ce jour-là, André Delvaux ne savait pas que bientôt, très bientôt, Marguerite Yourcenar ne serait plus. Et pourtant, c'est ce jour-là qu'il expliqua, à mi-voix : *« Depuis que j'ai tourné la mort de Zénon, le film existe, il n'existait pas avant. Cette scène, je devais la réaliser en quarante plans. Le dernier repas de Zénon. On voit un bol contenant du chou blanc et du chou vert, un petit œuf sur le plat. Car il y a longtemps que Zénon ne mange plus de viande – comme Marguerite Yourcenar, – ne voulant plus se nourrir* « de l'agonie des bêtes ». *On voit aussi un bol d'eau claire, un gobelet de terre cuite, des couverts qui ne peuvent trancher. La Bible. Qu'il ne lit pas. Il en arrache une page. Il la plie, la replie. Il s'en sert pour retirer du sol la lame dissimulée...*

» Mais plus j'avançais, plus je sentais la nécessité de supprimer des plans et des objets. La nourriture d'abord, puis le gobelet, puis les couverts. A la fin, il n'est plus resté que l'eau pure et la Bible mutilée... »

Marguerite Yourcenar – elle l'a à plusieurs reprises confié – aimait, lorsqu'elle était petite fille, à courir après une coquille d'œuf. A la dernière page du scénario de *l'Œuvre au noir*, tandis que le sang de Zénon achève de s'écouler, on peut lire : « Séquence 129. *Un objet bouge, sautille dans la clarté crépusculaire : c'est une coquille d'œuf qui danse dans une paume d'enfant, avance, bascule lentement...*

» Une voix d'enfant psalmodie sans paroles.

» D'écarlate, le soleil où palpite lentement la coquille, vire au BLANC, s'éteint tout à coup.

» Le bruit de la mer a disparu. Seule chante la voix pure de l'enfant qui psalmodie. Elle ne chante pas juste, mais reste très belle, comme un souvenir. »

Générique final.

DANIÈLE HEYMANN.

(1) L'œuvre d'André Delvaux est remarquablement analysée dans un ouvrage collectif dirigé par Adolphe Nysenholc et publié aux Editions de l'Université de Bruxelles, 24, avenue Paul-Héger, B 1070 Bruxelles.


LEROY/SYGMA
Gian-Maria Volonte et Delvaux

« ÆNIGMA »
de Lucio Fulci

La vengeance de Cendrillon

Il était une fois une jeune fille, si disgracieuse qu'elle aurait rendu jaloux le vilain petit canard. Si maltraitée qu'en comparaison l'existence de Cendrillon était un rêve. De plus, elle n'était pas princesse, la jeune fille, mais fille d'une domestique muette, mystérieuse et légèrement débile, dans une pension chic de Boston où on ne parle qu'italien, car il s'agit d'un film de Lucio Fulci, *Ænigma* – et si l'on en juge par le générique il s'agit d'une coproduction italo-franco-américano-yougoslave.

Toujours est-il que la jeune fille a cru trouver son prince charmant en la personne du prof de gym. Mais ce n'était qu'une très mauvaise blague. A la suite de quoi, la jeune fille s'enfuit, se fait renverser par une voiture, se retrouve à l'hôpital, plongée dans un coma profond et bardée de tout l'attirail habituel, fils, tuyaux, sondes, le tout relié à un écran où s'inscrivent les courbes de ses pensées et émotions. Or, elle éprouve des émotions, car son cerveau a acquis un pouvoir formidable et hante la personnalité d'une nouvelle élève de la pension chic, qui est très jolie, elle, et ça vaut mieux car elle est nymphomane.

A travers ce médium, la semi-morte va se venger. « Le cauchemar ne fait que commencer » selon la formule du dossier de presse. C'est-à-dire qu'au cours de manifestations hystériques et hallucinatoires, les méchants vont se suicider de différentes façons. Que nous ne raconterons pas, car c'est tout l'intérêt du film.

A vrai dire, ce n'est pas tellement original, et les acteurs ne sont pas très expressifs. C'est trop « clean » pour entrer dans la catégorie « gore ». Mais ça passe dans la section « peur » au prochain Festival d'Avoriaz, au cours d'un hommage à Lucio Fulci. Seuls les vrais amateurs apprécieront.

COLETTE GODARD.

EXPOSITIONS

Au Musée d'art moderne de la Ville de Paris : « L'art brésilien du vingtième siècle »

Tupi or not Tupi

« Tupi or not Tupi, that is the question. » C'est par cette formule que le poète Oswaldo de Andrade posait en 1928 le problème de la « modernité » brésilienne. Pour que cette dernière puisse naître, il fallait retrouver l'esprit des Indiens Tupi, premiers habitants du pays, et leurs mœurs anthropophages. Soixante ans après sa publication, ce manifeste est encore à l'ordre du jour : l'art brésilien fonctionne toujours selon sa loi.

« Notre génération a déjà assisté au déménagement de la capitale fédérale, à trois changements de monnaie et à plusieurs réformes de l'orthographe », constate pensivement Alfonso Romano de Sant'Ana, en tête du volumineux catalogue publié à l'occasion de l'exposition « Art Brésilien du vingtième siècle ». Le visiteur qui compterait admirer au palais de Tokyo une sorte d'art nègre, plus ou moins naïf, accommodé d'une sauce amérindienne, se tromperait de siècle. Et d'endroit. Les nostalgiques de « bon sauvage » sont priés de se rendre sans retard au musée de la SEITA *(voir encadré)*.

Au MAM, les modèles sont tous européens ou nord-américains, mais avec ce léger décalage, difficile à déterminer, qui entre pour beaucoup dans l'intérêt des pièces exposées. Car la boulimie des artistes brésiliens est si grande que les influences décelables varient à toute allure. D'autant plus vite que leur formation est fort peu académique (un grand nombre sont autodidactes) et que leur production, irrégulière, est d'habitude fonction d'un marché qui ne se développe que par à-coups, au gré de « booms » économiques plus ou moins aléatoires.

Le visiteur a donc ici sous les yeux le catalogue peu rigoureux de ce qui s'est fait dans le monde occidental depuis 1920. On notera au fil des ans l'influence croissante des foires, biennales et autres Documenta. Peu à peu, le travail de ces peintres et sculpteurs s'internationalise – se banalise, pourrait-on dire également. – Combien d'œuvres parmi les plus récentes, et les moins intéressantes, auraient pu être conçues indifféremment à Stockholm, Sao-Paulo ou Paris ?

La première période, le « modernisme » (1920-1930), est incontestablement dominée par la figure de Tarsila do Amaral. Elle a vécu en France et fut la compagne d'Oswaldo de Andrade. En partant d'une expérience cubiste, elle réussit à donner à ses toiles, grâce aux couleurs de sa palette, une atmosphère inimitable. Sa *Négresse*, à la fois naïve et savante, sert de frontispice aux *Feuilles de routes*, de Cendrars, qui vient à plusieurs reprises au Brésil et participe aux nombreux voyages du groupe.

Les années 30 et 40 sont moins homogènes. Candido Portinari, à la suite des muralistes mexicains, entreprend de vastes fresques décrivant la réalité sociale de son pays. L'expressionnisme se développe avec Oswaldo Goeldi et Livio Abramo dont on peut voir les austères gravures sur bois ou sur linoléum. L'architecte Oscar Niemeyer fait ses débuts à Belo-Horizonte, où il est rejoint par une pléiade d'artistes qui trouvent là, grâce à Juscelino Kubitschek, gouverneur de la province et futur président de la République, travail et protection. L'art devient un métier.

Mais le peintre le plus remarquable de ces décennies est inclassable. Sa peinture à la fois figurative et abstraite ne ressemble à aucune autre. Alfredo Volpi, d'origine italienne, ouvrier décorateur, se dévoue au chromatisme. Les couleurs sont néanmoins identifiables à celles du Brésil des faubourgs.

Dévorer l'étranger

Les années 50 sont placées sous le signe de l'abstraction et du concrétisme, découvert à Paris. Ivan Serpa expose à Sao-Paulo de rigoureuses compositions sobrement colorées tandis que Franz Weissmann « dessine » dans l'espace des tours métalliques. Les artistes brésiliens délaissent la paisible abstraction française, façon Bazaine ou Manessier. A la faveur de Biennales internationales, ils découvrent l'Espagnol Tapies et l'Américain Pollock. Arcangelo Ianelli et Iberê Camargo y gagnent une vigueur renouvelée.

Les Etats-Unis s'imposent massivement vers la fin des années 60. Cette période correspond à un durcissement du régime militaire en place depuis 1964. Pop'art et happening brutaux se multiplient en même temps qu'une figuration agressive. Minimalistes et conceptuels émergent à leur tour. Cette période difficile pour les artistes durement confrontés avec la réalité politique est éclairée par l'apparition d'un « marché » né de l'éphémère « miracle économique ». Pour clore ce panorama, le palais de Tokyo présente aussi la dernière génération des artistes brésiliens. On en retiendra une toile de Paulo Monteiro, aux tons sourds, griffés de graffitis et une peinture sur tissu de Fernando Lucchesi qui évoque les oratoires du Minas-Gerais.

Le Brésil a toujours su échapper aux formules réductionnistes de nombres d'artistes latino-américains – type Siqueiros – pour qui l'unique voie est celle qu'ils explorent. Et à l'inverse de ce qui s'est passé en Europe avec le futurisme ou le dadaïsme, le modernisme n'y a jamais été l'équivalent d'une rupture totale. Ce n'est pas un hasard si le « manifeste anthropophage » d'Oswaldo de Andrade, acte de naissance – en 1928 – de cette modernité revendiquée est placé sous le signe de la déglutition. Il faut digérer les dualités. Dévorer l'étranger pour assimiler sa force vitale, comme il faut se réapproprier les vertus du baroque portugais, les mythes amazoniens et la spiritualité africaine. Cette problématique est encore à l'ordre du jour : *« Tupi or not Tupi, that is the question »*. Mais plutôt que de succomber à l'indigestion certains artistes préféreront, on l'espère, la diète.

EMMANUEL DE ROUX.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 14 février.


LAMBERTO SCIPIONI
Tarsila Do Amaral : A Negra (La Négresse), 1923

Jean-Baptiste Debret : un néoclassique sous les tropiques

Le 26 mars 1816, Jean-Baptiste Debret, cousin et élève de David débarque à Rio. C'est un peintre néoclassique, bonapartiste enragé de surcroît. Les galeries de Versailles exhibent encore ses grandes « machines » : *« Napoléon rend honneur au courage malheureux »* ou *« Premières distributions des croix de la Légion d'honneur dans l'église des Invalides »*.

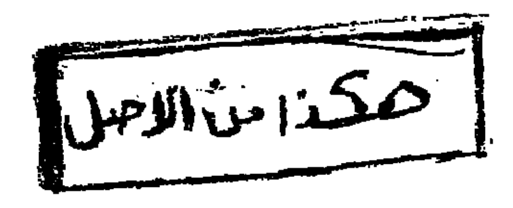
Il fait partie d'une mission artistique française. Son but : jeter les bases d'une Académie des beaux-arts sous les tropiques et devenir le premier peintre de la famille royale portugaise encore installée à Rio, où elle s'est réfugiée après l'invasion de Lisbonne par les troupes de Napoléon. Debret est appelé à concevoir la mise en scène d'une nation encore dans l'enfance : insignes nationaux, décors de théâtre et de cours. Mais surtout, Debret, fasciné par le pays qu'il découvre, accumule une stupéfiante documentation en images. Tout l'intéresse : les paysages, la faune, la flore, l'architecture, les habitants. Et comme la physiologie est à la mode, il accumule des séries. Tous les types d'Indiens qu'il a pu apercevoir, tous les métiers exercés par les esclaves dans la rue, tous les types de chapeaux portés par telle branche de la société, tous les rituels religieux auxquels il a assisté...

Ce maniaque du détail a un sens aigu de l'observation et beaucoup de talent. En 1831, il rentre en France et, après sept années de travail, il publie, chez Firmin-Didot, trois volumes d'un *Voyage pittoresque au Brésil* abondamment illustré.

Le premier tome est consacré aux mœurs des Indiens – le bon sauvage déjà mythique, – le second à l'activité du peuple des esclaves noirs, le troisième, à la vie des maîtres portugais, des créoles et des premiers immigrants européens. Nombre des aquarelles de Jean-Baptiste Debret sont aujourd'hui exposées au musée de la Seita : un ensemble passionnant sur la formation d'une nation et l'œil d'un peintre-philosophe.

E. de R.

★ J.-B. Debret, un peintre philosophe au Brésil, musée de la Seita, 12, rue Surcouf, 75007 Paris, *jusqu'au 12 février*.



Culture

Document-fiction multimédia

Un brise-glace sur tous les tons

Trois cinéastes, deux musiciens, et beaucoup de techniciens ont embarqué sur un bulldozer suédois pour tenter de briser la glace. Mais la blancheur et le silence, quel que soit le médium choisi, ne se laissent pas facilement réchauffer.

Maman, les petits bateaux ont-ils des jambes ?... La fantomatique déambulation d'un navire en milieu non pas liquide mais solide est un thème que le cinéma et la science-fiction ont volontiers exploité. C'est à bras d'homme que le capitaine fou du *Convoi sauvage* – John Huston filmé par Richard Sarafian – fait transporter son bâtiment à travers plaines et forêt, tout comme le général d'*Aguirre*.

La SF, elle, décline des images plus folles : voilier des plaines dans un monde envahi par l'herbe (*l'Odyssée verth*, de Philip José Farmer) ; baleinières perdues dans un océan de poussière (*la Baleine des sables*, de Bruce Sterling) ; râtisseur de plancton condamné à l'immobilité par la mort des océans (*le Dieu baleine*, de T. J. Bass).

Les brise-glace ne sont pas, eux, des inventions de l'imagination. Ils existent et servent, dans les mers relativement chaudes de Scandinavie, à tracer les voies de communication et à dégager de la banquise cargos et pétroliers.

Mais comment ne pas remarquer qu'ils combinent symboliquement les thèmes du minéral et de l'aquatique ? Le désert blanc dans lequel il leur arrive, eux aussi, de rester bloqués est un Sahara renflé de dunes scintillantes ; la glace en partie fondue ricoche contre leur coque en cailloutis abstraits ; sans oublier, dans un registre plus secret, l'enfoncement de l'étrave dans cette blancheur qui résiste et qui, brisée, se fendille d'un coup comme un grand corps défait.

Cet espace immaculé a dû opérer sur Pascal Emmanuel Gallet – il anime la cellule de création audiovisuelle des affaires étrangères – une véritable fascination pour qu'il ait su y intéresser trois cinéastes, deux compositeurs également hommes de radio, un photographe, l'Institut suédois du cinéma, Radio-France, la FNAC, les éditions Nathan. Pour obtenir que tout le monde embarque quinze jours sur le brise-glace suédois *Frej*, pour reconvertir ce bulldozer en atelier de création, transformer les membres de l'équipage en guides courtois, en figurants souriants et conclure cette entreprise surréaliste par la sortie d'un long métrage, d'un disque compact, d'une émission sur cassette, d'un superbe album d'informations et de photos, supports éminement variés, désormais réunis et distribués par le Bureau des éditions Multimedia sous forme d'un gros coffret disponible dans les FNAC (1).

France-Culture, le 12 décembre dernier, a déjà diffusé l'œuvre musicale très réussie de Luc Ferrari (elle a reçu le prix Italia) ainsi que le documentaire de David Jisse ; et la SEPT (accueillie par FR 3) le long métrage en trois parties de Jean Rouch, Titte Törnroth et Raoul Ruiz.

Soit quatre-vingt-dix minutes d'images et plus de deux heures de reportage sonore mixé – dans le cas de Luc Ferrari – avec des séquences orchestrales préalablement enregistrées par le Nouvel Orchestre philharmonique dans les studios de quai Kennedy. Le paradoxe – fièrement assumé – est que sur la glace il n'y a précisément rien à filmer que la blancheur, rien à enregistrer que le silence !

Raoul Ruiz – dont on apprend qu'il s'est cassé une clavicule pendant la traversée – a tenté de tourner la difficulté en inventant, à base de pellicules teintées, d'associations d'images et d'idées, une fiction très compliquée. Jean Rouch – il pleure quant à lui sa caméra accidentée – joue à son habitude sur la virtuosité du montage, ayant filmé froidement cette réalité infilmable. Chez Ferrari, une voix de femme à l'accent délicieux fait souffler le chaud sur cette froideur immuable : cette histoire de glace fracassée est, comme l'on voit, exemplairement fragmentée, au point qu'on s'y perd parfois, chacun brodant à sa fantaisie sur les rapports inépuisables du brisant et du brisé.

Mais l'on pourra se reporter au roman oublié de Jules Verne, *le Sphinx des glaces*, dont l'édition au Livre de Poche (postfacée bien sûr par Pascal-Emmanuel Gallet) sert de point de départ à cette épopée multimédiatique. Pour remonter aussitôt à Edgar Poe et aux *Aventures de Gordon Pym*, auxquelles Jules Verne, dans *le Sphinx*, a voulu répondre et s'égaler. Perdu dans les glaces, le pôle, c'est bien connu, ne cesse jamais de reculer.

ANNE REY.

(1) *Brise-glace*, éditions Multimédia : environ 698 F dans les FNAC. Un puzzle Brise-glace, mille pièces, Jeux Nathan, 46 F. *Le Sphinx des glaces*, de Jules Verne, le Livre de Poche, 30 F. C'est à la cellule audiovisuelle des affaires étrangères que l'on doit l'édition critique des films de Robbe-Grillet et la publication sur cassettes de tout l'œuvre cinématographique de Marguerite Duras (*le Monde* du 1er novembre 1984).

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Les trottoirs de la littérature

1 Regrets

Il y a un livre qui peut vous amuser et vous instruire. Il a été achevé d'imprimer en octobre 1987. Il n'est donc pas si vieux. Je vous le dis tout de suite : il n'a pas eu et il n'aura pas une grande presse. Et dans un sens, c'est mérité, ce n'est pas un livre indispensable. Ce n'est même pas le meilleur ouvrage de cet écrivain. Je ne vous en aurais probablement pas parlé si la nouvelle année ne m'avait pas inspiré le sentiment qui en est la source. L'opuscule en question – à peine cent pages – s'appelle en effet *le Livre des regrets* (Actes sud, 89 F), de Jacques Drillon.

Un mot d'abord sur Hubert Nyssen, l'éditeur. C'est étonnant ce qu'il publie d'ouvrages du monde entier et qui ne sont pas nuls. Il en publie trop. Mais qu'est-ce que cela veut dire trop ? Quand vous entrez dans une librairie sans savoir exactement quel livre acheter, vous pouvez toujours choisir un livre d'Actes sud. Même déçu, vous ne serez pas volé ! Et s'il n'y en a pas, vous pouvez en commander. Il faut faire un peu travailler la profession. Vous savez, les libraires existaient il y a cinquante ans. Ils avaient une âme, des goûts. Ils existent toujours. Seulement, à force de leur demander des « tubes », on les décourage, ils se laissent aller. C'est comme les pharmaciens, on ne leur commande pas assez de préparations magistrales, ils finissent par oublier qu'ils ont fait des études.

Drillon, qui est le critique musical de *l'Observateur*, remarque dans son introduction que le regret ne sert à rien, que sa caractéristique est d'être inutile. Drillon cite alors de Spinoza l'une des phrases de son court traité sur *l'Origine et la Nature des sentiments* : *« Le regret est le désir, autrement dit l'appétit de posséder une chose, qui est favorisé par le souvenir de cette chose, et en même temps contrarié par le souvenir d'autres choses qui excluent l'existence de celle sur laquelle devrait porter l'appétit. »* Autrement dit, l'homme du regret, c'est celui qui, par le biais de l'imaginaire, met au présent ce qui n'est plus, n'a pas été et ne sera plus jamais. Il y a donc une douceur déchirante du regret !

Jacques Drillon sait que son livre n'est pas le premier du genre. Qu'il y a eu avec éclat Georges Perec (*Je me souviens*). Et Drillon le regrette à sa façon : *« Je regrette que Georges Perec n'ait pas été le premier à s'illustrer dans le genre éminent des inventaires, mais qu'il ait été précédé... »*, suit alors une liste d'une vingtaine d'écrivains, d'Homère à Queneau, d'où bizarrement Du Bellay, avec les cent quatre-vingt-onze sonnets de ses *Regrets*, est omis. Est-ce coquetterie ou ignorance ? Pour vous mettre en appétit, je vais vous citer maintenant cinq regrets de Drillon :

a) *« De ne pas avoir connu Louise de Vilmorin »* ;

b) *« de ne pas avoir su me faire aimer de Jean-Luc Godard »* ;

c) *« d'avoir déjà lu* le Comte de Monte-Cristo *»* ;

d) *« Que Cioran ait accepté de me recevoir »* ;

e) *« que Brasillach, Drieu et Rebatet et les autres aient été antisémites. »*

Dans son épilogue « Non, rien de rien », qui est peut-être la meilleure partie du livre, Drillon évoque en deux pages le m.l. (le mauvais lecteur). Le mauvais lecteur, dit-il, *« n'est pas content de ce que vous écrivez (...). Il reproche au Cid d'être écrit en vers, aux Mémoires de ne concerner que le passé (...), aux romans d'amour d'être sentimentaux »*, etc. Et Drillon de conclure : *« Le m.l. n'a qu'un but : vous faire regretter d'avoir écrit votre livre. Il y parvient souvent. »* Les critiques sont par profession une pépinière de mauvais lecteurs. Ils perdent leur temps à parler de livres qui les empêchent d'écrire leurs propres livres. Il y a de quoi devenir enragé !

De fil en aiguille, Drillon m'a fait souvenir de ce que j'aurais voulu vous dire ces derniers *temps et que par paresse ou par crainte* – pas d'histoires, pas d'histoires ! – j'ai feint *d'oublier. Ainsi, je ne vous ai pas parlé de* l'entretien de Marguerite Duras et Jean-Luc Godard *sur FR 3 ; de ce qui se passe en Cis*jordanie entre Israéliens et Palestiniens ; du *procès que Patrick Besson a intenté à Gérard* Guégan et à *l'Evénement du jeudi* ; de l'exposition des Lalanne, que j'aime et qui se terminait le 31 décembre ; des sempiternels remous qui agitent la Comédie-Française ; de la notoire servilité de nombreux « jeunes » écrivains devant les puissances établies en vue de s'aménager des situations confortables ; de se sentir couvés, au chaud ; du futur candidat à la présidence de la République qui aurait ma préférence, mais là, ce n'est pas pressé, aucune raison que les citoyens devancent par leur choix la lenteur faussement majestueuse des prétendants !

Le Journal de Matthieu Galey me semble le chef-d'œuvre du mauvais lecteur décrit par Drillon. *Si nous avons tellement apprécié dans* nos commentaires ce bilieux journal de bord, *c'est que Matthieu Galey nous permet de* prendre notre revanche sur la littérature *contemporaine et le temps qu'elle nous fait* perdre. Sa mort atroce purifie ce que pourrait avoir de sinistre son entreprise. Dans ce *Journal* où les livres ne sont pas admis, Matthieu Galey se venge, et nous avec, des trente ans de travaux forcés de lectures et de spectacles auxquels l'existence l'avait condamné. Non que Galey ait été un mauvais critique – il faisait plus qu'honorablement son métier, – mais il avait assez de talent pour souffrir le martyre devant celui des autres. Et il était trop conventionnel, trop sérieux pour transformer en bonheur d'écriture son gagne-pain. Alors, dans son *Journal*, il se rattrape sur la bête écrivassière comme il peut, il écrit ce qu'il ne pouvait écrire dans les journaux où il collaborait. Cette dichotomie classique accentue le *côté vieillot de son entreprise. Le lecteur ne se* sentira pas dépaysé et pourra s'esclaffer en toute confiance. *Les écrivains n'ont pas* changé. Ils sont tels qu'on les imaginait : toujours impayables !

2 Espoir

Si je ne vous ai pas signalé en son temps le premier numéro du *Journal littéraire*, qui était en somme un événement dans cette presse *française qui n'en est pas si riche, c'est pour* ne pas lui porter tort. Compte tenu qu'Alain Garric, son rédacteur en chef, est un ancien de la maison, ainsi que quelques autres collaborateurs, je voulais laisser à *Libération* la priorité et le soin d'annoncer la nouvelle avec cette force de frappe qui lui est propre quand il s'agit de mettre la culture à la « une ». Avec le temps, semble-t-il, *Libération* s'est assagi, *ses réflexes ne sont plus aussi rapides, et les* picoteries d'amour-propre l'emportent sur ce vain désir de modernité, mais le jarret de July, tel le talon d'Achille, reste solide !

Mon silence n'était pas seulement dû à une sollicitude confraternelle. Je voulais m'assurer *qu'il y aurait un second numéro, c'est chose* faite. Enfin, je publie dans ce journal des fragments de *Mémoires* en feuilleton, et vous n'imaginez pas comme on peut être castillan dans la profession. *« Depuis des années, la littérature manquait en France d'un journal qui, à la fois, la publie et la commente, l'invite et la critique, la traduise et la raconte »*, nous *signale dans un coin de l'une de ses cent* soixante-quatre copieuses pages *le Journal littéraire. Je ne sais pas si je me serais exprimé* ainsi, mais pour l'essentiel, à savoir qu'il n'y *avait plus de journal littéraire un peu vivant en* France, telle serait bien mon idée. Ceux *qui persistent avec courage sont à mille lieues du* bel et du laid d'aujourd'hui.

Il fut un temps, pas si lointain, même s'il le paraît, où l'on croyait dur comme fer que « tout était politique ! ». Notez que ce n'était pas plus faux qu'autre chose. Maintenant, si l'on y va de sa chansonnette, l'on dirait plutôt que « tout est littérature », sauf peut-être la littérature qui serait la cinquième roue de la patache. *Le Journal littéraire* m'apparaît d'une grande simplicité d'âme. Les chichis ne sont pas son fort. Son discours pourrait se concevoir ainsi : on a de la page, profitons-en. Et tentons d'écrire comme si c'était les dernières qui restaient !

Ce bimestriel ne nous donne pas la navrante impression d'arriver avec quatre *mois de retard, de remplacer l'actualité par* l'abondance. Prenant en compte par exemple les propos ambigus *rapportés de Moscou par* Amalric et Vernet, *« la « perestroïka », c'est dans la littérature et c'est de la littérature »*, *le Journal littéraire* nous livre du russe *frais* en reproduisant des articles d'*Ogoniok*, ce vieil hebdomadaire *« attendu dès l'aube devant les kiosques »* le samedi matin par des centaines de milliers de Soviétiques. Ce faisant, la « langue de bois » change de camp, et ce sont nos commentaires qui ont besoin d'être revisités avec circonspection. Deuxième bon point que je décernerai au *Journal*, ce sont ses lectures, ses notes critiques. Il y a encore beaucoup de confusion, mais les personnes qui parlent de livres, ô miracle ! les ont lus avec perspicacité et fraîcheur. Tel qu'il est, *le Journal littéraire* est la vraie bonne surprise de l'année 1988.

3 Quand Blondin nous écrit...

C'est un charmant cadeau de Jour de l'an que nous offrent les éditions du quai Voltaire en publiant une brochure d'une trentaine de pages d'Antoine Blondin, *O.K. Voltaire !* On ne le sait pas assez, Blondin est un écrivain régionaliste. Et, de même que la Lorraine est à Barrès, la Corse à Rinaldi, la Charente à Chardonne, la Commune à Vallès, de même le quai Voltaire et sa grande banlieue sont à Blondin. Les éditeurs du quai Voltaire *« semblaient ignorer que cette chaussée de Paris ne correspondait qu'à dix-sept immeubles, et, surtout, que j'avais vécu là durant une cinquantaine d'années (...). J'envisage la rive droite de loin. Je ne traverse que rarement le boulevard Saint-Germain, et mon univers se borne à deux cents mètres de bitume, une plantation de cafés-tabacs »*.



Spectacles

théâtre

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

SPECTACLES NOUVEAUX

DITES-MOI QUE VOUS M'AIMEZ... Carrefour de la Différence (43-48-31-82), à 21 h.

TONTON ARTHUR. Théâtre de Dix-Heures (48-59-28-79), à 18 h 30.

LE FAUTEUIL A BASCULE. TEP (43-64-80-80). 20 h 30.

LA COLOMBE ; AUX ABYSSES. Guichet Montparnasse (43-27-88-61). 20 h 30.

LA FOLLE DE CHAILLOT. Théâtre de Boulogne-Billancourt (46-03-60-44). 20 h 30.

Les salles à Paris

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Ne reste que l'amour : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Daphnis et Chloé + l'Ile de Tulipatan : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Zouc : 20 h 45.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Excès contraire : 20 h 45.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◇ La Vénus à la fourrure : 20 h 30. ◇ Les Pragmatistes : 20 h 30.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-96-12-27). ◇ La Revue Paris-Gipsy (Festival d'automne à Paris) : 21 h.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. ◇ La Dernière Bande : 20 h 30.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Mon Faust : 20 h 45.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). ◇ Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux : 20 h 30. ◇ Monsieur de Pourceaugnac : 20 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). ◇ S.O.S. : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babes-Cadres : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ *La Colombes, + Aux abysses* : 20 h 30.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-68-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Carmen Cru : 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Baby Sitting : 19 h. ◇ L'Etonnante Famille Bronté : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. ◇ Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. ◇ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). ◇ Cabaret : 20 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). ◇ Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ L'Ange de l'information : 18 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◇ L'Affaire du courrier de Lyon : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Reine mère : 20 h 45.

SALLE CHOPIN-PLEYEL (45-61-06-30). ◇ Notes en duo, d'après Notes sur Chopin : 21 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ◇ Le Fauteuil à bascule : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11). ◇ La Légende dorée : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). ◇ La Savetière prodigieuse : 20 h 45.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◇ Marcel Marceau : Pantomimes de style : 20 h 30.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ◇ A Chorus Line : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. ◇ Le Trio en mi bémol : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Le Détournement d'avion le plus fou de l'année : 22 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Peinture sur soi : 19 h. ◇ Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. ◇ J'aime Brecht : 22 h 30.

ZÈBRE (43-57-51-55). La maison accepte l'échec : 20 h 30. Hors de chez soi : 22 h 30.

Région parisienne

NEUILLY (L'ATHLETIC) (46-24-03-83). Jonatan le tam : 20 h 30.

SAINT-DENIS (THEATRE GERARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Salle J.-M. Serreau. Eloge de la pornographie : 20 h 30.

VINCENNES (THEATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83). Le Daiseur ; 21 h.

Le music-hall

ALPHA DU LION (42-39-22-38) : Haydée Alba, 23 h. De Borges à Piazzola. Haydée Alba (chant), Dominique Lelièvre (comédien mime), Marcos Malavia (comédien mime), Adriano Poljti (guit.). Spectacle visuel de tango argentin.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Alice Donna : prolongation jusqu'à fin janvier. Relâche lun., mar. 22 h : mer., jeu., ven., sam. 16 h : dim.

Mardi 5 janvier

TINTAMARRE (48-87-33-82). André Lamy, 20 h 15 mer., jeu. (dernière). Humoriste, imitateur belge. Claude Lemesle : 21 h lun.

Les ballets

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-04). Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad, 20 h 30. Le lac des cygnes, chor. de L. Ivanov et M. Petipa (mer., jeu., ven., sam., dim.). Le chevalier à la peau de tigre, chor. de O. Vinogradov (mar.). 300 F, 220 F, 160 F et 100 F. FNAC et agences.

Comédie musicale

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). A chorus line, 20 h 30. Comédie musicale créée à Broadway, mise en scène, chor. originale de M. Bennett, livret de J. Kirkwood et N. Dante, mus. de M. Hamlish, paroles des chansons de E. Kleban, dir. chor. (à Paris) de B. Lee. Avec D. McKechnie, M. Hamilton, D. Drake, P. Gerаci, B. Bejan, C. Shaur, P. Barry. 265 F, 217 F, 187 F, 64 F et 44 F.

Les opéras

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs : 20 h 30. Opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Cremieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. J. Burdekim ou A. du Closel, chef des chœurs *P. Marco*. 225 F, 175 F, 100 F, 165 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

Les concerts

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Les Plaisirs du palais, 21 h. Ou « *Oh ! Ils chantent la bouche pleine* », opéra de bouche qui tente d'associer le plaisir de chanter au plaisir de la bouche. Chansons du XVIe siècle. Mise en scène de M. Larroche, avec l'Ensemble Janequin. D. Visse (haute-contre), B. Boterf (ténor), Ph. Cantor (baryton), A. Sicot (basse) et Cl. Deboves (luth), B. Massin (danseuse) et F. Zipperlin (jongleur). 120 F, 100 F (250 F, 350 F : jeu). FNAC.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Les Dents longues (1952), de Daniel Gélin, 16 h ; My dinner with André (1981, v.o.s.t.f.), de Louis Malle, 19 h ; la Cinémathèque de la danse présente : 21 h ; la Nuit des adieux (1965), de Jean Dréville, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BIGFOOT ET LES HENDERSON (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

CAYENNE PALACE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : *14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00)* ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA CONFÉRENCE DE WANNSEE (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Images, 18e (45-22-47-94)* ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : *Forum Horizon, 1er (45-08-57-57)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Kinopanorama, 15e* (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

AENIGMA. (*) Film italien de Lucio Fulci, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

L'AGE DE MONSIEUR EST AVANCÉ. Film français de Pierre Etaix : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

SEPTIÈME CIEL. Film français de Jean-Louis Daniel : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

SOIGNE TA DROITE. Film français de Jean-Luc Godard : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e *(46-33-79-38)* ; *Pathé* Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENNEMIS INTIMES (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

IL EST GÉNIAL PAPY ! (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *George V, 8e (45-62-41-46)* ; *UGC* Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES INNOCENTS (Fr.) : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : *Gaumont* Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e *(42-22-72-80)* ; *La Pagode*, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; *v.f. : Les Nation, 12e* (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'IRLANDAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ISHTAR (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er *(42-97-53-74)* ; *Saint-Germain Studio, 5e* (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e *(43-20-30-19)* ; *v.f. : Rex, 2e* (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES KEUFS (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *George V, 8e* (45-62-41-46) ; *Maxevilles, 9e* (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : *Grand Pavois, 15e* (45-54-46-85).

L'ARME FATALE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e *(42-36-83-93)* ; *UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

CENDRILLON (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CHAINES CONJUGALES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

CONFIDENCES SUR L'OREILLER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

FANTASIA (A.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

FANTOME A VENDRE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE GRAND EMBOUTEILLAGE (Fr., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE KNACK... OU COMMENT L'AVOIR (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LISZTOMANIA (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MACBETH (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MISFITS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MON PETIT POUSSIN CHÉRI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

NINJA III (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

PEAU D'ANE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

SCARFACE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SUPERMAN I (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

TOM, JERRY, DROOPY ET TEX AVERY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e *(43-25-72-07)* ; *Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).



PARIS EN VISITES

MERCREDI 6 JANVIER

« Le Musée Picasso en l'hôtel Salé », 14 h 15, 5, rue de Thorigny (Arts et curiosités).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Passages couverts autour de la rue Saint-Denis », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« La Bourse du commerce : fonctionnement et architecture », 15 heures, devant l'entrée, rue de Viarmes (Monuments historiques).

« La vie et l'œuvre de Delacroix dans son atelier et dans la chapelle des Saints-Anges à Saint-Sulpice », 15 heures, Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (Monuments historiques).

« Les passages couverts du Sentier », 15 heures, métro Sentier (Approche de l'art).

« Roger Vivier, le bottier de Christian Dior », 15 heures, 111, rue de Rivoli (Mathilde Hager).

« La Cité des artistes : la ruche », 14 h 30, métro Convention (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Miramion, Musée de l'Assistance publique », 14 h 30, 47, *quai de la Tournelle (E. Romann)*.

« Le siège du Parti communiste, chef-d'œuvre d'Oscar Niemeyer », 14 h 30, métro Colonel-Fabien (Michèle Pohyer).

« Le jardin des porcelaines » 14 h 30, Musée Guimet, 6, place d'Iéna (Approche de l'art).

« Madame de Sévigné au Musée Carnavalet et la donation Bouvier », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Anne Ferrand).

« Les cent chaises 1887-1987 », 14 h 50, centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille, Boulogne-Billancourt (*L'art pour tous*).

JEUDI 7 JANVIER

« Le post-impressionnisme et le pointillisme », 10 h 30, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (Arcus).

« Trésor des princes celtes », 13 h 30, Grand Palais, dans le hall (Jeanne Angot).

« Picasso à l'hôtel *Salé* », *14 heures*, cour d'honneur du musée, 5, rue de Thorigny (Monuments historiques).

« Le siège du Parti communiste, chef-d'œuvre d'Oscar Niemeyer », 14 h 30, métro Colonel-Fabien, sortie (Monuments historiques).

« *La bibliothèque Marmottan* et ses témoignages napoléoniens », 15 heures, devant le 19, rue Salomon-Reinach, à Boulogne-Billancourt (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

MERCREDI 6 JANVIER

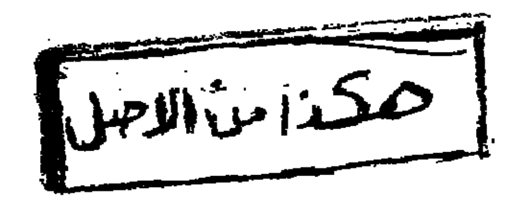
3, rue Rousselet, 19 heures : « Peinture espagnole, Velasquez ». (Arcus).

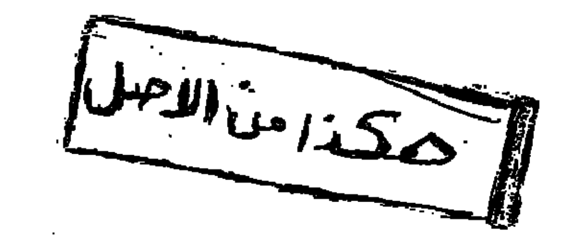
60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Les huit fonctions de l'esprit », par Yves Diénal (Psychiatrie-psychanalytique).

JEUDI 7 JANVIER

Cinémathèque de la Ville de Paris, 11 *bis*, rue Jacques-Bingen, 15 heures : « L'arbre de Jessé, splendeur poétique *de ses figurations* », par Simone de Saint-Girons.

Théâtre des Arts-Hébertot, rue Léon-Droux, 15 heures ou 18 h 30 : « Akhenaton et Néfertiti », par Caroline Gaultier





Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 5 janvier à 0 h TU et le dimanche 10 janvier à 24 h TU.

Les vents violents qui soufflaient ces derniers jours sur tout sur le Nord-Ouest de la France faibliront à partir de mercredi soir.

Dès jeudi, de petites gelées feront leur apparition. En fin de semaine, la douceur reviendra. Sur une grande moitié Nord, le temps sera souvent maussade et pluvieux. Sur le Sud, le soleil sera plus généreux. Dimanche, amélioration sur l'ensemble de la France.

MERCREDI : vents violents et pluie.

Sur la Bretagne, la Basse-Normandie et les Pays de Loire, les vents de Sud-Ouest souffleront encore jusqu'à 100 km/h en rafales, le matin. L'après-midi, ils s'orienteront au nord-ouest et commenceront à faiblir. Côté ciel, les nuages seront abondants et les averses fréquentes.

Sur la Haute-Normandie, le Nord, les Ardennes, l'Ile-de-France, le Centre et jusqu'à l'Aquitaine, la matinée sera pluvieuse et les vents de sud souffleront jusqu'à 80 km/h en rafales. L'après-midi verra le retour de timides éclaircies entrecoupées d'averses, parfois orageuses et de grêle. Le vent faiblira en fin de journée.

Sur la Champagne, le Nord-Est, le Massif Central et Midi-Pyrénées, les nuages seront nombreux. Un passage pluvieux traversera ces régions en cours d'après-midi.

Sur Rhône-Alpes et les régions méditerranéennes, la matinée sera assez ensoleillée mais les nuages et la pluie arriveront en cours d'après-midi. Il neigeraà partir de 1 500 mètres.

JEUDI : petites gelées matinales mais belle journée sur une grande partie de la France.

Le ciel couvert avec des précipitations de pluie ou de neige au-dessus de 1 500 m, affectant le matin l'extrême Sud-Est de la France, se limitera l'après-midi à la Corse.

Sur les autres régions, le soleil se montrera généreux. Quelques averses de neige se produiront dans la matinée sur le Nord-Ouest. Le mistral soufflera.

VENDREDI : aggravation par l'Ouest.

Après dissipation des brumes matinales, les éclaircies seront nombreuses. Le ciel couvert et pluvieux affectant le matin la Bretagne s'étendra progressivement à toutes les régions situées au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon. Plus au Sud, le ciel deviendra très nuageux avec quelques précipitations sur les versantssud du Massif Central. Seul, l'extrême Sud-Est bénéficiera de belles éclaircies. La moitié sud du pays sera épargnée par la pluie sauf peut-être l'Aquitaine qui verra la pluie le soir. Le ciel sera souvent nuageux, mais des éclaircies apparaîtront. Elles seront plus belles dans le Sud-Est, où la journée sera le plus souvent ensoleillée. Par endroits, quelques nuages bas pourront traîner près des côtes méditerranéennes.

SAMEDI : retour de la douceur. Amélioration sur une grande partie de la France mais persistance du temps pluvieux sur les régions Nord.

La matinée sera en général très nuageuse avec encore des pluies sur une grande moitié Nord de la France. Belles éclaircies sur l'extrême Sud-Est de la Corse.

Des éclaircies apparaîtront dès le matin sur la Bretagne et s'étendront progressivement à l'ensemble de la France. Dans l'après-midi, une nouvelle zone pluvieuse atteindra la Bretagne, la Normandie, le Bassin Parisien et le Nord.

DIMANCHE : belle journée dans l'ensemble. Quelques averses dans le Nord-Ouest et le Nord.

La zone de ciel couvert avec de la pluie affectant le matin le Nord-Ouest, le Bassin Parisien et le Nord, s'enfoncera dans la journée vers le Sud-Est en se désagrégeant. A l'arrière, de belles éclaircies se développeront, mais quelques averses sont à craindre l'après-midi, près des côtes de la Manche et sur le Nord-Est.

SITUATION LE 5 JANVIER 1988 A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 7 JANVIER A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

TEMPETE
VENT TRES FORT S.O.
VENT TRES FORT S.O.

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 06.01.88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 04-01 à 6 heures TU et le 05-01-1988 à 6 heures TU — le 05-01-1988

FRANCE											
AJACCIO	16	8	N	TOURS	12	11	C	LOS ANGELES	20	10	C
BIARRITZ	17	12	C	TOULOUSE	16	2	N	LUXEMBOURG	9	6	P
BORDEAUX	16	9	C	POINTE-A-PITRE	30	22	D	MADRID	9	4	C
BOURGES	12	10	C	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	21	9	C
BREST	11	7	P	ALGER	18	4	B	MEXICO	22	6	B
CAEN	12	7	P	AMSTERDAM	9	7	A	MILAN	8	2	B
CHERBOURG	11	7	P	ATHÈNES	15	10	D	MONTRÉAL	−1	−7	A
CLERMONT-FERR.	13	9	C	BANGKOK	33	23	N	MOSCOU	3	1	C
DIJON	10	9	P	BARCELONE	18	4	N	NAIROBI	26	16	P
GRENOBLE St-M-H	5	2	B	BELGRADE	11	0	B	NEW-YORK	4	−6	D
LILLE	12	8	P	BERLIN	8	6	A	OSLO	2	0	C
LIMOGES	10	7	N	BRUXELLES	11	8	P	PALMA-DE-MAL.	18	3	B
LYON	10	7	C	LE CAIRE	15	12	B	PÉKIN	4	0	D
MARSEILLE-MAR.	13	6	N	COPENHAGUE	7	2	N	RIO-DE-JANEIRO	30	25	D
NANCY	11	9	P	DAKAR	30	16	D	ROME	16	4	B
NANTES	13	11	P	DELHI	24	11	B	SINGAPOUR	31	25	A
NICE	14	7	D	DJERBA	17	0	D	STOCKHOLM	4	1	C
PARIS-MONTS.	13	10	C	GENÈVE	7	7	C	SYDNEY	23	21	D
PAU	17	3	N	HONGKONG	23	17	D	TOKYO	14	7	P
PERPIGNAN	20	3	D	ISTANBUL	14	9	P	TUNIS	17	9	N
RENNES	12	8	P	JÉRUSALEM	11	6	C	VARSOVIE	9	5	P
ST-ÉTIENNE	12	8	N	LISBONNE	16	13	C	VENISE	5	3	C
STRASBOURG	12	9	P	LONDRES	11	6	P	VIENNE	11	4	N

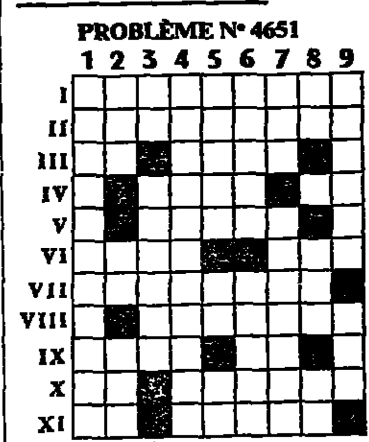
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4651



HORIZONTALEMENT

I. Ce ne sont pas les plats qu'ils mettent sur la table pour servir. – II. Qu'on a donc fait brûler. – III. Portait un feuillet. Où certains ont l'habitude de travailler à la loupe. – IV. Il fait toujours chaud dans sa cheminée. Sa fin approche davantage de jour en jour. – V. Accueillit un illustre réfugié. – VI. Il n'y a pas que ses affaires qui ont décollé. Permet d'aller plus de l'avant. – VII. Peut avoir son utilité pour celui qui veut tirer quelque chose de nous. – VIII. Détachées de la grappe. – IX. Traverse une préfecture. Partie de ballon. – X. Qui ne risque pas de trembler dans sa culotte. Grâce à lui, on peut se sentir bien entouré. – XI. Pronom. Apportent l'humidité à des « limaces ».

VERTICALEMENT

1. N'incitent évidemment pas à se frotter les mains. – 2. Tombe dans le lac. Partie du monde. Susceptible de faire rendre. – 3. Ceux qui ont un rôle à jouer peuvent s'y intéresser. Est à l'origine de nombreux mots de recommandation. – 4. N'ignorent pas qu'il est parfois nécessaire de ne pas trop tirer sur la corde. – 5. Mauvaise mère. Pièce montée. Tel qu'il a perdu sa mise. – 6. Où l'on a l'habitude d'entrer dans le cœur du débat. Pour constater éventuellement qu'on n'a pas perdu la face ! – 7. Fit partir Dieu sait où. A connu la panade. – 8. Préposition. A fini par trouver plus fort que lui. Peut servir à alimenter un briquet. – 9. Doit être levée pour être suspendue. Pour séparer le bon grain de l'ivraie.

Solution du problème n° 4650

Horizontalement

I. Burineur. – II. Salopette. – III. Ciste. – IV. Est. Crier. – V. Ereillé. – VI. Acre. Mena. – VII. Râ. Pré. Et. – VIII. Idole. – IX. Séné. Naïf. – X. Ta. Trois. – XI. Eude. Enée.

Verticalement

1. Scénariste. – 2. Bais. Cadeau. – 3. Ulster. On. – 4. Rot. Replète. – 5. Ipéca. Ré. – 6. Ne. Rime. Noé. – 7. Etoile. Pain. – 8. Ut. Elne. Ise. – 9. Récréatif.

GUY BROUTY.



Communication

Après le renforcement de la loi anticoncentration aux Etats-Unis

M. Rupert Murdoch devra céder deux entreprises à New-York et à Boston

New-York
de notre correspondant

Une petite phrase contenue dans une volumineuse loi relative au budget du gouvernement américain , déclenchera-t-elle une nouvelle bataille sur le difficile marché new-yorkais de la presse quotidienne ? En tout cas, tous les ingrédients sont aujourd'hui présents, puisque le président Ronald Reagan a signé la loi en question le 23 décembre dernier.

Celle-ci contient une disposition particulière concernant la toute puissante Commission fédérale des communications (FCC), qui régit l'ensemble des médias aux Etats-Unis. Il est donc désormais expressément interdit à la commission d'accorder toute dérogation à la loi qui interdit la possession de plus d'un organe de presse du même type dans un marché géographique délimité et celle d'un quotidien et d'une station de télévision dans un même marché.

La disposition précise que la FCC ne devra proroger aucune dérogation actuellement appliquées. Il n'est nul besoin de faire appel à un analyste chevronné pour comprendre le but de ce discret amendement : le seul patron de presse bénéficiant actuellement de dérogations est M. Rupert Murdoch, le magnat australo-américain, propriétaire, à New-York, du tabloïd à sensation *The New-York Post* et de la station de télévision Wnyw-Channel 5 et, à Boston, du quotidien *The Boston Herald* et de la station locale WFXT-TV. Les dérogations accordées expirent l'une le 6 mars, l'autre le 30 juin. M. Murdoch devra donc se dessaisir d'une entreprise à New-York, et d'une autre à Boston.

Fidèle à son style, le président de News Corporation, implanté aussi bien en Australie qu'en Grande-Bretagne, et de la filiale Nord-Américaine News America Inc., avait lancé un défi a l'establishment américain en achetant, en 1976, le quotidien *The New-York Post*, et en matant, par des moyens aussi contestables qu'inédits, une grève des imprimeurs liée à l'apparition de nouvelles techniques de composition et d'impression. Doté ainsi d'un tremplin précieux, M. Murdoch se lança à la conquête du marché de la télévision, de loin le plus lucratif.

En 1986, après avoir acquis la nécessaire nationalité américaine, il a racheté, au groupe Metromedia, six importantes stations de télévisions locales dont le Canal 5 à New-York. Dès le début, le fier conservateur aux allures verbales de messie, poursuivait un triple but : casser la cohésion des ouvriers du livre, secouer la loi sur les concentrations et, *in fine*, bâtir un empire américain autour d'un quatrième Network (chaîne nationale), dont le Canal 5 devait être le pivot.

« Le prix à payer »

Soutenu par une multitude d'associations conservatrices — notamment par la très pieuse Freedom of Expression Foundation de Washington — M. Murdoch espérait que les dérogations accordées à sa société seraient prorogées *indéfiniment*, en attendant une évolution de la loi elle-même. Ce génie des affaires n'avait pas prévu que, même aux Etats-Unis, ses méthodes outrancièrement capitalistes provoqueraient quelques haut-le-cœur d'autant plus profonds que ses agissements sur le marché britannique de la presse et de l'édition sont suivis avec beaucoup d'inquiétude de ce côté-ci de l'Atlantique.

En l'état actuel des choses — et malgré les appuis dont il dispose — M. Murdoch semble finalement envisager la vente de ses deux quotidiens. Si *The Boston Herald*, devenu bénéficiaire, trouvera aisément acquéreur, il n'en va pas de même pour *le New York Post*, entreprise déficitaire et considérée comme « irrécupérable » par tous les analystes de Wall Street. N'ayant jamais été bénéficiaire depuis près de quinze ans en raison de la concurrence des trois autres quotidiens de la place, *The Post* a coûté à M. Murdoch huit millions de dollars en 1986 et, selon certaines estimations sérieuses, dix millions en 1987.

« C'est le prix à payer pour qu'un patron de presse soit pris au sérieux à Washington », affirme un analyste qui estime que Rupert Murdoch *« ne garde* The Post *que pour disposer d'un pied dans la capitale mondiale de la communication »*. D'autres suggèrent que, soutenu par des milieux conservateurs, M. Murdoch espère démontrer qu'un quotidien en perte de vitesse ne saurait survivre sans l'appui d'un grand groupe et que, *ipso facto*, la loi sur les concentrations, en condamnant les canards boiteux à une mort solitaire, menace la liberté d'expression...

L'auteur de l'amendement à la loi budgétaire, le sénateur démocrate Ernest Hollings (Caroline du Sud), pourfendeur chevronné des tendances à la concentration dans le domaine de la communication, admet volontiers que celui-ci est dirigé directement contre un seul homme. *« Il n'est point besoin d'attendre que plusieurs personnes enfreignent la loi afin d'agir pour la liberté »*, répond-il à ceux qui estiment qu'il a détourné la puissance du législatif à des fins strictement partisanes.

CHARLES LESCAUT.

Publicité et concurrence

La genèse d'un avis

Deux semaines après la publication d'un avis du Conseil de la concurrence sur le marché publicitaire (*le Monde* du 24 décembre), le rapport qui a servi de base à cet avis commence à circuler dans les milieux concernés. Son ton est plus incisif que celui de l'avis final, qui ne reprend pas à son compte plusieurs propositions de clarification du marché de l'achat d'espace. La lecture de ce rapport agite les milieux publicitaires, qui notent aussi que MM. Gilbert et Francis Gross, dirigeants de la principale centrale d'achat du secteur, viennent d'être faits chevaliers de la Légion d'honneur, respectivement par M. François Léotard et M. Jacques Chirac.

Merveilles du traitement de texte ! En réduisant d'un tiers environ le rapport initial de 150 pages rédigé par deux membres du Conseil d'Etat, pour le transformer en un de ses avis, le Conseil de la concurrence a gardé l'essentiel des termes utilisés, et le plan de base du document. Mais le ton général est singulièrement adouci, et les mesures avancées à titre exploratoire en guise de conclusion du rapport n'ont pas été retenues dans l'avis.

Disparaissent ainsi toute une série de noms, de citations, d'exemples figurant dans le rapport, la plupart du temps sans altération du sens général. Mais certains « oublis » ne manqueront pas d'être interprétés par les professionnels. Le rôle de l'Union des annonceurs dans la montée en puissance des centrales d'achat, les réticences de Havas face au rôle de modérateur qu'il était en mesure de tenir, des détails sur les avantages occultes de certains cadres du secteur, sont autant de points absents du constat dressé par l'avis.

Alors que ce dernier se contente, en parlant des rapports entre publicité et politique, d'évoquer un *« contexte » dans lequel « auraient échoué les efforts »* pour une *« plus grande transparence de la profession »*, les rapporteurs n'hésitaient pas à citer des professionnels expliquant que le secteur publicitaire est *« l'un des vecteurs privilégiés du financement des partis politiques en France »*.

Quant au paragraphe concernant la *nécessaire neutralité de la puissance publique* — jusque récemment propriétaire de Havas — il a simplement disparu.

Les rapporteurs n'ont sans doute *pas su faire partager complètement* au Conseil leur *« conviction que la fonction d'achat d'espace était à l'échelon national le siège d'un phénomène d'oligopolisation très marqué »*. Une sanction serait possible *« si de tels faits étaient établis »*, note prudemment l'avis. Mais cela supposerait *« des investigations que ne permettait pas une saisine pour avis »*, disent les rapporteurs. Bref, la balle serait dans le camp du ministère de l'économie, qui peut déclencher les investigations nécessaires.

Enfin, les divergences les plus nettes entre les deux *documents* concernent les conclusions pratiques. Les rapporteurs proposaient en effet deux mesures à titre exploratoire. L'une, pour combattre l'opacité des transactions, mère de tous les dysfonctionnements, prévoyait de mentionner dans les tarifs la quantité d'espace acheté et le moment exact de la transaction ; l'autre, pour réduire le risque de cumuls de fonctions nocifs à la *concurrence, souhaitait instituer* des seuils maximaux de « dépendance » économique entre clients et fournisseurs ayant des actionnaires communs. Estimant que c'est d'abord à la profession de s'imposer des règles, le Conseil de la concurrence n'a retenu ni l'une ni l'autre de ces deux propositions.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

La mise en œuvre du plan de redressement

Quarante-huit départs volontaires à « Libération »

Le personnel du quotidien *Libération* est à la fois surpris et rassuré. Il est vrai que le nombre de salariés *qui ont choisi de quitter le journal* en bénéficiant des indemnités financières prévues par le plan de redressement mis au point fin novembre par M. Jean-Louis Péninou, dépasse de loin le chiffre attendu : *quarante-huit* personnes — sur un total de trois cent cinquante-cinq salariés permanents — ont en effet préféré quitter *Libération*, alors que la direction exigeait trente-cinq départs. Cette dernière, en annonçant ce chiffre au conseil de surveillance du journal, le lundi 4 janvier, s'est engagée à ne pas recourir à des licenciements. Elle devra cependant favoriser les mutations à l'intérieur du journal et embaucher une quinzaine de personnes (dont cinq chefs de service à la rédaction) afin de remplacer les partants.

Parmi ces quarante-huit partants figurent vingt titulaires de la carte de presse (soit 10 % des deux cents membre de la rédaction) : sept rédacteurs issus des services « économie », « culture », « télévision » ; cinq secrétaires de rédaction ; quatre salariés de la maquette et de la photo, un employé des « petites annonces » et trois documentalistes.

A la fabrication, le nombre de départs s'élève à quatorze, et à neuf dans l'administration et dans les services commerciaux. En outre, cinq personnes quittent le service télématique du journal.

La liste nominative des partants sera fournie au comité d'entreprise le 8 janvier. Mais d'ici là les représentants des cadres et des journalistes dans cette instance ainsi que leurs délégués du personnel doivent être élus les 6 et 7 janvier. La direction de *Libération* avait en effet obtenu du tribunal d'instance de Paris l'annulation du premier tour de ces élections en contestant le quorum (*le Monde* du 23 décembre 1987).

Ces départs volontaires qui, s'ils avaient été insuffisants, auraient été accompagnés de licenciements, ne sont qu'une partie du plan de redressement du quotidien, dont le déficit global, fin 1987, dépasse 15 millions de francs. Ce plan prévoit aussi la mise en place et le renforcement d'outils de gestion (comptabilité analytique notamment), le rétablissement financier des filiales (dont *Lyon-Libération*, qui a réduit ses effectifs de seize salariés sur un total de trente neuf, et prépare une nouvelle formule pour la mi-janvier), l'élimination des retards dans la fabrication du journal, une pause dans les investissements et une nouvelle augmentation de capital, prévue pour le mois de mai.

Y.-M. L.

« Le Matin » veut faire de ses lecteurs « la principale force économique »

Dans un éditorial du mardi 5 janvier évoquant la création de sa future société des lecteurs — destinée à réunir 4 millions de francs, — *le Matin de Paris* affirme son intention de faire des lecteurs et amis du quotidien *« la principale force économique de l'entreprise »*. Pour se conformer aux règles d'appel à l'épargne publique, le journal a dû toutefois cesser ses appels quotidiens au terme desquels *« plusieurs milliers de lettres »* lui sont parvenues.

Le président du directoire du *Matin*, M. Didier Tourancheau dément d'autre part la conclusion d'un accord entre le quotidien et l'*Evénement du jeudi* de M. Jean-François Kahn. Ce dernier devait discuter d'une telle éventualité avec la rédaction de son hebdomadaire mardi 5 janvier.

● **Times Mirror achète une filiale d'édition de Dow Jones.** — Le groupe de presse américain, Times Mirror (éditeur notamment de *Los Angeles Times* et de *Baltimore Sun*) va acheter la société d'édition scolaire et universitaire Richard Irwin, jusqu'alors filiale du groupe Dow Jones. Le prix de la cession est de 135 millions de dollars, soit plus du double du chiffre d'affaires de Richard Irwin, 62 millions de dollars en 1987.

Société

Un rapport d'Amnesty International

Le martyre de milliers d'enfants détenus, torturés ou assassinés

Amnesty International a lancé, mardi 5 janvier, un appel en faveur des *« dizaines de milliers d'enfants dont les droits les plus fondamentaux sont violés »*. Il s'agit d'enfants battus, torturés, condamnés à mort ou assassinés dans de nombreux pays.

Les rapports d'Amnesty sont rarement plaisants. Dans ce musée des horreurs, recensées avec mille difficultés et relatées avec infiniment de soin par des greffiers de l'histoire immédiate, on s'attend toujours au pire. Et on a malheureusement raison : quoique moins volumineux que les autres, ce rapport consacré aux enfants est sans doute le plus poignant.

L'idée qu'un enfant souffre est déjà difficile à supporter. Quand cette souffrance lui est volontairement infligée par des parents violents, on est bouleversé. Mais lorque la violence s'exerce contre lui, froidement, sciemment, par les représentants d'un Etat soi-disant de droit, les mots manquent pour exprimer l'horreur et l'indignation.

Elle est longue, la liste des pays qui ont le triste *privilège de figurer dans ce rapport* d'Amnesty. Parmi eux — et c'est peut-être le plus troublant — des démocraties, parfois exemplaires. Les Etats-Unis, *par exemple, où plus de* trente jeunes gens sont actuellement condamnés à mort pour des faits commis avant l'âge *de leur majorité*. Un *délinquant mineur* a ainsi été exécuté en 1985, deux autres en 1986. Faut-il rappeler que la législation du *Montana et du Mississipi autorise l'exécution* d'enfants de douze ou treize ans ?

Israël aussi est visé. Amnesty International souligne que des écoliers, âgés parfois de douze ans seulement, à Gaza et sur la rive occidentale du Jourdain, ont été arrêtés et maltraités. *« Beaucoup auraient reçu des coups de poing, des coups de pied et de bâton sur tout le corps, les blessant parfois gravement ».*

Méthodes plus brutales en Turquie : en avril 1987, des gendarmes auraient torturé quatre garçons *« en envoyant des décharges électriques dans leur bouches qui saignaient »*. L'Afrique du Sud n'a, semble-t-il, rien à apprendre dans le domaine : aux coups *« de poing, de pied, de fouet et de crosses de fusil »* et à la torture par décharges électriques infligées parfois à l'aide de générateurs opérés manuellement dans des cars de police se seraient ajoutées des tentatives d'étranglement.

Pour « faire parler » ou « faire taire »

Autre fait, survenu à la fin de 1985 dans la ville de Suleimeniya (nord de l'Irak) : après l'arrestation de trois cents jeunes et enfants, *« au moins vingt-neuf détenus auraient été exécutés en secret »*. Précision horrible : *« certains ont eu les yeux arrachés »*.

Pourquoi torture-t-on des enfants (ou les force-t-on à assister à la torture de leurs parents) ? Pour *« faire parler »* les uns ou les autres, *soutiennent généralement* les bourreaux assermentés, alors qu'il s'agit le plus souvent de faire peur pour faire taire ou, simplement, de *faire mal pour le plaisir*.

Le rapport d'Amnesty cite le cas des nombreux enfants « disparus ». Plus de cent en Argentine, par exemple, dans la deuxième moitié des années 70. La plupart étaient nés dans des camps de détention secrets et avaient été séparés de force de leur mère après leur naissance. Forte pensée du général Ramon Camps, ancien chef de la police de Buenos-Aires : *« Les parents subversifs apprennent à leurs enfants à le devenir. Il faut que cela cesse ».*

Arrêtés en même temps que leurs parents, certains enfants grandissent — et vieillissent — derrière les barreaux. *Cas incroyable, signalé* en Birmanie : la petite Noor Jahan avait un an lors de son arrestation. Elle en a aujourd'hui trente et un et est toujours détenue.

Ce rapport d'Amnesty doit être mis en parallèle avec un autre document, *plus développé*, publié fin décembre par l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). On y apprenait que *quatorze millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année de maladie qui* sont pour la plupart évitables. Beaucoup d'entre eux *peuvent être en effet sauvés* par des moyens assez simples. Le preuve : les victimes étaient 25 millions en 1950 quand la planète *comptait nettement moins d'habitants qu'aujourd'hui.*

Une personne sur trois qui meurt dans le monde est un enfant de moins de cinq ans. Cette mortalité s'inscrit sur fond de malnutrition, mais aussi de misère aggravée car les enfants du tiers monde sont des victimes directes de la récession.

L'UNICEF réclame *« une grande alliance »* internationale pour sauver ces enfants, *étant* entendu que des *« mesures techniques »* sont insuffisantes. Il faut, en effet, replacer ce drame dans un contexte *plus général* : celui des *« droits de l'enfant »*. Un concept qui s'affirme de plus en plus et devrait inclure, entre autres, le droit pour chaque enfant de couple divorcé de rester en contact avec son père et sa mère.

La déclaration des droits de l'enfant adoptée en 1959 par l'Assemblée générale des Nations Unies n'était qu'un premier pas, de principe. Une convention est réclamée avec insistance par de nombreux organismes et associations. Elle seule obligerait les Etats à respecter quelques règles élémentaires et prendrait en compte des problèmes nouveaux — ou qu'on redécouvre — comme la détention d'enfants.

ROBERT SOLÉ.

L'assassinat d'un diplomate allemand à Paris

Les mobiles du crime ne sont toujours pas établis

Les circonstances de la *mort de* Siegfried Wielsputz, diplomate allemand assassiné à Paris dans la nuit du *dimanche 3 au lundi 4 janvier*, sur une passerelle enjambant la Seine, demeuraient toujours partiellement inexpliquées le mardi 5 janvier (*le Monde* du 5 janvier). La brigade criminelle de la préfecture de police chargée de l'enquête envisageait de procéder rapidement à une perquisition au domicile de la victime, à La Celle-Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Deux fonctionnaires du Bundeskriminalamt (BKA), la police judiciaire fédérale ouest-allemande, sont arrivés dès lundi à Paris pour suivre les investigations de leurs collègues français. Ils ne semblent pas avoir pu fournir des renseignements susceptibles d'expliquer l'assassinat. A Bonn, nous signale notre correspondant, Luc Rosenzweig, l'on paraît vouloir minimiser les éventuelles implications politiques de l'assassinat revendiqué, dès lundi, par une source anonyme, comme étant l'œuvre d'une organisation kurde puis, de source kurde officielle cette fois, démentie.

L'autopsie pratiquée lundi a permis de recueillir dans le cœur de la victime un projectile de plomb non chemisé provenant d'un calibre de 8 mm ou 9 mm. La balle, d'un type peu courant, tirée à une distance approximative d'une dizaine de centimètres, aurait pu être tirée par une arme ancienne, soit, à l'inverse, par une arme très moderne qui réutilise ce type de projectile.

L'assassinat s'est déroulé sans témoins. C'est un couple d'amoureux qui a vu s'avancer vers lui, titubante, la victime, qui s'est écroulée en disant qu'on venait de lui tirer dessus. Transporté à l'hôpital du Val-de-Grâce, Siegfried Wielsputz devait décéder peu après son admission.

Dimanche, veille du crime, il était de permanence au consulat de la République fédérale d'Allemagne, avenue d'Iena, pas très loin de l'endroit où il a été assassiné. Curieusement, sa voiture était restée à La Celle-Saint-Cloud. Dimanche soir, Siegfried Wielsputz est allé *dîner dans une brasserie des Champs-Elysées en compagnie* de deux collègues de l'ambassade. Les trois hommes se sont quittés vers minuit, *chacun déclarant rentrer* chez lui. Deux heures et demie plus tard, Siegfried Wielsputz était assassiné. C'est ce laps de temps que les policiers tentent aujourd'hui de remplir.

Une enveloppe cachetée

Dans la poche de la victime les enquêteurs ont retrouvé une enveloppe cachetée dans laquelle était *plié un* tract de l'ERNK, *organisation* nationaliste kurde en lutte contre le régime d'Ankara. Ce tract *fait le bilan du contentieux entre* les nationalistes kurdes et les autorités allemandes qui se sont à plusieurs *reprises intéressées aux organisations* kurdes. La RFA compte en effet sur son sol une importante *communauté turque et kurde* secouée par des polémiques politiques parfois sanglantes. Le tract de l'ERNK *retrouvé dans la poche de* Siegfried Wielsputz fait notamment état de la saisie, par les autorités *allemandes, d'une somme de* 700 000 marks appartenant à l'organisation kurde. De source ouest-allemande, l'on *indique que cette* somme a été remise à ses propriétaires depuis le 11 novembre 1987. *Rien n'indique d'ailleurs que le tract* retrouvé dans la poche du diplomate y ait été déposé par son assassin. *Rien n'indique non plus qu'il y ait eu* vol.

En poste à Paris depuis 1986, Siegfried Wielsputz était officiellement chargé des visas à la section consulaire de l'ambassade d'Allemagne. Mais les enquêteurs français demeurent plus réservés sur ses fonctions véritables. Auparavant en poste à Lagos, au Nigéria, il y avait épousé une Nigériane mère de deux enfants, qui a déclaré aux enquêteurs tout ignorer des affaires de son mari. Siegfried Wielsputz semble par ailleurs avoir contracté de lourdes dettes en Allemagne pour bâtir une maison.

G.M.

« Les Russes arrivent », d'Emmanuel de Richoufftz

Roman d'anticipation à l'école de guerre

Cela commence comme un roman de stratégie-fiction : depuis son camp de rééducation, au fin fond de l'Union soviétique, un officier français, prisonnier, relate dans son journal de marche comment le chef de l'Etat, en décembre 1997, n'a pas appuyé sur le bouton rouge de la dissuasion nucléaire pour s'opposer à une invasion brutale des armées du pacte de Varsovie. Cela s'achève comme un mémoire de l'école de guerre : l'auteur, un lieutenant-colonel de l'armée de terre qui servit au cabinet de l'ancien premier ministre Pierre Mauroy, y va de sa *réflexion personnelle* sur ce qu'il faudrait réformer de l'actuel système de défense français, décrit comme *dépassé, fragile*, voire indigent parce que inopérant.

Décembre 1997, les Russes arrivent, signé Emmanuel de Richoufftz, avec le sous-titre *Un officier d'active raconte...*, se veut à la fois roman d'anticipation et œuvre doctrinale. Avant même sa parution en librairie, ce cocktail a tout pour être explosif et il l'est, déjà, dans les milieux politiques ou militaires qui en ont eu préalablement connaissance : de quel droit un officier se mêle-t-il d'avoir des idées originales, certes contestables ou simplificatrices, mais qui sortent en tout cas du canevas établi par la tradition ? L'audace intellectuelle fait parfois peur parce qu'elle dérange.

Le scénario du lieutenant-colonel de Richoufftz se déroule comme à la parade. En 1994, Américains et Soviétiques ont démantelé leurs *arsenaux nucléaires tactiques* en Europe, laissant la seule France — le Royaume-Uni est curieusement absent du récit — *en état de menacer* tout envahisseur de sa riposte préstratégique. En 1997, *les Russes arrivent*, ou *plus exactement* les troupes du pacte de Varsovie passent à l'attaque uniquement avec leurs armes classiques, et *elles mettent* les Français au pied du mur, c'est-à-dire devant leurs responsabilités d'avoir à déclencher, les premiers, la foudre nucléaire.

Une ligne Maginot nucléaire

« Il devient évident que l'ultime avertissement nucléaire sera une décision unilatérale, voulue et décidée par la France seule, écrit l'auteur. *Aux yeux de l'opinion internationale, notre pays restera celui qui a enclenché le processus nucléaire. Je sens mon pays isolé, et le président bien seul. La perspective même de l'ultime avertissement ne place-t-elle pas déjà la patrie des droits de l'homme au ban de l'humanité ? »* demande-t-il.

La *« ligne Maginot nucléaire »* est contournée par un agresseur qui aura choisi de déborder les formations blindées occidentales par les assauts « coups de poing » de ses parachutistes et de ses hélicoptères, comme autant de *« microviolences »* ou de *« prises de gages »* à l'intérieur même du dispositif européen. Le piège se referme sur la France et, à ce jeu diabolique, il faudrait un chef de l'Etat d'une trempe exceptionnelle pour l'en délivrer.

Ce n'est pas la première fois que le doute est ainsi jeté sur la crédibilité d'une dissuasion à la française, qui se veut fondée sur la relation conflictuelle du faible au fort. A chaque fois, la critique émane d'auteurs qui avancent, au départ, un postulat pour les besoins de leurs *thèses* : l'adversaire, *en s'interdisant a priori* d'attaquer à l'arme nucléaire, agirait comme un boxeur *qui s'attacherait lui-même un gant* derrière le dos, en montant sur le ring. Curieuse attitude qui consisterait à se pénaliser, en s'imposant des contraintes. Sauf, mais ce n'est pas le cas de ce livre, dans l'hypothèse où toutes les armes nucléaires, stratégiques et préstratégiques, auraient disparu de la planète.

Des suggestions surprenantes

En réalité, la particularité et donc l'intérêt de l'ouvrage du lieutenant-colonel de Richoufftz résident dans les propositions de réorganisation du système français de défense, même si elles sont parfois succinctes ou naïves. Certaines de ces suggestions *surprendront* le *lecteur mais*, précisément, elles seront matière à débat.

Qu'on en juge ! Il faut renoncer à l'ultime avertissement nucléaire — sous-entendu : les armes préstratégiques des missiles Hadès et des avions *Mirage-2000* — et ne conserver que les sous-marins équipés d'engins anti-cités. *Exeunt* donc, les bombardiers Mirage-IV et les missiles de Haute-Provence. Il faut dissimuler les blindés français dans les villes, en Allemagne fédérale, pour les épargner avant la contre-attaque. Il ne faut pas craindre de confier aux généraux, sur le terrain, l'emploi éventuel de la bombe à neutrons, la seule arme préstratégique qu'il convient de sauvegarder. Il faut quadriller l'Hexagone par le biais d'une dissuasion populaire qui ferait appel à des conscrits entraînés à la guérilla urbaine à l'occasion d'un service militaire d'une durée allongée. Ces hommes mèneraient la vie dure à l'occupant qui, dans ces conditions, ne s'aventurerait pas dans les villes.

D'une manière générale, *Les Russes arrivent* préconisent d'opposer au déferlement des « gros bataillons » adverses les armes « intelligentes » de la technologie occidentale de demain. *« C'est la revanche de la défensive et de la qualité sur l'offensive et le nombre »*, écrit l'auteur. A croire que l'Ouest détiendra longtemps le monopole des armements modernes et que l'Est, puisqu'il s'agit de lui, sera toujours en retard d'une forme de guerre...

JACQUES ISNARD.

★ *Les Russes arrivent*, Editions Albin Michel, 192 pages, 75 F.

Le gouffre de Tourrettes menace d'engloutir une maison

TOURRETTES
de notre correspondant régional

Le spectaculaire effondrement de *terrain qui s'est produit* le dimanche 27 décembre sous le lit d'une petite rivière, le Chautard, à Tourrettes (Var) a pris des proportions alarmantes. Alors que les géologues s'interrogent sur l'évolution du phénomène, plusieurs maisons d'habitation riveraines sont désormais menacées, dont l'une est déjà condamnée. Cette situation a incité le conseil municipal de Tourrettes, réuni en séance extraordinaire le lundi 4 janvier, à demander aux autorités de tutelle le classement du site en zone sinistrée. Les élus de la commune ont également décidé d'étendre le périmètre de protection à 80 mètres autour du gouffre, et le solliciter l'aide du conseil général du Var pour entreprendre *les études détaillées*.

Après huit jours d'éboulements ininterrompus, la *vaste cavité qui* s'est formée dans le lit du Chautard, sur 45 mètres de profondeur et près de 25 *mètres de diamètre*, s'est progressivement remplie d'eau à la suite vraisemblablement de l'obstruction de la galerie souterraine dans laquelle la rivière avait disparu. Dans la journée de lundi, le Chautard a ainsi retrouvé son lit, mais les spécialistes redoutent que le bouchon d'alluvions et d'éboulis ne soit chassé par la pression d'une masse d'eau estimée à 4 000 mètres cubes. *Dans cette hypothèse et si* l'évacuation de la cavité était brutale, de graves désordres pourraient *se produire dont la localisation et* l'ampleur sont imprévisibles.

Affouillée par les eaux, la maison *la plus proche du gouffre*, appartenant à un ingénieur de la banlieue parisienne, s'est progressivement lézardée et ne peut plus être sauvée. Une autre habitation a commencé à se fissurer et a été abandonnée par ses occupants. *Dix propriétaires sont* maintenant concernés par le nouveau périmètre de protection établi par la mairie de Tourrettes, qui avait pris, il y a quelques jours, un arrêté de mise en péril. Si toutefois le classement du site en zone sinistrée était décidé, les riverains pourraient être indemnisés.

Une étude géologique détaillée est cependant nécessaire pour prendre la mesure du phénomène et étudier de nouvelles règles de construction. Parallèlement, le ministre de l'environnemnt, M. Alain Carignon, a indiqué qu'un plan d'exposition aux risques (PER) serait prochainement publié dans les deux communes voisines de Tourettes et de Fayence qui font partie du même système karstique, au sud du plateau calcaire de Canjuers.

GUY PORTE.

Un trafic de voitures volées démantelé

Grosses cylindrées à compte d'auteur

Le propriétaire de la Mercedes suisse s'appelait Charles Baudelaire. Ce qui d'une carte grise fait un document certes poétique mais peu convaincant. Si peu d'ailleurs qu'après une longue enquête la gendarmerie d'Arles vient de démanteler un vaste réseau de trafiquants de voitures de luxe volées.

Ces voleurs à compte d'auteur ne travaillaient que sur commande. Et à façon, pour des clients pressés, dans différents pays, Liban, Koweït, Chypre, Arabie saoudite, Syrie et parfois même le Japon, qui souhaitaient *disposer* très vite *d'une bonne* occasion. Système à la fois fort simple et tout à fait sophistiqué.

Toute commande était *immédiatement* honorée : les arpètes du réseau se chargeaient de voler dans la *région de Milan un* véhicule en tous points conforme aux spécifications de l'acheteur. Les *techniciens, en milieu de chaîne*, procédaient aux petites retouches nécessaires : modification *au laser des numéros de séries* et de châssis, changement de serrures et d'immatriculation. L'administratif, *le responsable* d'une société d'autocars suisse, se faisait fort de doter le véhicule d'une fausse carte *grise* et de faux certificats d'assurance suisses, en usant, selon l'inspiration, de noms absolument fantaisistes. Enfin, le « service commercial », installé en France sous couvert d'une agence maritime de Marseille, la Jolafry, agréée en douane, se chargeait des expéditions, par conteneurs, au départ de Port-Saint-Louis (Bouches-du-Rhône).

C'est précisément l'augmentation importante des opérations de transit de voitures de luxe au départ de Port-Saint-Louis qui, début 1986, conduisit les services des douanes et la gendarmerie de cette ville à s'intéresser plus *précisément* à ce commerce en pleine expansion. Deux ans après, sous la direction de Mme Anne-Claire Alumeau, juge d'instruction à Tarascon, l'enquête a abouti. En France, trois personnes ont été inculpées de vols, recel, falsification et usage de documents administratifs : M. Paul Rossi, directeur de la Jolafry, l'un de ses employés, Bernard Gianni, ainsi qu'un ressortissant italien, Vincenzo Salzello, incarcéré à Marseille pour une autre affaire. En Italie et en Suisse, douze autres personnes ont été impliquées dans ce trafic : deux cents véhicules de luxe *attribués ainsi à* Baudelaire et à ses comparses pour une somme estimée à 70 millions de francs.

Une modification du code de procédure pénale

La qualité d'agent de police judiciaire est étendue aux gardiens de la paix

Publiée au *Journal officiel* du 1er janvier, une loi modifiant le code de procédure pénale accroît les prérogatives des policiers en tenue. Adoptée le 14 décembre 1987 *par* l'Assemblée nationale et le 20 décembre par le Sénat, elle étend l'attribution de la qualité d'agent de police judiciaire (APJ) aux policiers en tenue — le gros des effectifs de la police nationale — et aux enquêteurs — un corps minoritaire parmi les policiers en civil. Désormais les tâches des policiers en tenue ne relèveront donc pas seulement de la police administrative.

La mission des agents de police judiciaire est définie par l'article 20 du code de procédure pénale en ces termes : *« Seconder, dans l'exercice de leurs fonctions, les officiers de police judiciaire ; constater les crimes, délits et contraventions et en dresser procès-verbal ; recevoir par procès-verbal les déclarations qui leur sont faites par toutes personnes susceptibles de leur fournir des indices, preuves et renseignements sur les auteurs et complices de ces infractions. »* Cependant les agents de police judiciaire *« n'ont pas qualité pour décider des mesures de garde à vue »*.

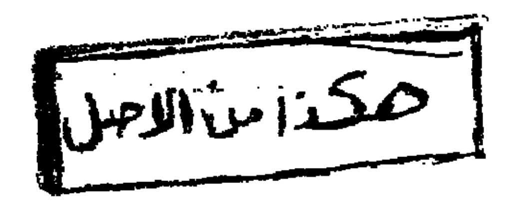
Le principe de cette réforme avait été obtenu par la *Fédération* autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire) sous les gouvernements socialistes. Les syndicalistes *exprimaient ainsi* une vieille revendication de la base policière : ne pas se sentir totalement dépossédé *dans les enquêtes de police* judiciaire, qui ont souvent comme point de départ des constatations *faites dans l'activité de sécurité* publique, dans la rue et les lieux publics, au contact de la population. *De plus, le fait de ne pouvoir établir* directement des procès-verbaux, constater les délits et recevoir les *témoignages*, créait *inévitablement* un encombrement préjudiciable à l'image de la police et de son efficacité, *les policiers en tenue renvoyant* la balle à leurs collègues en civil ayant la qualité d'officiers de police judiciaire.

La mise au point de cette réforme *n'est pas allée sans difficultés, avant* comme après mars 1986, du côté de la chancellerie, la magistrature *s'inquiétant d'une extension de pouvoir* qui ne s'accompagnerait pas d'une meilleure compétence. Il est *finalement précisé que* les gradés et gardiens de la paix doivent satisfaire aux épreuves d'un brevet de capacité *technique ou avoir accompli* deux ans de service en qualité de titulaires pour avoir la qualité d'APJ. *Un décret en Conseil d'Etat* devra préciser les conditions de l'examen technique.

Six hauts policiers sont nommés inspecteurs généraux

Sur proposition du ministre de l'intérieur, le président de la République *a récemment nommé six* hauts responsables policiers à l'emploi d'inspecteur général des *services actifs, grade le plus élevé* de la police nationale. Publiés au *Journal officiel* des 28 et 29 décembre, *les décrets signés par M. François* Mitterrand distinguent ainsi MM. Jack Thioulon, directeur de *cabinet du directeur général* de la police nationale ; Claude Bardon, sous-directeur de la recherche à la direction centrale des renseignements généraux ; Jacques Bremière, chef du service central des CRS ; Georges Greco, sous-directeur des affaires économiques et financières à la direction centrale de la police judiciaire ; Guy Piera, directeur central adjoint des renseignements généraux, et Jean Reille, chef du service des voyages officiels et de sécurité des hautes personnalités.

Ces nominations ont longuement tardé avant d'être publiées au *Journal officiel* en raison d'un conflit latent entre M. Charles Pasqua et M. Mitterrand. Le ministre de l'intérieur voulait en effet ajouter à ces six hauts policiers deux de leurs collègues : MM. Claude Guerin, conseiller technique à son cabinet, et Jean-Pierre Brut, sous-directeur à la DST. Le président de la République s'y est fermement opposé en raison du rôle qui leur est prêté dans l'affaire du Carrefour du développement. C'est notamment dans le service de M. Brut — les services techniques de la DST — que fut fabriqué le « vrai-faux » passeport remis à Yves Chalier durant sa fuite au Brésil, tandis que M. Guérin était déjà à l'époque l'un des conseillers écoutés de M. Pasqua, place Beauvau.



هكذا من الاصل

Société

ÉDUCATION

De l'« éducation populaire » à la « jeunesse »

L'INEP transformé n'aura plus de service de recherche

Le décret modifiant le statut de l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi, pour le transformer en Institut national de la jeunesse, est paru au Journal officiel des 2-3 janvier. La suppression pure et simple de l'INEP avait été envisagée à la fin de 1986. Mais, après un débat interne à la majorité (M. René Haby avait notamment plaidé en sa faveur), le gouvernement a décidé de le modifier. Des trois fonctions qu'il assurait – formation, communication et recherche – les deux premières sont maintenues, mais la troisième sera abandonnée, ce qui entraînera la disparition de la revue les Cahiers de l'animation.

L'Institut national de la jeunesse doit devenir un lieu d'accueil, de rencontres et de colloques pour le secteur associatif, à vocation internationale. Un rôle qu'il assurait déjà largement depuis l'agrandissement de ses locaux, notamment à travers ses universités d'été. Dans le prolongement de la loi de juillet 1987 sur les associations, élargissant leur financement aux particuliers et aux entreprises, les cadres de ce secteur s'y verront proposer des stages sur la gestion de l'économie. Une équipe de formateurs-chefs de projets fera appel principalement à des intervenants extérieurs.

L'établissement sera doté d'un centre de ressources documentaires sur la jeunesse et d'une banque de données interrogeable à distance.

Le service de recherche, qui comprend une dizaine de personnes, sera supprimé. Ce service avait notamment publié un rapport « Ecrans et utopies » sur les stratégies de communication télévisuelle du secteur associatif et consacré deux numéros spéciaux des *Cahiers de l'animation* à l'histoire du mouvement d'éducation populaire. Il s'intéresse également aux problèmes d'intégration de la jeunesse.

Pour les syndicats du personnel, la réforme de l'établissement remet en cause sa vocation pédagogique et la disparition du concept d'éducation populaire restreint son champ d'intervention. Ils relèvent avec amertume que *« cette cure de jouvence se traduira par un amaigrissement des effectifs »*, puisqu'une quinzaine de postes seraient supprimés.

CAMPUS



Les jésuites de Lille à Nantes

L'INSTITUT catholique des arts et métiers, animé par des jésuites et installé à Lille depuis 1898, a décidé d'ouvrir un autre établissement à Nantes. Il constate, en effet, que plus de 20 % de ses étudiants sont originaires de l'Ouest et préfère créer une nouvelle école dans cette région, plutôt que d'augmenter ses effectifs. Autonome sur le plan de la gestion, mais soumise à la tutelle pédagogique de Lille, l'école de Nantes aura la même organisation que la maison mère : recrutement sur dossier et entretien après le bac ; préparation intégrée en deux ans, puis formation en trois ans débouchant sur un diplôme d'ingénieur, dans quatre départements (matériaux ; mécanique et énergétique ; systèmes électoniques ; informatique) et des ateliers ; accent sur la formations humaine et les valeurs chrétiennes ; vie communautaire grâce à une Maison des ICAM.

En attendant la construction de locaux neufs, les années préparatoires seront hébergées au lycée privé La Joliverie. Une première promotion de quarante élèves sera recrutée à la rentrée 1988. Les suivantes seront de quatre-vingts, de façon à atteindre un effectif global de quatre cents étudiants.

Le coût de l'équipement est estimé à 33 millions. L'investissement nécessaire à l'achat du terrain et à la construction dépendra des résultats des négociations avec les collectivités locales. Encouragé par l'accueil de ces dernières, l'ICAM espère bien les convaincre que cette initiative prend naturellement sa place dans les projets de développement technologique de la région nantaise (1).

F. G.

(1) Voir l'article sur la technopole nantaise dans le supplément Villes au futur : Nantes du *Monde* du 17 décembre.

(ICAM, 6, rue Auber, 59046 Lille Cedex. Tél. : 20-93-58-55.)

Les mercredis de l'architecture

L'Ecole d'architecture Paris-Tolbiac et le Georgia Institute of Technology d'Atlanta (USA) organisent tous les mercredis, du 6 janvier au 16 mars, un cycle de conférences. Au programme : « Architectures américaines », « Le Corbusier à Chandigarh », « Los Angeles : le mythe du pavillonnaire » (en anglais) « L'architecture à Chicago »...

(Ecole d'architecture Paris-Tolbiac, 5, rue du Javelot, 75645 Paris Cedex 13.)

Télématique à Grenoble

L'université Stendhal (Grenoble-III) organise entre le 25 janvier et le 30 mai un stage de formation à la « Communication informatisée », centré sur la télématique. Il s'adresse notamment aux professionnels de la communication dans les entreprises, mais aussi aux demandeurs d'emploi qui désirent améliorer leur qualification.

(Université Grenoble-III, centre de *formation continue*, BP 25 X, 38040 Grenoble Cedex.)

Le rendez-vous de 1992

Les élèves de l'Ecole nationale supérieure des techniques avancées organisent, lundi 11 et mardi 12 janvier, un forum étudiants-entreprises sur le thème de « L'Europe de 1992 », « Les diplômes sans frontières » et « La naissance d'un réseau européen de Junior-Entreprises ».

(ENSTA, 32, boulevard Victor, 75015 Paris.)

REPÈRES

Couples mixtes

Sélim a disparu

Un adolescent de dix-sept ans et demi, Sélim M., enfant d'un couple franco-algérien aujourd'hui séparé, venu avec quarante-trois autres enfants passer les vacances de Noël en France a disparu. C'est le médiateur français, M. Claude Allaer qui a donné l'alerte après avoir constaté que l'adolescent que l'on disait souffrant n'était ni chez ses grands-parents ni chez sa mère, Mme Dupont. M. Allaer, qui craint que cette attitude compromette des années d'efforts déployés pour que des enfants de couples séparés puissent maintenir des contacts avec leurs deux parents des deux côtés de la frontière, lance un appel à Sélim, à Mme Dupont et aux personnes qui se sont portées garantes afin de permettre cette visite. *« Ce coup de tête est d'autant plus malencontreux,* explique M. Allaer, *que Sélim sera majeur aux yeux de la loi française dans six mois* [la majorité est fixée à dix-neuf ans en Algérie] *et qu'il pourra alors faire comme il le souhaite son service militaire en France.* [...] *Il n'est pas question que notre mission échoue »,* déclare M. Allaer, qui précise être en contact permanent avec son homologue algérien pour le tenir au courant des recherches.

Environnement

Marée noire sur la Seine

Une nappe d'hydrocarbure lourd de plus de 8 kilomètres de long et de 15 à 20 mètres de large dérive depuis le lundi 4 janvier sur la Seine. Elle a été repérée vers midi à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) et a continué de descendre le cours du fleuve. Plusieurs bateaux-pompes de la brigade des pompiers de Paris et des pompiers-plongeurs du Val-d'Oise sont intervenus et s'efforcent d'aspirer la nappe sans interdire totalement la navigation, sauf à proximité du port de Gennevilliers (Hauts-de-Seine). La pollution semble avoir pris sa source dans une réserve industrielle. La fuite remontant à plusieurs jours se serait échappée par un égout qui se jette dans la Seine à Epinay.

La mer d'Aral se vide

La mer d'Aral, cette mer intérieure située dans la partie asiatique de l'URSS, rétrécit comme une peau de chagrin. Sa profondeur était d'une soixantaine de mètres au maximum, il y a quelques années. Elle aurait maintenant diminué d'une douzaine de mètres, ce qui, bien évidemment, a réduit la surface de la mer. Située dans une région désertique, et donc soumise à une très forte évaporation, la mer d'Aral est alimentée par l'Amou Daria et le Syr Daria. Or les eaux de ces derniers sont massivement détournées pour irriguer les terres de leur vallées et y faire pousser coton et riz. Pour l'hebdomadaire soviétique *Ogoniok*, il s'agit d'une véritable catastrophe écologique. – *(Reuter.)*

● **Ozone : les entreprises mettent sur pied un programme de sauvegarde.** – Onze grands groupes de chimie, dont Atochem, filiale d'Elf, mettent sur pied un programme commun de recherche sur les produits pouvant éventuellement remplacer certains chlorofluorocarbones soupçonnés de détruire peu à peu la couche d'ozone de la haute atmosphère. Le montant de ce programme est estimé à plus de 50 millions de francs. L'évaluation des conséquences, sur l'environnement, de l'utilisation de nouveaux produits est au premier rang de ce programme de recherche.

Espace

Nouveau retard pour la navette

La navette spatiale Discovery ne volera pas avant la fin juillet 1988. Les missions, interrompues depuis l'explosion de Challenger, le 28 janvier 1986, devraient reprendre avec un vol de Discovery le 2 juin 1988. Mais lors d'un essai des propulseurs d'appoint – responsables de l'explosion, ils ont été en partie redessinés, – un joint flexible a lâché (*le Monde* du 29 décembre 1987). Il s'agit d'une pièce importante (2,4 mètres de diamètre et 18 centimètres d'épaisseur) qui permet des changements d'orientation de la tuyère. Cette défaillance implique qu'un matériau différent soit utilisé pour le joint, ce qui causera, d'après la NASA, *un retard de six à dix semaines.* Si rien d'autre n'intervient... Un rapport d'experts, rédigé en août dernier, vient d'être publié dans un journal d'Atlanta. Il signale que *« des anomalies inquiétantes »* constatées après l'accident de Challenger n'ont pas été corrigées, et plus généralement que la sécurité reste le parent pauvre dans le budget et l'agenda de la NASA. Des responsables de la NASA ont reconnu la justesse de ces critiques et indiqué qu'ils travaillent sur des mesures correctrices.

SPORTS

Le Rallye Paris-Alger-Dakar

Concurrents, à vos pelles !

Le directeur de course, René Metge, l'avait annoncé : la première spéciale du Paris-Dakar serait terrible. Il prévoyait un déchet d'environ 30 % dans les 250 kilomètres de dunes sableuses choisies pour relier El Oued à Hassi-Messaoud. Mission accomplie. La déroute des nouveaux venus, amateurs et même quelques chevronnés, a comblé les vœux des organisateurs. A 8 heures, le mardi 5 janvier, 215 voitures, 112 motos et 63 camions seulement s'étaient présentés au contrôle. Au même moment, au bivouac, le signal du départ était donné pour l'étape suivante, beaucoup plus facile, entre Hassi-Messaoud et Bordj-Omar-Driss.

HASSI-MESSAOUD (Algérie) de notre envoyé spécial

« C'est Le Touquet puissance 10, commente le petit Belge Gaston Rahier, arrivé en tête des motos avec son compatriote Guy Huynen, tous deux sur Suzuki. *Ce n'était pas une étape dangereuse, puisqu'on est obligé de rouler à vitesse réduite dans le sable mou. Mais il fallait beaucoup de technique pour ne pas s'enliser ou tomber. »* Tous les concurrents ont repris cette comparaison avec l'enduro du Touquet, cher aux motards. *« Quand on a fait la Mauritanie, ça aide »*, observe l'un d'eux. Mais tous n'ont pas le désert mauritanien à leur actif, et beaucoup ont donc souffert. L'un des plus marqués, à cet égard, est le régional de l'étape, le motard algérien Farid Benlayachi. Frêle étudiant en sociologie, Farid est arrivé épuisé à Hassi-Messaoud, malgré les encouragements de ses compatriotes de la Sonatrach, arrachés à leurs puits de pétrole.

La première voiture à pointer au contrôle final a été la MitsubishiPajero de Pierre Lartigue et Bernard Maingret. Mais au chronomètre dans la spéciale, c'est l'inévitable Ari Vatanen, dans sa Peugeot 405, qui a fait le meilleur temps, car l'élégant Finlandais a réussi à ne jamais s'ensabler et s'est même offert le luxe de s'arrêter pour aider Henri Pescarolo et son compatriote Juha Kankkunen. Lartigue et Maingret, eux, se sont « plantés » deux fois dans le sable et ont dû sortir leurs quatre plaques pour se dégager.

Patrick Zaniroli, arrivé troisième, a trouvé l'épreuve trop sévère pour un début de course. *« Si tout le rallye est comme ça, il n'y aura pas beaucoup de monde à l'arrivée »*, hasarde-t-il. Le moteur de leur Range Rover a tellement chauffé, à rester bloqué en première ou en seconde, que la semelle de la botte de son compère Fenouil a fondu sur la traverse du plancher. Mais Zaniroli, du coup, est soulagé : sa panne de la veille sera donc sans conséquence. *Il l'attribue méchamment aux ouvriers anglais qui auraient serré les boulons à l'heure du thé...*

Si, au total, la spéciale des dunes a produit peu de casse et encore moins de plaies et bosses, elle aura tout de même paralysé quelques as du volant comme Jacques Laffite, Jean-Pierre Jabouille et Hubert Auriol, l'ex-motard, obligés de pelleter le sable comme des débutants. Et le petit Cyril Neveu a fait le grand soleil autour de sa moto Honda aspirée par une traîtrise de l'erg. Mais ce sont les camions qui auront eu le plus de mal à franchir le sable mou. Jan De Rooy, le taureau néerlandais, a réussi à forcer le premier le passage. Mais il n'a pas été suivi. Du moins pas tout de suite. Georges Groine, qui assure l'assistance des Peugeot avec son Mercedes, a été très retardé après avoir versé. Beaucoup vont devoir bivouaquer dans les dunes, à côté de leur machine immobilisée, éclairés *a giorno* par la pleine lune et les torchères d'Hassi-Messaoud.

ROGER CANS.

AUTOS

1. Vatanen-Berglund (*Fin./Sué.*, Peugeot 405 T 16), 1 h 51 min 59 sec de pénalité ; 2. Lartigue-Maingret (Fr., Mitsubishi Pajero) à 2 min 54 ; 3. Zaniroli-Fenouil (Fr., Range Rover) à 14 min 25 sec ; 4. Tambay-Lemoyne (Fr., Range Rover) à 15 min 39 sec ; 5. Kankkunen-Pironen (Fin., Peugeot 205 T 16) à 18 min 58 sec.

MOTOS

1. Rahier (Bel, Suzuki) 3 h 35 min 46 sec ; 2. Huynen (Bel, Suzuki) à 57 sec ; 3. Morales (Fr., Honda) à 5 min 2 sec ; 4. Terruzi (Ita., Honda) à 6 min 52 sec ; 5. Orioli (Ita., Honda) à 6 min 56 sec.

● **ALPINISME : nouvelle voie dans les Grandes Jorasses.** – Le Dijonnais Jean-Marc Boivin et le Lyonnais Gérard Vionnet-Fuasset ont ouvert le 30 décembre une nouvelle voie glaciaire en technique légère sur les 1200 derniers mètres de la face nord des Grandes Jorasses (4200 mètres). Cette nouvelle voie a été baptisée « Extreme Dream ».

● **JEUX DE SÉOUL : décision soviétique le 12 janvier.** – Le président du comité olympique soviétique, M. Marat Gramov, a déclaré, le lundi 4 janvier à Francfort, que *« l'URSS n'a pas l'intention de boycotter les Jeux olympiques de Séoul ».* Il a toutefois précisé que la décision officielle serait prise au cours de la réunion du comité olympique soviétique prévue les 11 et 12 janvier. La Hongrie et la RDA ont déjà accepté l'invitation de participer aux Jeux.

FAITS DIVERS

● ***Assassinat d'un pompiste à Nice.*** – M. Michel Martin, *cinquante-quatre ans, pompiste à* Nice, a été découvert, le lundi 4 janvier, à 3 heures du matin, tué d'une décharge de fusil de chasse, dans la cabine de la station-service où il travaillait, boulevard René-Cassin. Quelques centaines de francs ont été dérobées dans sa caisse. Les premières constatations ont fait apparaître que le coup de feu mortel avait été tiré à bout portant. Pour les enquêteurs, le vol ne serait pas obligatoirement le mobile de ce crime.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Le gène de la petite différence

La découverte du gène qui détermine le sexe dans l'espèce humaine est l'une des plus importantes de l'année.

C'EST l'une des découvertes fondamentales les plus importantes de ces dernières années. Au terme d'une compétition scientifique internationale acharnée, une équipe américaine vient d'isoler le gène qui détermine le sexe dans l'espèce humaine. Une découverte d'autant plus remarquable et extraordinaire que les chercheurs démontrent dans le même temps que cette structure détermine également le sexe chez l'ensemble des *mammifères ainsi que* chez les oiseaux. Cette découverte soulève de très nombreuses questions. Elle *nécessite aussi* une *série* de travaux expérimentaux pour qu'on puisse en préciser l'exacte portée. *Tout pourtant* laisse aujourd'hui penser que le résultat que publie la revue scientifique américaine *Cell* (*le Monde* du 24 décembre) constitue une étape essentielle dans la compréhension des *mécanismes de la différencia*tion et de l'évolution. Une étape essentielle, donc, dans la biologie *et dans* la *compréhension* du vivant.

Pourquoi naît-on garçon ? Pourquoi naît-on fille ? Depuis des siècles, ces questions essentielles suscitent les hypothèses les plus variées. Jusque dans les années 1900, on s'accordait généralement pour supposer que le sexe de l'embryon humain était sous la dépendance directe des facteurs de l'environnement. L'alimentation de la mère, en particulier, fut souvent tenue pour un élément important. Les développements de la physiologie et de la biologie et, notamment, la découverte des travaux de Mendel, modifièrent ensuite cette vision des choses. Plusieurs travaux fon*damentaux sur* les insectes permirent dans les premières années du vingtième siècle d'établir de *manière indiscutable* que le sexe d'un être vivant avait un substrat biologique, et que celui-ci était *identifiable sous* la *forme* d'un chromosome. En 1923, T. Painter découvrait et expliquait que, dans l'espèce *humaine*, ce sexe *était* lié à la présence ou à l'absence d'un chromosome particulier. Le sexe *masculin*, expliquait-il en substance, est caractérisé par la présence d'un chromosome « Y » dans chacune des cellules. Les individus de sexe féminin, en revanche, ne possèdent pas ce chromosome « Y » qui est remplacé par un chromosome « X », également présent en un seul exemplaire chez l'homme. « XY » *correspondait donc* à *l'homme* et « XX » à la femme.

Dans les années 60, cette cartographie chromosomique du sexe humain fut complétée par une série d'observations et d'études *effectuées tant* chez la souris de laboratoire que chez l'homme. Les résultats obtenus eurent pour conséquence de remettre en question le rôle exact joué par ces chromosomes sexuels. Il semblait toutefois acquis que la présence du chromosome Y « signait » la masculinité, comme on l'enseigne toujours, aujourd'hui, dans les classes du secondaire.

De fait, un seul chromosome Y associé à plusieurs chromosomes X (comme c'est le cas dans certaines anomalies chromosomiques) suffit pour conférer à la personne concernée toutes les caractéristiques du sexe mâle. En revanche, l'absence de ce même chromosome Y correspond toujours au développement des *caractéristiques du sexe féminin*.

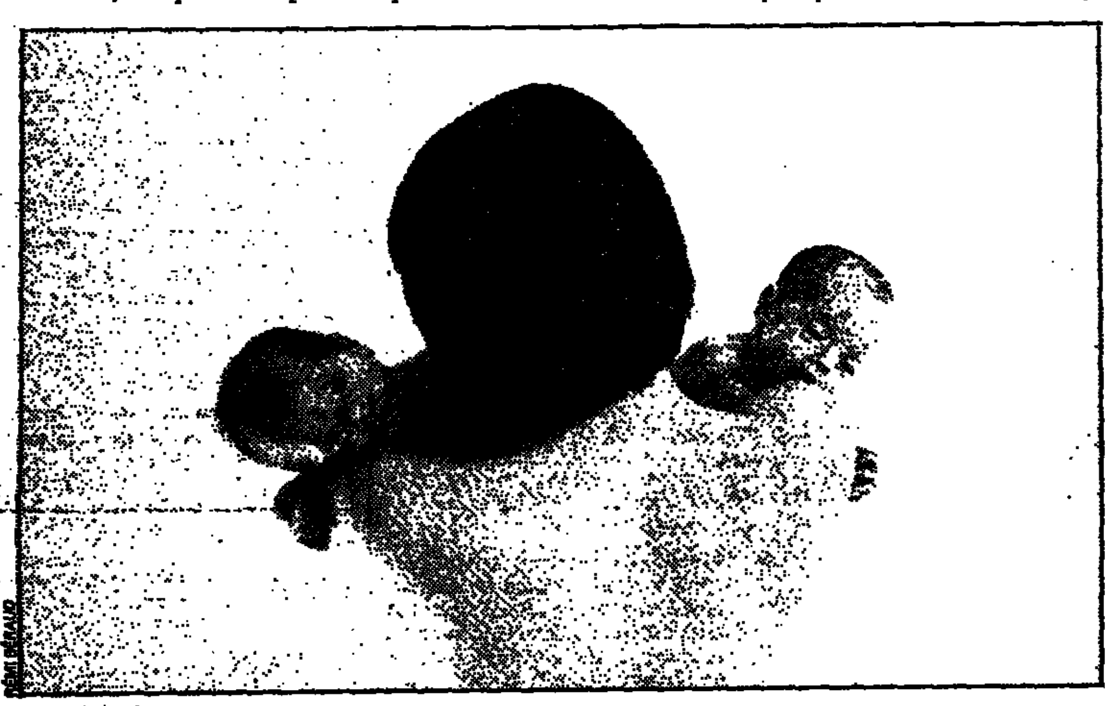
« Masculinité XX »

Avec l'arrivée des techniques de biologie moléculaire et grâce aux prodigieux bonds qu'elles permettent d'accomplir dans le décryptage du vivant, les choses devaient se révéler beaucoup plus complexes que prévu. Il y eut d'abord la *découverte que*, dans certains cas, des individus masculins possédaient dans chacune de leurs cellules un bagage chromosomique apparemment féminin (XX). Baptisée masculinité XX, cette *anomalie survient, pense-t-on*, dans un cas sur vingt mille naissances de nouveau-nés mâles.

Il s'agit d'individus souffrant de stérilité dont l'apparence est pratiquement normale (à l'exception parfois d'anomalies dans le volume des testicules et d'une hypertrophie mammaire). On avait aussi de manière symétrique découvert des cas – plus rares (un sur cinquante mille naissances environ) et d'évolution plus grave – de femmes stériles dites XY. Cette observation fut suivie d'un important résultat des chercheurs français et américains obtenu grâce aux techniques de manipulation *génétique. On réussit en effet à établir que les cas de* masculinité XX sont la conséquence d'un échange du matériel génétique entre le chromosome X et le chromosome Y. Cet échange anormal intervient chez le père au moment de la formation des cellules germinales au niveau des extrémités des chromosomes X et Y.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 17.)



LA SIXIÈME FORCE DE L'US AIR FORCE

PARLANT un jour d'Isaac Newton, l'écrivain anglais *du dix-huitième siècle* Alexander Pope disait : *« La nature et ses lois restaient cachées dans la nuit. Dieu dit : Que vive Newton, et la lumière fut. »* Anecdote à laquelle un journaliste anglais facétieux ajouta : *« Cela ne pouvait durer. Le diable s'écria en hurlant : Que vive Einstein, et l'équilibre fut rétabli. »* La situation que vivent aujourd'hui les physiciens n'est pas tout à fait la même, mais le bel édifice qu'ils ont patiemment construit en affirmant que l'univers est régi par quatre forces fondamentales est à nouveau secoué, non par les promoteurs de la cinquième force, *mais par ceux de la sixième*. De quoi y perdre son latin.

Il y a peu encore, la communauté scientifique ne connaissait que quatre forces fondamentales : la gravitation, responsable de la fameuse chute des pommes sans laquelle le monde ne serait plus ce qu'il est; l'interaction électromagnétique, qui lie les électrons au noyau des atomes; l'interaction forte, à laquelle on doit la cohésion de ce même noyau; l'interaction faible, principalement responsable de la désintégration de certaines particules (radioactivité). Bref, tout allait pour le mieux jusqu'à ce qu'une équipe de l'université *américaine de Washington* (Etat de Washington), conduite par M. Ephraim Fischbach, ne perturbe l'ordre établi en janvier 1986.

Il existerait, selon ce dernier, *une cinquième force*, analogue à la gravitation, mais de faible portée (de 10 mètres à 1 000 mètres), et de nature répulsive, dont l'action serait fonction du nombre des protons et des neutrons contenus dans le noyau des atomes. En somme, le kilo de cuivre ne descendrait pas à la même vitesse que le kilo de fer ! Idée farfelue ? Pas tant que cela, si l'on en juge par les expériences *menées un peu partout* dans le monde pour tenter d'apporter une preuve de cette théorie. Aujourd'hui, il faut reconnaître que les résultats obtenus se sont *révélés trop* contradictoires pour permettre de trancher. Au grand dam des théoriciens.

Tout aurait pu en rester là si d'autres physiciens du *laboratoire de géophysique de la base* de Hanscom, dépendant de l'US Air Force, n'avaient récemment *introduit une sixième force suggérée* par une expérience menée à Raleigh (Caroline du Nord). En recherchant des preuves de l'inexistence de la cinquième force, ces chercheurs auraient recueilli des bénéfices inattendus de leur travail, indique la revue américaine *Science* dans son édition du 18 décembre. Alors qu'ils tentaient, sur une *tour de 600 mètres de haut*, de mesurer des effets contraires à ceux engendrés par la gravita*tion et caractéristiques de cette* hypothétique cinquième force, ils mirent en évidence des effets *totalement différents*, allant dans le même sens que la gravitation.

Une sorte de sixième force ? C'est ce qu'ont affirmé, le 11 décembre, ces chercheurs *lors d'une réunion* de l'American Geophysical Union tenue à San-Francisco. Sans doute faut-il *prendre ces affirmations* avec la plus extrême précaution en attendant une confirmation de *ces résultats*, qui vont pourtant dans le sens d'une théorie de la gravitation fondée sur trois forces et proposée par des physiciens du Los Alamos National Laboratory. Le mystère se complique, ce qui laisse à penser que Newton et ses disciples auront assurément besoin de plus d'une pomme pour enfin s'y retrouver.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

L'espèce des « hommes debout »

L'*Homo erectus* a-t-il été une espèce à part entière ou un stade de notre évolution ?

DÉCOUVERT à Java en 1891, l'*Homo erectus* (d'abord appelé pithécanthrope) a été considéré pendant des décennies comme l'espèce du *genre Homo*, d'où est issue, il y a quelque 100 000 ans, l'espèce humaine actuelle *Homo sapiens sapiens*, et, tout naturellement, l'*Homo erectus* a été classé comme étant sorti vers 1,7 million d'années de la *pre*mière espèce « humaine » *Homo habilis. Homo habilis* est apparu il y a au moins 2,5 millions d'années. Il a été découvert en 1965 à Olduvai (Tanzanie) par le docteur Louis Leakey et très vite identifié par les docteurs Phillip Tobias et John Napier.

Mais l'*Homo erectus* existe-t-il en tant qu'espèce ? Non, répondent plusieurs paléontologues, dont M. Bernard Vandermeersch, professeur d'anthropologie à l'université Bordeaux-I.

Homo habilis est apparu en Afrique et est resté dans ce continent où il s'est transformé en *Homo erectus*. Selon l'ancienne théorie, *Homo erectus* a quitté l'Afrique très vite après son apparition et s'est répandu dans tout l'Ancien Monde. On le trouve en Europe aux alentours d'au moins – 1,5 million d'années, comme le suggèrent des outils de pierre récemment découverts, ainsi qu'en Chine et à Java, il y a 1 million d'années, et peut-être un peu plus anciennement ; il a vécu en Inde vers – 200 000 ans, comme vient de le prouver la mise au jour d'un premier crâne.

D'autre part, *Homo sapiens* archaïque apparaît partout dans l'Ancien Monde aux *alentours* de – 150 000 ans. Il est irréaliste de penser que l'*Homo sapiens* est né en Afrique des *Homo erectus* « locaux », puis qu'il est sorti de ce continent pour se répandre en Europe et en Asie où ont alors disparu les *Homo erectus* vivant depuis longtemps. C'est d'autant plus irréaliste que des caractères anatomiques particuliers aux *Homo sapiens* asiatiques et européens se voient déjà dans les *Homo erectus* de ces deux continents.

Faut-il donc admettre qu'*Homo sapiens* est apparu à peu près en même temps dans diverses régions à partir d'ancêtres locaux ? Du point de vue de l'évolution, cette hypothèse est insoutenable. Le passage d'une espèce à une autre est un phénomène trop complexe pour qu'il se produise au même moment en plusieurs endroits.

L'idée de M. Vandermeersch et d'autres paléontologistes est donc qu'il n'y a pas d'espèce *Homo erectus. D'Homo habilis* est sorti directement, en Afrique, *Homo sapiens*. C'est un *Homo sapiens*, très archaïque certes, qui est parti d'Afrique pour occuper les autres continents de l'Ancien Monde, où il a évolué de diverses façons, donnant ainsi les variétés de l'homme moderne particulières à chaque grande région, mais en conservant son *unicité* d'espèce. *Homo erectus* n'est donc plus une espèce intermédiaire mais représente seulement un stade de l'évolution des *Homo sapiens*.

Le squelette d'*Homo erectus*, complet à l'exception de la plupart des os des mains et des pieds, qu'a trouvé de 1984 à 1986 sur la rive ouest du lac Turkana (ex-Rodolphe) une équipe des musées nationaux du Kenya, présente déjà des caractères d'homme moderne.

Un « gamin » de 1,7 million d'années

Selon le docteur Alan Walker, professeur de biologie cellulaire et d'anatomie à la Johns Hopkins Medical School de Baltimore (Etats-Unis), qui dirige les campagnes sur le *terrain et étudie* les os fossiles ainsi découverts, il s'agit d'un *Homo erectus* juvénile (ses dents de sagesse n'étaient pas sorties et ses deux canines supérieures de lait étaient sur le point de tomber), qui vivait il y a environ 1,6 ou 1,5 million d'années. Ce « gamin » – qui serait mort vers sa douzième année si la maturation des *Homo erectus* suivait le rythme de celle de l'homme actuel – mesurait 1,68 mètre, et son cerveau avait un volume de 900 centimètres cubes. (Rappelons qu'un enfant actuel a, dès l'âge de sept ans, le volume de son cerveau d'adulte.)

Cette taille est très grande par rapport à celle de l'*Homo habilis* dont les adultes ne dépassaient guère 1,20 mètre, avec un cerveau qui n'a jamais excédé 800 centimètres cubes. Elle montre que nos lointains ancêtres avaient en eux la potentialité génétique de grandir. Ce que l'espèce humaine est en train de vivre avec les progrès très récents de la nutrition.

L'homme a vécu pendant des générations des ressources très uniformes fournies essentiellement par une unique céréale. Il était ainsi soumis aux aléas d'une agriculture empirique et non scientifique. La sélection naturelle a *donc privilégié* pendant des millénaires les individus de petite taille qui ont besoin de *moins de nourriture*, tout en « oubliant » momentanément la capacité génétique de l'espèce à grandir.

Ce jeune Homo erectus du Kenya possède encore, certes, des caractères mélangés : la forme de *son thorax évoque* celle du chimpanzé ; son long col du fémur et son large haut de bassin le rapprochent de l'australopithèque. Mais l'étroitesse du bas de son bassin le range absolument dans un stade proche de l'homme actuel.

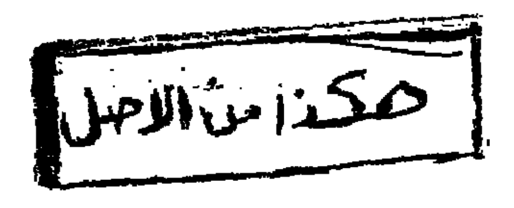
Si un singe « adolescent » avait un cerveau de 900 centimètres cubes, il en aurait un de quelque 400 centimètres cubes à sa naissance. Or l'étroitesse du canal obstétrique des *Homo erectus* de cette époque n'aurait pas permis la naissance d'un bébé *doté* d'une aussi grosse tête. Sur la lignée humaine, un cerveau qui avait atteint 900 centimètres *cubes de volume définitif* a 300 centimètres cubes à la naissance. Ce qui est compatible avec l'anatomie des mères de l'époque.

YVONNE REBEYROL.

FAITS DIVERS

…ANCE : …NUCLÉAIRES, …DANGER ?





Les plantes se rebiffent

Pour se défendre contre leurs assaillants, les plantes mettent en batterie des molécules qui les rendent plus résistantes.

IL paraît bien difficile de se défendre contre des agresseurs lorsque, racines en terre, on ne peut ni lutter physiquement ni fuir les assaillants. Pourtant, les plantes manifestent une réelle et étonnante habileté à survivre lorsqu'elles sont attaquées. Elles déploient à cette fin toute une série d'artifices, allant même jusqu'à émettre des substances – dont on commence à connaître la nature et le rôle – grâce auxquelles elles agressent à leur tour les virus, champignons, bactéries et autres micro-organismes.

Que l'on songe aux réactions rapides et sans appel des plantes carnivores menacées par des insectes ! Surprenantes aussi sont les facultés de mimétisme adoptées par certaines espèces, tels certains membres de la famille des mésembryanthémacées d'Afrique du Sud qui, pour échapper aux prédateurs herbivores, ont adopté par sélection naturelle des formes et des couleurs à ce point identiques à celles de cailloux que l'on peut aisément s'y tromper. Pour faire fuir leurs agresseurs, d'autres végétaux ont recours à des voies chimiques : ils produisent des substances toxiques, véritables poisons pour certains de leurs prédateurs, ou des produits plus complexes qui interfèrent avec le cycle de croissance de l'insecte.

Il s'agit toutefois là de phénomènes de défense spécifiques à certaines espèces. Toutes les plantes peuvent, en revanche, réagir aux agressions de micro-organismes ou au stress en produisant une batterie de molécules, toujours la même quelle que soit la nature de l'assaillant. Certaines de ces molécules ont pour effet d'épaissir ou d'imperméabiliser la paroi des cellules végétales, renforçant ainsi la première barrière de protection des feuilles et des tiges. D'autres participent indirectement au processus de défense. Elles augmentent par exemple la production de substances chimiques (comme l'éthylène, les glycoprotéines...) impliquées dans la résistance des plantes, ou au contraire réduisent l'action de certaines enzymes qui confèrent à l'agresseur son pouvoir pathogène.

Mais les plantes peuvent réagir plus directement en fabriquant un véritable dispositif d'attaque à base de protéines. C'est en étudiant la réponse de plants de tabac à une infection par le virus de la mosaïque du tabac que l'équipe dirigée par M. Bernard Fritig, à l'Institut de biologie moléculaire des plantes du CNRS à Strasbourg, a récemment réussi à préciser la nature et la fonction de huit de ces protéines, parmi les seize répertoriées à ce jour. Il s'agit d'enzymes – des chitinases et des glucanases – capables de dégrader certains polymères de la carapace des insectes et de l'épiderme des champignons ou des vers nématodes.

Si ces enzymes n'agissent que localement, à l'endroit précis où la feuille ou la tige ont été attaquées, leur action bénéfique ne s'arrête pas là. En coupant les polymères en morceaux, elles *créent autant de messagers chimiques*, lesquels, une fois reconnus par les cellules végétales, déclenchent une cascade de réactions qui rendent peu à peu l'ensemble de la plante résistante.

Défense à retardement

Malgré ces astucieux mécanismes, les végétaux sont loin d'être à l'abri des prédateurs et des agents pathogènes. Les agriculteurs en savent quelque chose. *« Les plantes auraient les moyens de se défendre, mais souvent elles ne le font pas, ou trop tard »*, dit M. Fritig. A cela de multiples raisons. La principale tient à ce que certains micro-organismes, lorsqu'ils pénètrent dans une plante, détruisent dans le même temps ses systèmes de défense.

Mais les sélectionneurs ont aussi parfois contribué à affaiblir les plantes. Poursuivant avant tout des objectifs de rendement, ils ont longtemps négligé les problèmes de résistance. Or, *« si l'on ne prend pas en compte l'aspect sanitaire au début du programme de sélection, on peut produire des plantes désarmées »*, souligne M. Alain Coléno, professeur de pathologie végétale à l'Institut national agronomique à Paris et chef de département à l'INRA. En témoignent certains déboires qu'a connus la célèbre « *révolution verte* », il y a une vingtaine d'années, notamment en Afrique du Nord, où de nouvelles variétés de blés à paille courte ont donné quelques bonnes récoltes... avant d'être entièrement décimées par des champignons.

Cette expérience malheureuse et quelques autres ont porté leurs fruits auprès des sélectionneurs, qui, maintenant, cherchent aussi à obtenir des plantes résistantes au milieu extérieur. Reste, comme le souligne M. Coléno, qu'*« on ne peut prendre en compte que les parasites connus »*. Or ceux-ci peuvent muter et devenir à leur *tour résistants aux attaques* contre la plante. Et tout est à refaire.



© MICHEL VIARD

Sarracenia leucopylla, plante carnivore.

Mieux vaut donc prendre la précaution de protéger les cultures par des produits phytosanitaires : insecticides, pesticides, fongicides, etc. Mais les travaux des chercheurs strasbourgeois ouvrent la voie à d'autres solutions. Certes, leur premier intérêt est d'améliorer la compréhension du fonctionnement des plantes : *« On savait que les végétaux pouvaient produire des protéines, on sait maintenant que ces substances ont un rôle bien précis et qu'elles ne sont pas là par pure coïncidence »*, dit M. Coléno. Mais la mise en évidence d'enzymes et l'élucidation du rôle joué par elles permet aussi d'espérer que l'on pourra, un jour, manipuler le patrimoine génétique des végétaux pour y introduire un ou plusieurs gènes de résistance.

Même si de telles recherches promettent d'être longues, rien n'indique que les biologistes ne parviendront pas à leurs fins. D'ailleurs, prudents, les principaux fabricants de produits phytosanitaires n'ont pas manqué d'investir quelques fonds dans ce qui n'apparaît encore que comme un pari.

Les grands de la chimie se doivent d'être présents dans un secteur qui a révélé d'autres surprises. On a en effet constaté récemment que des micro-organismes, pathogènes pour certaines plantes, renferment dans leurs parois cellulaires des substances (glycoprotéines) qui, chez d'autres espèces végétales, induiraient des réactions de défense. De là à tenter d'extraire ces glycoprotéines, pour en déterminer l'exacte composition puis pour les fabriquer en grandes quantités par voie de synthèse, il n'y a qu'un pas que des chercheurs – notamment ceux de l'INRA à Toulouse – franchissent volontiers. Avec l'espoir qu'à terme on pourra épandre sur les cultures des produits phytosanitaires d'un type particulier puisqu'ils ne détruiraient pas les agresseurs mais aideraient les plantes à se défendre elles-mêmes. Une autre piste à exploiter, avec pour objectif final d'élaborer des substances à action suffisamment générale pour assurer la protection d'un grand nombre d'espèces.

ELISABETH GORDON.

Retombées sur la dioxine

***Un groupe de chercheurs du Centre international* de recherche sur le cancer de Lyon conteste l'article du docteur Lesca publié le 11 novembre dernier et intitulé « La dioxine innocentée ». L'auteur répond.**

D'APRES les données disponibles sur la dioxine, nous ne comprenons pas comment elle peut être « innocentée », c'est-à-dire, selon la définition du Petit Robert, « déclarée non coupable ». En effet, les arguments qui pourraient l'innocenter ne semblent pas suffisants.

Premièrement, si on se limite à l'accident le plus connu, celui de Seveso, des effets toxiques aigus sont apparus après l'accident même sous forme de décès ou de maladies d'animaux domestiques.

Deuxièmement, comme vous l'avez d'ailleurs indiqué dans votre article, on a observé dans la population humaine, soit à Seveso, soit à l'occasion d'autres expositions (par exemple, incidents dans la fabrication du trichlorophénol en Virginie de l'Ouest en 1949, en République fédérale d'Allemagne en 1953, en France en 1966 et en Angleterre en 1968), l'apparition d'effets comme la chloracnée chez bon nombre de sujets, tant chez les enfants que chez les adultes. Ces effets n'étaient pas toujours transitoires.

Troisièmement, et ce qui est certainement le plus important, les résultats de l'observation de la population exposée à Seveso après dix ans de suivi ne permettent absolument pas de conclure clairement que la dioxine n'a pas d'effets néfastes à long terme. Ces résultats, qui sont le fruit d'un travail méticuleux réalisé par une équipe d'épidémiologistes de réputation internationale, ont été communiqués pour la première fois au cours d'un récent symposium à Las Vegas en octobre 1987 (7th International Symposium on Chlorinated Dioxins and Related Compounds – Dioxin 87). Les conclusions de ce travail, qui feront très prochainement l'objet d'une publication dans la presse scientifique, indiquent une augmentation du nombre des décès pour plusieurs causes, y compris certains cancers, ce qui ne permet certainement pas de mettre la dioxine hors de cause, ne serait-ce que comme l'un des facteurs de cause possibles.

De plus, le débat continue afin de déterminer le rôle que pourrait jouer la dioxine dans les effets toxiques observés après épandage de certains herbicides chlorophénoxy.

Finalement, un groupe de travail récemment réuni au CIRC à Lyon a confirmé une fois de plus qu'il y a chez l'animal une preuve suffisante de cancérogénicité pour la dioxine (TCDD), conclusion basée sur plusieurs études faites chez les animaux de laboratoire dans lesquelles l'incidence d'une variété de tumeurs est accrue après l'administration de dioxine. L'administration de dioxine chez les animaux de laboratoire accroît l'incidence de tumeurs induites par d'autres produits chimiques. La dioxine a été classée comme étant peut-être cancérogène pour l'homme (groupe 2B) (voir le supplément 7 des *Monographies* qui sera publié en janvier 1988).

Bien sûr, comme pour tout agent toxique et en particulier pour certaines catégories d'entre eux, il peut y avoir des différences très importantes de sensibilité selon les espèces et il pourrait y avoir une sensibilité plus ou moins grande de l'espèce humaine par rapport aux espèces employés dans les tests sur les animaux. Mais de là à parler d'innocence de la dioxine, ce qui donne certainement au lecteur non professionnel l'image d'une substance dépourvue d'effets nocifs chez l'homme, il y a un très grand pas.

Dr A. AITIO,
Dr R. SARACCI,
Mme L. SHUKER,
Dr C. PARTENSKY,
Centre international de recherche sur le cancer (Lyon).

FAUSSE ALERTE

DANS l'esprit du public, l'image de la dioxine est aujourd'hui détestable et risque de le demeurer *encore longtemps.*

Sur un sujet aussi sensible, j'ai pensé que l'information la plus large possible, extraite de la littérature scientifique, devait être communiquée au public, aux professionnels et aux responsables de tous ordres. C'était l'objectif de l'article paru dans *le Monde* du 11 novembre 1987 qui, par les références aux revues citées, invitait les lecteurs intéressés à en connaître le détail. Les conclusions qu'en ont tirées les différents auteurs convergent toutes vers l'idée d'une moins grande toxicité de la dioxine pour l'homme que pour les animaux de laboratoire qui avaient servi de référence jusqu'à présent. Quant au titre « La dioxine innocentée », les lecteurs auront dans leur majorité compris que la dioxine *était innocentée des grands malheurs* (cancers, troubles génétiques, malformations) qui, selon des articles de presse « terrorisants » régulièrement publiés, *devaient s'abattre sur la population humaine.*

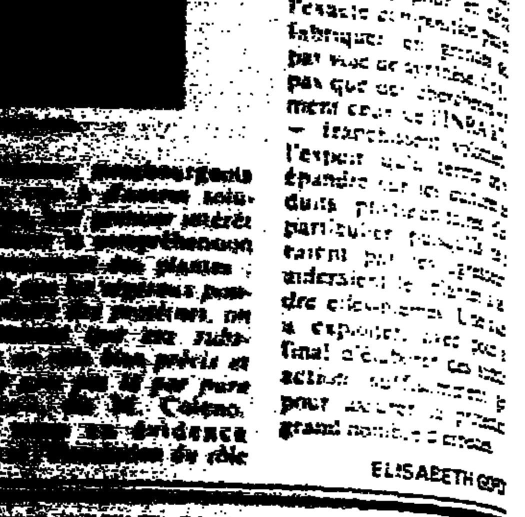
Il faut redire encore une fois que les effets observés chez les animaux de laboratoire, comme les expériences réalisées sur ceux-ci, ne sont pas directement extrapolables à l'homme, et les résultats de la recherche fondamentale sur le récepteur humain de la dioxine confortent cette idée.

De mon point de vue, et paradoxalement, l'accident industriel de Seveso n'est pas le meilleur exemple pour évaluer précisément la toxicité à long terme de la dioxine, car comment faire la part exacte de chacun des produits rejetés dans l'atmosphère comme le tétrachlorobenzène, le trichlorophénol et la soude qui étaient *les composants, très majoritaires* en quantité, contenus à l'origine dans le réacteur chimique ? Faut-il aussi compter pour négligeable l'angoisse ressentie durablement *par les victimes et malheureusement entretenue ?*

Quant au problème des relations de la dioxine avec le cancer, que notre laboratoire connaît bien pour l'avoir largement étudié, il se circonscrit au phénomène de co-cancérogénèse. Celui-ci peut être dû soit à son activité promotrice sur des cellules déjà cancéreuses (impliquant un contact prolongé *avec la dioxine*), soit à la stimulation (induction) des enzymes transformant des produits chimiques, comme ceux contenus dans la fumée de cigarette, en dérivés susceptibles d'altérer le matériel génétique (ADN). Expérimentalement, nous savons très bien, chez la souris, augmenter le pouvoir cancérogène de ces produits par la dioxine, mais nous savons aussi, dans des conditions différentes, *le diminuer*, et il n'est pas étonnant que la littérature scientifique fourmille de résultats contradictoires à ce sujet. La dioxine, en stimulant fortement le *métabolisme*, peut avoir en effet un rôle « épurateur » et mon sentiment est que, dans les conditions qui sont celles dans lesquelles l'homme peut se trouver, l'effet d'épuration anticancérogène de la dioxine est prédominant.

Il devrait finalement rester, dans l'esprit du public, qu'à Seveso, à l'inverse de ce qui s'est passé à Bhopal où l'isocyanate de méthyle a provoqué la mort quasi immédiate de deux mille cinq cents personnes, on a, par des extrapolations hasardeuses, dramatiquement alarmé les populations dont le bilan pathologique est comparativement fort modeste.

Dr PIERRE LESCA,
directeur de recherche à l'INSERM.



MÉDECINE

La petite différence

(Suite de la page 15.)

Grâce à une intense compétition internationale, à laquelle participe une équipe française dirigée par M. Jean Weissenbach, à l'Institut Pasteur de Paris (1), un groupe de chercheurs américains vient de révéler avoir identifié la zone chromosomique très précise (le gène ou le fragment de gène) qui dirige la différenciation de l'embryon humain vers le sexe mâle.

Ce gène est baptisé TDF pour *« Testis-Determining Factor »*. *« L'apport de la biologie moléculaire remonte pour l'essentiel à l'année 1983*, explique M. Jean Weissenbach, *lorsque nous avons pu montrer que les cas de masculinité XX étaient en réalité porteurs d'un petit fragment de chromosome Y. A partir de là, on a pu établir une cartographie du chromosome Y et en exclure ainsi les neuf dixièmes comme n'étant pas porteurs du TDF. Ce gène se situait donc dans une région bien localisée : sur la partie distale du bras court du chromosome Y. »*

Une série de travaux complémentaires permit à l'équipe française travaillant en liaison avec une équipe écossaise d'Edimbourg d'identifier de manière plus précise encore la région en cause. Il ne restait plus que 5 % du chromosome à analyser. Un nouveau pas fut accompli il y a quelques mois (*le Monde* du 1er août), d'abord par l'équipe française, puis par celle de M. David C. Page (Massachusetts Institute of Technology).

Le travail méthodique et systématique de l'équipe de M. Page, mené sur du matériel biologique provenant d'une centaine de malades, a d'abord permis aux chercheurs américains d'isoler de manière plus précise encore la région chromosomique. *« Les chercheurs américains ont « balayé » à l'échelle moléculaire la région ainsi définie*, explique M. Weissenbach. *Ils ont de la sorte réussi à identifier une bande d'ADN spécifique. Celle-ci existe chez tous les mammifères et chez les oiseaux. Elle est aussi présente dans les cellules de certaines souris mutantes « mâles XX. »*

Un nouvel éclairage

L'équipe américaine disposait ainsi d'un ensemble d'arguments lui permettant de penser avoir identifié et isolé le TDF ou, du moins, l'essentiel de ce gène. Ces résultats ont ensuite pu être confirmés expérimentalement à nouveau grâce aux techniques de biologie moléculaire. La présence de ce gène humain chez le gorille, le singe Rhésus, le lapin, le chat, les caprins, le cheval, les bovins et le poulet témoigne du rôle essentiel joué par cette structure (comme dans le cas des oncogènes ou gènes du cancer). Elle pourrait aussi apporter un nouvel éclairage sur les mécanismes impliqués dans l'évolution des espèces.

« Grâce à l'ensemble de ces travaux, note M. Weissenbach, *on détient pour la première fois un gène qui règle et dirige tout un ensemble complexe de mécanismes de différenciation. C'est en cela un événement d'une importance considérable. »* L'analyse du fragment génétique ainsi isolé a déjà permis aux chercheurs américains de découvrir quelle protéine était codée par ce gène. Il s'agit d'une protéine très particulière riche en certains acides aminés dite en *« doigt de gant »* qui a la propriété de se lier à l'ADN, un phénomène qui constitue sans doute la première étape d'un ensemble beaucoup plus complexe en aval, et dont la méthode d'exploration reste à inventer.

Parmi les autres mystères qui restent à élucider, il y a la présence d'un gène équivalent (apparenté) sur le bras court du chromosome X, gène lui aussi conservé au cours de l'évolution, mais dont on ne sait pas encore quelle peut être la fonction. Peut-être ces deux gènes dérivent-ils d'une même gène ancestral qui s'est ensuite différencié avec l'apparition du chromosome « masculin », estime M. Weissenbach. Une sorte de version moléculaire de la côte d'Adam, en somme.

Les travaux expérimentaux vont aujourd'hui continuer de manière plus acharnée que jamais dans les quelques laboratoires qui, à travers le monde, se sont spécialisés sur ce thème de recherche. Sur quelles applications concrètes un tel travail pourra-t-il déboucher ? L'isolement du TDF et la compréhension des principaux *mécanismes moléculaires* impliqués dans la différenciation sexuelle pourraient, à terme, permettre d'affiner les méthodes diagnostiques mises en œuvre dans les affections chromosomiques liées au sexe. On voit encore mal, en revanche, aujourd'hui, quelles perspectives thérapeutiques les résultats américains pourront ouvrir.

En revanche, l'application de ces résultats au domaine vétérinaire pourrait avoir des conséquences considérables. On peut en effet supposer que l'injection du TDF dans des embryons animaux (des embryons bovins, notamment) et la greffe de ce gène dans leur patrimoine génétique auraient pour effet de faire naître des mâles à la demande. On peut ainsi entrevoir la création de lignées d'animaux transgéniques obligatoirement mâles.

Ce ne sont là que quelques-unes des perspectives offertes par un travail fondamental, qui permettent à l'humanité de cerner mieux qu'elle ne l'avait jamais fait dans son histoire les raisons et les mystères de l'origine des sexes.

JEAN-YVES NAU.

(1) L'équipe de M. Jean Weissenbach réunit Jacqueline Levilliers, Christine Petit, François Rouyer et Marie-Christine Simmler. Elle fait partie du laboratoire que dirige à l'Institut Pasteur de Paris le professeur Pierre Tiollais (unité de recombinaison et expression génétique, INSERM U-163, CNRS UA-271).

PASTEUR PRIS DE VITESSE

En publiant dans la revue scientifique américaine *Cell* les résultats de leurs derniers travaux, les chercheurs américains, dirigés par M. David C. Page, ont marqué un point très important dans la compétition à laquelle se livrent les quelques équipes spécialisées qui cherchent à travers le monde à isoler et à « maîtriser » le gène de la différenciation sexuelle. L'équipe américaine a notamment pris de vitesse le petit groupe de l'Institut Pasteur qui, depuis 1983, participe à cette compétition.

Peut-on expliquer les raisons *d'une défaite* ? Pour M. Jean Weissenbach, il est clair que le retard pris par son équipe tient, pour une bonne part, aux relations insuffisantes entre les chercheurs fondamentalistes et les cliniciens ou les cytogénéticiens français. *« Si nous avions pu travailler sur un nombre suffisant de malades*, explique-t-il, *nous aurions pu discuter à armes égales avec l'équipe américaine. Ces trois dernières années, nous n'avons pu disposer que de prélèvements effectués sur une dizaine de malades seulement, à la fois des hommes XX et des femmes XY. L'équipe américaine a, elle, pu disposer de prélèvements effectués sur une centaine de malades qui ont été analysés en quelques mois. Aujourd'hui, nous sommes à la merci de la bonne volonté des cytogénéticiens. Il en existe quelques-uns de très dévoués. Mais ce n'est nullement rentable pour eux. Il leur faut faire des fichiers, voir les malades, effectuer des prélèvements. En réalité, c'est toute une structure spécialisée qu'il faudrait créer, permettant de réunir fondamentalistes, cliniciens et malades. »*

Une telle structure, au service de l'étude des maladies génétiques, permettrait notamment de disposer de matériel biologique dans les cas d'affections héréditaires rares, pour lesquelles les malades ou les familles concernés sont trop peu nombreux pour pouvoir se regrouper dans des associations. Le développement des recherches dans ce domaine et les ambitieux projets de cartographie complète du génome humain (*le Monde* du 9 septembre) devraient rapidement permettre de dépasser les quelques conflits de personnes à l'origine du blocage actuel, et voir se mettre rapidement en place une collaboration à l'échelle nationale ou européenne.

J.-Y. N.



SECTEURS DE POINTE

Le produit des rafles

Les cent cinquante utilisations industrielles de la rafle de maïs

PRENEZ un épi de maïs. Epluchez l'enveloppe, égrenez-le. Ne jetez pas le support léger, alvéolé, qui reste : vous avez entre les mains *un matériau de pointe* ! Si les applications potentielles des rafles de maïs sont connues depuis plusieurs dizaines d'années, le développement de cette industrie en Europe a pris un essor nouveau avec la filialisation d'une petite entreprise spécialisée, *Eurama* (Europe-rafles de maïs) par la puissante coopérative agricole de Pau (1).

Les activités d'Eurama, depuis une vingtaine d'années, se cantonnaient à deux utilisations des *rafles de maïs : des produits de* traitements de surface avec les parties dures et d'autres, à intégrer à l'alimentation animale, dérivés des parties tendres. Or des applications beaucoup plus diversifiées sont connues depuis les *années 40*, en particulier grâce aux travaux de la firme Anderson, aux Etats-Unis, *qui avait lancé un* programme de recherches, pendant la guerre, dans l'optique éventuelle d'une vie américaine autarcique. Aujourd'hui, Anderson en traite 80 000 tonnes. Cette société cherchait un partenaire *européen, les rafles américaines* revenant, entre autres, trop cher en termes de transport. La Coop de Pau, de son côté, disposait, avec ses maïs semences, d'une matière première déjà transportée et séchée, puisque la semence doit *obligatoirement sécher* sur l'épi. Grâce à ses accords de partenariat, *elle bénéficiait* en outre d'une excellente image aux Etats-Unis. Ce qui a fort logiquement débouché sur un accord de technologie.

Car, non moins *logiquement*, les produits dérivés du maïs viennent d'Amérique du Nord... tout comme le maïs lui-même !

La rafle de maïs, objet banal *s'il en est, longtemps brûlée* sur place, à la rigueur dans quelques cheminées, se compose de trois parties, toutes intéressantes à plusieurs titres. La périphérie, qui porte les graines, tendre, est également très absorbante (700 % de son poids en eau à saturation et 500 % en huile). La ceinture ligneuse, dure (indice de 4 à 4,5 sur l'échelle de Mohs, graduée de 1 à 10) est également absorbante (*130 % en eau et 100 % en huile*)... Le cœur possède sensiblement les mêmes propriétés que la partie *périphérique*. Cœur et périphérie constituent des produits de base désignés sous l'appellation *feeds*, alors que les parties ligneuses sont appelées *grits*. *Toutes sont broyées*, puis séparées par différence de densité, dans l'air.

Les parties dures sont ensuite triées grâce à une granulométrie précise qui va de 4 mm à la poudre impalpable. Les plus gros grains peuvent aussi bien former de la litière pour chats ou autres animaux qu'être utilisés, avec des grains moyens, pour des travaux de polissage. Les grains intermédiaires *servent de support* d'arômes, de vitamines ou de médicaments pour l'alimentation animale. Les particules les plus fines peuvent servir pour des nettoyants de moquettes à sec, comme charges pour plastiques *ou pâtes à savon, ou encore* comme produits gommants en cosmétique.

Pour lutter contre la pollution

Au total, il existe environ cent cinquante utilisations différentes, aujourd'hui, dont certaines *commencent à peine à se développer* en Europe (isolation thermique) ou d'autres, plus insolites (support d'amorce pour les pêcheurs à la ligne). Entre autres applications, on retrouve même la terre, avec une solution à un problème fort à la mode : l'*ensemencement* très délicat des *greens* de terrains de golf. L'*agrastis* doit être semé à faible densité, sans gaspillage, car il revient très cher. On le mêle *à un produit maïs de même granulométrie*, auquel en outre on peut envisager d'incorporer par exemple un produit fongicide.

Les parties tendres, elles, sont surtout *appréciées* pour leurs capacités d'absorption et comme support d'alimentation animale : composées de cellulose, elles sont parfaitement assimilées ou tolérées.

Le dernier produit en date, Stop-Lik-Plus, est destiné en *priorité aux ateliers industriels* confrontés à des fuites d'huile ou autres, jusque-là *combattues* par des épandages d'argile, par exemple. Les produits très absorbants sont enfermés dans une sorte de « boudin » souple, qui peut aussi bien juguler une fuite qu'opérer un véritable nettoyage. Avec pour perspective une lutte plus efficace contre les pollutions de plans d'eau dues aux hydrocarbures. Le port du Havre a *fait appel à cette* solution et des essais sont régulièrement menés dans celui de Bayonne. Solution qui intéresse aussi énormément les pompiers, *en cas de fuites accidentelles* sur des sites où la rapidité d'intervention devient déterminante : autoroutes, entre autres, après un accident.

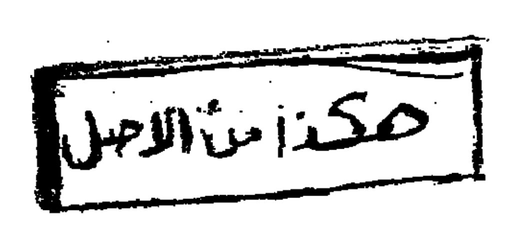
Le marché européen des produits industriels et chimiques dérivés de rafles de maïs est évalué à 60 000 tonnes, ce qui est déjà énorme. Cette évaluation pourrait bien grimper en flèche avec des applications peut-être moins prestigieuses, *mais encore* plus porteuses. Quand on sait que, rien qu'en France, on commercialise entre 150 000 et 200 000 tonnes de litière pour chats, on mesure l'impact éventuel de ce genre de produit, *parfaitement neutre*, au moment où des études sérieuses (allemandes, surtout) tendent à prouver l'existence d'agents cancérigènes dans certaines litières conventionnelles (les produits minéraux contiennent parfois de l'amiante et leur granulométrie moins précise ne leur permet pas d'échapper à la présence de poussières).

Des débouchés fort intéressants au moment où la production céréalière souffre d'une certaine surproduction. Certes, ce n'est pas demain qu'on va cultiver le maïs pour jeter les grains et conserver les *rafles*, mais ces travaux apportent une plus-value non négligeable dans une région (Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées) caractérisée par la *monoculture* sur des surfaces moyennes relativement faibles (24 ha), où le *souci essentiel* de la coopérative reste justement de valoriser au maximum ces exploitations qui deviennent assez difficiles à gérer.

MICHEL DROULHIOLE.

(1) Eurama/Coop de Pau : avenue Gaston-Phoebus, 64230 Lescar. Tél. : 59-92-38-38. La coopérative agricole de Pau est un groupe aux activités fort diversifiées : premier exportateur français de semences de maïs, associé à l'américain Pillsbury pour la production de maïs doux (Géant vert), de même qu'à Monsanto pour les recherches sur le blé, ou à *Interstate* pour le tournesol. Il comprend également la SICA (*société d'intérêt collectif agricole*), chargée d'approvisionner les agriculteurs en engrais, *phytosanitaire* et semences, qui collecte par ailleurs 400 000 tonnes de maïs (leader européen). La coopérative contrôle également une chaîne de vingt-neuf magasins spécialisés dans le Sud-Ouest (Lisa et *La maison du paysan*).





هكذا من الأصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS CIVILES

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

EXTREME-ORIENT

Cette entreprise, membre d'un important groupe industriel français, est spécialisée entre autres dans la construction de systèmes et sous-systèmes de télécommunications civiles.

Au sein d'une petite équipe et appuyé par les services techniques, vous prendrez en charge, avec une grande autonomie, leur commercialisation sur l'Extrême-Orient.

Ces négociations de longue durée sont menées généralement à haut niveau auprès d'organismes étatiques ou privés du domaine des médias (TV et radio).

Ce poste est basé à Paris et s'adresse de préférence à un diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce, éventuellement un Ingénieur maîtrisant parfaitement l'anglais. Il aura acquis *une expérience export d'au moins 3 ans dans la vente de systèmes ou d'équipements* industriels lourds.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 32/1386 AP à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs-Elysées - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

CHEF DU SERVICE INGENIE-RIE INFOR-MATIQUE

Grand Constructeur Automobile de la région parisienne recherche son Chef du Service Ingenierie Informatique.

Au sein de la Direction de l'Informatique, il devra animer un service de 40 experts dont 25 ingénieurs ayant en charge :

- l'animation et le contrôle des études de *besoin des centres informatiques en matière de* matériels et de logiciels (systèmes centraux et réseaux).
- le choix des solutions, la planification et la mise en place des moyens, le contrôle *des performances.*

Dans le cadre des orientations retenues dans le plan, il devra s'impliquer dans les choix stratégiques qui influeront sur l'évolution des centres et des réseaux dans les 10 prochaines *années.*

Il aura comme interlocuteurs les responsables de tous les centres de traitements informatiques. Cette fonction implique une formation de base de très haut niveau et une expérience d'une *dizaine d'années dans les domaines techniques* (systèmes et réseaux). dans l'environnement IBM (MVS. VM, SNA)

Larges possibilités d'évolution de carrière.

Ecrire en joignant CV et photo sous réf. 4017 à RSCG CARRIERES, 48 Rue Saint Ferdinand 75017 Paris qui transmettra.

SILEC

Nous fabriquons dans notre usine de Montereau des câbles électriques isolés pour le transport d'énergie et pour les réseaux de télécommunication, ainsi que des matériels de raccordement pour équiper ces câbles. Nos réussites techniques (nous sommes le leader *mondial en 400 KV) et notre expansion constante nous conduisent à recruter deux collaborateurs* de haut niveau.

Futur chef du service Recherche "haute tension"

Réf. 775.87 M

Ce service est centré sur la recherche et le développement industriel dans le domaine de la haute et très haute tension (matériaux d'isolation synthétiques) et la mise au point de matériels nouveaux (câbles et matériels de raccordement). Il s'agit, après une période de formation, de seconder le chef de service puis de lui succéder (effectif de 45 personnes dont 7 ingénieurs - Station d'essai très haute tension allant jusqu'à 2.400.000 volts en onde de choc). Ce poste convient à un ingénieur SUPELEC ou ENSIEG, spécialiste de la Haute Tension dans le domaine des câbles, ou de l'appareillage électrique (disjoncteurs, transformateurs ou équipements blindés). *Il assurera des contacts nombreux avec les grands laboratoires nationaux (notamment EDF)* et étrangers.

Futur chef du service "Spécifications et Devis"

Réf. 776.87 M

Ce service centralise et analyse toutes les informations relatives à l'exploitation pour élaborer : les spécifications internes, les éléments de coûts indispensables à nos commerciaux et les processus de fabrication des produits standards et spéciaux. Dans le cadre d'un grand projet de modernisation du système de gestion centré sur la maîtrise des délais et des coûts, le service met en place des traitements de ces données et leur intégration dans un système de CAO. Après une période de formation, le candidat devra pouvoir assurer la responsabilité du service (45 personnes dont 8 ingénieurs). Le collaborateur recherché sera ingénieur électrotechnicien (SUPELEC, ENSIEG), devra, avoir un esprit industriel, si possible acquis dans une activité similaire, être ouvert aux techniques modernes de gestion, et assurer les contacts techniques avec nos clients.

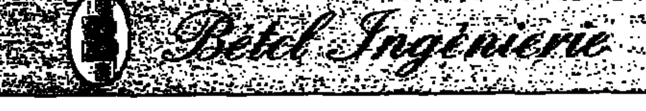
Ces deux postes sont basés à **Montereau** ; ils nécessitent en plus des savoir-faire techniques, une bonne connaissance de l'anglais, de réelles qualités d'encadrement d'équipe, de bonnes capacités de communication.

Si l'une de ces propositions vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence choisie à notre conseil, 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC



INGENIEURS GRANDES ECOLES — INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

MINES, ESE, ENST, ENSIMAG, ENSEEIHT...

Débutants ou confirmés ayant acquis une première expérience, dans l'un des environnements suivants :
- DEC, MOTOROLA, INTEL, BULL, HP, SM 90
- UNIX, VMS, VRTX, PSOS, RMX.

- Vous interviendrez dans les domaines suivants : systèmes militaires, contrôle processus, logiciels de base, automatisme,
- évolution assurée dans le cadre de notre expansion,
- salaire motivant,
- possibilité d'envisager une intégration rapide chez nos clients.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) à BETEL INGENIERIE, 23 rue de la Paix, 75002 Paris, sous référence B12.



MEMBRE DE SYNTEC INFORMATIQUE

L'ODYSSEE INFORMATIQUE

DANS UN GROUPE QUI INNOVE, VOS IDEES VONT PLUS LOIN.

DEUX CHEFS DE PRODUITS
Télématique, Ingénierie Informatique

Spécialisé dans la gestion de grands traitements et de grands flux (Monétique, Télématique, Télétraitement), et les activités d'ingénierie liées à ces marchés, s'orientant résolument vers les nouvelles Technologies (Carte à Mémoire, Vidéocommunication, Intelligence Artificielle), le Groupe SEGIN poursuit un développement remarquable (C.A. 320 MF, 60 % de croissance annuelle, 600 collaborateurs répartis sur une dizaine de sites).

Nos besoins en Marketing produit sont nombreux et pour y répondre nous créons deux nouveaux postes. En charge d'une gamme de produits et en relation étroite avec nos équipes techniques et commerciales leur rôle sera essentiel : Analyse du marché et de la concurrence, spécification de produits, définition des plans et outils de promotion...



A moins de 30 ans, vous associez une formation d'ingénieur ou école de commerce à une expérience similaire en SSII ou chez un constructeur.

Venez créer votre poste dans un environnement qui privilégie autonomie, créativité et communication en adressant votre candidature sous réf. : MO 752, à Guy MACAREZ, 3, rue Bellini, PARIS-LA-DEFENSE II, 92806 PUTEAUX.

SLIGOS

INGENIEUR RESEAU DEBUTANT

Dans le cadre de son développement SLIGOS : *cinquième* Société Française de Services et d'Ingénierie Informatique côtée en bourse, 2 500 personnes réparties en 23 villes, plus d'un milliard de chiffre d'affaires, 4 domaines majeurs d'activité : *Monétique, Micro-informatique,* Ingénierie, Télématique, recherche un Ingénieur Réseau.

Au sein d'une petite équipe et rattaché au responsable, vous serez intégré à des projets dans le domaine des communications et vous réaliserez des études *portant* sur les réseaux à valeur ajoutée, l'architecture IBM-SNA, les réseaux locaux PABX, les micros, la méthodologie...

Ce poste nouvellement créé s'adresse à un Ingénieur Grande Ecole ou équivalent avec option informatique. Des connaissances théoriques d'UNIX et de C seraient appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. M23/1034 AS à :
EGOR TECHNOLOGIES
125, Avenue des Champs Elysées
75008 PARIS



MEMBRE DE SYNTEC INFORMATIQUE — HAVAS CONTACT

Filiale d'un important groupe aéronautique, banlieue nord de Paris

recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN/INSTRUMENTS

Anglais lu, parlé et écrit, indispensable.

Pour prendre en charge le secteur réparation instruments de bord, navigation, communication, conduite d'aéronefs...

Ce secteur comprend 50 personnes réparties en 4 laboratoires. Participation à la politique produits. Une personne de 35 ans environ et quelques années d'expérience. Poste d'avenir.

Salaire selon compétence (X 13 mois).

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL / INSTRUMENTS

Spécialiste *aéronautique*, possédant une *bonne expérience de la vente* de services, pour prise en charge du secteur commercial réparation instruments de bord, dirigé vers l'exportation. Anglais parlé et écrit indispensable.

Salaire selon compétence (X 13 mois).

Envoyer c.v. avec photo sous réf. 8 271 LE MONDE PUBLICITÉ, *5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.*

Importante Société Industrielle, dotée de puissants moyens informatiques, recherche des

Ingénieurs spécialistes en simulation numérique

Principaux domaines d'applications :
- **Propagation des ondes,**
- **Ecoulements polyphasiques,**
- **Calcul des structures.**

Ingénieurs diplômés d'une grande école (Centrale, X, Ponts & Chaussées...), si vous avez une formation complémentaire en mathématiques appliquées (analyse numérique), et justifiez d'une petite ou large expérience professionnelle, merci d'adresser votre dossier sous réf. P021 à notre Conseil - INFORAMA 24, rue de Metz - 31000 Toulouse.

INFORAMA carrières
la technologie par les hommes

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE



Ingénieur commercial

PROLOGIA, créateur de PROLOG à ***MARSEILLE****, recherche pour*

VENDRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

un INGÉNIEUR (informaticien de préférence), ayant une expérience commerciale convaincante (plus de 3 ans). Il devra concevoir, appliquer la politique publi-commerciale et vendre nos produits : ***PROLOG II + et un GENERATEUR DE SYSTEMES EXPERTS*** *dans toute la France. Dans une équipe jeune, pointue, il aura un poste déterminant. Rémunération motivante et évolutive.*
CV détaillé, salaire actuel, motivation, sous réf. LA, à

a.m.s.-sélection
5, Avenue Foch. 13004 MARSEILLE

PROTECTIC

Société d'ingénierie informatique connaissant une forte progression, spécialisée dans l'informatique temps réel, se renforce en accueillant :

Ingénieurs SUPÉLEC, ENSIMAG, ENSEEIHT, pour les postes suivants :

2 Ingénieurs Concepteurs ADA/LTR3, 68000, TEMPS RÉEL application aéronautique.

1 Ingénieur Concepteur X25, UNIX, langage C réseaux télécommunications.

Merci d'adresser lettre + c.v. à P. BOUTTEMY :
PROTECTIC, 6, rue Saulnier, 75009 PARIS.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Présents sur les grands marchés du génie logiciel, des systèmes de communication et de l'informatique de pointe, nous créons le poste de

DIRECTEUR COMMERCIAL

Vous animez et coordonnez la prospection et les ventes, développées par une équipe d'ingénieurs commerciaux.

Homme de terrain et d'expérience, âgé de 35 ans ou plus, vous savez vendre et *promouvoir des outils, des* techniques et des solutions. Vous organisez et vous coordonnez le suivi d'affaires, la prospection sur les nombreux sites où travaillent nos ingénieurs et vous supervisez les activités commerciales auprès des grands comptes.

Vous êtes aussi un homme de synthèse qui maintient le contact avec nos agences pour optimiser les grandes orientations et la politique du Groupe.

Vous valoriserez dans notre Groupe votre expérience de plusieurs années acquise en SSII.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 307
315, Bureaux de la Colline - 92213 St-Cloud Cedex.

SYSECA SELECTION

2 ingénieurs commerciaux

CASE Filiale française de commercialisation d'un groupe spécialisé dans les matériels et logiciels de transmission de données, cette société récemment ouverte dans la proche banlieue Sud-Est, recherche deux ingénieurs commerciaux. Placés sous l'autorité du directeur de la filiale, ils seront, après avoir reçu la formation adaptée, chargés, pour le premier, de la gestion et du développement des grands comptes Paris et Province (réf. A/R9335M) et, pour le second, de l'animation et du développement des distributeurs régionaux et de la clientèle OEM (réf. A/R9337M). Ces deux postes s'adressent à des cadres commerciaux âgés de 27 ans minimum, diplômés de l'enseignement supérieur technique ou commercial et maîtrisant la langue anglaise. Ils doivent, en outre, impérativement justifier d'une expérience commerciale (2 à 3 ans au moins) si possible dans le domaine des transmissions de données ou, à défaut, dans un environnement technique comparable. Fonction des compétences présentées, la rémunération annuelle de départ (fixe + bonus) sera de l'ordre de 300.000 francs et sera assortie d'une voiture de fonction. Pour ces postes, écrire à *J.M. JACLOT* en précisant la référence choisie. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DU SYNTEC

Chef de projet

Ingénieur ou MIAGE

Pas de Calais - La direction des systèmes d'information de ce grand groupe chimique (15 milliards de francs, 15.000 personnes) recherche un chef de projet qui puisse être opérationnel dès son entrée en fonction. Dans un environnement BULL DPS7, il sera chargé d'étudier, de concevoir, de faire réaliser, de mettre en place et de maintenir des applications concernant plus particulièrement la gestion du personnel et la gestion de production. Travaillant en interaction permanente avec les utilisateurs, il aura alternativement un rôle de développement d'applications nouvelles (projets ne dépassant pas une année) et de maintenance. Ce poste conviendrait idéalement à un ingénieur ou à un miagiste possédant une première expérience d'environ 2 années pendant lesquelles il a mis en valeur des compétences méthodologiques et son sens du contact avec les utilisateurs en milieu industriel. A terme, le candidat doit évoluer vers des responsabilités situées dans les services utilisateurs. *Le poste est à pourvoir dans la région* d'Arras mais le domaine d'action s'étend à tous les sites de la société. La rémunération sera motivante dès le départ. Ecrire à Ph. LESAGE en précisant la référence D2910M. (*PA Minitel 36.14 code PA*)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DU SYNTEC

CASTROL

renforce son équipe de spécialités nouvellement implantée sur le parc technologique de l'Université de Compiègne.
Nous recrutons :

2 ingénieurs chimistes confirmés

Autonomes et à l'esprit entrepreneur, ils seront chargés du développement de gammes de produits dans les domaines du traitement de surface et de la déformation des métaux.

Le caractère international des missions qui leur seront confiées implique une très bonne maîtrise de l'anglais.

Envoyez CV, photo et prétentions à :
BURMAH FRANCE S.A.
66 Route de Sartrouville
78230 LE PECQ

1988 : L'ANNEE DE TOUS LES CHANTIERS...

OTIS L'ASCENSEUR

n°1 mondial, n° 1 en France avec 5 000 personnes et 2 milliards de CA, nous disposons aujourd'hui de tous les atouts pour concrétiser nos projets les plus ambitieux. En 1988, nous souhaitons être encore plus présents sur tous les terrains, dans tous les domaines. Pour nous en donner les moyens nous souhaitons intégrer des hommes performants, motivés, prêts à se battre pour un même défi.

Ingénieurs chantier

Vous prendrez la responsabilité complète d'une équipe : des aspects financiers aux aspects humains en passant par la technique avec notamment le respect des délais et de la qualité.
A 25/28 ans, de formation Ingénieur Grande Ecole (ESTP, par exemple) vous bénéficiez d'une première expérience du chantier "bâtiment", même courte.
Ces postes sont à pourvoir à Paris et dans les grandes villes de France. Réf. IC/718.

Ingénieur chantier nouvelles technologies

Chargé de suivre l'évolution des technologies nouvelles, vous en étudierez l'application possible sur les techniques de montage, de réparation et de dépannage de nos chantiers.
Votre formation généraliste -une Grande Ecole d'Ingénieur- et votre esprit ouvert et curieux seront vos atouts pour réussir dans cette mission. Poste basé à Paris.
Réf.NI/718.

Ingénieurs d'affaires

Coordonner et représenter OTIS auprès de nos clients, depuis le contrat signé jusqu'à la clôture chantier, avec la responsabilité intégrale des marges finales. Poste stratégique qui nécessite soit une formation Ingénieur (une option génie civil serait la bienvenue) si possible complétée par une première expérience dans le bâtiment, soit une expérience de métreur- vérificateur si vous souhaitez mettre en jeu vos qualités de négociateur et votre potentiel d'évolution.
Postes basés à Paris. Réf. IA/718.

En rejoignant nos chantiers, vous intégrerez une entreprise qui a su se forger une réputation d'excellence et de sérieux. Vous y découvrirez un esprit innovateur et un savoir-faire. En bref vous évoluerez rapidement avec nous !
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet en précisant la référence du poste choisi à Véronique PARAGES - OTIS, 141 rue de Saussure - 75017 Paris.

OTIS: DESTINATION FUTUR

media-system

3 CHEFS DE PROJETS
EN INFORMATIQUE BANCAIRE

VOUS :

Formation : Grande Ecole ou équivalent.
Expérience : finance, banque.
Motivations : méthodes, qualité.

NOUS :

SSII spécialisée dans le domaine financier.
Nos missions : Conseil, conduite de projet,conception.
Notre management : participatif.

Devenons partenaires : envoyez-nous votre dossier

QUALIPLUS
21 rue de Paradis - 75010PARIS.

QUALIPLUS
L'INFORMATIQUE BANCAIRE



Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26800 collaborateurs, *de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons* sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant *matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs* plus de liberté pour mieux entreprendre.

RESPONSABLE DE DEVELOPPEMENT H/F BULL ENGAGE UN SPECIALISTE EN TELECOMMUNICATIONS

Vos compétences en Télécommunications IBM nous intéressent.

Venez les mettre en œuvre sur nos matériels BULL (micros, stations, serveurs UNIX).

Nous vous proposons d'assurer l'encadrement technique d'une équipe d'ingénieurs, spécialisée dans le développement de produits de télécommunication.

Vous aurez ainsi à conduire et à animer des activités, concernant les protocoles de communication et les émulations de grappe de terminaux (SNA).

A ces qualités techniques, vous alliez sens de l'organisation et aptitudes de manager.

Vous disposez d'un minimum de 3 à 5 ans d'expérience dans ces domaines et possédez une bonne pratique de l'anglais.

La connaissance des matériels et logiciels BULL serait appréciée.

Vous êtes un de ces spécialistes alors adressez-nous votre dossier de candidature sous la réf. M 2411 à SOPHIE POULET - Direction du Personnel - BULL MTS - 7, rue Ampère - 91343 MASSY Cedex.





SYSECA, (400 MF de CA, 1000 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une société de services et d'ingénierie en informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Pour notre département Systèmes de Communication, nous *recherchons pour la région parisienne*

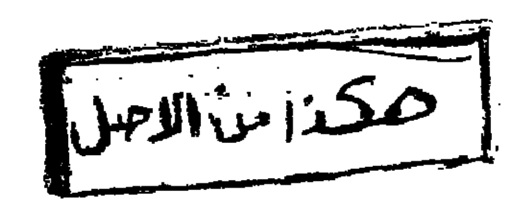
CHEFS DE PROJETS

COMMUNICATION, RESEAUX, TELEMATIQUE, BUREAUTIQUE, SECURISATION.

Vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans, principalement dans le domaine des télécommunications et dans la gestion de projets importants.
Outre leur technicité, nous accorderons une attention particulière aux candidats possédant la connaissance des méthodes et le sens du management.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 309
315, Bureaux de la Colline - 92213 SAINT-CLOUD Cedex

SYSECA SELECTION





SECTEURS DE POINTE

***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**

Compagnie Européenne d'Accumulateurs

DIVISION BATTERIES INDUSTRIELLES
FULMEN
1er fabricant d'accumulateurs au plomb - 2 250 personnes
CA 1,2 milliard

Poste basé à LILLE

RESPONSABLE INGENIERIE

30 ANS MINIMUM, INGENIEUR ENSAM, HEI, ICAM, IDN OU EQUIVALENT, VOUS AVEZ UNE EXPERIENCE ANALOGUE EN INDUSTRIE MECANIQUE AUTOMATISEE OU DE CHEF DE PROJET EN ENSEMBLIER.

Relevant du Directeur Industriel de la Division Batteries Industrielles - dans le cadre de la modernisation de notre outil de production - vous animerez et superviserez 42 personnes *(13 cadres et techniciens). Vous serez chargé* plus particulièrement pour :

- Les usines de Lille et Vierzon : étude des besoins et propositions d'investissement ; réalisation jusqu'à la mise en route des installations et suivi de leur rentabilité ;
- l'usine de Lille : entretien des équipements et bâtiments.

NOUS OFFRONS DE REELLES POSSIBILITES D'EVOLUTION.

groupe CIGE *L'esprit de Conquête*

Nous vous remercions d'écrire, sous référence CEI 79 M, en indiquant votre salaire actuel à notre Conseil Richard BÉNATOUIL - **GROUPE BBC** - 1 bis, place de Valois, 75001 Paris. Vous êtes assuré d'une réponse et d'une discrétion absolue.

---

les mutuelles du mans

recherche pour son siège (1 h 30 de Paris) un

MATHEUX POUR SES CHOIX COMMERCIAUX

1er GROUPE FRANCAIS D'ASSURANCES MUTUELLES

Vos études (MAITRISE MATHS, MASS, DIPLOME DE L'IMA...) ont conforté votre goût prononcé pour la conception et l'utilisation d'outils et modèles mathématiques. *Parfaitement à l'aise en statistiques, analyse numérique,* analyse de données, vous avez également une bonne pratique de l'informatique (APL, TABLEUR, *BASES DE DONNEES).*

Nous vous proposons d'intégrer un important groupe *du secteur tertiaire* (5.500 personnes) largement implanté en France et à l'étranger (dans 16 pays).
Nous vous formerons à nos produits et activités.
Vous nous apporterez votre technicité (exploration de notre base de données "Portefeuille clients", résolution de problèmes de modélisations, études prospectives...).
Grâce à vos qualités de communication (vous aurez de nombreux contacts), vous *aurez la charge de préparer les décisions par une mise à disposition d'outils* d'analyse et de gestion et vous participerez en tant que scientifique à la définition d'une politique commerciale.
La fonction nécessite une bonne *maîtrise* de l'anglais (écrit au minimum).

Merci d'envoyer une lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé ainsi que vos prétentions en précisant la référence LM/DC1 à :
D. CUGNET - *GROUPE DES MUTUELLES DU MANS*
19/21, rue Chanzy - 72030 LE MANS Cedex.

Organisation et Publicité

PARIS - Filiale d'un groupe d'établissements financiers, nous bénéficions d'un savoir-faire privilégié dans l'ingénierie informatique boursière.
Avec 150 collaborateurs, nous réaliserons, en 1988, un C.A. de 120 millions de francs, auprès d'une clientèle de banques, charges d'agents de change, établissements de crédit...
Le marché en pleine évolution sur lequel nous nous trouvons, et notre souhait d'assurer une prestation de qualité nous amènent aujourd'hui à renforcer notre équipe Support Clients et à recruter des

■ Chefs de produits

BOURSE, TITRES, GESTION/FISCALITE/COMPTABILITE

Intégrés dans le Département Support et en relation directe avec nos clients, vous serez chargés
- de participer à l'installation de nos nouveaux produits,
- d'en assurer l'évolution : . mise en place des nouvelles versions
  . *adaptation en fonction des besoins spécifiques (cahier des charges...).*

Spécialistes «Bourse» (Réf. MOBA/BO/PB), «Titre» (Réf. MOBA/BO/PT), «Gestion/Fiscalité/Comptabilité» (Réf. MOBA/BO/PG), vous aurez, plus généralement, la responsabilité de la coordination des besoins de nos clients en matière de nouveaux développements.
De formation supérieure (MIAGE, Ecole de Commerce ou de Gestion), vous avez acquis une expérience significative de 5 années minimum dans des projets d'informatisation du domaine choisi.
Pour l'ensemble de ces postes, nous souhaitons recruter des candidats dont les qualités personnelles devront permettre, *outre la réussite dans cette première mission, d'évoluer dans nos structures.*

ORBIS *Olivier BALLU vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence du poste choisi à* [illegible]

MEDIA PA

Société d'Ingénierie spécialisée dans la conception, l'étude *et la réalisation d'ensembles industriels faisant appel à des* technologies de pointe, recherche un

INGENIEUR GENERALISTE
CONFIRME
DIPLOME GRANDES ECOLES

Vous aurez la responsabilité de prospecter des technologies *valorisables, d'évaluer leurs perspectives technico-économiques* et d'établir les conditions nécessaires à leur commercialisation par la société.

D'une culture scientifique de haut niveau, vous avez également l'habitude des contacts avec les organismes de recherche et de développement. Vous possédez un esprit d'analyse et de synthèse et vous connaissez bien les missions de l'ingénierie.

Alliés à vos compétences en analyse économique, dynamisme et ténacité vous seront indispensables.

L'anglais est un atout, l'allemand ou l'espagnol est souhaité.

Le poste est basé en proche banlieue Sud de Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 33447 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui vous garantit l'entière *confidentialité, en précisant sur* [illegible] 87.52.

CONTESSE

Rowntree Mackintosh

LION — NUTS — SMARTIES — AFTER EIGHT — QUALITY STREET

Groupe international de chocolaterie confiserie (32 000 personnes - 14 milliards de FF de CA)
recherche pour son site de DIJON :

UN RESPONSABLE DEVELOPPEMENT PACKAGING EUROPE

Votre mission : rapportant directement au Responsable du développement *produits* Europe, *vous serez chargé, en liaison avec* le Marketing Europe et les Responsables packaging des filiales, de conduire les projets de création et de développement packaging des nouveaux produits (définition des volumes et des formes, des types de présentation, choix des *matériaux* et des process), jusqu'à la phase de lancement des fabrications.
Vous aurez à terme à mettre en place la cellule Packaging du Centre R & D Europe.

Votre profil : de formation supérieure, bilingue anglais, vous travaillez depuis plus de 5 ans dans le développement packaging *des produits de grande consommation (alimentaires, cosmétiques,...) ou chez un fabricant d'emballages, ce qui vous a donné* la pratique d'une large gamme de matériaux (papier, carton, film, métal, plastique...).
(Réf. PSg/M/1000)

UN INGENIEUR PACKAGING

Votre mission : au sein de l'Usine de Dijon, et sous l'autorité du Responsable Développement packaging France, vous serez chargé de mettre au point et de développer de nouveaux concepts d'emballages pour les produits fabriqués à Dijon : renouvellement d'emballages des collections de fin d'année, développement packaging pour les produits permanents et les nouveaux produits.
Vous travaillerez en liaison étroite avec production, achats, marketing, logistique, et aussi bien sûr vos fournisseurs.

Votre profil : âgé d'environ 30/35 ans, vous avez une formation de type MST emballage (Reims) ou BTS/DUT mécanique et vous justifiez d'une première expérience de terrain dans le domaine du packaging des produits de grande consommation. Créativité, expérience de l'analyse de la valeur, connaissance des matériaux (papier, carton, plastique...) et des matériels, capacite à convaincre et à travailler en équipe, qualité de contact, sont des atouts déterminants. Une bonne pratique de l'anglais est souhaitée.
(Réf. PSg/M/1001)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) sous *référence choisie* à CNPG Ressources Humaines - 61, rue des Belles Feuilles, 75116 PARIS.

CNPG CONSEIL — CONTESSE

Ingénieur d'affaires

A 35 ans environ, de formation supérieure (ingénieur souhaité), vous *justifiez d'une première expérience réussie dans les* branches d'ingénierie, bureaux d'études, BTP...
C'est de Paris que vous aurez à exercer vos aptitudes en concevant des réseaux de chaleur à partir de sources existantes ou à créer, en réalisant *les pré-études de rentabilité* à partir des besoins potentiels, en trouvant le montage juridique et financier des opérations, en négociant les contrats avec les autorités locales, et en supervisant la réalisation de projets.
Notre société, filiale de la Lyonnaise des Eaux, offre toutes les garanties d'un partenariat solide et dynamique.
Nous sommes, en effet, producteur, distributeur d'énergie thermique et gestionnaire *d'équipements techniques au service de collectivités* locales et d'industriels ou de promoteurs.
Nous mettons en œuvre toutes les énergies traditionnelles ou nouvelles (usine d'incinération, etc...), mais aussi les techniques les plus sophistiquées *(télégestion, télé-alarme, etc...).*
La maîtrise de l'anglais et l'allemand est indispensable.
Poste réellement *évolutif* au sein d'un groupe performant.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à M. PIGET, COFRETH, 46, rue Letort 75883 Paris Cedex 18.

cofreth

Des hommes neufs pour l'énergie de demain.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

---

dans le cadre de son schéma directeur organisation et informatique mettant en œuvre d'importants systèmes centraux IBM en connection avec un réseau de mini-ordinateurs PRIME et un réseau de micro-ordinateurs IBM et APPLE :

LA DIRECTION DE L'ORGANISATION ET DE L'INFORMATIQUE D'UNE BANQUE PRIVEE RECHERCHE

CHEFS DE PROJETS

Diplômés Grandes Ecoles ou de l'Université, ayant une expérience de 5 ans minimum.

INGENIEUR EN MICRO-INFORMATIQUE

Diplômé d'une école d'ingénieurs avec une expérience de 3 ans minimum en micro-informatique.

INGENIEURS-ANALYSTES

Diplômés Grandes Ecoles ou de l'Université ayant une expérience de 3 ans minimum.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Diplômés Miage ou équivalent ayant une expérience de 2 ans minimum.

UNE EXPERIENCE OU UNE CULTURE BANCAIRE *SERAIT CONSIDEREE COMME UN ATOUT.*

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V. et photo, en précisant le poste choisi, s/*réf.* 5129/LM,à

MEDIA PA
53, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE UNE PASSION À PARTAGER

Le groupe UNILOG compte aujourd'hui 700 personnes; réparties dans 12 sociétés.
Nous vous proposons de venir partager leur passion pour l'informatique, pour les métiers du Conseil et de l'ingénierie, pour le monde des entreprises, ses contraintes et ses mutations.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Vous sortez d'une école d'Ingénieurs, de Commerce / Gestion ou de l'Université (niveau 3e cycle *scientifique).*

Vous voulez vous former aux techniques avancées mises en œuvre par les grandes entreprises et assurer votre carrière par l'acquisition de compétences et d'expériences valorisantes.

Si *vous n'êtes pas déjà* informaticien, une première formation vous permettra de rejoindre rapidement nos *équipes intervenant* auprès de nos clients.

Vos missions et vos *responsabilités s'élargiront* progressivement, en fonction de vos réussites et de vos souhaits *professionnels.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence ID/670, à
9, rue Alfred-de-Vigny
75008 PARIS

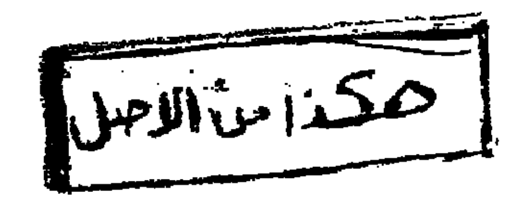
UNILOG





SECTEURS DE POINTE

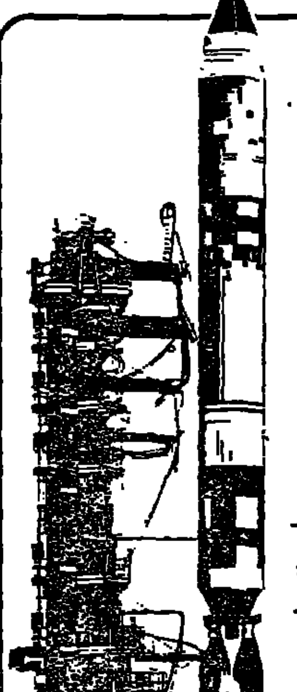
Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.





SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



INGENIEURS
Grandes Ecoles ou Universitaires BAC + 5

Prendre en charge la conception et la réalisation de projets en CAO, robotique, contrôle de processus, traitement d'images, télécommunications, est votre motivation.

2 années de développement en Informatique Technique vous permettent de maîtriser PASCAL, C ou un Assembleur sous VMS ou UNIX.

Rigueur, autonomie, aisance relationnelle sont vos atouts.

Vous souhaitez aujourd'hui valoriser votre expérience et diversifier le domaine de vos compétences.

Nous pouvons alors répondre à vos attentes en vous offrant :
- l'opportunité de rejoindre une SSII intervenant auprès des grands comptes de la Région Parisienne ;
- une évolution de carrière rendue possible par des formations appropriées et par la prise en compte des motivations personnelles.

Merci d'adresser une lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. sous la référence *BC101* à : ***EUROPE INFORMATIQUE***
12, rue Godot de Mauroy - 75009 PARIS.



La compétence pas l'aventure

Pierre Lichau

HAUTES TECHNOLOGIES POUR INGENIEUR SYSTEME

C.M.G., l'une des premières entreprises françaises d'informatique industrielle renforce ses équipes pour faire face à son expansion. Nos forces ce sont d'une part, nos équipes de professionnels et d'autre part notre philosophie d'entreprise. Nous donnons à chacun de nos collaborateurs les moyens d'exploiter son potentiel dans une ambiance d'autonomie et de respect mutuel.

De formation Grande Ecole d'ingénieurs, avec 2/3 ans d'expérience en informatique industrielle, scientifique, ou de gestion, vous maîtrisez les systèmes d'exploitation VAX/VMS et les réseaux ETHERNET sous DECNET.

Intégré à des équipes de haut niveau technique, vous saurez exprimer tout votre potentiel et gagner vos responsabilités.

Merci d'adresser CV, lettre, photo, prétentions (sous réf. ISE/M) à CMG, Mme Gouffier, BP 38, 91942 Les Ulis Cedex.



média-system

Des Ingénieurs à la trempe de Managers

Nous sommes une entreprise industrielle performante du secteur métallurgique (1.000 pers., CA : 2,5 milliards, croissance annuelle : 20%), filiale d'un important groupe français. Pour prendre demain la relève au niveau management, nous souhaitons recruter aujourd'hui :

un Jeune Ingénieur
(MINES, ECP, ENSAM, IDN, ESPCI...)

Après formation à nos techniques, il deviendra l'adjoint du Chef de Fabrication galvanisation ou laquage (2 lignes - environ 90 personnes).
Sa réussite dans cette fonction lui permettra de prendre une responsabilité de Chef de Service d'ici 2 à 3 ans.
Référence 3245

un Ingénieur Electricien Automaticien
(ESE, ENSEEIHT, ENSEM, ENSIMAG...)

Ayant une première expérience **MAINTENANCE**.
Responsable de l'entretien électrique de l'usine, il sera l'adjoint du Chef de Division Maintenance qu'il remplacera en cas d'absence (effectif d'environ 100 personnes + sous-traitance) budget de fonctionnement supérieur à 30 M.
Une expérience en informatique de process serait appréciée, de même que des compétences H.T.
Référence 3246

L'usine fonctionne à feux continus. Elle est installée dans une région agréable en grande banlieue Nord de Paris. L'appartenance à un groupe important qui pratique une politique dynamique de gestion des cadres garantit l'évolution de carrière.



Ecrivez à notre conseil, Maryse PERCHE, qui vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle en précisant la référence choisie.
65, Avenue Kléber, 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC — *Paris - Lille - Lyon - Strasbourg*

DESSEIN

JEUNES INGENIEURS DES VENTES
POUR UNE GAMME DE PRODUITS PERFORMANTS

Les produits que nous souhaitons vous confier : notre gamme *grand public, jeux électroniques éducatifs, calculatrices*. Vos interlocuteurs seront tous les canaux de distribution. Vous aurez la responsabilité totale d'une région tout en étant basé à Paris.

Jeunes diplômés HEC, ESSEC, Sup de Co, si vous souhaitez démarrer votre carrière par la vente, rejoignez notre activité grand public.

TEXAS INSTRUMENTS, 1300 personnes en France, et plus de 10000 en Europe vous offre une structure qui vous laisse toutes possibilités d'évolution.
Thierry VINCENT vous prie de lui adresser votre dossier de candidature en précisant la référence BCD/0188/TM, à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE, 8-10, av. Morane-Saulnier - 78140 Velizy-Villacoublay Cedex.



média system

CHEZ NOUS, C'EST LE TEMPERAMENT DE NOS I.C. QUI FAIT LA DIFFERENCE !

Notre SSII (2000 pers., 750 MF de CA), s'est créée, en 18 ans, une réputation de sérieux et de fiabilité sur un créneau en constante évolution et dans lequel il faut être toujours le meilleur : la prestation intellectuelle en informatique.

La palette des services apportés est vaste : conseils, études et assistance technique, ingénierie informatique, dans le secteur industriel notamment.

Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, vous avez aujourd'hui une bonne pratique de la vente de prestations intellectuelles en informatique dans l'industrie. Vos interlocuteurs sont les directeurs informatique, organisation, industriels...

Nous vous confions un secteur (région parisienne) qu'il vous faut gérer et développer avec, bien sûr, l'assistance de notre organisation. Si vos motivations s'appellent le dépassement de soi, la réussite, la qualité de service...

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, sous référence 511 M à notre Conseil.

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS.



DESSEIN

Nous sommes l'un des tout premiers Groupes Industriels Européens.
Dans le cadre d'un développement important de la Direction des Etudes, *nous renforcons les services d'Analyse et de Modélisation* Scientifique et recrutons pour notre cellule de Support Logiciel

JEUNE INGENIEUR
Responsable des stations de travail

Au sein d'une équipe d'une dizaine d'ingénieurs, vous serez particulierement chargé de l'étude et de l'évolution des stations de travail, du choix et de la mise en place des logiciels d'exploitation, du conseil et de la formation des utilisateurs.

Diplômé de Grande Ecole ou de formation Universitaire équivalente (dominantes mécanique et mathématiques), vous avez acquis si *possible une première expérience des applications en calcul scienti*fique. Vous maîtrisez UNIX - FORTRAN - C.
Vous êtes motivé par un poste très ouvert, tant sur le plan technique que relationnel.

L'importance du Groupe garantit d'intéressantes perspectives de carrière.



Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature sous réf. IR/RE en précisant vos prétentions à votre Conseil :
SOCIETE ANNE MILCENT
5, rue de Turbigo. 75001 PARIS.

CURRICULUM



Importante entreprise de presse de province recrute pour son antenne parisienne

SA SECRÉTAIRE

Excellente sténodactylo, de formation supérieure, la candidate possédera une très bonne culture générale, une connaissance approfondie de l'anglais.

Sa première expérience lui permettra de maîtriser rapidement le poste qui comporte une importante mission relationnelle.

Veuillez nous faire parvenir un dossier complet sous le nº 6 007
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

Le Monde CADRES

Cartier INTERNATIONAL pour assurer la mise en place et l'harmonisation de ses systèmes d'informatisation, tant en France que dans ses filiales étrangères, recherche :

2 Organisateurs

Directement rattachés au Secrétaire Général, ils :
- participent à la mise en place d'un soft unique sur tout le Groupe à travers une politique Infocentre.

En liaison avec les utilisateurs, les Directeurs Informatique des filiales, les Chefs de Projets IBM 36 et 38, ils :
- élaborent des cahiers des charges fonctionnels ;
- *supervisent la réalisation et la mise en place des systèmes et en assurent le suivi par un audit opérationnel.*

Ces postes s'adressent à
1 - ***Un jeune diplômé MIAGE***, *âgé de 26 ans minimum. Il justifie impérativement d'une première expérience d'au moins un an de* **l'organisation informatique (IBM 36)** acquise en cabinet ou entreprise. Référence : **8732 LM.**
2 - ***Un diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce***, *âgé d'au moins 28 ans, justifiant d'une expérience de 3 à 5 ans d'organisation des systèmes* d'informatisation (IBM 36 et 38) acquise en cabinet ou en entreprise. Référence : **8731 LM.**
Pour réussir dans ces fonctions la connaissance de la **méthode MERISE** est impérative : **l'anglais courant** nécessaire, l'allemand souhaité. Les déplacements à l'étranger seront de l'ordre de 80 %.
Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'elle traite confidentiellement, en mentionnant votre **rémunération actuelle**, et la référence du poste qui vous intéresse.

GR&P Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Monceau - 75008 Paris. Tél. (1) 42.89.10.25.

média-system

Vos rendez-vous EMPLOI
chaque semaine dans *LE MONDE*

— ***Lundi daté mardi***
- Le Monde des cadres
- L'Univers de la gestion

— ***Mardi daté mercredi***
- Secteurs de pointe
- Le Monde des cadres

— ***Mercredi daté jeudi***
- Le Monde international
- Le Monde des dirigeants

— ***Vendredi daté samedi***
- Le Monde Affaires

Le Monde Publicité
Communication Emploi 45-55-91-82.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.







un essai à transformer

Deux à cinq années de vie professionnelle ont commencé à vous apporter ce que votre école ne pouvait vous offrir : animation d'une équipe, aisance relationnelle avec les clients, attention aux budgets et objectifs. Si vous vous sentez de la "bonne graine de *manager*", le Directeur Général d'une PME (150 pers.), de très bonne tenue dans l'est parisien, cherche, pour travailler à ses côtés,

un jeune ingénieur grande école

Prenez en charge des missions variées : direction de chantiers (installations automatisées modernes de chauffage industriel), travaux de canalisations souterraines, développement commercial, organisation ou gestion, en bénéficiant de l'expérience *d'ingénieurs qui ont su créer et* faire prospérer leur entreprise.

Merci d'écrire à notre consultant J.P. DOURY, (réf. 5167 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC

Dans l'univers de la communication, l'avenir appartient aux médias.

Dans l'univers des médias, l'avenir appartient aux hommes qui en assument la commercialisation parce qu'ils en recherchent et en développent le concept, et qu'ils en définissent la compétitivité.

A RÉGIE SEPT, nous formons une équipe enthousiaste, composée de personnalités contrastées, et qui dispose des outils d'études les plus sophistiqués.

Si vous faites partie de l'espèce rare qui, après des études supérieures, s'est forgée, durant 2 à 3 ans, une expérience marketing dans une agence de premier plan, si vous avez une mentalité de gagneur, si vous savez être rigoureux sans être prisonnier de la rigueur, bref, si vous êtes un vendeur fier de l'être, venez nous rejoindre. Nous offrons

3 POSTES DE CHEF DE PUBLICITÉ

1) **A TÉLÉ 7 JOURS**, premier magazine français, qui offre chaque semaine dix millions de lecteurs à des annonceurs inquiets des incertitudes qui pèsent sur le paysage audio-visuel français.

2) **A PREMIÈRE**, qui constitue le point de rencontre des jeunes adultes aisés, épris d'une vie de liberté et d'insouciance.

3) **AU JOURNAL DU DIMANCHE**, seule publication dominicale à diffusion nationale, et qui représente un des supports les plus en adéquation avec la cible des biens d'investissement.

Adresser curriculum vitæ à :
INTERDECO
Code D7
67, avenue des Champs-Elysées
75008 PARIS

Organisme para-public (140 personnes) recherche pour Rungis (94)

CHEF DU SERVICE RELATIONS HUMAINES

Sous les ordres du directeur, il assurera :
- le recrutement du personnel,
- l'administration du personnel,
- assistera la direction dans les relations sociales (DP - CE - CHSCT),
- la gestion de la masse salariale et des augmentations,
- le suivi et l'amélioration des procédures d'évaluation du personnel,
- l'élaboration et le suivi du plan de formation,
- *la communication interne (journal interne, groupe de travail communication,...)*,
- le suivi des contentieux en matière de personnel.

Le profil : • *Diplômé de l'enseignement supérieur* (DECS gestion du personnel, sciences politiques, etc).
- Expérience de la fonction d'au moins 3ans dans une entreprise publique ou une société *de services*.
- Dynamique, qualités de négociateur, sens des relations humaines, connaissances du secteur public ou para-public appréciées.
- Libre rapidement.

Envoyer CV + photo + lettre manuscrite sous Réf. 012 7291 23 à Mme Monique BERTOLA
APEC - 51, boulevard Brune - 75689 PARIS CEDEX 14

PLURIAL

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES

recherche

dans le cadre de son activité en région parisienne

JEUNE INGÉNIEUR diplômé(e) ETP, INSA...

Débutant ou 2 à 3 années d'expérience professionnelle pour participer aux études et assurer la coordination pluridisciplinaire d'opérations de bâtiment et d'infrastructure.
Le poste à pourvoir nécessite le sens des contacts humains et esprit d'initiative.

Adresser lettre manuscrite + c.v. et prétentions à A.O.F. Univas, 2, rue de Sèze, 75009 Paris.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Brie

recherche pour son siege à MEAUX

UN CHARGÉ D'AFFAIRES
Promotion Immobilière

De formation supérieure commerciale ou spécialisée (I.C.H appréciée), votre aptitude à la négociation et votre goût du challenge ont su s'affirmer au travers d'une expérience probante de la fonction.

Votre mission :
- Analyse du marché de l'immobilier et de son potentiel.
- Définition des financements adequats aux diverses opérations immobilieres.
- Leur suivi commercial, technique et financier.

La rémunération sera adaptee à la valeur du candidat retenu.

Les candidatures, C.V. photo et prétentions sont à adresser à :
Monsieur le Directeur du C.A.
BP 205 - 77101 MEAUX

Blou

IMPORTANTE ASSOCIATION DE TOURISME (C.A. 80 MF), recherche

SON DIRECTEUR FINANCIER

Il sera responsable devant le Directeur Général :
- de la comptabilité de l'association
- de l'établissement des budget et bilan
- du contrôle budgetaire
- du suivi financier des établissements

Rémunération 240 KF
DECS de comptabilité ou diplôme équivalent et 5 ans d'expérience de Chef Comptable ou de Directeur Financier exigés.
Expérience de mise en place informatique (micro) souhaitée.
Disponibilité : 10/02/88
Adresser candidature et C.V. à M. le Directeur Général de AREPOS - Tour Pariferic
93306 AUBERVILLIERS CEDEX

Bleu Publicité

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

recherche

ATTACHÉ AUX ÉTUDES

Dans le domaine de la formation professionnelle continue, chargé du suivi de la réglementation et d'une mission de conseil aux entreprises. Formation juridique (DES-DESS)

Ecrire sous nº 8 275 LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

---

merlin recrute

- Pour ses filiales
  "Merlin Europe-Top Loisirs-Océan Loisirs"
- Pour ses nouveaux produits
  "Propriété allégée −35%"
  "Résidences Principales"
- Pour ses activités Immobilier Loisirs

NEGOCIATEURS HF

400.000 F + annuel

Vente assise et debout.
La rémunération exceptionnelle (%) directement liée aux résultats pourra atteindre 400.000 F et plus annuel pour les éléments de valeur.
Bureaux Hôtel de Ville et Côte d'Azur

SECRÉTAIRES HÔTESSES

Bureaux parisiens

Se présenter ou envoyer C.V. + photo
Merlin S.A. 6, avenue de Paris
94300 VINCENNES

black

MERCREDI 13 JANVIER DATÉ 14
reprise de la rubrique hebdomadaire

« LE MONDE DES DIRIGEANTS »

postes de 400 000 F +

LE MONDE PUBLICITÉ : service Communication Emploi.
Tél. : 45-55-91-82.

Filiale de multinationale, nouvellement *implantée dans le* Nord-Ouest parisien (95) recherche son

COMPTABLE ANALYTIQUE

BTS ou DECS

Fort d'une expérience minimum de 3 ans dans un cabinet d'audit, vous possédez éventuellement *une formation informatique et* commerciale. La connaissance de la comptabilité anglo-saxonne ainsi qu'une expérience en contrôle de gestion seraient appréciées.

Votre personnalité, votre esprit d'équipe alliés à vos compétences vous permettront de réussir dans la mission que nous vous confierons.

Déplacements dans les différents centres en France.
Vous participerez à l'ouverture de ces centres en apportant votre aide sur le plan administratif et financier.

Envoyer lettre manuscrite détaillée avec C.V., photo et prétentions s/réf. 11954 à PIERRE LICHAU - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

Pierre Lichau

---

merlin recrute

Dans le cadre de sa diversification ainsi que pour ses filiales
"Merlin Europe" "Top Loisirs" "Océan Loisirs"
son

COLLABORATEUR HF

directement rattaché à la direction générale

Dynamique et imaginatif, il sera amené à court terme à prendre la responsabilité de l'ensemble du secteur diversification et stratégie du groupe ainsi que les contacts avec les partenaires de la profession.

La rémunération motivante sera fonction de l'expérience et de la compétence.

**Envoyez votre CV + photo à Merlin s.a.
6, avenue de Paris - 94300 VINCENNES**

black

CAMPUS COOPÉRATIVES

recherche

GESTIONNAIRE

ayant capacité d'animation de groupe pour assurer la resp. d'une promotion de créateurs d'entreprises.

PARIS/RÉG. PARIS.

Env. c.v., photo et prétent. CAMPUS COOPÉRATIVES, 60, rue du Président-Wilson, 92300 Levallois-Perret.

DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT

LE GROUPE APRI

recrute

DES DÉLÉGUÉS(ES) COMMERCIAUX

pour *PARIS* et la région parisienne.

Le Nord et le Sud-Ouest de la France.

Les candidats(es) âgés(es) d'environ 30 ans devront *justifier d'une solide expérience de terrain,* d'une bonne connaissance des régimes sociaux et du *goût de la compétition.*

Nous offrons le statut de salarié, *une rémunération fixe* et une carrière évolutive dans le cadre d'une équipe dynamique et motivée.

Adresser lettre manuscrite, photo et c.v., sous référence 15 834 M. à BLEU CONSEIL, B.P. 86, 94303 VINCENNES Cedex qui transmettra.

Ch. NÉGOCIATEUR confirmé pour création Agence immobilière, très bon emplacement, quartier Etoile.
Ecr. OSP, service A, 54, rue La Boétie, 75008 Paris, qui transmettra.

VILLE DE VIGNEUX-S/SEINE (91)

RECRUTE

SECRÉT. GÉNÉRAL ADJOINT

chargé de seconder *et de suppléer le secrétaire général dans ses diverses missions.*

Adresser c.v. et photo à Monsieur le Maire avant le 18 janvier 1988.
75, rue P.-Morin,
91270 Vigneux-s/Seine.

CTRE DE FORMAT. rech.

COMMERCIAUX

moins de 26 a., poste d'av. Fixe + intér. + frais. Env. let. + c.v. à GICOP, 26, r. de Chambéry, Paris-15ᵉ.

Nous sommes une Sté fr. de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capable, après stage, d'atteindre après un an 10 à 15 000 F mensuels.

Nous leur offrons :
- Une form. complète ;
- Une activité prenante ;
- Un plan de carr. précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecr. avec c.v. et photo à nº 6 298, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75544 PARIS CEDEX 11.
La préfér. sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études ;
- SOIT la preuve de leur personnalité.

PARIS-15ᵉ
Entreprise de trad. de documentation TECHNIQUE aéronautique-électronique INFORMATIQUE *recherche (H./F.)*
ATTACHÉ COMMERCIAL
Exp. similaire indispens. Env. c.v. nº 17 132 PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS.

ORGANISME RÉGIONAL DE *PROMOTION* DES EXPORTATIONS DES ENTREPRISES

Rech. rapidement son

RESPONSABLE DE ZONE MOYEN-ORIENT

- ESC ou université.
- Une parfaite pratique de l'arabe utilisé au Moyen-Orient et de l'anglais est *impérative.*
- Une expérience de travail commercial ayant comporté un séjour d'au moins un an sur cette zone est requise.
- Basé à Amiens, il partagera son temps entre les déplacements sur zone et des visites conseils en entreprises.

Adr. c.v., photo et prét. à :
AREX DE PICARDIE,
36, rue des Otages,
80037 Amiens Cedex.
Tél. : (16) 22-92-12-14.

IMPORTANTE CAISSE DE RETRAITE Paris-8ᵉ offre poste stable de

STÉNODACTYLO

confirmée, aussi bonne en sténo et dactylo qu'en français et en orthographe. Sérieuses réf. Libre rapidement, travaux variés, bonne ambiance. Nombreux avantages sociaux. Adress. c.v. + photo à CRC, 7, rue Chabanais, 75002 Paris.

MASSON, ÉDITEUR

recherche pour ses *livres* de DROIT, GESTION

TECHNICIEN(NE) CONFIRMÉ(E)

Dépendant du directeur de production, responsable d'une équipe de fabricants en relation avec auteurs et fournisseurs, ce cadre a en charge la réalisation d'une soixantaine de livres par an (de la préparation du manuscrit au bon à tirer).

Formation niveau licence et/ou BTS Estienne, langues appréciées. Cinq ans d'expérience minimum de la fonction.

Adr. lettre manusc., c.v., photo et prétentions sous *réf.* TD, à SPAG 120, bd Saint-Germain, 75280 Paris Cedex 06.

Ville d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados)

27 000 habitants banlieue de Caen

RECRUTE
H. ou F. pour poste :

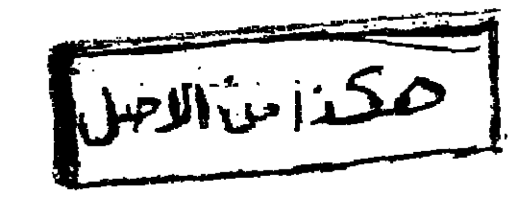
DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

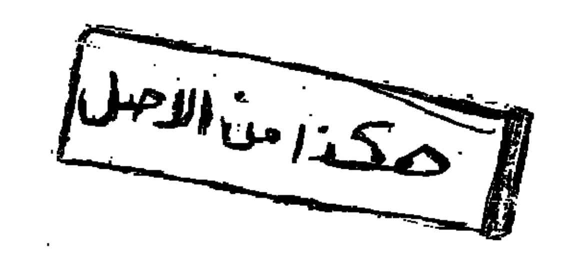
assimilé à secrétaire général adjoint 20 à 40 000 habitants.

Pour prendre la direction du service communication en vue de sa réorganisation complète et élaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication de la ville d'Hérouville-Saint-Clair.

Envoyer lettre manuscrite motivée, c.v. et photo AVANT LE 15-1-88 à :

Monsieur le Maire d'Hérouville-Saint-Clair, B.P. 9, hôtel-de-ville, 14200 Hérouville-Saint-Clair.





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 5 janvier

TF 1

20.35 Cinéma-star : Bullitt ■ Film américain de Peter Yates (1968). Avec Steve McQueen, Robert Vaughn, Don Gordon, Jacqueline Bisset. *Un policier de San-Francisco est chargé de protéger un gangster qui doit témoigner dans un procès et que la Mafia veut abattre. Le film, très moyen, est devenu quelque peu mythique à cause de Steve McQueen et d'une extraordinaire poursuite en voitures dans les rues en pente de la ville.* **22.30 Magazine : Ciné-star** (suite). De Michel Denisot. Invités : Jean-Claude Brialy, Jacques Villeret, Jean-François Lepetit, Jean-Pierre Aumont, John Berry. **23.30 Journal et la Bourse.**

A 2

20.30 Mardi cinéma : le Magnifique ■ Film français de Philippe de Broca (1973). Avec Jean-Paul Belmondo, Jacqueline Bisset, Vittorio Caprioli, Monique Tarbès, Jean Lefebvre. *Un auteur de romans d'espionnage en série, vivant dans un appartement minable, s'identifie à son personnage, invisible agent secret. Philippe de Broca s'est amusé à opposer réalité et fiction autour de Belmondo, qui compose deux rôles.* **22.20 Les jeux de mardi-cinéma.** Invités : Pierre Etaix, Nicole Calfan, Michèle Mercier. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

20.30 La dernière séance. 1er film : Arrêt d'autobus ■ Film américain de Joshua Logan (1956). Avec Marilyn Monroe, Don Murray, Arthur O'Connell, Betty Field, Eilen Heckart. *Un jeune cow-boy du Montana, qui n'a jamais connu de femme, rencontre, à l'occasion d'un rodéo, une chanteuse de saloon qu'il entreprend de conquérir par la manière forte. Le sauvage et la belle dans une atmosphère très misogyne. Marilyn Monroe, personnage de fille minable, déçue, douloureuse, se révèle, pourtant, remarquable.* **22.20 Dessins animés : Tom et Jerry ; Tex Avery. 22.40 Journal. ▶ 23.00 2e film : la Vallée de la peur** ■■ Film américain de Raoul Walsh (1947). Avec Teresa Wright, Robert Mitchum, Judith Anderson, Dean Jagger. *Un jeune homme, tourmenté par un pénible souvenir d'enfance, se trouve pris dans une vengeance amoureuse et familiale. Une tragédie, plongeant dans la nuit de la conscience, une œuvre de violence et de passion, très curieuse, avec Mitchum dans un rôle insolite.* **0.40 Présentation de la prochaine Dernière séance.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Deux super-flics □ *Film italo-américain de* E. B. Clucher (1977). Avec Terence Hill, Bud Spencer, Laura Gemser, Luciano Catenacci. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Amadeus** ■■■ Film américain de Milos Forman (1984). Avec F. Murray Abraham, Tom Hulce, Elisabeth Berridge, Simon Callow, Roy Dotrice (v.o.). **1.00 Cinéma : les Sept Derniers Outrages** (classé X). Film français de Michel Ricaud (1986). Avec Régine Bourgeois, Christine Leval, Chantal Valle, Gabriel Pontello, Dany Verneuil. **2.15 Série : Les monstres.**

LA 5

20.30 Variétés : Collaricocoshow. Emission présentée par Stéphane Collaro. Avec Alpha Blondy, Patti Layne, Lauri Lannes, Charlie Makes the Cook, Impact sur la banane. **22.10 Spécial Rallye Paris-Dakar. 22.30 Série : Spenser.** *L'ange de la désolation.* **23.15 Série : Maigret.** *Mon ami* Maigret (rediff.). **0.50 Série : La grande vallée.** La disparition (rediff.). **1.40 Série : Max la Menace.** Le mystérieux docteur T... (rediff). **2.30 Spécial Rallye Paris-Dakar.**

M 6

20.00 Série : Les routes du paradis. Une chanson pour Jason *(1re partie).* **20.50 Téléfilm : Le gentleman des antipodes** (2e partie). **22.10 Série : Maîtres et valets.** Une date dans l'histoire (rediff.). **23.10 Journal. 23.15 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.00 Série : Les espions.** Une petite bien sage. **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Les grands brûlés. **21.30 Commissaires-priseurs et ventes aux enchères. 22.40 Nuits magnétiques.** Les fantasmes dans les contes de fées (1re partie). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 22 décembre 1987 au Théâtre des Champs-Elysées) : Casse-noisette, suite no 1, de Tchaïkovski ; La Moldau, poème symphonique, de Smetana ; Airs bohémiens pour violon et orchestre, op. 20, de Sarasate ; Introduction et rondo capriccioso pour violon et orchestre, op. 28, de Saint-Saëns ; Les oiseaux, suite pour petit orchestre, de Respighi ; Offenbachiana, suite symphonique sur des thèmes d'Offenbach, de Rosenthal, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski ; sol. : Silvia Marcovici, violon. **23.07 Club d'archives.** Les pêcheurs de perles. I. Les premiers concerts de Bruno Walter à la NBC (1939-1940) ; *les premiers enregistrements de la musique d'Igor Stra*vinski : L'oiseau de feu, suite.

Mercredi 6 janvier

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions. 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Club Dorothée. 17.30 Variétés : Jacky show. 17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. *L'éclipse.* **19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.30 Tapis vert et tirage du Loto. 20.40 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Nana Mouskouri, Jean Piat, Nicole Calfan, François Valéry, Richard Gotainer, Vaya con Dios, Antonio Platta, Richard Clayderman, un clip de Prince. **22.25 Magazine : Destins.** De Frédéric Mitterrand et Patrick Jeudy. *Le chah d'Iran.* **23.25 Journal et la Bourse.**

A 2

13.45 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 500 millions de plus. **14.40 Récré A 2. 17.20 Série : Au fil des jours.** Jalousie. **17.50 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Pierre Bachelet, Patricia Kaas, Mick Jagger, Bertignac et les visiteurs, Graziella de Michèle, *Les Magic Platters.* Séquences Goldies : Laurent Voulzy, A cause des garçons. **18.10 Flash d'informations. 18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée.** La pilule de jouvence. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.05 INC.** Actualités : Jurisprudence. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Magny.** Un mari classé Ex. **20.00 Journal. 20.30 L'heure de vérité.** Invité : Edouard Balladur. Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert Du Roy, Jean-Louis Lescène et Jean Boissonnat (directeur du groupe Expansion). **22.10 Magazine : Des sourires et des hommes.** De Jean-Pierre Richard. Au sommaire : *Le guide des bonnes manières : petit précis de* muflerie ; Les négligés de l'histoire : la saga des frères Roll ; Les body-builders : Haltère ego ; MRVE : Maison de retraite des vieux espions ; La vraie vie de la Joconde. **23.10 Informations : 24 h sur la 2. 23.40 Basket : Orthez-Milan.** Coupe d'Europe des clubs champions. En différé d'Orthez.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à pleines dents. Spécial jeunes. Présenté par Pierre Nicolas. **14.00 Magazine : Une pêche d'enfer.** *Magazine des 15-25 ans,* de Pascal Sanchez et François Guillard. **14.30 Feuilleton : L'île du bout du monde.** (4e épisode.) **15.00 Flash d'informations. 15.03 Jeu : On va gagner. 16.30 Magazine Ciné-hit.** Présenté par Vincent Perrot et Caroline Tresca. **17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Studio folies.** producteur est un malin. **17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessin animé : Demetan, la petite grenouille. 18.00 Dessin animé : David le gnome.** *18.30 Feuilleton : Arthur, roi des Celtes (3e épisode)* **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Le système lymphatique. **20.05 Jeux : La classe. ▶ 20.30 Théâtre : le Mariage de Figaro.** Comédie en cinq actes de Beaumarchais, mise en scène par Jean-Pierre Vincent. Avec André Marcon, Roch Leibovici, Dominique Blanc, Véronique Silver, Didier Sandre, Louis Navarre. **23.50 Journal. 0.15 Musiques, musique.** Quintette, de Jean-Chrétien Bach.

CANAL PLUS

14.00 Série : Stalag 13. 14.25 Série : Le retour de Mike Hammer. *15.10 Documentaire : Les allumés du sport.* Muriel contre l'Himalaya. **15.40 Téléfilm : Riviera.** *D'Alan* Smithee. **17.20 Série : Max Headroom. 17.45 Série : Throb. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 30. 18.55 Star-quizz. 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. **20.35 Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : Liés par le sang** □ Film américain de Terence Young (1979). Avec Audrey Hepburn, Ben Gazzara, James Mason, Irène Papas, Maurice Ronet. *La fille du PDG d'un empire de produits pharmaceutiques lui succède. Elle apprend que son père a été assassiné. Elle est, elle-même, victime d'attentats. Il y a des suspects dans sa propre famille. L'intrigue invraisemblable ne semble pas avoir inspiré le réalisateur. Il se contente de faire défiler des vedettes.* **22.50 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : les Moissons du ciel** ■■ Film américain de Terence Malik (1978, v.o.). **0.25 Cinéma : Attention ! On va s'fâcher** □ Film italien de Marcello Fondato (1973). **2.05 Série : Rawhide.**

LA 5

13.45 Série : Matthew star. 14.30 Série : Au cœur du temps. *15.20 Série : Shérif, fais-moi peur.* **16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel. 17.45 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.10 Série : Wonder Woman.** (2e partie). **19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Le cauchemar aux yeux verts. 22.05 Spécial Rallye Paris-Dakar. 22.25 Série : La loi de Los Angeles. 23.15 Série : Matthew star** (rediff.). **0.05 Série : Au cœur du temps** (rediff.). **0.55 Série : Shérif, fais-moi peur. 1.45 Variétés : Childéric** (rediff.). **2.30 Série : Wonder woman** (rediff.). **3.15 Spécial rallye Paris-Dakar** (rediff.).

M 6

13.30 Carrefour des musiques. Simply Red. **14.30 Magazine : Mediator. 15.00 Feuilleton : L'âge heureux.** (1er épisode, rediff.). **16.00 Hit, hit, hit hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Mon ami Ben. 19.54 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Espion modèle.** *Première mission.* **20.50 Série : Falcon Crest.** *Le* juge et le jury. **21.40 Magazine : Libre et change.** Emission de Michel Polac. *L'invité Louis Pauwels parle des livres de sa vie.* **23.00 Feuilleton : Les passions de Céline** (7e épisode). **23.30 Journal. 23.45 Magazine : Club 6. 0.30 Feuilleton : L'âge heureux** (1er épisode, rediff.). **1.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Nouvelles du Paris-Dakar. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques.** Les fantasmes dans les contes de fées (2e partie). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Messe en si *mineur BWV 232, de Bach, par le Chœur et l'Orchestre de* Paris, dir. Carlo-Maria Giulini ; sol. : Barbara Bonney (soprano), Jard von Nes (mezzo-soprano), Keiser Lewis (ténor). **23.07 Jazz club.** En direct du Petit Opportun.

Audience TV du 4 janvier 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50.0	Santa Barbara 21.5	Actual. rég. 10.0	Actual. rég. 5.0	Nulle part 2.0	Porte magique 5.5	Les Bidasses 6.0
19 h 45	56.5	Roue fortune 25.0	Magny 11.0	Actual. rég. 5.0	Nulle part 4.0	Boulev. Bouvard 6.0	Les Bidasses 5.5
20 h 16	67.5	Journal 26.5	Journal 20.0	La classe 7.5	Nulle part 5.5	Journal 4.0	Homme invis. 2.5
20 h 55	69.5	Homme pressé 26.0	Ne nous fâchons 18.5	Idiot à Paris 13.0	On va s'fâcher 5.0	Preuve par 5 6.0	Homme invis. 3.5
22 h 08	53.0	Homme pressé 27.0	Ne nous fâchons 15.5	Soir 3 2.5	Canal foot 1.0	Paris-Dakar 6.0	Le gentleman 2.0
22 h 44	30.5	Santé à la Une 15.5	Autrement dit 5.0	Océaniques 1.0	Canal foot 1.0	Matlock 7.0	Le gentleman 1.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.



Le Carnet du Monde

Naissances

— Jürgen et Romy RITTE,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Anna,

née le 30 décembre 1987, à Cologne.

50, rue Lhomond,
75005 Paris.

Fiançailles

— M. et Mme Bertrand DUFOURCQ,
M. et Mme Dominique BOUCOMONT,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de

Laure
et
Antoine.

Décès

— **Guillaume ALLAVENA,**

est décédé le 30 décembre 1987, des suites d'un accident de ski.

Nous nous recueillerons le mercredi 6 janvier 1988, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Beauregard, à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Barbier,
née Françoise Balleyguier,
Ses enfants et petits-fils,
Et sa famille,
font part du rappel à Dieu de

Pierre BARBIER,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Paris,
vice-doyen
de la faculté d'économie et de droit,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

le 2 janvier 1988, à Paris, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 janvier, à 10 h 30, en l'église *Saint-Jacques-du-Haut-Pas*, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Joseph-Bara,
75006 Paris.

— Le lycée Fénelon
a la tristesse et le regret de faire part du décès de

Mlle Geneviève BERTIÈRE,
professeur honoraire
de première supérieure,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques.

Les obsèques ont lieu le mercredi 6 janvier 1988, à 13 h 45, en l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, Paris-13e.

Ni fleurs ni couronnes.

2, rue de l'Eperon,
75006 Paris.

— Mme veuve Henri Bourdens,
M. et Mme André Bourdens,
M. et Mme Jean-Louis Fraysse,
M. et Mme Pierre Harmant
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme José BOURDENS,

le 12 décembre 1987

et de

M. Henri BOURDENS,

le 27 décembre 1987.

Les obsèques ont eu lieu à Callas.

Quartier Piol,
83830 Callas.

— Mme Paul Braunschvig,
son épouse,
Laurent et Monic Braunschvig,
Fanny Braunschvig,
François et Margot Braunschvig,
Claire et Patrice Mignon,
ses enfants,
Manuel, Marine, Emmanuel, Marguerite, Benjamin, Charles, Lucas et Edouard,
ses petits-enfants,

M. Jules et Mme Gladys Braunschvig,
son frère, sa belle-sœur,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Anna Muller,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. Paul BRAUNSCHVIG,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 31 décembre 1987, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale le 4 janvier 1988, au cimetière du Montparnasse.

67, avenue Georges-Mandel,
75016 Paris.

— M. et Mme François Denoël
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Genin
et leurs enfants,
ont *la douleur* de faire part du retour à Dieu de

M. François DENOËL,
ingénieur civil des Mines A.I.Lg.

survenu le 29 décembre 1987.

19, rue Henri-Marrou,
92290 Châtenay-Malabry.
7, enclos aux Epines,
4121 Neupré (Belgique).

— M. et Mme Yves Durand de Saint Front,
Le professeur et Mme *Michel Postel,*
M. et Mme Philippe Durodié,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Fanchon de Villeplée, Gourand et Durand de Saint Front,
ont le chagrin *de faire part du décès de*

Mme Maria-Marie
DURAND de SAINT FRONT,

survenu à Rennes, le 27 décembre 1987, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 29 décembre, à *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Vezins (Manche), auprès de son époux

Maria-Marie,

décédé le 11 juin 1987.

Une messe sera célébrée à leur intention le samedi 9 janvier 1988, à 15 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Amiens.

Mme Pierre Duriez,
son épouse,
Mme Alfred Duriez,
sa mère,
M. Pierre-Dominique Duriez,
M. et Mme Bertrand Delobel-Duriez,
M. Jean-Michel Duriez,
ses enfants,
Tiphaine Delobel,
sa petite-fille,
M. et Mme Jean Périni
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marc Devillers
et leur fils,
ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièce,
Toute la famille
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DURIEZ,
ancien bâtonnier de l'ordre des avocats,
chevalier dans l'ordre national du *Mérite*,

survenu le 2 janvier 1988, dans sa cinquante-sixième année.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Martin d'Amiens, le mardi 5 janvier, à 14 h 15, où l'on se réunira.

La bénédiction du corps tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Villers-Bretonneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Jean-Froissart,
Résidence du Parc Delpech,
80000 Amiens.

— Liliane,
Luc et Gilles,
sa femme et ses fils,
ont la douleur *de faire part du décès de*

Bernard DURIN,

survenu le 4 janvier 1988.

215, rue du Lunain,
75014 Paris.

— *Le docteur et* Mme *Jean-François* Lelièvre
et leurs enfants,
M. Jean-Loup Garnier,
Les docteurs Benoît et Liliane Garnier
et leurs enfants,
M. Hervé Garnier,
M. Xavier Garnier,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Rémusat, Chabal, Colomb de Daunant et Lecomte,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Robert GARNIER-PELLECHET,
architecte DESA,

le 31 décembre 1987, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, sera célébrée le mercredi 6 janvier 1988, à 14 heures, à Saint-Thibaut, église neuve de Marly-le-Roi, 58 *bis*, avenue de Saint-Germain, Marly-Montval.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, avenue Auguste-Renoir,
78160 Marly-le-Roi.

— *M. Jean-Charles Gautier,*
son époux,
Mme Raymonde Villiseck,
son amie et confidente de toujours,
Ses fidèles amies et amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès, le 23 décembre 1987, de

Mme Hylda GAUTIER,
née Grandjean.

« Elle a aimé sa vie durant tout ce qui était noble, beau et grand. »

Aucune cérémonie n'a accompagné la crémation, le 29 décembre.

Il n'y a pas de condoléances à adresser, telle a été sa volonté.

« Affirmer la survie, c'est blasphémer contre la fragilité de la personne. »
Jean Rostand.

— Mme André Granger,
a la douleur de faire part du décès de

M. André GRANGER,
ancien professeur de lettres
au lycée Janson-de-Sailly,

survenu le 31 décembre 1987.

Les obsèques seront célébrées le 7 janvier 1988, à 9 heures, en l'église paroissiale du Mesnil-le-Roi.

41 *bis*, rue Jules-Rein,
78600 Le Mesnil-le-Roi.

— Mme Clément Jacquiot,
son épouse,
M. et Mme Charles Jacquiot,
Pierre et Isabelle,
M. et Mme Denis Jacquiot,
Aurélien et Chloé,
Ses fils, belles-filles et petits-enfants,
Mlle Josèphe Jacquiot,
sa sœur,
Ses camarades de déportation
Et ses nombreux amis,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Clément JACQUIOT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ancien élève de l'Ecole nationale
des eaux et forêts de Nancy,
ingénieur en chef honoraire
des eaux et forêts,
docteur ingénieur
de l'université de Paris,
membre de l'Académie
d'agriculture de France,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire,
médaille de la Résistance,
médaille des déportés de la Résistance
(ancien déporté du camp
de concentration d'Oranienburg),
officier du Mérite agricole,
officier
dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 23 décembre 1987, en son domicile, à Fontainebleau, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

« L'Eternel connaît les jours des hommes intègres,
Et leur héritage dure à jamais. »
Ps. XXXVII.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 29 décembre, en l'église réformée de Tours : l'inhumation, au cimetière de Perrusson (Indre-et-Loire), dans la *sépulture de famille.*

Le présent avis tient lieu de faire-part.

16, rue de l'Abbé-Renaudeau,
77300 Fontainebleau.
312, rue Delessert,
69300 Caluire.
28, quai de la Loire,
75019 Paris.
45, rue des Plantes,
91230 Montgeron.

— **Vladimir KLIMENKO,**

est mort le 1er janvier 1988.

L'ont aimé
Eliane,
sa fille,
Serge,
son fils,
Marie, Paul, Igor,
ses petits-enfants,
Benjamin,
son gendre,
Henriette,
son épouse,
Parents et amis.

Il repose au cimetière d'Autun (71).

— M. Pitt Kruger,
Mme Janine Kruger-Noack,
et sa famille,
Mme Véronica Kruger-Lewis
et sa famille,
L'Equipe,
Les amis de La Coûme,
La Fondation Kruger,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvès KRUGER,

survenu le 3 janvier 1988, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La levée de corps aura lieu le jeudi 7 janvier, à 15 heures, à La Coûme, Mosset, 66500 Prades.

— Mme David Langberg,
Et toute la famille,
ont *la douleur de faire* part du décès de

M. David LAN-BAR,
artiste peintre,
chevalier de l'ordre des Arts et Lettres,

survenu le 29 décembre 1987, à Paris.

L'inhumation aura lieu le jeudi 7 janvier 1988, au cimetière du Montparnasse où l'on se réunira à la porte principale, à 16 heures.

— Mme Henri Lebouteux,
M. et Mme Jean-Marie Messié,
M. et Mme François Lebouteux,
M. et Mme Marcel Lainé
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

M. Henri LEBOUTEUX,

survenu à Sceaux, le 31 décembre 1987.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi *5 janvier 1988, à 9 heures,* en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.

29, rue de Reims,
92160 Antony.

— Marianne Landau,
Olivier, Liliane
et leurs enfants,
Serge, Christine
et leurs enfants,
Georges-Edmond, Anne-Marie Lé Bourhis,
ont la tristesse d'annoncer le décès le 3 janvier 1988, dans sa quatre-vingt-unième année, de

Georges LANDAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier du Mérite commercial
et industriel,
chevalier du Mérite civique,
médaille d'argent de la Ville de Paris.

La famille rappelle le souvenir de son fils

Etienne-Jérôme,

décédé le 16 novembre 1987, à l'âge de trente et un ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 5 janvier 1988.

15, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

[Dans une vie professionnelle consacrée à l'ameublement et à la distribution, Georges Landau *a fondé la Société Comera dont il était le président.* Il a assuré de nombreuses responsabilités dans le milieu professionnel — Syndicat général de l'ameublement et de la décoration (SGAD) et Syndicat national de l'équipement de la cuisine (SNEC) dont il fut le créateur. Il a également été de longues années administrateur des *Sociétés de grands magasins Inno*, BM et Inno-France.]

— Mme Annie Lepin,
son épouse,
Frédéric,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert LEPIN,

survenu le 1er janvier 1988.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 janvier.

On se réunira à la porte principale du cimetière d'Arnouville-lès-Gonesse, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

67, rue Vergniaud,
75013 Paris.

[Né le 27 septembre 1926 à Paris, Robert Lepin, licencié ès lettres, fut successivement chef du cabinet du secrétaire général du Conseil économique et social (1967-1972), chef du service de presse du cabinet Ventejol, alors président du CES, à partir de septembre 1974, administrateur hors classe du CES, dès janvier 1981, il fut appelé aux mêmes fonctions en avril 1987, auprès de M. Mattéoli, président du CES.]

— Jean-Georges Lévy,
son époux,
Catherine et Jean-Sylvain,
Michèle et Lionel,
Anne-Lise et Gérard,
ses enfants,
Nathanaël, Myriam et Elie-Michaël,
Rachel-Eliot et Agathe,
Léa et Arielle,
ses petits-enfants,
Mme Sylvain Meyer, de Colmar,
sa mère,
M. et Mme Ralph Nussbaum, de New-*York*,
sa sœur et son beau-frère,
Les familles David, Meyer et Kozak,
ont la douleur d'annoncer la disparition de

Mme Jean-Georges LÉVY,
née Colette Blum,

à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 janvier 1988, à 9 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien.

Réunion porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'institut Curie, 26, rue d'Ulm, Paris-5e.

45, rue Simon-Bolivar,
75019 Paris.

— Maurice Mérian,
son époux,
Gildas Mérian et Delphine,
Loïc Mérian,
ses enfants,
Aurélie,
sa petite-fille,
M. et Mme Louis Régent,
ses parents,
font part du décès de

Marie-Pierre MÉRIAN,

survenu le 1er janvier 1988.

Les obsèques se dérouleront le mercredi 6 janvier, à 14 heures, en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, rue Monge, Paris-5e.

Ils nous demandent d'associer son souvenir à celui de son fils

Gaël,

décédé le 20 avril 1984.

155, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

— Ses parents,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Rodolphe PERPITCH,

le 29 décembre 1987.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, dans le caveau familial, le 2 janvier 1988.

Des dons peuvent être adressés à l'Institut Pasteur ADIP, 25, rue du Docteur-Roux, 75724 Paris, Cedex-15.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

— Lyon. Paris.

Mme Jenny-Permezel,
sa fille,
M. et Mme Frédéric Jenny,
Mme Michèle Jenny
et ses enfants,
Thomas et Perrine,
M. et Mme Laurent Jenny
et leur fils,
Les familles Blanchet, Permezel,
Parentes et alliées,
Ainsi que son personnel dévoué qui l'a entouré de soins et d'affection,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Edouard PERMEZEL,

pieusement décédé le 3 janvier 1988, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 janvier, à 14 heures, en l'église de la Rédemption.

Condoléances sur registre.

La famille rappelle à votre pieux souvenir son épouse, née

Anne-Marie Weinachter,

décédée le 26 mai 1960.

8, place Bellecour,
69002 Lyon.

— Mme Jacques Soupplet,
Mlle Micheline Soupplet,
M. et Mme Claude Girard,
Le docteur et Mme José Neyra,
ses enfants,
Ses petits-enfants et ses huit arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques SOUPPLET,

endormi dans la paix du Seigneur, le 1er janvier 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 janvier, à 8 h 30, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e.

175, rue de Courcelles,
75017 Paris.

— Eric et Maryline Tazartez,
leur fille Sara,
Roger et Catherine Polani,
leurs filles Caroline et Sophie,
ses enfants et petits-enfants,
Huguette Naggar,
Albert et Mireille Salama,
Zaki et Rosette Dorra,
Rosette Dorra,
ses frères et sœurs et leurs enfants,
ont l'immense tristesse *de faire part du* décès de

Renée TAZARTEZ,
née Dorra,

survenu le 3 janvier 1988, à Paris.

L'inhumation aura lieu le jeudi 7 janvier, au cimetière parisien de Bagneux, 45, rue Marx-Dormoy, porte principale, à 11 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

153, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

— Huguette Dorra,
Gilbert Millet,
Henri Florentin,
directeurs associés de l'ETAP,
Ainsi que tous leurs collaborateurs,
ont la douleur d'annoncer la perte cruelle de

Renée TAZARTEZ,
cofondatrice du cabinet,

qui fut pour nous tous une amie et une inspiratrice.

L'inhumation aura lieu le jeudi 7 janvier 1988, au cimetière parisien de Bagneux, 45, rue Marx-Dormoy, porte principale, à 11 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

153, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

— Le docteur et Mme Yves Thoret,
M. et Mme Jean-Claude Thoret,
M. et Mme Christian Rebuffé,
Ses petits-enfants,
Mlle Annie Grosgogeat,
M. et Mme Jean-Pierre Grosgogeat,
Le docteur Louise Dié,
M. Pierre Dié,
Toute la famille en France et en Equateur,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Odette THORET,
née Tourez,

survenu le 29 décembre 1987, à Ableiges, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

leur mère, grand-mère, tante, cousine.

La cérémonie religieuse d'inhumation a eu lieu le 31 décembre, à Saint-Lothain (Jura).

Ses parents et amis se réuniront lors d'une messe célébrée en son souvenir, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e, le mardi 12 janvier, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Saint-Marc,
78510 Triel-sur-Seine.

— Patrice et Perrine van de Velde,
Olivier et Odile Presles,
Denis et Marie-Françoise van de Velde,
Vincent et Marie-Ange van de Velde,
Laurent et Christille van de Velde,
Olivier van de Velde et Bernadette de Galard-Terraube,
Ses dix-sept petits-enfants et trois arrière-petites-filles,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Patrice van de VELDE,
née Marguerite Fournial,

survenu à Valenciennes, le 3 janvier 1988, dans quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 6 janvier 1988, à 15 heures, en l'église Saint-Michel de Valenciennes.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, à Argentière (Haute-Savoie).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Tassin.

Le bâtonnier et Mme Pierre-Antoine Perrod,
M. et Mme Jean-René Cholat
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Christian Bonnamour
et leurs enfants,
Me Michel Laffay et Mme
et leurs enfants
ne pouvant répondre immédiatement aux si nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de

Pierre-Charles PERROD,
avocat à la cour,

expriment à tous leurs remerciements émus.

Anniversaires

— Au douzième anniversaire de la mort de

Mme Marie-Andrée HIRTZ,

une messe sera célébrée à sa mémoire et à celle de

Mme Suzanne LOMBART,

le 18 janvier 1988, à 12 heures, en l'église Saint-Jean-de-Malte, à Aix-en-Provence.

Communications diverses

— **Cercle Bernard-Lazare. Débat : Michel Rocard,** l'homme et le politique, vu par **Robert Schneider,** journaliste au *Nouvel observateur*, **jeudi 7 janvier à 20 h 30,** *10, rue Saint-Claude, Paris-3e.*

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 4 et mardi 5 janvier :

DES LOIS

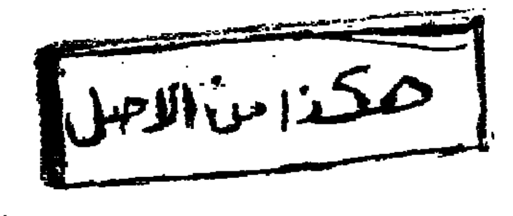
● N° 87-1157 du 31 décembre 1987 relative à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal.

● N° 87-1158 du 31 décembre 1987 relative au marché à terme.

DES DÉCRETS

● N° 87-1159 du 24 décembre 1987 modifiant l'article 39 de l'annexe III au code général des impôts relatif aux déclarations annuelles de salaires que doivent souscrire les employeurs.

● N° 87-1160 du 31 décembre 1987 relatif à l'émission de l'emprunt d'Etat janvier 1988 et autorisant l'émission d'obligations assimilables du Trésor.



Economie

SOMMAIRE

■ La tendance est à la hausse sur les marchés des changes et boursiers. Le billet vert s'est redressé, le lundi 4 janvier, de 1,5 % sur les places européennes et à New-York. Il a atteint 124,07 yens à Tokyo, le 5 janvier. Les Bourses de Wall Street et de Tokyo ont été favorablement orientées *(lire ci-dessous)*.

■ Après l'annonce de la reprise de la société américaine Robins par Sanofi, le secteur pharmaceutique international pousuit sa restructuration avec l'acquisition probable du capital de Sterling Co par le groupe suisse Hoffmann La Roche *(lire page 27)*.

■ L'échec du sommet de Copenhague à l'automne 1987 n'est pas irrémédiable. A y regarder de près, les Douze sont plus divisés sur des questions de méthode que sur les questions de fond *(lire ci-dessous)*.

■ Changement dans l'organigramme de la direction de Renault : José Dedeurwaerder est remplacé à la direction commerciale par Paul Percié du Sert. Patrick Faure devient secrétaire général *(lire page 27)*.

La Communauté européenne après l'échec du sommet de Copenhague

Des divergences surmontables

Le sentiment d'urgence est suffisamment partagé dans la Communauté pour rendre vraisemblable un succès des Douze au Conseil européen qui se tiendra les 11 et 12 février à Bruxelles. Un tel pronostic est d'autant plus facile à formuler qu'aucun fossé infranchissable ne sépare les positions en présence. C'est vrai en particulier en matière agricole. Il faut en effet imputer l'échec du sommet de Copenhague davantage à la multiplicité des questions mises sur la table, à une préparation sinon insuffisante, du moins inadéquate, et aux difficultés inhérentes à la cohabitation plutôt qu'à des divergences sur le fond. Pour Paris, pour Bonn, voire pour Rome, les principaux problèmes dans ce débat sur la réforme de la politique agricole commune (PAC), sur l'augmentation des ressources de la Communauté et la nouvelle manière de les affecter ont trait à la présentation. Chacun sait qu'en politique la présentation peut être aussi importante que le fond. Peut-on imaginer que les Douze, et singulièrement les Français, ne viennent pas à bout d'obstacles aussi superficiels ?

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

MM. François Mitterrand et Jacques Chirac ont assurément contribué à l'échec de Copenhague en ne cherchant pas à obtenir du chancelier Kohl la concession supplémentaire qui aurait rendu possible un compromis sur le plan agricole. « *Pour eux, ce sera encore moins facile en février à Bruxelles, car on se rapprochera de l'élection présidentielle* », entendait-on, au soir de la réunion de Copenhague, du côté de la Commission. Aujourd'hui, cette prévision, reflet du traumatisme suscité par l'échec, ne semble pas fondée.

Les Français donnent en effet l'impression de s'être ressaisis. Il serait bien sûr excessif, dans notre société si respectueuse, d'imaginer l'administration en train de faire la leçon aux principaux dirigeants du pays, de leur expliquer qu'il serait contraire à l'intérêt national de reproduire à Bruxelles le cafouillage de Copenhague. Pourtant, ce qui est en train de se passer revient à peu près au même. On s'emploie à Paris à accréditer l'idée qu'un accord est à portée de main, qu'il est vivement souhaité et, surtout, qu'un compromis conclu sur des bases voisines des propositions de la Commission serait parfaitement conforme aux objectifs de la France dans cette négociation. Un langage qui était sous-jacent aux commentaires faits durant les semaines précédant le Conseil européen, mais qu'on semblait avoir oublié le jour de Copenhague.

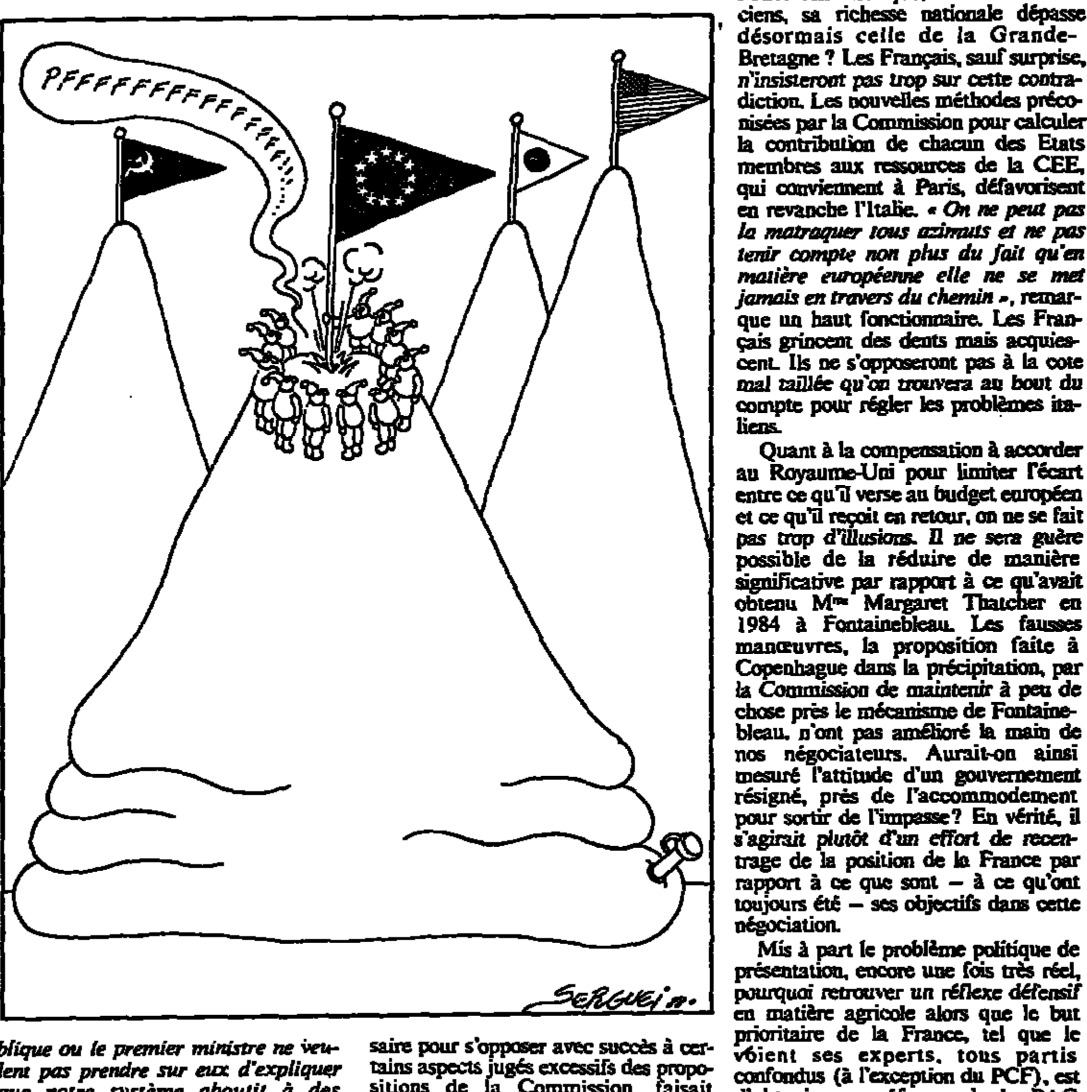
Malentendu

Premier élément de la démonstration, l'affaire agricole n'est pas réglée, mais, en termes économiques, les positions en présence sont très proches. S'agissant des céréales et des graines oléagineuses (colza, tournesol), quelles baisses de prix automatiques sont prêts à accepter les Allemands et les Français pour assurer la « *discipline budgétaire* », c'est-à-dire pour éviter une nouvelle croissance des dépenses de soutien des marchés ?

Au soir de Copenhague, on pouvait croire qu'un vrai fossé séparait le parti des laxistes (France, RFA) de celui de la rigueur (Royaume-Uni, Pays-Bas, Commission). Malentendu ! fait-on valoir aujourd'hui à Paris. Les Français et les Allemands sont acquis à l'idée d'une politique sévère de baisse des prix.

Leur offre dans le cas des céréales est d'aboutir, sur trois ans, à une diminution automatique des prix garantis de l'ordre de 10 à 11 %, soit à peine moins que celle qui résulterait des propositions de la Commission. S'agissant du colza et du tournesol, le système préconisé par Bruxelles aboutit à une diminution de 22 % tout de suite ; celui préconisé par Paris et Bonn aboutit à une réduction de 19 % sur deux ou trois ans, en y ajoutant au besoin des réductions complémentaires en cas d'augmentation des surfaces plantées en oléagineux. C'est négociable, conclut-on à partir de la comparaison de ces chiffres.

Pourquoi, dans ces conditions, a-t-on manqué le coche à Copenhague ? « *Notre problème est d'annoncer un chiffre. Pour des raisons évidentes de cohabitation, le président de la République ou le premier ministre ne veulent pas prendre sur eux d'expliquer que notre système aboutit à des baisses des prix des céréales d'au moins 10 % en trois ans %* », fait valoir l'un de nos interlocuteurs parisiens.



A bien l'entendre, le temps séparant Copenhague de Bruxelles devrait être utilisé à préciser la position franco-allemande, à convaincre les partisans de la rigueur qu'elle n'a rien d'une échappatoire, à donner des garanties quant à la mise en œuvre effective de baisses de prix qui sont apparemment considérées par tout le monde comme nécessaires.

Afin de justifier le peu d'ardeur manifesté à Copenhague par MM. Mitterrand et Chirac pour désembourber le dossier agricole, certains font valoir que sur les autres points de l'ordre du jour – l'augmentation des fonds structurels et la compensation budgétaire à prévoir en faveur du Royaume-Uni – il était apparu que le soutien allemand, nécessaire pour s'opposer avec succès à certains aspects jugés excessifs des propositions de la Commission, faisait défaut. Plutôt ajourner le débat, aurait-on alors estimé, que de rentrer à Paris avec un compromis où une trop grande part du sacrifice serait consentie par la France.

Compensations

Les Français sont toujours hostiles à l'idée de la Commission de doubler les crédits affectés aux fonds structurels. Une largesse qui bénéficierait surtout aux pays les moins prospères de la CEE. « *Il faut éviter de payer trop cher pour une fausse cohésion.* » Font-ils valoir, car ils ne croient guère aux vertus des politiques de développement régional ainsi menées sous les auspices de Bruxelles. Mais ils semblent prêts à composer, peu soucieux de se mettre à dos les pays du Sud, en particulier l'Espagne.

L'Italie pose un cas particulier. Peut-elle prétendre bénéficier de l'accroissement des crédits des fonds structurels alors que, selon ses statisticiens, sa richesse nationale dépasse désormais celle de la Grande-Bretagne ? Les Français, sauf surprise, n'insisteront pas trop sur cette contradiction. Les nouvelles méthodes préconisées par la Commission pour calculer la contribution de chacun des Etats membres aux ressources de la CEE, qui conviennent à Paris, défavorisent en revanche l'Italie. « *On ne peut pas la matraquer tous azimuts et ne pas tenir compte non plus du fait qu'en matière européenne elle ne se met jamais en travers du chemin* », remarque un haut fonctionnaire. Les Français grincent des dents mais acquiescent. Ils ne s'opposeront pas à la cote mal taillée qu'on trouvera au bout du compte pour régler les problèmes italiens.

Quant à la compensation à accorder au Royaume-Uni pour limiter l'écart entre ce qu'il verse au budget européen et ce qu'il reçoit en retour, on ne se fait pas trop d'illusions. Il ne sera guère possible de la réduire de manière significative par rapport à ce qu'avait obtenu Mme Margaret Thatcher en 1984 à Fontainebleau. Les fausses manœuvres, la proposition faite à Copenhague dans la précipitation, par la Commission de maintenir à peu de chose près le mécanisme de Fontainebleau, n'ont pas amélioré la main de nos négociateurs. Aurait-on ainsi mesuré l'attitude d'un gouvernement résigné, près de l'accommodement pour sortir de l'impasse? En vérité, il s'agirait plutôt d'un effort de recentrage de la position de la France par rapport à ce que sont – à ce qu'ont toujours été – ses objectifs dans cette négociation.

Mis à part le problème politique de présentation, encore une fois très réel, pourquoi retrouver un réflexe défensif en matière agricole alors que le but prioritaire de la France, tel que le voient ses experts, tous partis confondus (à l'exception du PCF), est d'obtenir une réforme de la PAC conforme à ses intérêts, autrement dit maîtriser la production de céréales et d'oléagineux avant que la facture devienne insupportable et que les partenaires imposent des limitations quantitatives à la production, assurément dommageables.

Le souci d'éviter le gaspillage au nom de la solidarité (le doublement des fonds structurels) ainsi que celui de limiter le coût que représente pour la France le chèque accordé au Royaume-Uni relèvent du simple bon sens. Mais ils sont appréciés en fonction de cette autre préoccupation, considérée comme prioritaire, de ne pas répéter l'erreur de Fontainebleau, où l'on a relevé de manière trop modeste les ressources mises à la disposition de la CEE, et de se donner suffisamment d'air pour s'épargner une renégociation budgétaire continue. « *On ne peut avoir l'Europe gratuitement* », résume un diplomate. Il semble que M. Chirac, initialement critique à l'idée d'un relèvement significatif des ressources propres de la CEE, ait basculé du côté de ceux qui suggèrent de ne pas ratiociner. Conclure la paix européenne, faire sauter le double verrou agricole et budgétaire, permettrait de gagner de l'espace pour traiter avec les partenaires européens des vrais problèmes : les mesures à prendre de façon concertée pour éviter que la chute du dollar et, de façon pus générale, la politique économique des Etats-Unis n'affectent de manière trop brutale la croissance de l'Europe. Tel sera peut-être l'ordre du jour du conseil européen de juin à Hanovre.

PHILIPPE LEMAITRE.

REPÈRES

Taux d'intérêt

La Banque mondiale ramène à 7,72 % ses taux pour le tiers-monde

La Banque mondiale a annoncé le lundi 4 janvier qu'elle ramenait à 7,72 % contre 7,76 % précédemment, les taux d'intérêt dont sont assortis ses prêts aux pays en développement.

Cette réduction, qui s'applique sur les versements semestriels situés entre le 1er janvier et le 30 juin 1988, est la onzième depuis juillet 1982, lorsque la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) a adopté des taux variables pour ses nouveaux prêts. La précédente baisse remonte au 1er juillet dernier, les taux ayant à l'époque été ramenés de 7,92 % à 7,76 %.

Croissance

1,5 % seulement en Afrique...

La croissance de l'économie africaine a atteint 1,5 % en 1987, contre 1,2 % en 1986, annonce la commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Ce résultat est sensiblement inférieur aux prévisions initiales, qui tablaient sur une expansion de 2 % à 4 %. Il recouvre une quasi-stagnation de l'agriculture, la production n'ayant progressé que de 1 %, contre 3 % en 1986, en raison des conditions météorologiques, des guerres civiles et des problèmes de réfugiés.

Au total, le continent africain enregistre une expansion nettement inférieure à la croissance démographique moyenne, 3 %, soit une nouvelle baisse du revenu par tête.

... 6 % en Asie

En moyenne, les pays de la région Asie-Pacifique ont connu une progression de 6 % de leur produit national brut, annonce la commission économique et sociale des Nations unies. La Chine a, en 1987, enregistré l'un des taux de croissance les plus élevés (9,5 %, contre 7,8 % en 1986). Celui de Singapour s'est fortement amélioré (8 %, contre 1,9 %), ainsi que celui de la Thaïlande (6,1 %, contre 3,5 %).

L'ensemble de la région a vu son expansion sensiblement remonter par rapport aux 4,2 % enregistrés en 1986. Compte tenu d'une conjoncture mondiale peu porteuse et d'une réduction probable des importations américaines, la commission table, pour 1988, sur une expansion encore vive mais ramenée à 5,6 %.

BILLET

Le rachat de La Coupole

A la fortune du pro

Ce n'est plus d'art que l'on parle aujourd'hui aux tables des brasseries. C'est d'affaires. La Coupole, la brasserie du boulevard Montparnasse à Paris, qui change de propriétaire, est un peu le symbole de cette évolution-là. Bien sûr, l'Auvergnat René Lafon, ami des arts montparno, qui passe la main à l'Alsacien Jean-Paul Bucher, cuisinier aux dents longues, patron du groupe Flo, c'est d'abord la marque d'un changement de style de gestion. La restauration se nourrit aujourd'hui autant d'informatique que du marché de Rungis. Mais la vente de La Coupole est aussi – et surtout – une opération immobilière.

Le groupe GOGEDIM va construire 7 000 mètres carrés de bureaux au-dessus de la célèbre salle. Montparnasse, soixante ans après l'inauguration de La Coupole, est devenu, à l'image de sa tour, un quartier d'affaires comme les autres, avec ses fast-food bondés et ses cafés encombrés à la sortie des cantines.

Justement, les affaires ont ceci de commun avec l'art qu'elles se font maintenant à toute heure du jour et de la soirée. Comme les choucroutes et le célèbre curry d'agneau de La Coupole. Jean-Paul Bucher, ancienne star des cuisines de Maxim's, est la synthèse parfaite de ce qu'il faut pour réussir dans la brasserie moderne. Il sait gérer serré et conserver la tradition. Depuis qu'il a racheté Flo, il y a vingt ans, son groupe est devenu de bonne taille : huit brasseries, quatre boutiques et une centrale d'achat à Rungis. Réaliser 315 millions de chiffre d'affaires dans un secteur où il faut faire « tourner les tables » (près de 1 200 000 repas ont été servis dans l'année) et pouvoir maintenir une qualité constante en servant n'importe quand exige un savoir-faire hors du commun. Le patron de Flo le commercialise d'ailleurs sous forme de logiciels de gestion « spécial brasserie ». Et en ce temps où les entrepreneurs sont devenus des vedettes, chacun va s'extasier devant la réussite de l'Alsacien sorti de sa cuisine pour entrer sous la Coupole.

Il restera quelques nostalgiques de Montparnasse pour regretter qu'au 102 du célèbre boulevard, sur ce trottoir où les peintres croisaient les écrivains, où Miller décharné guettait une bonne âme, où Céline, en canadienne polaire, promenait ses yeux fous sur les gaietés de la décadence... on ait fait des bureaux au-dessus d'un lieu magique et qu'on ne parle plus là que de tableaux... de bord.

DIDIER POURQUERY.

Interventions massives des banques centrales

La reprise du dollar entraîne celle des marchés boursiers

(Suite de la première page.)

« *La devise américaine a atteint des niveaux tellement irrationnels qu'il sera difficile de revenir à des parités pus cohérentes.* » Ce constat d'un expert européen trouvait un écho parmi les cambistes. S'ils ont été surpris de voir les banques centrales taper du poing sur la table après n'être intervenues que très mollement au cours des dix jours précédents, les opérateurs sur les marchés de change tiennent des propos mitigés : acculés à la prudence par la montée en première ligne des instituts d'émission, ils ne voient toujours pas de raison fondamentale à une remontée de la devise américaine.

Les incertitudes qui pèsent sur l'économie internationale n'ont toujours pas trouvé un début de réponse crédible. La polémique qui renaît en RFA sur la nécessité de relancer l'économie ouest-allemande, appelée selon les dernières estimations à traîner cette année autour d'une croissance de 1 % à 1,5 %, en est l'illustration la plus spectaculaire, en termes politiques.

Les dernières statistiques américaines ont pour leur part aggravé les interrogations des économistes comme des marchés financiers. La forte poussée de l'indice de la construcion, + 2,2 % en novembre par rapport au mois précédent, a surpris les analystes. L'indice de confiance des consommateurs établi par l'institut de recherche économique, le Conference Board, est remonté de 5 points en décembre, récupérant près de la moitié de sa perte de novembre due au krach du 19 octobre. L'économie américaine se révélerait-elle finalement plus résistante qu'on ne le pensait ?

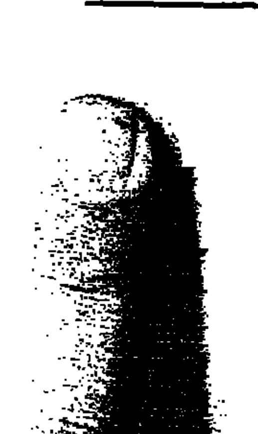
Une hypothèse peu réjouissante pour tous ceux qui attendent impatiemment que les Etats-Unis entrent en période de rigueur. Le seul espoir, au cas où ce dynamisme se confirmerait, serait de voir la Réserve fédérale franchir le pas, espéré par nombre d'Européens et de Japonais, d'un relèvement du taux de l'escompte qui prouverait sa détermination à soutenir le dollar. On en est loin.

La crainte d'une récession l'emporte toujours au sein de l'institut d'émission, qui a maintenu à 6 %, depuis le 4 septembre, ce taux majeur pour la politique monétaire américaine. Et c'est un mouvement inverse qu'a amorcé une petite banque du Missouri, la South West Bank of Saint-Louis, en réduisant d'un quart de point à 8,50 % son taux de base, le lundi 4 janvier.

Aucune grande banque américaine n'a encore suivi. Mais si un mouvement de baisse des taux finissait par prendre de l'ampleur, le billet vert pourrait à nouveau s'affaiblir. Le fait même que les marchés des changes comme les banques centrales n'excluent pas une telle éventualité prouve la fragilité du redressement du dollar. Chacun s'attend à de nouveaux tests de la détermination des Sept. Mais à moins d'un « *prétexte* » comme celui d'une baisse des taux de base américains, nul n'exclut que le raffermissement du dollar puisse tenir... dix jours. Jusqu'au 15 janvier, date de l'annonce des résultats du commerce extérieur américain pour novembre.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

● PRÉCISIONS. – Dans l'article intitulé « Le sens commun de Mme Thatcher » paru dans *le Monde* daté 3-4 janvier, deux éléments pouvaient prêter à confusion. La chute de la Bourse de Londres a bien été plus sévère que celle de New-York ou de Paris depuis le krach d'octobre. Elle a par contre été moins forte, sur un an, comme l'indiquait un autre article paru le même jour et intitulé « Les marchés attendent avec inquiétude la réouverture de la Bourse de Tokyo ». Par ailleurs, la croissance de l'ordre de 5 % pour la Grande-Bretagne portait sur l'année couverte par le bilan réalisé par notre correspondant Dominique Dhombres, soit 1987.



Affaires

Lançant la plus importante OPA de la chimie

Le groupe suisse Hoffmann-La Roche vise le troisième rang mondial dans l'industrie pharmaceutique

Nouvelle OPA dans la pharmacie américaine. Après l'assaut « amical » donné par Sanofi sur A.H. Robins (*le Monde* daté 3-4 janvier), c'est au tour du géant suisse Hoffmann-La Roche de lancer une offensive, la plus importante financièrement dans l'histoire de la chimie. La cible est Sterling Drug Inc., un des plus grands fabricants américains d'analgésiques (aspirine, paracétamol).

M. Fritz Gerber, président de la firme de Bâle, avait au départ manifesté des intentions pacifiques et offert à son homologue chez Sterling, M. John Pietruski, de discuter d'une prise de contrôle. En pure perte. Devant le refus poli mais catégorique de la partie adverse, il a décidé de forcer la force. En bonne et due forme, Hoffmann-La Roche a déposé, lundi 4 janvier en fin d'après-midi, après la clôture de Wall Street, une OPA hostile de 4,2 milliards de dollars (23 milliards de francs) au prix de 72 dollars par action. Conciliant quand même, M. Gerber a écrit à M. Pietruski pour l'informer en premier de son initiative, en soulignant qu'il restait disposé à le rencontrer et que le maintien de la direction actuelle et l'autonomie de la société constituait un point central.

Sur de sa force, le président d'Hoffmann-La Roche n'a posé aucune condition pour le financement. En d'autres termes, le groupe suisse se propose de payer comptant. C'est la plus élevée, et de loin, de toutes les propositions jamais faites ou proposées aux Etats-Unis pour racheter une firme chimique. Elle est supérieure de 27 % environ au dernier cours de l'action Sterling Drug (56 7/8 dollars) et revient à payer ce laboratoire pharmaceutique deux fois et demi son chiffre d'affaires, de 1,75 milliard de dollars (9,6 milliards de francs) en 1986. C'est cher, horriblement cher même. Mais M. Gerber ne le cache pas : « *La combinaison de Sterling Drug et d'Hoffmann-La Roche présente une possibilité unique de créer un groupe dominant sur le marché mondial des médicaments.* »

De fait, le géant suisse ne réalise que 40 % de son chiffre d'affaires (31,3 milliards de francs français pour 1986) dans le médicament et ne se situe ainsi qu'au seizième rang mondial dans la pharmacie. Il exerce ses autres activités dans la chimie fine, les vitamines et l'agro-chimie.

En réussissant son OPA, Hoffmann-La Roche gagnerait treize places et se hisserait juste derrière le puissant groupe américain Merck et le géant germano-français Hoechst-Roussel-Uclaf, qui vendent pour l'équivalent de 24 et 25 milliards de francs de produits pharmaceutiques respectivement. Surtout, par cette acquisition, Hoffmann-La Roche entrerait de plain-pied dans l'univers des analgésiques. Sterling Drug est le troisième plus grand fabricant mondial d'aspirine (7 000 tonnes/an d'acide acétylsalicylique produites, dont 2 500 tonnes en Grande-Bretagne) derrière l'américain Monsanto numéro un et le français Rhône-Poulenc, et le numéro quatre dans le paracétamol (3 000 tonnes en Grande-Bretagne) ; deux marchés, l'un stable, l'autre en expansion régulière de 5 % l'an, évalués chacun à 1,3 milliard de dollars. A lui tout seul, Sterling Drug détient près de 8 % du marché américain de l'aspirine (600 millions de dollars, pays champion du monde de la consommation avec 12 500 tonnes/an, soit 32 milliards de comprimés (130 par an et par habitant). Atout de poids, Sterling Drug commercialise la fameuse aspirine Bayer. *Enfin, on peut* estimer la part de ce groupe à 9 % sur le marché américain du paracétamol, et globalement de 15 % sur le marché mondial des analgésiques.

Sterling Drug vient d'obtenir l'autorisation de la FDA, l'agence fédérale américaine chargée du contrôle de qualité des médicaments et des produits alimentaires, de commercialiser le Milrinone. Même doté de moyens puissants, le groupe de Bâle n'aurait pas accepté de payer un prix exorbitant son ticket américain sans de solides assurances.

ANDRÉ DESSOT.

Les belles américaines

Friands de belles entreprises américaines, les chimistes européens ont fortement accéléré leurs investissements ces dernières années. Depuis 1984, ils ont dépensé 14 milliards de dollars aux Etats-Unis, soit 77 milliards de francs au cours actuel du billet vert. *Avant Hoffmann-La Roche*, qui bat tous les records, le plus gourmand était le géant britannique ICI. Ce dernier a, en trois ans, investi plus de 3,5 milliards de dollars pour acheter, notamment, Beatrice Chemicals (chimie), Glidden (peintures) et Stauffer (agrochimie, chimie). De son côté, l'allemand Hoeschst a payé 2,8 milliards de dollars pour s'emparer de Celanese (fibres, chimie), dont la division matériaux composites a finalement intéressé son compatriote BASF, lequel a également mis la main sur Inmont (encres, peintures) et American Enka (fibres), le tout pour plus de 2 milliards de dollars. Le néerlandais Unilever s'est joint au mouvement. Il a déboursé 3,1 milliards de dollars pour acheter Chesebrough Pond's.

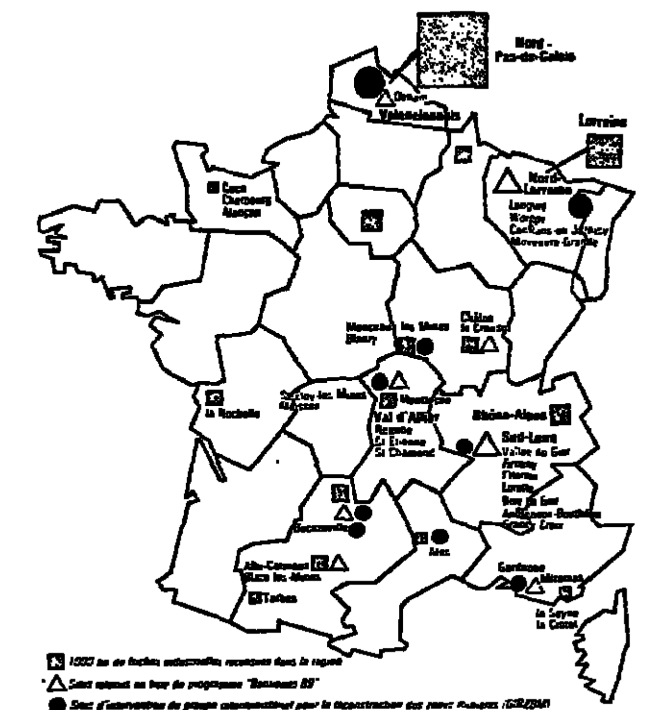
Côté français, L'Air liquide a décaissé 1,1 milliard de dollars pour Big Three (gaz comprimés) ; Rhône-Poulenc, à peu près autant (1 097 millions) pour reprendre l'agrochimie d'Union Carbide et la chimie minérale de Stauffer.

Quant à Sanofi, il se propose d'engager au moins 600 millions de dollars pour acquérir Robins, davantage même si l'on tient compte de la garantie de 2 375 millions de dollars d'indemnités que ce laboratoire américain devra verser en plusieurs années aux victimes de son stérilet défectueux.

En se précipitant toutes aux Etats-Unis, les firmes européennes veulent accroître leur présence industrielle sur le premier marché mondial. Surtout, elles cherchent à se mettre à l'abri des variations du dollar et de leurs effets dévastateurs sur les résultats globaux des entreprises. De l'avis des spécialistes, ce mouvement transatlantique va se poursuivre. Toutefois, les « belles occasions » vont devenir rares, donc de plus en plus onéreuses, malgré la chute du billet vert. Le prix proposé par Hoffmann-La Roche en témoigne.

A. D.

Les grandes « friches industrielles » en France



Source : DATAR

Lorsque, dans les régions frappées par la crise de la sidérurgie, des chantiers navals ou des mines, des usines ferment, non seulement plusieurs centaines de salariés perdent leur emploi, mais des friches industrielles apparaissent avec leur cortège de laideurs : terrains à l'abandon, carcasses de bâtiments dégradés, chemins et routes envahis par les herbes. Comment « reconquérir » ces friches pour d'autres usages ? Comment redonner au paysage un attrait ? La DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) et les régions sont préoccupées depuis longtemps par cette question à la fois économique et écologique, et, chaque année, des sommes substantielles sont consacrées à la politique de réhabilitation des friches industrielles et de résorption de ces « cimetières ». Les entreprises elles-mêmes apportent maintenant leur obole, ainsi que le FEDER (Fonds européen de développement régional) et les communes concernées. Depuis 1984, 2 500 hectares ont été ou sont en cours de réhabilitation, et quelque 6 200 emplois ont pu y être créés.

Le départ de M. Dedeurwaerder de la régie Renault

M. Lévy modifie son état-major

Après trente ans passés chez Renault, en Argentine, au Mexique, à Douai ou à la tête d'American Motors Corp., M. José Dedeurwaerder, directeur commercial et des relations internationales, quitte le groupe. *Ce départ décidé « en accord avec M. Lévy »*, le PDG de la Régie, ne traduirait pas une divergence de vues sur la stratégie de redressement adoptée pour Renault, mais plutôt les difficultés de cohabitation entre une structure collégiale et un homme au franc parler et habitué, jusqu'à son rappel au siège par Georges Besse en 1986, à une grande autonomie.

Artisan de l'aventure américaine, « Dedeur » avait négocié, visiblement la mort dans l'âme, le retrait de la Régie des Etats-Unis début 1987. Il aura mis à profit son court séjour au siège pour rénover profondément le réseau commercial du constructeur automobile tant en France qu'à l'étranger, avec notamment le rajeunissement des dirigeants des grandes filiales européennes (Grande-Bretagne, RFA...).

C'est M. Paul Percie Du Sert, directeur financier de Renault depuis 1984, lui aussi dans la maison depuis près de trente ans, qui devient directeur commercial. Un choix surprenant de prime abord, mais qui confirme la priorité de rentabilité et de rigueur de gestion donnée au réseau. Si le nouveau patron du réseau commercial n'apparaît pas comme un homme de terrain, il a en tout cas une bonne connaissance grâce à sa casquette de « Monsieur Financement » en tant que patron de la DIAC, la société de crédit de Renault.

L'intérim de la direction financière est assuré par Louis Schweitzer, ancien directeur de cabinet de Laurent Fabius, embauché par Georges Besse, et directeur de la planification et du contrôle de gestion depuis août 1987. Un intérim qui pourrait ne pas en être un si le projet d'unification des finances, de la planification et du contrôle de gestion, étudié du temps de Georges Besse, se concrétisait.

Entré *chez Renault en 1979*, M. Patrick Faure, fils de Maurice Faure, délégué général du groupe, responsable de la direction juridique, des affaires immobilières, de la communication et des relations extérieures, est nommé secrétaire général, prenant désormais en outre la direction des services centraux, chargée notamment des réimplantations en région parisienne. Sa nomination à cette fonction, *inoccupée depuis le départ de* François Doubin, véritable bras droit de Bernard Hanon, ancien patron de la Régie, témoigne de l'importance que Patrick Faure a prise au sein du groupe depuis l'arrivée de Georges Besse. Il a notamment su, après la mort de celui-ci, assurer le lien avec son successeur.

Enfin, Pierre Tiberghien, inspecteur général de la qualité depuis 1985, quitte l'*entreprise en faisant valoir* ses droits à la retraite. La direction de la qualité a été confiée en octobre 1987 à Pierre Jocou.

C. B.

Fragile redressement des prix du pétrole

Les cours du pétrole, *qui avaient* chuté d'environ 3 dollars en une semaine après le semi-échec de l'OPEP le 14 décembre à Vienne, se sont depuis lors sensiblement redressés. Lundi 4 décembre, lors de la réouverture des *marchés* internationaux après les *fêtes*, les cours du brut américain de référence, le WTI, ont gagné près d'un dollar à 17,69 dollars par baril (contre 15,15 dollars au plus bas le 21 décembre), *tandis que le* pétrole britannique Brent restait ferme à 17,30 dollars. Ce raffermissement du marché tient pour beaucoup à la vague de froid qui a touché les Etats-Unis et gonfle la demande de fioul. *Il reflète aussi* un léger regain de confiance des opérateurs à l'égard des pays producteurs membres de l'OPEP.

Selon la revue spécialisée *Petroleum Intelligence Weekly*, les treize pays opposeraient jusqu'ici une forte résistance aux rabais réclamés par les compagnies pour tenir compte de la décote des cours du marché vis-à-vis des tarifs officiels de l'OPEP (environ 2 dollars par baril). Les Emirats arabes unis, qui avaient jusqu'en décembre parfois produit le double de leur quota officiel, ont de plus, pour la première fois depuis l'été, fortement réduit leur rythme d'extraction. Le ministre du pétrole *des Emirats a d'ailleurs assuré* que la production du cartel se situait actuellement en dessous du plafond *officiel fixé en décembre* pour le premier semestre.

La reprise des cours reste cependant, de l'avis de la plupart des experts, extrêmement fragile. La demande mondiale de brut demeure, indépendamment des aléas climatiques, insuffisante pour permettre à l'OPEP le moindre dépassement, font remarquer les opérateurs. De plus, certains pays, comme l'Iran, pris en ciseaux entre l'embargo pétrolier, qui réduit les débouchés et la baisse du dollar, qui ponctionne les recettes, auront peine à résister aux pressions des compagnies, notamment japonaises, et seront conduits, sauf nouveau sursaut du marché, à accorder tôt ou tard des rabais. Or les pays du Golfe, tout en répétant leur volonté de défendre le prix officiel de 18 dollars, ont clairement averti que tout rabais *« direct ou indirect »*, marquerait la fin de la discipline collective. Signe de l'inquiétude régnant parmi les producteurs : l'Indonésie a calculé son prochain budget sur la base d'un baril de pétrole à 16 dollars, soit 2 dollars de moins que le prix moyen officiel de l'OPEP.

V. M.

SOCIAL

Les navigants d'Air Inter menacent d'arrêter le travail sans préavis

Au nom de l'intersyndicale des personnels navigants techniques d'Air Inter, M. Romain Kroës, responsable du SPAC, a déclaré, le 4 janvier, que les pilotes et les mécaniciens de la compagnie pourraient faire grève sans préavis. En effet, les syndicats, qui veulent imposer un pilotage à trois hommes – dont le mécanicien – du futur Airbus A 320 conçu pour être piloté par deux pilotes, dénoncent l'attitude de la direction qui profite du préavis pour louer des équipages et des avions de remplacement. *« Ou bien Air Inter abandonne la pratique des affrètements en cas de grève ou bien nous ne déposerons plus de préavis »*, a déclaré M. Kroës.

[La position de l'intersyndicale est difficile à défendre. L'affrètement d'avions et d'équipages de remplacement coûte cher et perturbe inévitablement les opérations d'une compagnie. La grève reste donc malgré tout un moyen de pression sur la direction. Il semble que les navigants tiennent à gêner suffisamment les usagers et notamment les hommes d'affaires pour les amener à se retourner contre la direction d'Air Inter. Il s'agit en fait d'un degré de plus dans l'escalade que pratiquent tour à tour une notable partie des pilotes et mécaniciens d'Air Inter et M. Pierre Eelsen, président de la compagnie. Celui-ci ayant traité d'« obtus » les syndicalistes dans *l'Express* du 18 décembre 1987, ceux-ci ont rétorqué que leur président était un incapable. Ils le somment aujourd'hui de rester passif face à leur exigence condamnée par le gouvernement, les tribunaux et l'opinion publique. Les pont semblent coupés entre les *navigants d'Air Inter et leur patron.* – ALF.]

Pour empêcher la fermeture de leur usine

Les sidérurgistes de Krupp en appellent... à l'Iran

Les employés de l'usine Krupp de Rheinhausen, dans la Ruhr, ne savent plus à quel saint se vouer pour sauver leur unité de production, menacée de fermeture (*le Monde du 28 novembre 1987*) : le conseil d'entreprise et les ouvriers musulmans de l'usine ont appelé à l'aide... l'Iran, actionnaire à 25,1 % du groupe sidérurgique.

Le président du conseil d'entreprise (qui est l'équivalent du comité d'entreprise français), M. Manfred Bruckschen, a eu un entretien téléphonique avec le vice-ministre iranien des affaires économiques et financières, M. Medhi Navvab, et huit cents ouvriers musulmans, en majorité des Turcs, ont signé une lettre qui lui est adressée. Une rencontre est prévue prochainement avec ce ministre.

Ce n'est pas la première fois que les salariés de Krupp se tournent vers l'Iran, présent dans le capital de leur groupe depuis 1978. En 1980, a assuré M. Bruckschen, l'appel aux bons offices de la République islamique aurait permis de sauver de la fermeture une usine Krupp à Siegen. Autre exemple : en 1986, on a également vu des anciens salariés de Fiat s'adresser à l'un des actionnaires de leur entreprise... le colonel Kadhafi (*le Monde* du 26 février 1986).

Les syndicats de la Banque de France ont renoncé à la grève du 4 janvier

A la Banque de France, les organisations syndicales ont finalement renoncé à la journée de grève, prévue pour *le* 4 janvier. Ce renoncement, décidé en intersyndicale (CFDT, CGT, FO et SNA-autonomes), intervient après l'échec du précédent débrayage, fixé au 31 décembre. Selon la direction, seulement 12 % du personnel avait cessé le travail ce jour-là.

La situation demeure confuse à l'usine de Chamalières (Puy-de-Dôme, où sont imprimés les billets de banque. Depuis plus d'un mois maintenant, aucun camion blindé transportant des billets n'a pu quitter l'imprimerie. La venue du médiateur, avant les fêtes de fin d'année, n'a pas permis une évolution positive. Sans grève, le mouvement se poursuit avec des débrayages tournants qui provoquent des perturbations.

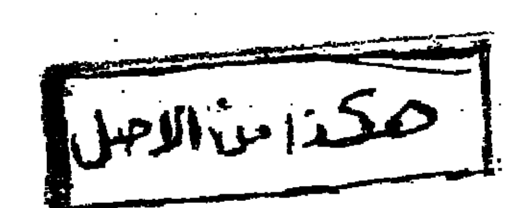
Le conflit le plus long qu'ait jamais connu la Banque de France n'en finit pas de mourir. Officiellement, il devrait être achevé depuis le 21 décembre, après trois semaines de grève. Les syndicats expliquent leur volte-face du 4 janvier par la crainte de voir le gouvernement de l'institution retenir sur les salaires un certain nombre de jours. Des dissensions internes les auraient également empêchés de définir une ligne d'action commune. *Les syndicats* attendent aussi la remise du rapport du médiateur, M. Jean-Pierre Mignot, prévue pour *le 12 janvier*.

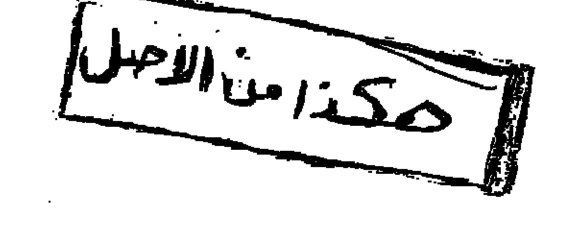
LOGEMENT

Le Conseil national de la construction : « Relancer la relance »

Le Conseil national de la construction (CNC), qui regroupe depuis 1983 vingt et une organisations professionnelles, vient de rendre public un rapport intitulé *« Pour une reprise durable de la construction. Relancer la relance »*. Constatant la stabilisation de l'activité du bâtiment en 1987, le CNC estime que *« le retournement des tendances n'est ni suffisamment prononcé ni définitivement acquis »*.

Pour atteindre l'objectif, jugé indispensable, de 330 000 à 360 000 logements neufs par an (contre *305 000* environ en *1987*), *le CNC* propose trois séries de mesures qui intéressent l'aménagement de l'offre foncière, la fiscalité et l'innovation. Ainsi, par exemple, l'insuffisance de l'offre foncière, conséquence de *« l'interférence permanente entre le pouvoir des élus et l'exercice légitime du droit de propriété »*, peut être améliorée





Marchés financiers

Thomson : « plus de 2,5 milliards de francs » de résultats financiers

Thomson-CSF *« dément catégoriquement les rumeurs de pertes provenant de ses activités financières »* qui circulent avec insistance depuis plusieurs semaines.

Dans un communiqué, publié le lundi 4 janvier, le groupe assure que Thomson-CSF Finance déclarera en 1987 *« des profits supérieurs au montant budgété de 2,5 milliards de francs avant impôt et après provisions »*. En outre, *« Batif Banque réalisera au second semestre un résultat également positif et notamment sur le MATIF* (Marché à terme des instruments financiers). *Batif Banque améliorera donc, pour la totalité de l'exercice 1987, la performance enregistrée au 30 juin, qui était de 388 millions de francs avant impôt et après provisions »*, précise Thomson, avant d'indiquer que *« les résultats dégagés par Batif Banque sur les seuls marchés liés au dollar au travers d'opérations d'options, de futurs, de change et de taux d'intérêt présentent un solde positif »*. Le groupe indique enfin qu'il *« se rapprochera »* de la COB pour déterminer l'origine de ces rumeurs.

A la mi-août 1987, Thomson-CSF avait déjà démenti les rumeurs courant sur ses activités financières (*le Monde* du 15 août 1987).

Une filiale de Hoesch reprend une partie de PHB-Weserhütte

La firme Orenstein und Koppel (O + K), filiale du géant sidérurgique ouest-allemand Hoesch, a repris une partie des capacités de production de PHB-Weserhütte, une entreprise de construction mécanique en règlement judiciaire après défection de son principal actionnaire (*le Monde* daté 3-4 janvier).

Elle a racheté les installations de Rohrbach (700 salariés), dans la Sarre, ainsi que les filiales canadienne, sud-africaine et britannique. En outre, le groupe va proposer 200 postes aux employés des établissements de Cologne (465 salariés) et de Oeynhausen (432 personnes), menacés de fermeture. O + K dispose en outre, jusqu'au 15 février, d'une option de reprise sur d'autres actifs du groupe.

« Un Airbus ferroviaire n'est pas très réaliste » déclare le PDG d'Alsthom

M. Jean-Pierre Desgeorges, PDG d'Alsthom, a accueilli sans enthousiasme la proposition du président de la SNCF, *M. Philippe Essig, faite dans* nos colonnes (*le Monde* du 5 janvier), de réunir les industriels européens dans un *« Airbus ferroviaire »* pour construire un train à grande vitesse qui ne serait *« ni le TGV français ni l'ICE allemand, mais qui tirera le meilleur parti des développements technologiques déjà effectués »*.

Le PDG d'Alsthom, qui est le chef de file pour la construction du TGV français, a déclaré, le 4 janvier, à ce sujet : *« Je ne suis pas sûr que, aujourd'hui, cette proposition soit très réaliste, compte tenu de la structure de l'industrie en Europe, où l'on trouve une dichotomie entre électriciens et mécaniciens. Lorsque les Allemands et les Italiens auront fait le ménage dans leurs structures, on pourra l'envisager. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LUCIA S.A.

18, rue du Château – 92200 NEUILLY

Assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 1987

Lettre du président aux actionnaires

Après l'inquiétude générale provoquée par la tourmente boursière, j'ai voulu, en *cette fin d'année 1987, faire ici le point de la situation de LUCIA.*

La cotation en Bourse de nos actions ne pouvait échapper à l'ambiance pessimiste du marché financier.

Si celle-ci reste aujourd'hui inférieure de 15 % à celle de janvier 1987, la baisse enregistrée est nettement plus faible que celle de l'ensemble du marché.

Dans un marché devenu beaucoup plus sélectif, l'appréciation de la valeur de votre titre doit se faire sur ces éléments réalistes que sont à la fois :

1. – Notre outil de travail, ses réalisations et ses perspectives ;
2. – Notre patrimoine existant, composé d'immeubles de technologie avancée et de localisations exceptionnelles, et un programme important de développement déjà engagé pour 1988 et 1989.

S'ajoutant aux informations qui vous ont été données tout au long de l'année, je voudrais ici, brièvement et sans attendre notre assemblée de 1988, les résumer sur ces deux points :

Notre outil de travail

Grâce aux liens privilégiés de LUCIA avec les deux grands groupes de promotion SARI et SEERI, votre société dispose d'un outil de travail performant, efficace et indispensable dans la période actuelle.

Associée dans un certain nombre de programmes, cela permettra non seulement une augmentation de 20 % des bénéfices de 1987, mais encore, en fonction d'importantes opérations en cours de montage – tant en région parisienne qu'en province, – d'avoir la certitude de prévisions bénéficiaires en progression pour les années suivantes.

Notre patrimoine immobilier

Je rappellerai ce que je disais en juin 1987, à savoir que la valorisation de LUCIA reposait surtout sur la poursuite d'une politique patrimoniale ambitieuse engagée depuis quelques années.

A fin 1987, ce patrimoine existant représente un total de 55 000 m² et un loyer de 113 000 000 de francs.

Grâce aux participations de LUCIA – notamment dans les opérations Gambetta, Défense V, Quartier Valmy, Bouvet République, Esplanade, – je suis heureux de vous annoncer qu'à fin 1988 le patrimoine immobilier devrait atteindre un total de 105 000 m² avec un loyer de 215 000 000 de francs.

En résumé, ces informations montrent bien que les deux axes de la politique – progression des résultats de promotion immobilière et développement d'un patrimoine foncier de haute qualité – sont poursuivis. Ceci est un gage de confiance dans l'avenir.

En cette fin d'année, je tenais à vous faire parvenir, avec les vœux que l'on forme habituellement à cette époque, un message rassurant.

CHRISTIAN PELLERIN,
président.

NEW-YORK, 4 janv. ↑

Stimulé par le dollar

La Bourse de New-York a salué par une hausse l'effort de coordination des banques centrales, déployé pour permettre un raffermissement du dollar. Dans un marché actif, l'indice Dow Jones a progressé de 76,42 points (3,94 %), à 2 015,25. Pour la première fois depuis le 23 décembre, la baromètre de Wall Street franchissait la barre des 2 000. Il réalisa ainsi l'une de ses plus fortes progressions. Le volume échangé a été légèrement supérieur à celui du 31 décembre : 181,8 millions de titres, contre 170,1 millions jeudi. Le nombre de hausses a dépassé celui des baisses : 1 586, contre 191 192 titres sont demeurés inchangés. Bien que la stabilisation de la monnaie américaine ait été en grande partie attribuée aux interventions des banques centrales, elle a néanmoins encouragé les investisseurs qui attendaient une opportunité de réinvestir en Bourse le produit des liquidations de fin d'année.

Parmi les valeurs les plus actives figuraient : Carolina Power (11,557 millions de titres échangés), Illinois Power (9,6 millions), General Electric (1,63 million), IBM (1,572 million), Southwestern Bell (1,544 million), Citicorp (1,444 million) et American Telephone (1,442 million).

VALEURS	Cours du 31 déc.	Cours du 4 janv.
Alcoa	46 3/4	50 3/8
Allegis (ex-UAL)	71 1/2	72 1/4
A.T.T.	27 1/8	28 1/2
Boeing	37 3/8	38 3/4
Chase Manhattan Bank	22 1/8	22 3/4
Du Pont de Nemours	87 3/8	89
Eastman Kodak	49	51 1/4
Exxon	38 1/4	40 3/8
Ford	75 1/2	78 5/8
General Electric	44 1/4	48 5/8
General Motors	61 3/8	62 7/8
Goodyear	60	62 3/4
I.B.M.	115 5/8	120 3/4
I.T.T.	45	46 1/2
Mobil Oil	39 1/8	40 3/4
Pfizer	46 5/8	48 5/8
Schlumberger	28 7/8	30 3/4
Texaco	37 3/8	37 1/2
Union Carbide	21 7/8	22 5/8
U.S.X.	29 1/2	31 5/8
Westinghouse	49 3/4	51 1/4
Xerox Corp.	56 5/8	59 1/8

PARIS, 4 janvier ↓

Lundi gris

Comme Tokyo, dont la réaction à la baisse du dollar était attendue après six jours de chômage, Paris a mal commencé l'année. Le score matinal (– 1,51 %) n'était déjà pas encourageant. La situation ne devait pas s'arranger par la suite. Au contraire. Peu après l'ouverture de la séance principale, la baisse allait même dépasser 3 %. Si par la suite la résistance s'organisait, à la clôture l'indicateur instantané accusait encore un repli assez sévère de 1,4 %.

Lundi gris à tous égards. D'une façon générale les courants d'affaires n'ont pas été très étoffés. Certains évoquent la menace d'une hausse des taux d'intérêt alors que, en général, les experts américains penchent, malgré des perspectives contrastées, plutôt pour une relative stabilité du loyer de l'argent. En fait, on ne sait plus à quel saint se vouer.

Mais à dire vrai, cette première séance traduit mal le climat rue Vivienne. Il est rare que la Bourse parte du bon pied en début d'année. Elle avait sacrément trébuché début 1986, année ô combien faste. Le 2 janvier 1987, la baisse avait frôlé 2 %. Alors, beaucoup espèrent sous les lambris qu'il ne s'agit que d'un accès de mauvaise humeur lié à une digestion difficile après un réveillon trop arrosé. Seuls Raffinage-Distribution, Esso, Promodès, Presses de la Cité, Matra et Nord-Est ont manifesté de bonnes dispositions. Toutes les autres belles valeurs avaient triste mine, CSF la première, mal remise de sa division par cinq.

Le marché obligataire a été « mort », pour reprendre l'expression d'un spécialiste. Les cours ont fait jeu égal. Idem pour le MATIF.

LONDRES, 4 janvier ↑

Un certain optimisme

Les propos optimistes du chancelier de l'Échiquier sur la situation économique de la Grande-Bretagne, en 1988, ont été à l'origine de la fermeté du marché londonien pour sa première séance de l'année. En effet, selon les autorités britanniques, l'économie ne devrait pas souffrir de la tempête qui a secoué les marchés boursiers. La remontée du dollar a également contribué à ce mouvement. Dans un marché calme, l'indice FT des valeurs industrielles a gagné 28,7 points, à 1 402. Le volume des transactions a augmenté à 17 944, contre 15 800 jeudi. La hausse a concerné toutes les valeurs aussi bien exportatrices (ICI, Glaxo) que les industrielles (BOC) et les assurances. Dans ce dernier secteur, les titres ont bénéficié d'une bonne demande après que le groupe australien FAI eut porté à 5,43 % sa participation dans Pearl Group. Les pétrolières ont nettement progressé, encouragées par le raffermissement du cours du brut. D'autre part, les intervenants attendent avec intérêt l'issue de la bataille boursière sur Britoil. Les mines d'or ont encore reculé ainsi que les fonds d'Etat.

TOKYO, 4 janvier ↑

Hausse

Début de semaine contracté à la Bourse de Tokyo. Après avoir réouvert ses portes sur une baisse de 346,96 points (– 1,6 %) lundi 4, le Kabuto Cho comblait cette perte mardi 5, l'indice Nikkei gagnant 358,24 points (+ 1,66 %), pour clôturer à 21 575,28. La tendance était analogue à Hongkong, où l'indice Hang Seng bondissait de 93,33 points à 2 379,62 à l'issue de la séance du matin, après un repli la veille. A l'origine de ces mouvements, le raffermissement du dollar et aussi la très bonne tenue de Wall Street lors de sa première séance de l'année. A Tokyo, les valeurs exportatrices enregistraient une nette remontée ainsi que les titres liés aux travaux publics.

Mitsubishi Trust and Banking Corp devrait créer, conjointement avec la Westdeutsche Landesbank, une banque universelle pour pénétrer le marché des titres de divers pays. La nouvelle banque, détenue à parts égales par les deux institutions, sera fondée en RFA avant la fin du mois de mars.

VALEURS	Cours du 4 janv.	Cours du 5 jan.
Akai	–	415
Bridgestone	–	1 160
Canon	905	950
Fuji Bank	2 960	2 950
Honda Motors	1 230	1 280
Matsushita Electric	2 030	2 120
Mitsubishi Heavy	485	500
Sony Corp.	4 650	4 850
Toyota Motors	1 790	1 810

FAITS ET RÉSULTATS

● ***Le CCF cède le contrôle de la Banque d'escompte et de dépôts.*** – Aux termes d'un accord conclu entre le Crédit commercial de France (CCF) et la Continentale d'entreprises, cette dernière société va prendre une participation de 65 % dans le capital de la Banque d'escompte et de dépôts. L'opération prendra la forme d'une fusion-absorption de la Société financière de la Continentale par la Banque d'escompte et de dépôts dans laquelle le CCF conservera une participation de 35 %. La Banque d'escompte et de dépôts est une banque commerciale, actuellement filiale à 100 % du CCF. En absorbant la Société financière de la Continentale, établissement de crédit appartenant à la Continentale d'entreprises, elle va élargir son activité aux opérations de banque d'investissement, tout en offrant une gamme complète de services bancaires.

● ***DMC va reprendre Burlington Irlande.*** – Le groupe textile DMC va prendre le contrôle des usines irlandaises de l'américain Burlington qui met en vente ses unités européennes. Burlington Irlande, spécialisée dans le denim (tissus de jean) va compléter les activités de sportswear de la SAIC, filiale alsacienne de DMC.

● ***Le rachat de Robins.*** – Malgré la prise de position du conseil d'administration de Robins en faveur d'une reprise de Sanofi, Rorer et American Home maintiennent leur candidature de rachat de la société pharmaceutique américaine. Rorer a déclaré que son offre *« reste valable »*. American Home a porté la sienne de 500 à 600 millions de dollars. C'est au juge des faillites de se prononcer.

● ***Trois contrats pour Campenon-Bernard.*** – La société de travaux publics Campenon-Bernard annonce la conclusion de plusieurs contrats. *Elle vient de remporter* le marché de construction des infrastructures de la zone de Besagne dans le centre-ville de Toulon (280 millions de francs). En outre, Campenon-Bernard a signé un contrat d'assistance technique avec le gouvernement de Tchécoslovaquie pour une étude de faisabilité du métro de Bratislava et, plus particulièrement, pour la traversée du Danube. Enfin, Prescon, filiale américaine du groupe, a remporté un marché au Colorado pour la pose de plusieurs éléments d'un pont.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	801	785 o	Metallurg. Minière	97	100 90
Alain Manoukian	199	195	Métrologie Internat.	275	277
Amault & Associés	390	....	Métroservice	125	120
Asystel	222	225	M.M.B.M.	468	461
B.A.C.	450	449	Molex	180	182
B. Demachy & Assoc.	375	385	Navale-Delmas	580	565
B.I.C.M.	700	680	Olivetti-Logabax	180	172 80 o
B.I.P.	425	410	Om. Gest.Fin.	300 50	....
Bolloré Technologies	670	675	Petit Bateau	127 50	125
Boiron	591	595	Petroligaz	316 80	....
Câbles de Lyon	895	880	Pier Import	180	186 40
Calberson	560	550	Prouvost (C. In. & Fin.)	100	100
Canal Plus	357	350	Rezal	658	680
Cardif	967	960	St-Gobain Emballage	930	900
C.D.M.E.	749	751	St-Honoré Matignon	132	126 50
C. Equip. Elect.	300	300	S.C.G.P.M.	123 50	....
C.E.G.I.D.	634	609 o	Segin	283	283
C.E.G.E.P.	153	155	Serra-Matra	400	394 o
C.E.P.-Communication	850	850	S.E.P.	795	770
C.G.I. Informatique	425	408	S.E.P.R.	920	930
Ciments d'Origny	351	351	Sigos	900	880
C.N.I.M.	276 50	276	S.M.T. Goupil	200	192
Concept	200	200	Sodiforg	600	....
Conforama	460	435	Sofibus	400	400
Dafsa	178	178	Supra	284 70	283 70 c
Dauphin O.T.A.	2620	2700	TF 1	170	170
Deveaulay	1400	1226 o	Union Financ. de Fr.	375	360
Deville	685	713	Valeurs de France	303	306
Drouot-Ch. convert.	....	....			
Editions Belfond	132	127 10			
Elect. S. Dassault	350	350			
Elysées Investiss.	14 05	14 60			
Expand	405	389			
Filipacchi	345	....			
Galeeli	624	600			
Guy Degrenne	838	804			
I.C.C.	215	220			
IDIA	125	125			
I.G.F.	101	101			
IN2	100	104			
Int. Metal Service	189	164			
La Commande Electro.	204	204			
Le gd livre du mois	150	155			
Loca Investissement	264 90	....			
Locamic	159	158			
Maunton	241	....			
Merlin Immobilier	277	....			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 4-01-88 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier
Lafarge Cop.	1000	190	–	320	–	65	115	–	–
Paribas	400	8	–	–	–	99	97	–	–
Peugeot	840	138	190	–	–	90	143	–	–
Thomson-CSF	280	0,39	1,4	–	–	151,5	–	–	–
Elf-Aquitaine	320	4	7	–	–	–	–	–	–
Midi	1200	70	122	–	–	–	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 janv. 1988

Nombre de contrats : 13 512

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	98,25	97,30	96,60	–
Précédent	98,10	97,15	96,45	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,44 F ↑

Le dollar s'est très vivement redressé mardi sur toutes les places financières pour coter 5,44 F à Paris (contre 5,3440 F lundi). La Banque du Japon est intervenue. Mais l'on ignore si les autres banques centrales ont racheté du dollar. Les transactions ont été très agitées.

FRANCFORT	4 janv.	5 jan.
Dollar (en DM)	1,5816	1,6090

TOKYO	4 janv.	5 jan.
Dollar (en yens)	121,65	125

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 jan.) ...... 8 3/16-8 5/16 %
New-York (4 janv.) ... 7 5/8-7 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	31 déc.	4 janv.
Valeurs françaises*	70,7	97,2
Valeurs étrangères*	92,3	99,7

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	31 déc.	4 janv.
Indice général	280,7	274,4

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	31 déc.	4 janv.
Industrielles	1 938,82	2 015,25

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	31 déc.	4 janv.
Industrielles	1 373,3	1 402
Mines d'or	302,1	289,9
Fonds d'Etat	88,49	88,47

TOKYO

	4 janv.	5 jan.
Nikkei Dow Jones	21 217	21 575,28
Indice général	1 690,44	1 707,89

*Base 100 31 déc. 1987 à compter du 4-1-1988.

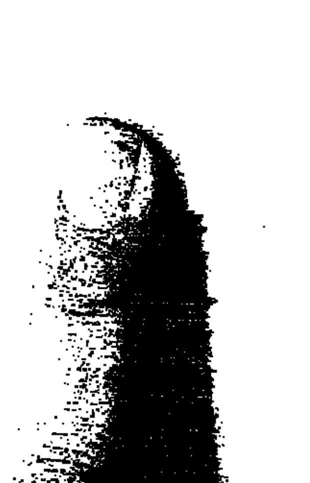
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,4160	5,4190	+ 45	+ 60	+ 95	+ 120	+ 350	+ 430
$ can.	4,1758	4,1813	– 26	– 2	– 36	– 1	– 20	+ 73
Yen (100)	4,3397	4,3456	+ 141	+ 167	+ 283	+ 321	+ 927	+1 023
DM	3,3776	3,3816	+ 130	+ 150	+ 263	+ 290	+ 851	+ 925
Florin	3,0024	3,0052	+ 90	+ 102	+ 180	+ 199	+ 603	+ 657
FB (100)	16,1383	16,1568	+ 170	+ 263	+ 367	+ 539	+1 455	+1 940
FS	4,1566	4,1621	+ 204	+ 229	+ 372	+ 409	+1 154	+1 252
L (1 000)	4,5830	4,5875	– 117	– 75	– 238	– 169	– 669	– 529
£	10,0738	10,0848	– 68	– 29	– 180	– 32	– 178	+ 8

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	6 15/16	7 1/16	7	7 1/8	7 1/4	7 3/8
DM	3 1/8	3 3/8	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Florin	4 1/8	4 3/8	4 3/8	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 9/16	4 11/16
F.B. (100)	6	6 1/2	6 1/2	6 13/16	6 1/2	6 13/16	6 3/4	7 1/16
F.S.	0 1/2	1	2 1/16	2 3/16	2 7/16	2 9/16	2 15/16	3 1/16
L (1 000)	9 5/8	10 3/8	10 5/8	11 1/4	11 1/8	11 5/8	11 1/2	11 7/8
£	8 1/2	8 3/4	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16	9 1/8	9 1/4
F. franç.	8 1/4	8 3/4	8 5/8	8 7/8	8 3/4	9	9 1/8	9 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la Place.



Marchés financiers

BOURSE DU 4 JANVIER

Cours relevés à 17 h 37

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8840	..
Emp. 8,80 % 77	124 50	5 458
9,80 % 78/93	99 90	4 739
10,80 % 79/94	102 40	3 630
13,25 % 80/90	104 37	7 820
13,80 % 81/89	104 75	13 422
16,20 % 82/90	112	15 845
16 % juin 82	113 45	9 180
14,60 % fév. 83	113 10	12 720
13,40 % déc. 83	114 60	0 548
12,20 % oct. 84	108 66	2 967
11 % fév. 85	106 30	9 584
10,26 % mars 86	100 78	8 382
ORT 12,75 % 83	1812	..
OAT 10 % 2000	98 80	6 093
OAT 9,90 % 1997	103 10	0 622
OAT 8,80 % 1996	99 05	9 129
Ch. France 3 %	133 30	..
CNB Bques janv. 82	101 90	0 110
CNB Paribas	102 05	0 110
CNB Suez	102 20	0 110
CNI janv. 82	101 80	0 110
PTT 11,20 % 85	104 30	1 129
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	104 90	6 108
CNT 9 % 85	94	6 042
CRH 10,90 % déc. 85	101 30	0 161
Métrologie I. 6 % 6/7	70	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	455	465
Agache (Sté Fin.)	1538	....
A.G.F. (St Cent.)	415	430
Applic. Hydraul.	653	650
Arbel	370	380
Astorg	160	160
Avenir Publicité	413	430
Bain C. Monaco	150	151 20
Banque Hypoth. Eur.	402	402
Béghin-Say (C.I.)	216 10	215 10
B.G.L.	600	590
Blanzy-Ouest	599	600
B.N.P. Intercontin.	181	187
Bénédictine	6100	....
Bon-Marché	800	800
B.T.P.	138	137
Calf	500	520
Cambodge	761	764
C.A.M.E.	137	136
Campenon Bern.	252	235 o
Carbone-Lorraine	499	474
C.E.G.Frig.	413	416
Centen. Blanzy	1880	....

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 4/1

[illegible]

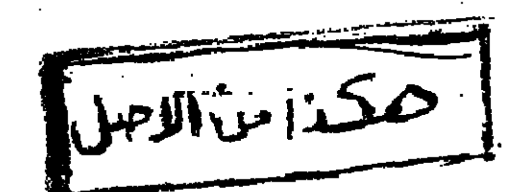
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 340	5 354	5 150	5 650
ECU	6 970	6 977	....	....
Allemagne (100 DM)	338 840	338 380	328	346
Belgique (100 F)	16 197	16 156	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	301 600	300 850	291 500	309 500
Danemark (100 krd)	88	87 840	84	91
Norvège (100 k)	88 150	86 170	83	90
Grande-Bretagne (£ 1)	10 030	10 042	9 700	10 450
Grèce (100 drachmes)	4 280	4 240	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 600	4 588	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	418 500	417 200	405	425
Suède (100 krs)	92 600	92 390	89	95
Autriche (100 sch)	48 200	48 090	46 800	49 400
Espagne (100 pes.)	4 950	4 950	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 090	4 080	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 095	4 115	3 950	4 350
Japon (100 yens)	4 395	4 376	4 250	4 460

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/1
Or fin (kilo en barre)	84500	83000
Or fin (en lingot)	84500	83500
Pièce française (20 fr)	569	553
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	600	596
Pièce latine (20 fr)	505	507
Souverain	631	631
Pièce de 20 dollars	3080	3075
Pièce de 10 dollars	1620	1620
Pièce de 5 dollars	975	.....
Pièce de 50 pesos	3350	3370
Pièce de 10 florins	508	504
Or Londres	496 50	.....
Or Zurich	487	490 50
Or Hongkong	496 75	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



Le Monde

En janvier

L'Etat va emprunter 12 milliards de francs

L'Etat va augmenter la cadence de ses emprunts au mois de janvier, ajoutant à une tranche mensuelle de 7 milliards de francs d'obligations assimilables du Trésor (OAT), un *emprunt de 5 milliards de francs.* Emis au taux fixe de 9,50 % sur une durée de dix ans, cet emprunt sera de type classique, c'est-à-dire qu'il sera placé par un syndicat de banques, alors que les OAT sont placées par adjudication.

Un tel emprunt, destiné surtout au public, a pour objet de proposer un réemploi aux capitaux qui vont être versés par le Trésor le 18 janvier prochain, à l'occasion du remboursement du solde de l'emprunt 7 % 1973 – dit « emprunt Giscard » – évalué maintenant à une trentaine de milliards de francs (*le Monde* daté 3-4 janvier).

Le montant relativement modique de cet emprunt spécial (5 milliards de francs) a un peu surpris : on attendait davantage, en fonction du montant du remboursement du 7 % 1973.

Par ailleurs, les liquidités sont jugées trop abondantes en France actuellement, et une « grosse » émission aurait permis de les éponger pour partie.

Mais, Rue de Rivoli, on a estimé que les échéances fiscales de février et le versement de 0,4 % des revenus en mars au titre de la contribution Sécurité sociale seraient suffisamment lourds pour les ménages sans avoir à pomper davantage de liquidités.

Il n'est pas exclu, toutefois, que le Trésor accélère à nouveau le rythme de ses émissions les prochains mois, si le besoin s'en fait sentir. En 1987, ses appels sur le marché obligataire étaient revenus à 90 milliards de francs, contre 137 milliards de francs en 1986.

F. R.

Répondant à l'administration des finances sur le coût de son plan pour l'avenir de l'éducation nationale

M. Monory déclare agir « en plein accord avec le premier ministre »

M. Monory, qui a présenté ses vœux à la presse spécialisée, mardi 5 janvier, ne se dit ni surpris ni inquiet des réactions de l'administration des finances à son plan *(le Monde* du 5 janvier). Il nous a indiqué qu'il était normal qu'une discussion s'engage à l'intérieur du gouvernement, mais que l'arbitrage *reviendra ensuite à l'autorité politique. « J'ai fait cela en plein accord avec le premier ministre, qui, le premier, a parlé d'une loi-programme et s'est engagé auprès de l'opinion. Nous sommes donc en phase sur cette question. »*

M. Monory estime que l'administration des finances joue son rôle naturel dans un débat qui ne s'annonce *« pas facile »*, mais il pense que les responsables politiques ont de bons arguments à faire valoir, dans la mesure où l'amélioration de la formation serait une source d'économies. *« Quand on voit les sommes que l'on consacre hors de l'école pour faire du rattrapage, on se dit qu'on dépenserait moins d'argent si on améliorait la formation donnée aux jeunes. »*

Estimant que son plan *« passe bien sur le terrain »*, M. Monory annonce une série de rencontres dans les académies et de discussions avec les syndicats et les parents d'élèves, de façon à aboutir *« avant la fin février »*.

Le ministre ne retient pas l'argument des finances selon lequel une revalorisation des traitements devrait être liée à une redéfinition des services des enseignants. *« J'ai toujours entendu cela aux finances, mais je ne suis pas sur la même longueur d'onde. Il y a une crise générale des vocations et du recrutement qui n'est pas seulement financière... »*, affirme-t-il.

Sur le vif

Le pire des crimes

Il y a vraiment des jours où je me demande ce que je fais ici. Des jours où j'ai pas envie de blaguer, de rigoler, des jours où je voudrais hurler à la lune ou me *cacher sous terre, écrasée* d'impuissante honte. Oui, vous avez deviné, il s'agit du rapport d'Amnesty International, ces milliers de gosses assassinés, martyrisés, battus, emprisonnés de par le monde. C'est pas des hommes, c'est des enfants, alors ils n'ont pas de droits, forcément. Je l'ai sous les yeux, ce rapport, il y en a des pages. Et je reste sans voix. Que dire ?

Ça, simplement ? Citer des cas ? Décrire des bébés arrachés aux bras de leur mère, abattus d'une balle dans la tête, torturés à la gégène, yeux crevés, membres déchiquetés... Où ? Partout. En Irak, en Iran, en Ethiopie, en Afghanistan, en Afrique du Sud, au Chili, en Israël... Si, si, en Israël : des gamins de douze ans, roués de coups et jetés au trou *pour avoir lancé des pierres au cours d'une manif.* Et même aux Etats-Unis, où je ne sais plus combien d'adolescents attendent de passer à la chaise électrique. Qu'ajouter à ça ? Que c'est *l'horreur* ? Oui, bien sûr, évidemment, c'est l'horreur. Voilà qui est dit. Et après ? A quoi ça sert ? Depuis la dernière guerre, on n'arrête pas de crier : Attention ! Ne faites pas ça ! Plus jamais ça ! On n'ose pas non plus crier trop fort. Les camps de la mort projettent encore l'ombre de leurs sinistres miradors sur un passé tellement atroce, tellement... quel mot employer... tellement inhumain, qu'en comparaison le présent paraît plus acceptable dans son émiettement et dans ses particularités.

Le pire des crimes nazis, au fond, c'est celui-là : avoir réussi *à banaliser le meurtre d'un petit* enfant, victime d'un partisan ou d'un soldat. Victime de la raison d'Etat.

CLAUDE SARRAUTE.

La mort de Lily Laskine

La harpe à part entière

Lily Laskine est décédée, lundi 4 janvier à Paris. Elle était âgée de quatre-vingt-quatorze ans.

Malgré son âge, Lily Laskine était un personnage familier du public français, grâce au « Grand Echiquier » de Jacques Chancel, où sa personnalité chaleureuse, sa gouaille, son merveilleux talent lui avaient conquis tous les cœurs. Et elle avait révélé à ce public innombrable les possibilités de la harpe, cet instrument d'une autre époque, associé aux images romantiques, qu'elle avait beaucoup contribué à illustrer en notre siècle.

Comme Pierre Jamet, son contemporain exact, elle avait été l'élève d'Alphonse Hasselmans, le rénovateur de la harpe moderne, et, à eux deux, ils ont formé la plupart des jeunes virtuoses qui sont l'honneur de notre école, tels, pour Lily Laskine, Marielle Nordmar, Francis Pierre et Annie Challan.

Aimée, dite Lily Laskine, était née à Paris le 31 août 1893. Dès l'âge de neuf ans, elle entra au Conservatoire de Paris, où elle obtint son premier prix de harpe à l'unanimité en 1906. A quatorze ans, elle est invitée à donner un récital à Londres ; à seize ans, elle entre à l'Orchestre de l'Opéra de Paris. Partout, on la réclame, et elle sera successivement harpe solo à la Comédie-Française, aux Concerts Koussevitzki, chez Lamoureux, chez Straram, à l'Orchestre national, au Philharmonique de Paris. En 1937, elle joue le *Concerto pour flûte et harpe* de Mozart au Festival de Salzburg. En 1948, elle est nommée professeur au Conservatoire de Paris en même temps que Pierre Jamet et y restera jusqu'en 1958, communiquant sa ferveur à de nombreux élèves.

Son rayonnement avait toujours été exceptionnel, et nombreux sont les compositeurs qui ont écrit des œuvres spécialement pour elle, tels Florent Schmitt, Roussel, Jolivet, Migot, etc., tandis que les éditeurs de disques lui faisaient enregistrer tout le répertoire ancien et moderne de la harpe, la *Sonate* et les *Danses* de Debussy, les concertos de Haendel, Mozart (qu'elle a enregistrés tour à tour avec Marcel Moyse, Michel Delest et Jean-Pierre Rampal), Boïeldieu, Pierné, Jolivet, *l'Impromptu* de Fauré et de nombreuses œuvres, témoignages de sa virtuosité éblouissante.

Lily Laskine avait épousé en 1938 le violoniste Roland Charmy, décédé l'an passé dans cette maison de repos où ils avaient trouvé refuge après l'incendie de leur appartement.

JACQUES LONCHAMPT.

L'élection présidentielle

Un candidat pour les handicapés

Le président de l'association française des bègues, M. Jean-Jacques Kapp, a annoncé, le lundi 4 janvier, son intention d'être le *« candidat à la candidature pour la présidence de la République »*. Souhaitant représenter les *« sept millions d'handicapés dénombrés en France »*, M. Kapp attend d'obtenir le soutien des différentes associations d'handicapés pour confirmer sa participation dans la course à l'Elysée. Conscient des *« problèmes financiers et techniques »* posés pour *« atteindre les objectifs de crédibilité et de représentativité de sa candidature »*, M. Kapp entend proposer *« un modèle de société incluant (...) l'ensemble des Français : ceux qui sont parfaitement armés pour mener le dur combat de la vie quotidienne, comme ceux que la nature a dépourvus de cette chance et de ce droit »*. Désireux de *« faire connaître l'existence et les problèmes »* des handicapés, il veut également *« demander au prochain gouvernement la création d'un secrétariat d'Etat à la condition des personnes victimes d'un handicap »*. Présentant une candidature *« de société et non politique »*, il souhaite obtenir les cinq cents signatures d'élus nécessaires à sa participation à l'élection présidentielle grâce à la sensibilisation de ces derniers sur le dossier des handicapés.

Quatre dirigeants d'Action directe poursuivent une grève de la faim

Quatre des principaux membres d'Action directe, Jean-Marc Rouillan, Georges Cipriani, Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon, détenus dans plusieurs prisons de la région parisienne, poursuivent une grève de la faim qu'ils avaient entreprise le 1er décembre (*le Monde* du 2 décembre). Elle a pour objet, selon l'un de leurs avocats, Me Bernard Ripert, d'obtenir un statut de prisonnier politique, le regroupement des prisonniers membres du mouvement dans un même établissement et l'abolition du régime d'isolement.

Cependant, si les quatre détenus, qui doivent comparaître lundi 11 janvier devant le tribunal correctionnel de Paris pour y répondre avec une vingtaine d'autres membres d'Action directe du délit d'association de malfaiteurs, refusent tout médicament et ont perdu un poids important, ils boivent abondamment.

Deux de leurs compagnons, Régis Schleicher et Hélyette Besse, ont en revanche cessé la grève de la faim qu'ils avaient menée durant un mois par solidarité.

L'IFREMER victime du krach boursier

La société Genavir, filiale de l'établissement public à caractère industriel et commercial IFREMER, est l'une des premières victimes connues du krach d'octobre, et son bilan 1987 affichera des pertes directement liées à ses activités boursières. Le montant des pertes de Genavir (armement naval basé à Brest), réalisées sur des placements en SICAV-actions, est de 2,76 millions de francs. M. Thierry Klinger, *directeur général adjoint chargé de* l'administration et des finances de l'IFREMER (*Institut français de* recherche pour l'exploitation de la mer), a expliqué que des responsables de Genavir, contrôlée à 50 % par l'IFREMER, *« avaient cru être autorisés à placer des fonds en SICAV-actions, alors qu'ils n'avaient aucun mandat pour le faire »*.

A la suite de ce constat, l'administrateur unique de Genavir a démissionné, et le chef du service administratif et financier de cette société a été licencié, a indiqué M. Klinger.

Genavir gère et met en œuvre l'ensemble des navires et engins de l'IFREMER dont le petit sous-marin *Nautile* qui peut plonger à 6 000 mètres de profondeur. Elle emploie trois cent quatre-vingts personnes, dont les officiers et marins de la flotte de l'IFREMER. Son chiffre d'affaires était de l'ordre de 150 millions de francs au terme de l'exercice 1986 au cours duquel le résultat fut équilibré.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 5 janvier

Hausse sensible

Stimulée par les progressions de New-York et de Tokyo, la Bourse de Paris a participé au mouvement. Affichant + 3,13 % à l'ouverture, l'indicateur de tendance se maintenait à + 2,92 % à l'issue des échanges de la matinée, mardi 5 janvier.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	311 50	322	328
Agence Havas	408	412	419
Air Liquide (L')	480	500	498
Bancaire (Cie)	....	....	....
Bongrain	1945	2003	2025
Bouygues	865	925	905
B.S.N.	4241	4500	4380 c
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	676	702	700
Club Méditerranée	....	....	....
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1105	1152	1142
Michelin	173	185	182
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1535	1642	1625
Navig. Mixtes	679	720	719
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	....	....	....
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	413	432	428
Sanofi	....	....	....
Source Perrier	481	505	506
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	400	415	418

M. Jean-Luc Pidoux-Payot PDG de Plon

Le groupe des Presses de la Cité que dirige M. Bruno Rohmer poursuit sa restructuration. La direction des Editions Plon, qui fait partie du groupe, vient d'être confiée à M. Jean-Luc Pidoux-Payot, ancien PDG des Editions Payot. Le nouveau directeur est *« chargé de développer les Editions Plon en insistant plus spécialement sur la publication d'essais, de documents et de livres de société tant français qu'étrangers »*, selon le communiqué publié par la direction du groupe.

Jean-Luc Pidoux-Payot, cinquante-quatre ans, a été PDG des Editions Payot de 1960 à septembre 1987. Ancien président du Syndicat national de l'édition de 1979 à 1982, M. Pidoux-Payot est actuellement président de l'Office de promotion de l'édition française.

M. Claude Nielsen, fils du fondateur et ancien patron des Presses de la Cité, qui assurait auparavant la direction de Plon, est nommé conseiller auprès de la direction générale des Presses.

● **Fromageries suisses : exportations en baisse.** – Les exportations suisses de fromage à pâte dure (gruyère, emmental, etc.) auraient reculé en décembre de près d'un tiers par rapport aux chiffres atteints l'an dernier pendant la même période. Ce recul serait un effet indirect, semble-t-il, de la contamination de certaines pâtes molles par une bactérie pathogène, la listéria. Il est en effet probable que la peur, chez les consommateurs étrangers, de contracter la listériose est responsable de cette baisse des exportations.

EN BREF

● **M. D'AUBERT : le duel Mitterrand-Barre.** – M. François d'Aubert, député (UDF-PR) de la Mayenne, a affirmé, le mardi 5 janvier sur TF 1, que l'élection présidentielle *« se jouera, selon lui, entre le candidat socialiste, sans doute François Mitterrand, et Raymond Barre »*. Estimant que, s'il est candidat, le président de la République aura besoin des voix communistes au second tour, le député barriste pense que ce dernier *« faisait un clin d'œil en applaudissant des deux mains à l'accord Reagan-Gorbatchev, et en prenant pour argent comptant la glasnost soviétique »*. *« C'est un petit peu le salaire du futur report des voix communistes »* au second tour a conclu M. d'Aubert.

● **M. MAUROY : la gauche ou la droite.** – M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre socialiste, a souhaité, le mardi 5 janvier sur RMC, qu'à l'occasion de l'élection présidentielle de 1988 les Français *« choisissent clairement ou pour un gouvernement de droite ou pour un gouvernement de gauche »*. *« Je crois*, a ajouté le maire de Lille, *que, dans cette période d'indécision, ce qui serait souhaitable, c'est que les Français puissent se prononcer dans la clarté »*. M. Mauroy ne parvient pas à comprendre *« pourquoi les journalistes veulent à tout prix qu'en France il y ait un gouvernement à la fois de gauche et de droite »*.

Le numéro du « Monde » daté 5 janvier 1988 a été tiré à 536 030 exemplaires

A B C D E F G

● **Une première mondiale en transmission de photo pour l'AFP.** – Le service photo de l'Agence France-Presse a diffusé, le 4 janvier, la première photo transmise intégralement en mode numérique depuis Hassi-Messaoud (Algérie) au départ de la première épreuve du Rallye Paris-Alger-Dakar. Pris par l'envoyé spécial de l'AFP, le négatif a été analysé et transmis par le transmetteur Dixel, relayé par le satellite Inmarsat. La photo a été reçue à Paris dans la chambre noire électronique de l'agence en moins de trois minutes. L'émetteur miniaturisé et portable devrait donc permettre aux reporters photographes de transmettre leurs photos plus rapidement qu'auparavant.

● **AUTRICHE : le rapport sur l'affaire Waldheim sera publié le 2 février.** – La commission internationale d'historien chargée par le gouvernement autrichien d'enquêter sur le passé militaire du président Kurt Waldheim remettra son rapport final le 2 février. Elle se réunira une dernière fois le 25 janvier à Vienne et souhaite à cette occasion entendre le chef de l'Etat autrichien sur ses activités dans les Balkans pendant la guerre alors qu'il servait dans l'armée allemande. – *(Reuter.)*

● *Décès de William Cagney.* – William Cagney, le frère du défunt acteur américain est mort le dimanche 3 janvier à Newport Beach (Californie). Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Comme son frère il débuta au cinéma en tant qu'acteur dans les années 30 et joua dans une dizaine de films avant de devenir imprésario puis producteur-associé à la Warner Bros qu'il quitta pour fonder sa propre maison de production. Il produisit, entre autres *la Glorieuse Parade* qui valu un oscar à son frère en 1942.

● **Mort du violoniste cajun Saday Courville.** – Saday Courville, le violoniste cajun est mort dimanche 3 janvier à Manou, en Louisiane. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

● **Journée d'action CGT sur le droit de grève.** – La CGT appelle à manifester le mercredi 13 janvier, jour où la cour d'appel de Paris doit se prononcer sur les jugements des tribunaux de Créteil et de Bobigny après la décision des syndicats de pilotes et de mécaniciens d'Air Inter, soutenus par la CGT, la CFDT et FO, de faire appel. Dans un communiqué diffusé le 4 janvier, le bureau confédéral de la CGT a décidé de *« faire du 13 janvier un temps fort national de l'action pour la défense du droit de grève et des libertés syndicales en faisant converger vers la cour d'appel de Paris les initiatives de protestation »*.